



JOURNAL

DE

GOUVERNEUR MORRIS

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en février 1901.

PARIS. — IMPRIMERIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 801.

JOURNAL

DE

GOUVERNEUR MORRIS

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
DES ÉTATS-UNIS EN FRANCE DE 1792 A 1794

PENDANT LES ANNÉES 1789, 1790, 1791 ET 1792

Traduction autorisée de l'anglais

PAR

E. PARISET



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE

1901

PRÉFACE

« Quatre observateurs ont, dès le début, compris le caractère et la portée de la Révolution française : Rivarol, Malouet, Gouverneur Morris et Mallet du Pan. » C'est ainsi que débute la préface écrite par Taine pour la correspondance de Mallet du Pan. Si ce jugement est exact — et le lecteur du présent ouvrage sera vite convaincu de son exactitude, au moins en ce qui concerne Morris — aucune autre excuse ne semble nécessaire à la justification de l'œuvre que nous avons entreprise.

Gouverneur Morris est l'un des hommes d'État les plus justement célèbres de l'autre côté de l'Atlantique. C'est lui qui, au dire de ses concitoyens, fut le véritable père de la Constitution américaine, car il en rédigea la plus grande partie et son avis prévalut toujours auprès de Washington.

Il arriva à Paris le 3 février 1789, chargé d'une mission semi-officielle. Il se lia immédiatement avec La Fayette, Talleyrand et un grand nombre de Constituants, sur lesquels il raconte des anecdotes souvent piquantes. Nommé ministre plénipotentiaire des États Unis auprès du gouvernement français, au début de l'année 1792, il fut le seul membre du corps diploma-

tique qui ne quitta pas la France après la Révolution du 10 août; il y resta jusqu'en août 1794, époque de son remplacement par le célèbre Monroë.

Du mois de février 1789 au mois d'août 1794, il a donc été témoin oculaire du grand drame, auquel il prit souvent une part active. Nous le trouvons partout; il est à Versailles les 4 et 5 mai et le 6 octobre; il visite les cachots de la Bastille le 16 juillet; rien enfin ne le laisse indifférent. Il nous apprend qu'en août 1789 le roi, effrayé des progrès de la Révolution, songe à fuir en Espagne; en 1792, quelques jours avant l'insurrection qui devait le renverser du trône, c'est à Morris que, prévoyant l'invasion des Tuileries, Louis XVI remet tout l'argent qu'il possédait au château, et qu'il veut préserver du pillage; c'est encore avec l'aide de Morris qu'il cherche à s'évader du Temple, car, bien qu'il fût républicain sincère en Amérique, toutes les sympathies de Morris en France sont pour la famille royale; il cherche à empêcher le roi d'accepter la Constitution de 1791, et chaque fois qu'il parle de la reine, il le fait en termes attendris. Lorsqu'en pleine Terreur il s'établit à dix lieues de Paris, sa maison de Seine-Port, près Melun, est le refuge de nombreux proscrits, qui lui vouèrent dès lors une éternelle reconnaissance.

Sa qualité d'étranger lui permet de juger des personnes et des choses avec une impartialité relative. Malheureusement, ses notes journalières n'ont point été écrites en vue de la publication. Morris y consigne tout, et un menu de dîner y côtoie, par exemple, la

critique de la Constitution de 1791. Le style est négligé à l'extrême, et ne rappelle que de fort loin celui des articles qu'il fit paraître dans divers périodiques.

Plusieurs éditeurs ont déjà entrepris de faire connaître au public les divers papiers laissés par Morris à sa mort. Dès 1832, Jared Sparks publiait à Boston trois volumes compacts, comprenant la vie et des extraits du journal. Sous le titre de *Mémorial de Gouverneur Morris*, un habile traducteur, M. Augustin Gandais, en a donné, en 1842, en deux volumes annotés, un abrégé qui, d'après Michaud, « ne dispense peut-être pas l'historien et l'homme d'État de consulter l'original. »

Enfin, en 1888, la propre petite-fille de Morris, miss Anne Cary Morris (aujourd'hui Mrs Maudslay), dépositaire des papiers de son aïeul, les reprend et en fait une publication absolument différente, comme nombre et nature des documents utilisés. La qualité de l'auteur et les originaux en sa possession donnent à ce dernier travail une valeur particulière. Le journal, intercalé à sa date, y est donné en entier, tandis que jusqu'ici un tiers à peine en était connu.

Il est à peu près impossible, comme nous l'avons éprouvé, de se procurer aujourd'hui la traduction tronquée et imparfaite faite par Gandais, en 1842, d'un résumé lui-même incomplet, et personne n'avait entrepris de faire connaître au public français la publication de 1888. Avec une bonne grâce dont nous ne saurions trop la remercier, Mrs Maudslay nous autorisa à traduire et à publier telles parties de son ouvrage qui sembleraient devoir intéresser nos concitoyens, et

elle se mettait entièrement à notre disposition pour tous les renseignements qui pourraient nous être utiles. Telle fut l'origine de la traduction que nous offrons aujourd'hui au public. Notre but n'étant pas d'écrire la biographie de Morris, nous nous sommes borné à donner le texte de son *Journal* (février 1789 à fin 1792), sauf pour les périodes passées hors de France, et à y joindre sous forme d'appendice quelques lettres complétant ou éclaircissant certains points restés obscurs.

Une comparaison de quelques pages, prises au hasard, de notre livre avec celui de Gandais montrera mieux que nous ne pourrions le faire que la majeure partie de son contenu est inédite en France. Tel est le cas particulièrement des nombreuses anecdotes sur Mme de Flahaut, La Fayette, Talleyrand, l'abbé Maury, et nombre d'autres personnages du temps, comme aussi de ce curieux passage où, sous le coup de l'indignation éprouvée en apprenant la cruauté de Louis XVI enfant, Morris laisse échapper ce cri : « Il n'est pas étonnant qu'un pareil animal soit détrôné ! » (14 juillet 1791.)

Notre seul but, et notre seul mérite, si nous y réussissons, aura été de fournir à l'historien des matériaux dont la valeur ne saurait le disputer qu'à l'intérêt qu'ils présentent au lecteur.

Nous terminerons en disant quelques mots de la vie de Morris.

Gouverneur Morris naquit, le 31 janvier 1752, sur le domaine de ses pères, à Morrisania, à 10 milles environ de New-York. A son baptême, le 4 mai 1754, il reçut comme prénom le nom même de sa mère, une demoiselle Gouverneur. Lors de la mort de son père, survenue en 1764, il était pensionnaire à New-Rochelle, chez un professeur français, M. Tétard, qui inculqua à son élève les principes d'une langue que celui-ci devait plus tard parler et écrire avec élégance.

Reçu bachelier à seize ans, le jeune Gouverneur s'adonna à l'étude du droit, guidé par les conseils du célèbre William Smith, et dès 1771 il devenait *attorney*. Mais bientôt la politique allait s'imposer à son attention. Bien qu'opposé à une rupture avec l'Angleterre, il fit tout son devoir de patriote, dès que celle-ci fut devenue inévitable. Nommé membre du Congrès de l'État de New-York, puis du Congrès continental, il déploya pendant plusieurs années une activité dévorante qui lui laissait à peine le temps de manger. Envoyé en mission auprès de Washington, il réorganisa l'armée et contribua ainsi en grande partie au succès final. Mais, malgré ses incontestables services, il se vit en butte à la calomnie, et, parvenu au terme de son mandat, ne fut pas réélu. Il se fixa à Philadelphie pour reprendre son métier d'avocat, jusqu'à son élection comme membre de la commission chargée de faire la nouvelle Constitution. La rédaction matérielle de celle-ci est en grande partie son œuvre personnelle.

En 1780, un accident de voiture l'avait obligé à subir l'amputation de la jambe gauche. Il semble s'être faci-

lement consolé de ce malheur, qui le força plus tard à demander la faveur d'être présenté au roi de France sans porter l'épée.

En 1786, il perdit sa mère et, la même année, fonda avec son parent et ami Robert Morris la première banque américaine. Son collègue ayant reçu le titre d'inspecteur général des finances des États-Unis, Gouverneur lui fut désigné comme adjoint, et se vit bientôt dans la nécessité de se rendre en France pour y surveiller l'exécution d'un traité fait en vue de fournir à ce pays de la farine et du tabac par grandes quantités, y négocier le rachat d'une portion de la dette américaine et trouver des acquéreurs pour d'immenses étendues de terres situées en Amérique et appartenant à Robert Morris, à lui-même et à d'autres amis.

Le *Journal* nous renseigne sur ce qu'il fait de 1789 à 1792, soit comme particulier, soit comme ministre plénipotentiaire. A la suite de la mort de Louis XVI, il se retire à Seine-Port, entre Corbeil et Melun, et il y reste jusqu'à la fin de sa mission, dont il continue à s'occuper assidûment. En 1794, le gouvernement américain ayant demandé le rappel de l'ambassadeur de France, le fameux Genet, obtient satisfaction, mais par réciprocité le rappel de Morris est exigé. Il est remplacé par Monroë.

Au lieu de rentrer directement en Amérique, Gouverneur Morris voyage pendant plusieurs années en Europe. Il visite successivement la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre, et ce n'est qu'en 1798 qu'il retourne à New-York. Il se fixe à Morrisania, bien qu'il soit élu

l'année suivante sénateur pour quatre ans. C'est la fin de sa vie politique. A partir de ce moment, Morris mène la vie d'un riche fermier, voyageant deux ou trois mois chaque année, et employant le reste du temps à cultiver sa ferme, à recevoir ses intimes, à lire et à correspondre avec ses nombreux amis.

Le 25 décembre 1809, il épouse miss Anne Cary Randolph, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de Virginie. Ce mariage, contracté à l'âge de cinquante-huit ans, le rendit complètement heureux, et il en parla toujours comme de la consolation de sa vieillesse.

Enfin, le 6 novembre 1816, une courte maladie l'enleva à l'affection de sa femme et de son fils unique, et il fut enterré à Morrisania, laissant derrière lui la réputation d'un honnête homme et d'un patriote sincère.

JOURNAL

DE

GOUVERNEUR MORRIS

ANNÉE 1789

1er *mars*. — Je soupe chez Mme de la Caze; nous y faisons une partie de quinze. M. de Bercheny, n'ayant rien de mieux à faire, me pose une foule de questions sur l'Amérique, mais je vois bien qu'il se soucie peu des réponses. Désirant lui donner une juste idée de notre nation au moment où il me parlait de la nécessité d'avoir une flotte et des armées pour nous préserver des invasions, je lui dis que rien ne serait plus difficile que de vaincre une nation dont chaque individu, dans son orgueil d'être libre, se croit roi. « Et si vous le regardiez avec hauteur, il vous dirait : Je suis un homme. Qu'êtes-vous de plus? — Tout ceci est très bien, mais il doit y avoir une différence de rang, et je dirais à l'un deux : Vous, monsieur, qui êtes l'égal d'un roi, faites-moi une paire de chaussures. — Mes concitoyens, monsieur, ont une manière de penser qui leur est propre. Le cordonnier vous répondrait : Monsieur, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous faire une paire de chaussures. C'est mon devoir de faire des chaussures. J'aime remplir mon devoir. » — Mais

cette manière de penser et de parler est trop mâle pour le pays où je suis.

3 *mars*. — M. le comte de N... me fait l'honneur de me rendre visite et me retient jusqu'à trois heures. Je m'habille rapidement pour aller dîner chez Mme la comtesse de Beauharnais, qui m'a invité il y a huit jours. Arrivé à trois heures un quart, je trouve au salon du linge sale et pas de feu. Tandis qu'une servante emporte le premier, un domestique allume le second. Trois petits bâtons sur une épaisse couche de cendres ne me donnent pas l'espoir d'une grande chaleur, mais la fumée dissipe tous mes doutes quant à l'existence du feu. Pour chasser cette fumée, l'on ouvre une fenêtre, et comme la journée est froide, je puis jouir d'un air aussi frais qu'on peut l'espérer raisonnablement dans une ville aussi grande. Vers quatre heures les invités commencent à arriver, et je soupçonne que, madame étant prête, j'aurai l'honneur de dîner avec ces excellents membres de l'espèce humaine, qui se consacrent aux Muses. De fait, ces messieurs se mettent à se complimenter mutuellement sur leurs œuvres, et comme il ne faut pas s'attendre à la régularité dans une maison dont la maîtresse s'occupe plus du monde intellectuel que du monde matériel, j'ai la charmante perspective de voir cette scène se continuer longtemps. Vers cinq heures, la comtesse vient annoncer le dîner, et les poètes affamés montent à l'assaut de la table. Étant venus avec un bon appétit, ils ont certainement raison de louer le menu; pour moi, je m'en console en songeant qu'aujourd'hui au moins, je n'aurai pas d'indigestion. Je l'aurai cependant échappé belle, car le beurre rance, dont le cuisinier s'est servi à profusion, me cause de grandes craintes. Au surplus, si la nourriture n'est pas trop abondante, nous avons la consolation de nous rattraper sur la conversation. Comme je ne possède pas le français à fond, nombre de

jeux de mots m'échappent; parmi les autres invités, chacun était occupé soit à placer un bon mot, soit à en préparer un; il n'est donc pas étonnant que pas un ne trouve le temps d'expliquer celui de son voisin. Tous s'accordent à dire que nous vivons dans un siècle manquant au même degré de justice et de goût. Chacun trouve dans le sort de ses propres œuvres de nombreux exemples pour justifier ses critiques. On me dit, à ma grande surprise, que le public condamne maintenant les pièces de théâtre avant même de les avoir entendues, et pour m'enlever mes doutes, la comtesse a la bonté de m'assurer qu'une décision aussi téméraire a été prise pour une de ses pièces. Nous nous levons de table en nous apitoyant sur la décadence moderne. Je prends congé aussitôt après le café, qui ne déshonore d'aucune façon le repas précédent; la comtesse m'informe que le mardi et le jeudi elle est toujours chez elle, et qu'elle sera toujours contente de me voir. Tout en bégayant quelque compliment comme réponse, je suis intimement convaincu de mon indignité à prendre part à des festins aussi attiques, et je me promets de ne plus jamais occuper la place d'où j'ai peut-être exclu un personnage plus digne.

5 *mars*. — Voyage à Versailles avec M. Jefferson, pour rendre visite à M. de Montmorin, qui se montre poli, mais laisse entendre qu'il est déjà dérangé plus qu'il ne le voudrait par des étrangers. Nous nous rendons ensuite chez le comte de La Luzerne, qui me reçoit avec un air de hauteur que je n'avais jamais éprouvé jusqu'ici. A la lecture de la lettre d'introduction que m'a donnée son frère le marquis, ses traits et ses manières s'adoucissent immédiatement, et il se montre affable. Il rejette sur la goutte dont il souffre à la jambe la faute de son mauvais accueil, devant lequel je n'avais pu m'abstenir de faire la grimace. Je mets fin à cette visite le plus vite possible,

et me rends chez le comte d'Angivillers, dont la politesse me dédommage largement de l'atmosphère ministérielle que je viens de respirer. Malgré ma résolution, ma visite est trop longue. Ainsi, le dérangement même que je lui cause est un compliment dont il ne peut apprécier la valeur. — Ces visites, toutes courtes qu'elles soient, sont les premières que j'aie jamais faites à une cour et m'ont convaincu que je ne suis pas fait pour y réussir. Je rentre à Paris dîner chez Mme de Tessé : des républicains de la plus belle eau. La comtesse, femme très raisonnable, s'est fait sur le gouvernement des idées qui, je crois, ne répondent ni à la situation, ni aux circonstances, ni aux dispositions de la France, et il y en a beaucoup comme elle.

Passé la soirée chez Mme de Chastellux, où se trouvait la duchesse d'Orléans. Mme de Chastellux me présente à Son Altesse, en m'informant qu'Elle a eu la bonté de permettre que je lui fusse présenté. Au cours de ma visite, Son Altesse royale condescend à parler à quelqu'un qui n'est qu'un homme. Mon expérience du matin m'a appris la valeur de ces quelques paroles prononcées avec bienveillance par une personne d'un si haut rang.

7 *mars*. — Dîné chez le baron de Montboissier, à la demande de M. de Malesherbes, qui est présent. C'est un vieillard agréable et respectable, dont la belle-fille, Mme de Montboissier, a cinq beaux enfants. Elle en est bien heureuse; du moins elle en a plus l'apparence que toutes les autres femmes que j'ai vues ici. M. l'évêque d'Arras me dit que notre nouvelle constitution est la meilleure qui ait jamais été rédigée; les quelques défauts qui s'y trouvent proviennent de ce que nous avons imité celle de l'Angleterre.

15 *mars*. — Je vais souper chez le comte de Puisi-

gnieux. J'apprends que La Fayette ne sera probablement pas élu en Auvergne, — et je découvre que certaines personnes en sont ravies. Comme il fallait naturellement s'y attendre, sa conduite est blâmée par tous ceux qui touchent à l'ordre de la noblesse. Je le crois engagé trop à fond, car, si je ne m'abuse, il est beaucoup plus aristocrate que ses adversaires. De fait, la constitution du pays devant inévitablement subir des changements qui diminueront le pouvoir du monarque, il est clair que, si la noblesse n'obtient pas une sanction constitutionnelle pour quelques-uns de ses privilèges, il sera loisible au ministère de la confondre plus tard avec le peuple (selon l'étrange doctrine du duc d'Orléans); il en résultera soit la tyrannie de la noblesse, soit l'anarchie à laquelle il faut s'attendre, si l'on donne au royaume de France la mauvaise constitution de la Pensylvanie.

17 *mars*. — Ce soir, après le souper, dans le salon du baron de Besenval, M. le comte de Puisignieux, qui a des terres à Saint-Domingue, me demande de parler du commerce des îles à M. de Malesherbes. Ceci à propos d'une lettre écrite il y a quelques années sur ce même sujet à M. de Chastellux. Je lui réponds que je ne me sens pas à même d'entretenir les ministres d'affaires publiques, mais si M. de Malesherbes veut bien me demander mon avis, mon devoir sera de le donner, après les politesses dont j'ai été l'objet de sa part. En effet, je préférerais laisser à notre ministre plénipotentiaire le soin de nos affaires, et donner simplement mon avis.

21 *mars*. — Le colonel de Laumoy déjeune avec moi aujourd'hui et nous allons ensemble à Versailles. Nous nous invitons à dîner chez le comte d'Angivillers, puis nous allons voir les appartements du château de Versailles. C'est un immense monument de la vanité et de la folie de

Louis XIV. Nous ne voyons ni le roi ni la reine, mais comme nous ne sommes pas venus pour eux, cela ne fait rien. De même que tous les parasites de la cour, ce n'est pas eux que nous voulons, mais ce qui est à eux, — avec cette différence pourtant que nous voulons satisfaire notre curiosité, et non notre cupidité. Le roi est bien logé, — je ne puis voir les appartements de la reine, parce que Sa Majesté s'y trouve, mais il y a dix à parier contre un que je la trouverais plus belle que n'importe lequel de ses meubles. Je me contente de regarder son portrait par Mme Lebrun; il est très beau, et ne le cède sans doute en rien à l'original.

22 *mars*. — Passé la soirée chez Mme de Duras-Durfort. Pour la première fois, j'ai le sentiment de la musique que l'on peut tirer de la harpe. Dans le boudoir à côté du salon, j'ai le plaisir de rester une heure, *seul*, dans une demi-lumière ressemblant exactement au crépuscule; j'écoute les plus doux sons au milieu de la tranquillité la plus parfaite. Ensuite la scène change : un évêque du Languedoc prépare le thé; les dames font cercle et chacune prend sa tasse. Ceci semblerait étrange en Amérique, tout autant que ce chevalier de Saint-Louis, qui ce matin m'a demandé l'aumône, après s'être présenté lui-même.

25 *mars*. — Visite chez Mme de Chastellux. Mme de Ségur et M. de Puisignieux y arrivent bientôt; peu après, la duchesse d'Orléans, et d'autres personnes encore. La duchesse est aimable et assez belle pour punir le duc de ses écarts de conduite. Le nombre des invités semblant vouloir augmenter, Mme de Ségur se retire de bonne heure. La veuve du feu duc d'Orléans arrive aussi, et à son départ, elle embrasse la duchesse, selon l'usage. Je fais la remarque que les Parisiennes sont très portées à manifester publiquement leur tendresse mutuelle. Cela provoque, de la part de Son

Altesse royale, sur la personne qui vient de sortir, des observations donnant lieu de croire qu'un baiser ne dénote pas toujours une grande affection. En s'en allant, elle veut bien dire qu'elle est contente de m'avoir rencontré, et je la crois. Cela tient à ce que j'avais prononcé certaines expressions et certains jugements un peu tranchants; ils lui ont plu par leur contraste avec les fades politesses qu'elle a l'habitude de recevoir partout. J'en conclus que moins j'aurai l'honneur d'être en aussi bonne compagnie, mieux cela vaudra, car avec l'attrait de la nouveauté tout disparaîtra. Et je serai probablement pire qu'ennuyeux. Tout le monde se plaint du temps, et, malgré tout, le temps ne s'améliore pas. Il ne pourrait être plus affreux, si nous le louions.

27 *mars*. — Le maréchal de Castries vient chez moi et m'emmène dîner chez M. et Mme Necker. Au salon, nous rencontrons Mme de Staël. Elle paraît être une femme de sens, mais tout en ayant quelque chose de masculin dans le caractère, elle a absolument l'air d'une femme de chambre. M. Necker entre un peu avant le dîner. Il a une tournure et des manières de comptoir, qui contrastent fortement avec ses vêtements de velours brodé. Son salut, sa manière de parler, etc., disent : « C'est moi l'homme ! » La moitié des personnes présentes sont des académiciens. Parmi eux se trouve la duchesse de Biron, née Lauzun. Je remarque que M. Necker paraît absorbé par des idées tristes. Je ne pense pas qu'il puisse rester au ministère une demi-heure après que la nation y aura réclamé son maintien. Il est accablé par le travail, et madame reçoit continuellement des *mémoires* de différents côtés, si bien qu'elle paraît aussi affairée que lui. J'ai beaucoup de peine à le croire réellement un grand homme. Je fais là un jugement téméraire, mais peut-on s'empêcher de former un jugement quelconque? Je me tromperais aussi, s'il n'était pas un homme laborieux.

En sortant du dîner, je fais une visite à Mme de Chastellux. La duchesse d'Orléans nous rejoint au bout de quelque temps et nous formons un trio pendant une demiheure. Elle a quelque chose sur le cœur, peut-être a-t-elle besoin d'être aimée. J'excuse la mauvaise conduite de son mari, et lui conseille de donner à son fils, M. de Beaujolais, le goût des affaires; autrement, à vingt-cinq ans, après avoir épuisé toutes les jouissances que peuvent procurer le rang et la fortune, il sera malheureux de ne pas savoir comment s'occuper. Elle répète qu'elle est très contente de me voir. C'est très bien de sa part, mais j'ignore ce que cela signifie exactement.

Je me rends ensuite chez le baron de Besenval. La société est nombreuse, et il s'y trouve le vicomte de Ségur, qui passe pour le fils du baron; il faut admettre qu'il l'est réellement, si l'on accepte comme preuve leur ressemblance physique et leur tendresse mutuelle. Ce jeune homme est le Lovelace du jour, et aussi remarquable que son père comme séducteur. Il ne manque pas d'intelligence.

Les invités semblent croire d'une façon générale que ce n'est pas la peine de convoquer les États généraux pour une chose d'aussi peu d'importance que le déficit. Voici donc la situation de M. Necker : s'il arrive des malheurs, on l'en rendra responsable; s'il s'en tire à son honneur, d'autres réclameront la gloire des bonnes mesures que pourront adopter les États généraux. Il aime la flatterie, étant lui-même flatteur; il est donc facile à tromper. Il croit que beaucoup le défendent par estime, alors qu'ils ne font que se servir de lui, et qu'ils rejetteront leur instrument dès qu'il ne pourra plus leur être utile. Necker est en bonne posture jusqu'en mai, mais il disparaîtra probablement à ce moment, à moins qu'il ne trouve de nouveaux expédients. La Caisse d'escompte est pleine d'*effets royaux*. Il lui manque donc à la fois le moyen et la volonté de venir au secours du ministre.

30 *mars.* — J'apprends que j'ai commis une bêtise en répondant à un mot de Mme de Corny par un autre adressé à monsieur. Malgré la signature *de Corny*, j'aurais dû mieux lire l'écriture. Je dîne chez le maréchal de Castries. Je lui glisse un mot au sujet de la dette américaine, en exprimant le désir de l'entretenir à ce sujet. Il me fixe un rendez-vous pour demain. Je vais chez Mme de Chastellux; Mme de Ségur arrive un peu plus tard. Elle fait une courte visite, étant invitée pour la soirée. Peu après son départ, vient Mme la duchesse d'Orléans. Un regard de Son Altesse royale donne à entendre qu'elle croit M. Morris un peu amoureux de Mme la marquise, mais Mme la duchesse se trompe. Il est vrai que cette erreur ne peut faire de mal à personne. Le vicomte de Ségur arrive aussi, et son coup d'œil, qu'il cherche à cacher, me dit qu'il me croit incliné à suivre son conseil de l'autre jour, c'est-à-dire à faire la cour à cette dame; ce même coup d'œil me dit que lui aussi a l'intention de la consoler de la perte de son mari. Je me rends de là chez Mme de Flahaut; c'est une femme élégante, et ses invités sont gens du meilleur monde. Elle ne manque pas d'intelligence, et je la crois remplie de bonnes dispositions. *Nous verrons.*

2 *avril.* — Visite à Mme de Chastellux. Mme de Rully, femme d'honneur de la duchesse d'Orléans, vient aussi. Elle a de très beaux yeux dont elle sait très bien se servir. Elle n'est nullement hostile à la douce passion d'amour. *Nous verrons.* Mme de Chastellux, sœur de feu M. de Chastellux, nous rejoint, bientôt suivie de la duchesse d'Orléans. Elle se plaint de la migraine, mais je la crois plutôt de mauvaise humeur que souffrante. M. Morris ne me semble pas être un hôte aussi agréable qu'auparavant. Je prends congé pour aller souper chez Mme de Corny. Peu après moi, arrive Mme de Flahaut, puis M. de Corny. Il a inutilement revendiqué les droits de la ville de Paris.

Il nous lit son discours. M. Necker est blâmé, et la société ne semble pas portée à l'indulgence à son égard. J'avais appris chez Mme de Chastellux que le roi a été informé par exprès que M. de Calonne se trouve à Douai, et qu'il sera probablement élu membre des États généraux. Cette nouvelle ne déplaît pas aux personnes présentes.

Au moment de partir, Mme de Corny me dit : « Eh bien, je vous ai fait souper avec Mme de Flahaut ; ne suis-je pas une bonne femme? — Oui, madame. » Mon compliment se termine par une pression de la main et un regard de reconnaissance.

3 *avril*. — Pour tenir la promesse faite à Mme de Flahaut, je vais au Louvre voir les statues et les tableaux. Elle est au lit, et son beau-frère est assis à ses côtés. Il est vraisemblable qu'elle a, comme elle le dit, oublié son rendez-vous. M. de Flahaut arrive. Elle nous envoie en avant, et elle nous rejoindra. Nous traversons la cour du Louvre dans la boue et nous regardons les statues. Nous ne pouvons pas voir les tableaux; ce plaisir sera pour une autre fois. De retour chez elle, son mari, croyant que je vais la suivre par pure politesse, m'en dispense avec bienveillance. Je suis donc obligé de prendre congé. Ainsi une scène dont mon imagination m'avait fait une merveille, se réduit à rien du tout. Le temps contribue à la rendre désagréable : du vent, de la pluie, et, naturellement, de la boue à l'extérieur et de l'humidité à l'intérieur. C'est la vie! Au moment où je m'en vais, M. de Flahaut exprime le désir de me revoir bientôt, et me demande de le mettre à l'épreuve, s'il peut m'être utile en quoi que ce soit. Cette politesse est toujours agréable, mais il faudrait être fou pour y croire. Je vais de là chez M. Le Normand pour avoir une copie qu'on devait m'envoyer ce matin, mais en son absence on l'aura oubliée. Cela est arrivé exactement comme je m'y attendais. Le commis me la promet pour ce soir.

C'est le jour des accidents. En sortant de là, je glisse au moment de monter en voiture et je me fais très mal à la cheville. Ainsi tout va mal. Je vais voir la comtesse de Durfort. Elle a du monde et elle vient de se lever. Elle veut me retenir à dîner, mais je refuse. Elle doit souper chez le baron de Besenval et je promets de m'y trouver si je le puis. Elle réplique que, si je n'y vais pas, c'est que je ne veux pas. « On peut tout ce qu'on veut. » En réponse, je balbutie un mauvais compliment. Je ne suis certainement bon à rien et la seule chose sensée que je puisse faire est de rentrer chez moi. C'est ce que je fais. Étant de très mauvaise humeur, je trouve le dîner exécrable. Je menace de changer de *traiteur*, ce qui est ridicule à l'extrême. Le garçon, qui est très humble, doit, je crois, me mépriser de me voir parler avec colère avant de pouvoir parler français.

A cinq heures, je rends visite à Mme de Ségur. Mme de Chastellux et Mme de Puisignieux sont avec elle. En parlant des hommes et des choses de la politique, j'ai la faiblesse et l'absurdité d'exprimer une foule d'opinions que je devrais cacher, et que j'aurai peut-être lieu de modifier. Deux dames viennent, et, comme je m'en vais, Mme de Ségur, à qui j'avais fait part de mon intention de voir M. Jefferson, a la politesse de dire : « Nous nous reverrons, monsieur Morris? » J'ai la stupidité de répondre par l'affirmative. Je passe chez M. Jefferson avec qui je reste une heure, ce qui fait au moins cinquante minutes de trop, car sa fille avait quitté la chambre à mon approche, et n'attend que mon départ; du moins, je le crois. Selon ma promesse, je retourne voir Mme de Ségur, et l'on m'introduit dans la pièce où elle se trouve avec son beau-père. Il est étendu sur un sofa et souffre de la goutte à la main droite, la seule qui lui reste. Mme de Chastellux se trouve là également, ainsi qu'une autre dame. Je pense que j'ai eu tort de venir; c'est pourquoi je trouve très difficile de m'en aller. Enfin je

m'esquive, et, pour couper court à toute nouvelle folie aujourd'hui, je me décide à rentrer chez moi.

6 *avril.* — Ce soir, chez Mme de Puisignieux, on me dit qu'il y a du blé en quantité suffisante dans le royaume, mais qu'il est acheté par les accapareurs. M. Necker est soupçonné d'avoir engagé les fonds et le crédit du gouvernement dans cette opération, qui rapportera à la couronne cent cinquante millions. Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma désapprobation de cette vile calomnie, et M. de Puisignieux semble honteux d'en avoir parlé. Combien misérable est la situation de M. Necker, élevé si haut au-dessus des autres hommes ! Les services qu'il rend, et qui sont le fruit d'une sollicitude inquiète, sont attribués au hasard, ou ramenés aux proportions d'événements courants. Mais tous les malheurs publics, jusqu'à ceux causés par les saisons ou la cupidité humaine, sont mis au compte de l'ignorance ou de l'injustice de l'administration. M. Le Couteulx désire que j'aille avec lui voir l'un des ministres au sujet de la cargaison de *la Russell*, car il craint qu'une offre faite par lui ne soit considérée que comme une spéculation privée. L'après-midi, je vais chercher M. Le Couteulx, comme il a été convenu. Nous nous rendons chez M. Montliérain, et M. C... aborde l'affaire. Je vois qu'il avait raison à propos de l'accueil qu'on lui fait, mais j'y coupe court en mettant de suite les choses sur leur véritable terrain, sans faire aucun de ces compliments qui avaient déjà été faits et dont, par conséquent, l'on pouvait maintenant se dispenser. Il en résulte que M. Montliérain apporte plus de sérieux à son examen. On envoie chercher le frère du premier magistrat de Lyon, qui nous est tout acquis. Après avoir pesé les diverses objections, la chose paraît si importante que l'on décide d'en faire part demain par écrit à M. Necker. Je stipule formellement que, si mon nom est prononcé, M. Necker saura que le but de cette offre est de

venir au secours de l'administration, et surtout d'aider la population malheureuse, sans qu'il y ait là la moindre préoccupation pécuniaire.

8 *avril.* — La procession de Longchamp nous fait voir un étrange mélange de mauvais fiacres et d'équipages superbes, avec tous les degrés intermédiaires. Pendant ma visite à Mme de Chastellux ce soir, la duchesse d'Orléans fait savoir qu'elle ne peut pas venir comme elle en avait l'intention. Mme de Chastellux me dit que la duchesse avait remarqué que je n'étais pas venu depuis quelques jours, et qu'elle aurait voulu me voir ce soir chez Mme la marquise. C'est là un badinage que je commence à comprendre, et je n'y vois rien qui flatte ma vanité. *Tant mieux.* J'assure Mme la marquise de ma vénération et de mon affection, etc., pour les vertus de Son Altesse royale, et je le fais avec beaucoup plus de sincérité que ne devrait l'espérer une personne de son rang. Elle m'assure que Mme de Rully est une friponne. Je réponds que cette nouvelle me désole, car je m'en étais épris au suprême degré, et que je suis tout abasourdi de cette communication. Tout cela s'entend.

12 *avril.* — Visite à M. Le Normand à la campagne. Je suis très surpris d'apprendre que les moutons sont mis à couvert pendant l'hiver. J'attribue ce fait avec d'autres à une ignorance profonde de l'agriculture, car cette science est réellement très peu comprise en France. On la cultivera à cause de l'anglomanie qui actuellement sévit sur ce pays. Si l'on améliore en même temps l'agriculture et la constitution, il sera difficile de prévoir la puissance future de la nation, mais les Français semblent faire des progrès bien plus rapides dans les beaux-arts que dans les arts utiles. Cela vient peut-être du gouvernement qui opprime l'industrie, mais favorise le génie. Nous avons ici mille preuves que le propriétaire ne sait pas calculer ; c'est ainsi que

nous voyons une très grande maison qui n'est qu'à moitié achevée, et un jardin ou parc qui, s'il est jamais achevé, sera peut-être magnifique, et aura, en tout cas, coûté une somme énorme. La société est nombreuse, mais le dîner est peu copieux. Un abbé déclame violemment contre les modérés en politique. Il dit qu'il enlèvera le poste d'assaut. Ce sera quelque peu difficile, le roi ayant déjà tout rendu à discrétion. Je prie le comte de P... de lui demander ce qu'il désire. Il répond que c'est une constitution. Mais laquelle? Il ressort de ses explications qu'il exige moins que ce qui est déjà accordé, et un certain nombre d'assistants ne partagent pas son avis, parce qu'il ne demande pas assez. Et voilà celui qui veut tout prendre d'assaut. Une discussion ennuyeuse s'engage; je n'y fais aucune attention, mais je remarque que cela déplaît aux dames, dont les voix délicates sont couvertes par les éclats des orateurs. Cela leur arrivera encore plus d'une fois, si vraiment les États généraux rédigent une constitution. Ce serait particulièrement à déplorer pour les dames, qui seraient par là même privées de leur part dans le gouvernement; elles ont joui jusqu'ici d'une puissance presque illimitée, non sans y prendre un extrême plaisir, mais peut-être pas toujours pour le plus grand bien de la communauté.

15 *avril.* — Je rends visite aujourd'hui à M. Millet. Il est en train de jouer avec plusieurs personnes ayant l'air de joueurs de profession. Mme Millet est sortie et s'occupe probablement d'un jeu tout différent. Je vais ensuite chez Mme de Durfort. Elle me fait savoir qu'elle va rendre visite à un malade, et elle emmène un officier de dragons pour l'aider à surmonter sa douleur. Je prends le thé chez Mme de Chastellux, qui me raconte de nombreuses anecdotes sur le pays. Deux dames entrent et abordent la politique. L'une d'elles déteste tellement M. Necker qu'elle

paraît s'en vouloir à elle-même d'avoir admiré un petit jeu d'esprit, composé par lui, il y a plusieurs années, et que Mme de Chastellux vient de nous lire.

17 *avril.* — Au cours d'une très longue conversation, M. de La Fayette me raconte l'histoire de sa campagne électorale en Auvergne. Je m'aperçois qu'il a maintenant une idée plus claire de ce qu'il doit faire. Nous discutons les chances d'une révolution à Paris, et nous convenons qu'elle pourrait occasionner beaucoup de mal, sans pouvoir produire le moindre bien; il vaudrait mieux, en conséquence, rédiger une protestation contre la façon dont les élections sont faites, tout en continuant à y procéder. Il y aura cet après-midi une réunion de la noblesse, et M. de Clermont-Tonnerre y prononcera un discours. On doit essayer de le faire élire député; c'est pourquoi on le fait connaître dès maintenant comme orateur. La Fayette dit qu'il a du génie et qu'il appartient à une bonne famille, bien qu'il soit sans fortune. Je vais dîner chez M. de La Bretèche. M. de Durfort arrive à la fin du repas. Il s'est rendu à la réunion. Le discours de M. de Clermont a été fort admiré, et il a conquis une énorme majorité, malgré, dit M. de Durfort, le désir des amis de M. Necker. Je suis très curieux, et, entre autres choses, je demande si M. de La Fayette se trouvait là. Il y était, et a même dit quelques mots qui étaient très bien; M. de Durfort n'étant l'ami, ni de M. de La Fayette, ni de M. Necker, je suppose que tout s'est très bien passé.

On rassemble dix mille hommes de troupes dans les environs de Paris; les gardes suisse et française sont déjà à l'intérieur des barrières, augmentant ainsi la maréchaussée de six mille hommes; si nous avons une émeute, l'action sera chaude. La révolution qui a lieu actuellement dans ce pays est étrange. Les quelques personnes qui l'ont mise en branle sont étonnées de leur propre ouvrage. Les

ministres aident à détruire l'autorité ministérielle, sans savoir ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils devraient faire. M. Necker, qui croit tout diriger, n'est peut-être lui-même qu'un instrument au même degré que ceux dont il se sert. Je crois que l'on désire sa chute, mais elle ne surviendra pas aussi vite que ses ennemis s'y attendent. Le hasard décidera qui pourra diriger les États généraux, si toutefois ceux-ci se laissent diriger. Grand Dieu! quelle scène cela fournirait à un caractère hors ligne! La Fayette m'a donné ce matin un avant-goût du côté drolatique du drame. Le duc de Coigny, l'un des amants de la reine, a reçu, de ses commettants, l'ordre de proposer qu'en cas d'accident la reine ne soit pas régente, et lui, La Fayette, détesté à un degré égal par le roi et la reine, se dispose à combattre cette proposition. Je lui soumets un ou deux arguments qui me viennent à l'esprit en faveur de sa thèse, mais il veut se placer sur un terrain différent. Toutes ses préférences vont à une république, tandis que mon opinion, basée sur la seule nature humaine, ne doit pas avoir beaucoup de poids dans un siècle si raffiné. Il serait, en effet, ridicule que ceux qui affectent de ne pas croire en Dieu crussent en l'homme.

18 *avril.* — Cet après-midi, nous prenons une tasse de thé en tête à tête avec Mme de Ségur, tout en conversant agréablement. Le thé est très bon, mais la conversation de la maréchale est encore bien plus exquise que son thé, qui vient de Russie. Le maréchal de Duras arrive, et adresse beaucoup de galanteries et quelques conseils à Mme de Ségur, qui paraît également insensible aux unes et aux autres. Je vais ensuite passer une heure avec Mme de Chastellux au Palais-Royal; je la trouve avec son fils sur ses genoux. Une mère dans cette situation est toujours intéressante, mais la perte que celle-ci vient de faire la rend plus particulièrement telle. Au cours de la conversation, comme je m'informe de la santé de la prin-

cesse, elle me répète un message que celle-ci m'avait déjà fait. Je fais remarquer alors qu'il me déplairait autant de ne pas me montrer respectueux que d'être indiscret; je désire donc savoir ce que je devrais faire, si je rencontrais Son Altesse partout ailleurs qu'ici, et j'ajoute qu'à mon avis je ferais mieux de ne pas sembler la connaître. Elle répond que je puis être sûr d'être reconnu par la princesse. J'ajoute encore que, bien qu'étant personnellement indifférent aux avantages de la naissance, et ne respectant en Son Altesse royale que les vertus qu'elle possède, je me sens pourtant contraint de me plier extérieurement aux sentiments et aux préjugés des personnes parmi lesquelles je me trouve. Entre neuf et dix heures, il devient évident que la duchesse ne viendra pas aujourd'hui, et je prends congé, en envoyant cette réponse au message que j'avais reçu : « J'ai été voir Madame la duchesse chez Mme de Chastellux, et je suis désolé de ne l'y avoir point rencontrée. »

20 *avril.* — Ce soir, tandis que je prenais le thé dans le salon de Mme de Flahaut, le marquis de Boursac arrive tout droit des sections de vote. Il s'est activement employé toute la journée à contrecarrer les projets des ministres en ce qui touche aux élections de la noblesse, et il pense avoir réussi. Une réunion se tiendra demain matin chez le prévôt de Paris, pour fixer définitivement la ligne de conduite à suivre. Mme de Flahaut va faire sa visite de condoléances à Mme de Guibert, dont le mari, du parti Necker, s'est vu privé de son emploi au ministère de la guerre, ce dont, entre parenthèses, elle est enchantée ; mais Mme de Guibert le sera beaucoup moins, bien qu'elle n'appartienne pas au même parti que son mari. Je promets à Mme de Flahaut de revenir et je me rends chez M. Millet. Je reste quelque temps avec lui et sa maîtresse, puis je vais chez Mme de Corny. Elle est très heureuse de l'opposition qui paraît vouloir se manifester parmi les nobles. Elle me

raconte une anecdote que M. de Breteuil a recueillie de la bouche de M. de Machault. Le roi et les princes se sont unis pour s'opposer au progrès de la liberté, dont la rapidité semble leur avoir enfin inspiré de sérieuses alarmes. Le roi a offert la place de premier ministre à M. de Machault, qui a refusé en raison de son grand âge. On lui demanda alors son avis sur Necker : « Je n'aime pas sa conduite, mais je crois qu'il serait dangereux de s'en séparer actuellement. » Mme de Corny me presse de rester à souper, mais je refuse, en lui disant que j'ai promis à son amie Mme de Flahaut, et elle trouve naturellement cette excuse suffisante. Je retourne chez Mme de Flahaut; j'y rencontre l'évêque d'Autun, et je parle politique plus que je ne le devrais.

Je suis d'avis que si la Cour essaye maintenant de reculer, il est impossible de prévoir les événements. Les chefs du parti patriote ont été si loin qu'ils ne peuvent pas battre en retraite sans se compromettre. Si la nation a réellement quelque vigueur, le parti dominant aux États généraux pourra, à sa volonté, renverser la monarchie elle-même, au cas où le roi se risquerait à un conflit avec l'Assemblée. La Cour est extrêmement faible et les mœurs en sont si corrompues, qu'elle ne pourra résister à une opposition bien organisée. A moins que la nation tout entière ne soit également dépravée, il est probable qu'une tentative de retraite, maintenant qu'il est trop tard, ne ferait qu'attirer sur la Cour le plus profond mépris.

21 *avril.* — Ce soir, en sortant de la Comédie-Française, je vais chez Mme de Chastellux et elle me donne des nouvelles de Versailles. M. de La Vauguyon ne retournera pas en Espagne; il y sera remplacé par M. de La Luzerne. J'espère que M. de Ségur ira à Londres. La noblesse de Paris a décidé de procéder aux élections, tout en protestant contre le règlement. C'est le parti le plus sage. Mme de Chastellux

me dit que la duchesse d'Orléans avait laissé un message pour moi, peu de temps avant mon arrivée. Elle tient à me faire voir son fils, M. de Beaujolais.

22 *avril.* — M. Jefferson goûte beaucoup mon plan financier (1). Nous attendons jusqu'à quatre heures M. de La Fayette, qui arrive alors en déshabillé, ayant été retenu par la politique jusqu'à ce moment. Nous croyons que tout va bien. Je propose que les États généraux éloignent la garde suisse de la personne du roi, et adressent en même temps des félicitations aux troupes nationales. M. Jefferson ne croit pas que cela ait grande importance, mais je réussis à convaincre La Fayette. Il désire savoir de nous s'il devra prendre une part active aux débats des États généraux. Nous convenons qu'il ne devra parler que dans les circonstances importantes. Nous allons ensuite au Palais-Royal avec Jefferson pour faire prendre nos silhouettes.

24 *avril.* — Ce soir, pendant le souper chez le baron de Besenval, on nous parle d'un exprès qui vient d'apporter la nouvelle de la mort de l'empereur; cette nouvelle est bientôt démentie. Il semble pourtant qu'il devra bientôt quitter ce monde. On parle longuement aussi de désordres occasionnés par la disette. Tous les convives qui sont des adversaires des ministres actuels, en sont bien contents. Nous apprenons aussi qu'il y aura un nouveau ministère, dont Monsieur sera le chef, tous les ministres actuels devant se retirer, sauf Necker. Les personnes présentes auraient de beaucoup préféré renvoyer Necker et garder les autres. Pour ma part, je ne crois à aucun changement en ce moment. Puisignieux me dit que les États généraux se querelleront dès le début au sujet des votes par ordre

(1) Morris avait préparé un plan de réformes financières pour la France. Ce plan avait été traduit en français et soumis à M. de Malesherbes.

ou par tête. Il est si énergique dans son affirmation que l'on voit bien son désir qu'il en soit ainsi. Il ajoute que la nation est incapable de liberté; elle ne peut rien supporter longtemps et les soldats eux-mêmes ne veulent pas rester plus de trois mois au régiment; je vois qu'il confond la noblesse avec la nation, et qu'il juge la noblesse d'après ceux de ses membres que leur paresse ou leurs désordres priveraient de toute influence dans les révolutions, en dehors de leur force numérique. Il semble que ceux qui désirent pour le roi un pouvoir absolu admettent, en général, que leur désir sera inévitablement réalisé dans quelques années, quoi que fasse la nation en ce moment. De fait, les révolutionnaires n'ont que de mauvais matériaux sous la main, et s'ils ne déploient pas une grande énergie, les amis du despotisme devront réussir contre eux.

25 *avril.* — Je passe toute la matinée à écrire; l'après-midi, je vais dîner chez M. Millet. Les convives sont : sa maîtresse, la vieille marquise de Bréhan, et sa fille, personne d'une grande beauté, à qui l'avenir sourit ; une femme mariée, jeune et extrêmement jolie ; son mari et un ami, capitaine dans la marine, resté garçon comme moi ; enfin un jeune homme que je ne connais pas. C'est M. Millet qui s'est chargé du dîner (*à la matelote*) et des hôtes. Après le dessert, une vieille dame nous joue de la vielle, tout en chantant des chansons scabreuses, à la grande joie des messieurs, de la mère et de la dame mariée, dont le mari semble triste et fourbu. L'enfant écoute avec une extrême attention. Les deux jeunes dames ne sont pas très contentes. M. Millet propose de nous réunir encore la semaine prochaine, et nous acceptons. Il nous consultera avant de commander le dîner. Je lui dis de faire comme il voudra, mais qu'il pourra nous dispenser de la musique, si cela lui plaît. Nous nous rendons ensuite à l'hôtel royal des Invalides, magnifique spécimen d'architecture. La

chapelle et le dôme sont sublimes. A la cuisine, on nous fait remarquer, entre autres choses, une petite marmite contenant 2,500 livres de bœuf pour la soupe de demain, et une autre, moins grande, pour messieurs les officiers. Le spectacle qui produisit sur moi la plus grande impression, fut de voir à genoux dans la chapelle un grand nombre de vétérans mutilés. Leur piété est des plus sincères. Pauvres diables qui n'ont plus rien à espérer en ce monde! Les femmes s'agenouillent en approchant de la sacristie. M. Millet me suggère l'idée de composer une prière pour les deux plus belles; elles la trouvent supérieure à toutes celles du missel. M. Millet me dit qu'il a entendu un certain nombre d'invalides exprimer le regret qu'un aussi bel homme que moi ait perdu une jambe. Il ne m'avait pas vu donner à l'un d'eux un écu, sans quoi il aurait pu apprécier le compliment et la compassion de ces gens à leur juste valeur.

26 *avril.* — Je reçois d'une dame un billet anonyme, contenant une déclaration d'amour. J'écris une réponse ambiguë à ma belle inconnue, et j'envoie mon domestique Martin suivre le messager, un petit garçon, qui remet mon mot à une femme de chambre. Celle-ci entre chez M. Millet. Le billet vient donc de sa maîtresse, qui mérite d'être courtisée. Je vais alors chez Mme Millet, mais je ne trouve pas l'occasion de lui dire un mot en particulier. Je vais ensuite chez Mme de Chastellux, et j'apprends que, comme d'habitude, la duchesse vient de la quitter en laissant un mot pour moi. C'est quelque peu ridicule, mais j'exprime néanmoins mes regrets. Le soir, chez Mme de Flahaut, on est en plein dans la politique dont je suis fatigué. Après le souper, l'évêque d'Autun nous lit la protestation de la noblesse et du clergé de Bretagne; je commets l'impolitesse de m'endormir pendant cette lecture. Mme de Flahaut n'est pas très bien; de plus, il lui est arrivé, aujourd'hui, quelque

chose qui la préoccupe. Je lui demande de m'en faire part, mais elle refuse et j'en suis très content.

27 *avril*. — Mme de Chastellux me dit qu'elle attend la duchesse ce soir. Je reste pour attendre Son Altesse. Elle arrive assez tard, et se montre pleine de prévenances; faisant allusion à ses différents messages, elle exprime son extrême regret de ne pas m'avoir rencontré; je réponds de mon mieux. De fait, je n'y comprends rien, tout en étant obligé de m'en tenir à l'explication que je m'en suis donnée. Elle a une longue conversation politique avec ses amies au sujet des assemblées électorales, et je la félicite d'occuper ainsi son esprit; sa santé s'en trouve déjà bien. Elle dit qu'elle ne peut prolonger sa visite, car elle va voir ses enfants. Elle est arrivée bien tard, et ne serait même pas venue, si elle n'eût désiré me voir. C'est là visiblement du persiflage, mais il serait mal poli de ma part de ne pas sembler y ajouter foi.

28 *avril*. — En me rendant chez M. Millet, j'aperçois des troupes marchant vers le faubourg Saint-Antoine avec deux petites pièces d'artillerie. Il paraît qu'il y a eu une émeute de ce côté. Chez M. Millet, on m'en fait un récit terrible, mais certainement exagéré. J'apprends plus tard que l'émeute a été assez sérieuse. Il paraît que le billet que j'ai reçu n'est pas de Mme Millet, et que j'ai commis à ce sujet une erreur grossière; je suis fort intrigué.

1er *mai*. — Je m'habille pour me rendre à la réunion convenue chez M. Millet. Madame attend son chapeau, et nous-mêmes nous attendons quelques invités. Nous nous rendons au Palais-Bourbon, pour visiter les petits appartements et le jardin qui sont très beaux. Nous allons de là au cabaret dîner *à la matelote;* les invités sont les mêmes que la

semaine dernière, sauf le capitaine de marine. Après le dîner, les dames proposent une promenade en Seine que j'accepte avec empressement. Nous y serons moins remarqués, ce qui n'est pas sans importance, vu les invités. M. Millet refuse de nous accompagner et sa femme est contente de se débarrasser de lui. Il a l'air de s'en apercevoir, et rentre seul chez lui, en savourant les réflexions qu'une telle idée ne peut manquer de lui suggérer. Nous montons à bord d'un bateau de pêche malpropre; nos sièges sont des planches également malpropres mises en travers. Mlle Millet, qui a une robe de mousseline ornée de belle dentelle, paraît toujours belle, malgré le piteux état de ses vêtements. Son amie paraît enchantée de mes attentions; elle essaie de faire la modeste, mais elle y réussit très mal. Après une descente assez longue, nous remontons jusqu'à la barrière de Chaillot, mais par suite d'une erreur dans les ordres (ce qui a causé la perte de nombreuses batailles), nous ne pouvons retrouver nos voitures et nous rentrons à pied. Les femmes, folles commes des oiseaux échappés de leur cage, envoient les hommes de différents côtés, mais toujours pas de nouvelles de nos équipages. Nous traversons la rivière pour aller les chercher à l'endroit où nous avons dîné. Ne les trouvant pas, nous retraversons et nous apprenons par un domestique qu'ils sont à la grille de Chaillot. Nous traversons encore une fois. Après avoir attendu quelque temps (les dames s'amusant dans l'intervalle à courir de tous côtés), les voitures arrivent enfin, et je puis rentrer chez moi. Je m'habille pour aller chez Mme de Flahaut. La société est nombreuse; elle s'occupe beaucoup de politique et un peu de jeu. Je ne rentre qu'à une heure, ayant reconduit chez lui un monsieur qui n'avait pas de voiture. Je me mets à lire jusqu'à près de deux heures, et je me couche, exténué de m'être tant amusé, si je puis parler ainsi de ce qui ne m'a pas amusé du tout. J'incline à croire que Mme Roselle est ma corres-

pondante inconnue, mais je ne donnerais pas six *pence* pour être fixé là-dessus.

2 *mai*. — Je vais chez Mme La Fayette, mais elle va partir à Versailles. La Fayette s'y est déjà rendu en qualité de député. Je passe quelques instants chez Mme de Puisignieux qui est à sa toilette. Je vais ensuite voir Mme de Ségur, et je m'amuse avec les enfants; je la laisse à sa toilette, pour la revoir encore ce soir chez Mme de Puisignieux : elle me dit que, puisque j'y serai, elle y restera toute la soirée au lieu d'aller à un autre rendez-vous. Pendant cette soirée, un monsieur régale les dames en leur racontant la pendaison de jeudi dernier. C'est le colonel d'un régiment qui était de service à l'exécution. Nous buvons une quantité de thé bien faible, que Mme de La Caze appelle avec raison *du lait coupé*. Mme de Ségur arrive pendant le souper, et je lui dis, ce qui est vrai, que j'allais partir, mais que maintenant je resterai. Dans un coin, la conversation roule, comme d'habitude, sur la politique, et principalement sur la disette. M. Necker est fortement blâmé, et bien à tort selon moi. Une folie a bien été commise, mais c'est la seule chose où l'on ne trouve rien à reprendre. Je parle de l'ordre de perquisitionner dans les granges des fermiers. On passe aussi l'émeute sous silence. Le baron de Besenval, qui a donné l'ordre de la répression, paraît être enchanté de son œuvre. Il avait, dit-on, commandé de faire marcher la garde suisse avec deux pièces de canon, et, au moment où l'on s'apprêtait à s'en servir, la foule s'enfuit à toutes jambes. Il est donc convenu que le baron est un grand général, et, puisque ce sont des dames qui le disent, ce serait fou de les contredire. Si j'étais militaire, je penserais que deux pièces lançant des projectiles de quatre livres ne sauraient servir à grand'chose dans une ville comme celle-ci, où les rues sont généralement si étroites que deux voitures peuvent à peine y passer

de front, où ces mêmes rues étroites sont des plus tortueuses, et où les maisons ont en général de quatre à six étages en pierre. Mais n'étant pas versé dans l'art de la guerre, mon devoir est de convenir avec les autres qu'il faut vraiment être un grand général pour pouvoir, avec seulement quinze cents fantassins ou cavaliers, et surtout avec deux seules pièces d'artillerie, disperser quinze mille hommes, principalement des spectateurs, parmi lesquels se trouvaient trois mille émeutiers, armés de bâtons et de pierres.

3 *mai*. — M. Jefferson me parle, pour la séance de demain, d'un billet que Mme de Tessé réserve à M. Short, mais qu'il me procurera, parce que Short ne peut pas s'y rendre. Je plaide près de M. de La Fayette, qui dîne avec nous, la cause du duc d'Orléans et lui donne mes raisons en faveur de son élection. Il me répond qu'il sera élu. Je rends visite à Mme de Chastellux qui a la bonté de m'apporter le programme de la cérémonie de demain de la part de la duchesse d'Orléans, et en même temps un message d'elle. Elle viendra si elle le peut. Mme de Chastellux propose de m'obtenir par son intermédiaire un billet pour demain. M. le maréchal de Ségur arrive. Au bout de quelque temps, la duchesse nous fait savoir qu'absorbée par sa correspondance, elle ne pourra venir. Je rentre me coucher de bonne heure, pour me rendre demain à Versailles.

4 *mai*. — Départ pour Versailles à six heures. Je suis rejoint en route par M. Le Normand et M. de La Caze. Nous descendons pour nous promener dans les rues jusqu'à ce que la procession commence, puis je vais avec Mme de Flahaut qui a la bonté de m'offrir une place à une fenêtre. En attendant la procession, la conversation roule sur le bal de l'Opéra. M. de Villeblanche me raconte une histoire qui dépeint bien le caractère national. Sa femme

était venue avec une amie. Elles se trouvèrent séparées, et lorsqu'il les retrouva, elles s'entretinrent longtemps sans que la dame sût qui était avec lui. Quand le bal fut fini, et qu'ils furent tous trois rentrés, ils raillèrent fort l'amie de sa déconvenue. Elle ne put donner aucune excuse pour sa méprise, si ce n'est que, madame étant avec monsieur, il lui était impossible de supposer que ce pût être sa femme.

La procession est magnifique. Les maisons sont de chaque côté couvertes de tapisseries. Ni le roi ni la reine ne semblent très contents. Le premier est salué, partout où il passe, du cri de : « Vive le Roi! » mais pas la moindre acclamation n'accueille la souveraine. Elle jette un regard de mépris sur la scène où elle joue un rôle et semble dire : « Pour le moment, je me soumets, mais j'aurai mon heure. » Retour à Paris, où je dîne. Mon opinion sur les sentiments du roi et de la reine est confirmée, lorsque, un peu plus tard, je vais au salon de Mme de Chastellux. Tout en se rendant près de la duchesse, elle m'apprend que le roi est mécontent que le duc d'Orléans se soit présenté comme député et non comme prince du sang, et aussi de ce que la reine n'ait pas été acclamée publiquement. Celle-ci en est profondément blessée. Rencontrant la duchesse d'Orléans qui avait été à maintes reprises aussi acclamée que le duc : « Madame, lui dit-elle, il y a une demi-heure que je vous ai attendue chez moi. — Madame, en vous attendant ici (à l'église Notre-Dame), j'ai obéi à l'ordre qu'on m'a envoyé de la part du roi. — Eh bien, madame, je n'ai point de place pour vous, comme vous n'êtes point venue. — C'est juste, Madame; aussi ai-je des voitures à moi qui m'attendent. » Je n'ai pu m'empêcher de ressentir l'affront fait à la pauvre reine, car je ne vois en elle que la femme, et il me semble lâche de se montrer dur envers une femme.

Mme de Chastellux me cite une réponse spirituelle de

Madame Adélaïde, tante du roi. Dans un accès de mauvaise humeur, la reine, parlant de cette nation, avait dit : « Ces indignes Français ! — Dites : *indignés*, madame ! » répondit Madame Adélaïde.

La duchesse d'Orléans n'a pu m'avoir un billet, mais la duchesse de Bourbon a promis d'essayer; si elle réussit, elle l'enverra au Palais-Royal ce soir, et, dans ce cas, Mme de Chastellux le recevra de la duchesse d'Orléans et me l'enverra. Je rentre chez moi, et je reçois un mot de M. Jefferson m'assurant que je puis avoir un billet chez Mme de Tessé, qui en avait réservé un pour M. Short, mais il n'est pas encore arrivé. Il a fait si beau aujourd'hui qu'en me promenant sans chapeau j'ai attrapé un coup de soleil; j'ai le front et les yeux très enflammés.

5 *mai*. — Je vais à Versailles, et j'entre dans la salle un peu après huit heures. Je reste assis dans une position incommode jusqu'à midi. Pendant ce temps, les différents députés entrent, et sont rangés successivement par bailliages. Des applaudissements répétés saluent l'entrée de M. Necker et celle du duc d'Orléans; il en est de même pour un évêque qui a longtemps vécu dans son diocèse et y a rempli les devoirs de sa charge. On applaudit un autre évêque qui a prêché hier un sermon que je n'ai pas entendu, mais mes voisins disent qu'il ne mérite pas cet honneur. Un vieillard qui a refusé d'endosser l'habit prescrit pour le tiers état et qui a revêtu celui de fermier est de même longuement applaudi. M. de Mirabeau est sifflé, mais de façon discrète. Le roi arrive enfin et s'assied; la reine est à sa gauche, deux degrés plus bas. Il lit un discours de circonstance, bref et bien dit, ou plutôt bien lu. Le ton et la manière sont pleins de la fierté que l'on peut attendre ou désirer du sang des Bourbons. La lecture en est interrompue par des applaudissements si chaleureux et si communicatifs que les larmes inondent mon visage malgré

moi. La reine pleure ou semble pleurer, mais pas une voix ne s'élève pour elle. J'élèverais certainement la mienne si j'étais Français; mais je n'ai pas le droit d'exprimer mes sentiments, et c'est en vain que je prie mes voisins de le faire. Le roi, ayant fini de parler, se découvre; il remet ensuite son chapeau, et la noblesse suit son exemple. Quelques membres du tiers état font de même, mais se découvrent de nouveau peu à peu. Le roi retire sa coiffure encore une fois; la reine semble croire qu'il a tort, et dans une conversation qu'elle a avec le roi, celui-ci semble lui dire que son désir est d'agir ainsi, quel que soit le cérémonial prévu, mais je n'en suis pas sûr, étant trop loin pour voir distinctement, et surtout pour entendre. Les nobles eux-mêmes se découvrent peu à peu. Si ces trois manœuvres sont prescrites par le cérémonial, les troupes ne sont pas encore suffisamment exercées.

Après le discours du roi, et tous ces mouvements de chapeaux, le garde des sceaux prononce un discours beaucoup plus long. Son débit est très mauvais et si confus que l'on n'en pourra parler qu'après l'impression. Ensuite, M. Necker se lève. Il essaie de jouer à l'orateur, mais il s'en tire très mal. L'auditoire le salue d'applaudissements répétés et enthousiastes. Mis en verve par ces marques d'approbation, il tombe dans les gestes et dans l'emphase, mais son mauvais accent et la gaucherie de ses manières détruisent beaucoup de l'effet que devrait produire un discours écrit par M. Necker et prononcé par lui. Il demande bientôt au roi la permission d'avoir recours à son secrétaire; cette autorisation est accordée, et le secrétaire continue la lecture. Elle est très longue. Ce discours contient beaucoup de renseignements et de bien belles choses, mais il est trop long; il y a de nombreuses redites, trop de compliments et de ce que les Français appellent *emphase*. Les applaudissements étaient bruyants et ininterrompus. Ils convaincront le roi et la reine du sentiment national, et

tendront à empêcher les intrigues contre le ministère actuel, au moins pour quelque temps. Quand ce discours est fini, le roi se lève pour partir ; il est salué d'un long et touchant cri de : *Vive le roi!* La reine se lève, et, à ma grande satisfaction, entend crier, pour la première fois depuis plusieurs mois : *Vive la reine!* Elle fait une révérence pleine de grâce, et les acclamations redoublent; elle y répond par un autre salut encore plus gracieux.

Dès que je puis sortir de la foule, je vais retrouver mon domestique, et je me rends à l'endroit où ma voiture est remisée pour retourner à Paris. J'ai grand'faim, mais je me sens peu disposé à demander à dîner à n'importe qui, convaincu que ceux qui peuvent le faire recevront plus de demandes qu'ils ne le voudraient. Mes chevaux n'étant pas prêts, je vais chez un traiteur. Je demande à manger, et l'on me conduit à une table d'hôte, où sont assis quelques députés du tiers. La conversation tombe sur la manière de voter. Je leur dis ma pensée : quand leur constitution sera faite, ils devront voter par ordres, mais il faudra jusque-là se servir du vote par têtes. Ceux qui sont le plus au courant de la question partagent ma manière de voir. Ces députés viennent de Bretagne. L'un d'eux déclame contre la tyrannie de la noblesse et attaque si fort son propre frère, que les autres s'en mêlent; un autre gentilhomme, député du tiers état, vocifère tellement contre son ordre que je suis convaincu qu'il ne cherche qu'à se mettre en vedette, mais qu'il votera pour l'opinion de la Cour, quelle qu'elle soit. Je me lève en leur souhaitant sincèrement un accord parfait et une bonne intelligence mutuelle, et je reviens à Paris.

9 *mai*. — Visite à M. Le Couteulx, à la campagne. La campagne que je traverse pour arriver à Louveciennes est très bien cultivée; sur les coteaux des collines, j'aperçois au pied des arbres fruitiers des groseillers et même des vignes. Cette manière de cultiver la vigne réussirait peut-

être en Amérique. La demeure de M. Le Couteulx appartenait autrefois à un prince de Condé; elle est bâtie dans l'ancien style, tout en étant assez confortable; la situation est délicieuse. Dans la soirée, arrivent sa mère, sa sœur et son cousin de Canteleu. Le tiers continue à se réunir sans rien faire, car il désire le vote par têtes, mais les autres ordres refusent de le suivre.

10 *mai.* — Dimanche matin, promenade à l'aqueduc de Marly. Nous montons jusqu'au faîte. Le coup d'œil est splendide. La Seine fait de nombreuses courbes à travers une vallée très bien cultivée, et baigne d'innombrables villages; d'un côté, on aperçoit dans le lointain les dômes de Paris, et, de l'autre, le palais de Saint-Germain est tout près de nous. Derrière moi, j'ai une immense forêt, avec, au premier plan, le palais de Marly enfoui dans la verdure. De toutes parts, les cloches de mille clochers emplissent l'air de leurs murmures, se mêlant au parfum matinal et à la fraîcheur du printemps. Que tout cela est charmant! Je suis en ce moment sur un immense monument de l'orgueil de l'homme et je puis contempler à la fois, dans l'échelle de l'existence humaine tous les degrés de la misère à la magnificence. Nous déjeunons entre dix et onze heures, puis, après une promenade dans les jardins, nous retournons à Marly. Le jardin est vraiment royal et cependant agréable, la maison est commode et les meubles n'ont pas de style. Les Suisses nous disent qu'ils se préparent à recevoir Sa Majesté. Nous retournons chez M. Le Couteulx pour nous habiller. En entrant au salon, les députés de Normandie se joignent à nous. Notre nombre s'était vu, au déjeuner, augmenté d'un banquier et de ses deux sœurs. A dîner, conversation politique avec les Normands; je continue cet entretien après le repas et nous finissons par être tous du même avis. Nous discutons incidemment l'avantage qu'il y aurait à créer une Compagnie des Indes.

L'après-midi, visite au pavillon de Mme du Barry. C'est un temple consacré à l'immoralité de Louis XV. Le style est très bon et l'exécution parfaite; le panorama est aussi charmant qu'étendu. Nous apercevons au retour Mme du Barry. Elle a, depuis longtemps, passé l'âge d'être belle, et elle est accompagnée d'un vieux fat, le prévôt des marchands. Ils se dirigent vers le pavillon, peut-être pour sacrifier à l'amour sur l'autel élevé par le feu roi. Quittant le pavillon, nous faisons l'ascension de la colline, et passons entre la maison et le vivier, qui répand une odeur épouvantable, pour voir danser les villageois. Nous rentrons à la maison, et je m'entretiens avec Laurent Le Couteulx du rachat de la dette due par l'Amérique à la France. Il me conseille de voir M. Necker. Je n'ai éprouvé jusqu'ici que des obstacles et des difficultés de la part de M. Necker, qui est ce que l'on peut appeler un rusé. Ceux qui le connaissent n'osent donc pas l'aborder de front, étant certains qu'il commencerait par prétendre savoir tout ce dont on l'informerait, et qu'ensuite il se servirait de ces communications pour les combattre, s'il y trouvait son avantage, en en parlant à d'autres. Il faut beaucoup de prudence et de délicatesse pour traiter avec un homme de cette sorte. Laurent dit qu'il ne peut amener M. Necker à terminer ce qui est déjà en train, mais que, si je le désire, il me procurera une entrevue. Il faudra, d'après lui, s'en tenir strictement au côté financier, et je lui confesse que telle a toujours été ma pensée. J'emmène M. Laurent, et, pendant notre retour à Paris, il épanche sa mauvaise humeur contre M. Necker qui s'est longtemps joué de lui, et qui continue à en agir de même envers de Canteleu. Il le croit, du moins, et, à mon avis, il a raison. Il me dit que leur but est d'obtenir un mandat de payement d'une dette que personne ne songe à nier. Il est invité à dîner chez M. Necker, et si la conversation s'engage sur ce sujet, il recommandera à M. Necker de me voir. Au bout de deux agréables heures de voiture, nous arrivons à Paris.

11 *mai.* — Je vais passer la soirée chez Mme de Chastellux. Elle reçoit un message de la duchesse; elle lui répond que je suis là et que je l'ai chargée d'une commission. Cette commission consiste à remercier pour moi Son Altesse royale, qui a eu la bonté de m'envoyer à Versailles un billet d'admission pour l'ouverture des Etats généraux. Peu après, la duchesse arrive, disant qu'elle est venue exprès pour me voir; elle me parle de mon excursion hors de Paris, et espère me voir souvent chez Mme de Chastellux; elle regrette de ne pouvoir s'attarder, devant sortir avec Mme de Chastellux pour faire quelques visites. Je ne puis répondre que par des regards et des gestes qui expriment une profonde humilité, et toute ma reconnaissance pour l'honneur qui m'est fait. De fait, ma langue ne s'est jamais suffisamment exercée à ce jargon, et elle demande toujours à mon cœur ce qu'elle doit dire; tandis que ce dernier, après en avoir délibéré, demande conseil à ma tête, le bon moment est passé. Comme je crois comprendre Son Altesse royale, et que je suis suffisamment gardé du côté de la vanité, il n'y en a plus qu'un autre à défendre, mais celui-là est fortifié. Elle a peut-être les plus beaux bras de France; machinalement elle se dégante, et elle a toujours un prétexte pour se toucher la figure, de façon à bien faire ressortir sa main et son bras. — Je vais chez Mme Dumolley qui joue aux échecs. Mme Cabarrus vient et je lui dis que c'est la faute de La Caze si je ne suis pas allé lui présenter mes respects à son hôtel. Elle répond que je n'ai pas besoin d'introducteur. Elle a une belle main et de très beaux yeux, qui disent d'une façon très intelligible qu'elle est disposée à écouter chanter leurs louanges. Elle va partir à Madrid et sera heureuse de me voir ici comme là-bas. Je m'esquive sans attendre le souper et je rentre chez moi. La chaleur est extrême et va durer quelque temps probablement. Le printemps de l'Europe, si vanté par les habitants par amour ou par préjugé, et par

les voyageurs par vanité de sembler avoir vu, ou goûté, ou senti, ou éprouvé quelque chose de plus pur, de plus neuf, de plus doux, de plus agréable que leurs voisins, ce printemps de l'Europe, dis-je, s'est réduit, au moins cette année, à une seule semaine, comprenant les trois derniers jours d'avril et les quatre premiers de mai, et pendant ce court printemps, Parker a été atteint de rhumatismes en changeant de gilet.

14 *mai.* — Journée passée à Versailles. Au cours de ma promenade, je visite les appartements de la reine, meublés avec le meilleur goût. Après les avoir vus, je vais à la chapelle, où il y a juste autant de dévotion que je m'y attendais. Je passe ensuite quelque temps avec Mme de Ségur, tandis qu'elle procède à sa toilette. Elle se dit très fatiguée de Versailles, et je la crois. Je la quitte, et, pour me protéger d'une averse, je me réfugie dans l'antichambre de M. de Montmorin, qui me demande si je suis venu dîner avec lui. Je réponds négativement. Il me dit de venir un autre jour et je lui en donne la promesse. Je dîne chez M. de La Fayette; la conversation roule sur la politique du jour. Je vais ensuite chez Mme de Montboissier, qui me demande de me joindre à ses invités pour visiter les jardins de la reine au Petit Trianon. Notre promenade est assez longue. La royauté a fait ici des frais énormes pour se cacher à ses propres yeux, mais sans y réussir. Une laiterie remplie de porcelaine de Sèvres ne ressemble pas suffisamment à la vie rustique. Il serait bien difficile, d'autre part, de prendre pour un lac, le petit étang bourbeux qui se trouve à côté. En général, le jardin est beau, et pourtant l'argent qu'on y a dépensé a été mal employé, et l'on pourrait faire des économies. Je remarque, parmi les promeneurs, un certain nombre de députés aux Etats généraux. Pas un peut-être ne songe à ce qui devrait les frapper tous, à savoir que ce sont ces dépenses et d'autres

semblables qui sont la cause de leur réunion. Je retourne en ville assez tard, et je soupe avec Capellis et sa belle tante, Mme de Flahaut. Une dame qui est là prend un plaisir extrême à s'écouter parler. La journée a été suffocante, et la soirée n'apporte pas beaucoup de fraîcheur.

16 *mai.* — La matinée est désagréable, grâce au vent, au froid et à la pluie; je pars néanmoins pour Louveciennes, comme il a été convenu avec M. Le Couteulx, et j'y arrive un peu après deux heures. On l'attend depuis deux jours avec sa famille, mais personne n'est venu et, comme le cuisinier ne s'est pas encore montré, il est évident qu'il ne sera pas là pour le dîner. Je vais à une taverne dont l'extérieur est des plus engageants, mais tout ce que la maison peut fournir se réduit à un maquereau, un pigeon, des œufs frais et des asperges. Le poisson s'est probablement attardé en route, et a acquis trop de *haut goût* pour un simple Américain. Ce fait occasionne la mort du pigeon solitaire, qui est ainsi délivré de la prison où il mourait de faim. La cuisine et les provisions se valent, et je ne cours pas le risque d'une indigestion aujourd'hui. Dans son zèle louable pour l'honneur de sa maison, mon hôte ajoute à l'addition ce qui manquait au dîner. Le pauvre petit pigeon est compté un peu plus d'un shilling, et la botte d'asperges filandreuses environ trois shillings, prix très raisonnable, si l'on songe que les œufs sont à six sous la pièce. Après ce repas, je vais à la Malmaison, où tout est sens dessus dessous; il y a une forte odeur de peinture dans la maison, et il faut y ajouter un plat de choux au vinaigre en train de bouillir, produisant une autre odeur tout aussi désagréable. Je me promène dans les jardins qui sont charmants. Mme Dumolley me fait monter dans son *whiskey*, et nous faisons une promenade des plus agréables dans un des parcs royaux. Je prends le

thé avec elle, et je retourne à Paris après avoir passé une excellente journée.

[*Sans date.*] — Je trouve aujourd'hui Mme de La Caze absolument consternée. Son chien était très malade, et il y avait longtemps que la pauvre bête souffrait. Il avait tout d'abord *la maladie napolitaine;* on l'envoya chez le vétérinaire qui, à force de mercure, chassa la maladie et le réduisit à l'état de parfait squelette. Grâce à des soins constants, sa bonne maîtresse lui rendit bientôt un embonpoint tolérable, quand, hélas! survint une autre maladie. Celle-ci est très grave, et voilà madame, la fille de chambre et l'un des valets qui ne s'occupent pas d'autre chose. A trois reprises, elle me dit pendant ma courte visite : Je vous demande bien pardon, monsieur Morris, mais c'est une chose si désolante de voir souffrir comme ça une pauvre bête! — Ah! madame, ne me faites point d'excuses, je vous en prie, pour des soins si aimables, aussi mérités que toutes vos attentions. — A la fin, en regardant derrière moi, je découvre un affreux *magot.* « Ah, mon Dieu! mais voyez donc! » Je les quitte pour aller dîner chez Mme de La Bretèche. Nous avons le ministre de Saxe-Gotha, et M. de Durfort, des gardes. Après le dîner, nous allons passer quelques instants au pavillon. Le tuteur du fils de M. de Durfort, qui vient de séjourner quelque temps à Florence, avec le mari de notre hôtesse, nous parle longuement de l'Italie, mais, pendant cette causerie, j'ai le malheur de m'endormir, bien que placé aux côtés d'une dame. Entre autres choses, il parle du manque choquant de propreté chez les Italiens, et en parle avec le même air d'horreur que prennent certaines gens quand ils remarquent pareil défaut en France.

[*Sans date.*] — Un soir que j'étais assis avec un ami au Palais-Royal, buvant de la limonade et du thé, le garçon

vient me dire que deux dames désirent me parler à la porte. Ce sont Mmes de Boursac et d'Espinchal que j'avais déjà rencontrées aux Tuileries. Nous eûmes une conversation enjouée et futile au cours de laquelle ces dames me font savoir que la fidélité conjugale n'est pas leur plus grande vertu, et il paraît qu'elles désireraient toutes les deux nouer une intrigue galante. Comme elles ne manquent pas d'amants, et qu'elles ne peuvent ressentir d'affection particulière pour moi, elles ont évidemment un motif secret — probablement l'espoir de jolis cadeaux. Je ne ressentais aucune inclinaison pour elles, mais ma présence ayant délivré ces dames du scandale d'être vues seules et de l'ennui d'un tête-à-tête féminin, j'aurai près d'elles la réputation d'être beaucoup plus agréable et d'avoir beaucoup plus d'esprit que dans la réalité.

[*Sans date.*] — Je conviens d'aller avec Mme de Chastellux faire une visite à la duchesse d'Orléans. Nous montons dans ma voiture pour nous rendre à Romainville, au domaine de M. de Ségur. De la maison et de divers endroits du jardin, au pied duquel se trouve un charmant petit cottage, l'on jouit d'une très belle vue. Je remarque dans le jardin un obélisque dédié à l'amitié. Il a été érigé, je crois, par le baron de Besenval, l'ami très intime aussi bien de Mme de Ségur que du maréchal. Avec une candeur peu ordinaire, elle avoua sa passion à son mari, et tous les trois vécurent le plus heureusement du monde jusqu'à ce qu'elle mourût. Le vicomte actuel de Ségur est fils du baron, et son frère aîné passe pour être le fils du maréchal. La comtesse de Ségur fait très bien les honneurs de la maison : c'est une femme intelligente et des plus aimables. Le prince et la princesse Galitzin dînent aujourd'hui à Romainville. Il me raconte qu'il y a maintenant sept ans qu'il a quitté sa patrie. Nous rentrons à Paris, et je vais chez Mme de Flahaut qui insiste pour que

je passe la soirée avec Mme de Boursac, ce à quoi je consens. Beaucoup de propos en l'air et après le souper, M. de Boursac arrive, puis M. d'Espinchal, avec sa femme, et la conversation tombe dans la politique. Les femmes disent beaucoup de bêtises à propos des élections de Paris, pour lesquelles la lutte sera chaude, paraît-il, et elles réussissent à mettre leurs maris hors d'eux.

23 *mai.* — A onze heures, j'accompagne Mme de Chastellux aux appartements de la duchesse d'Orléans. Elle déjeune, ayant le vicomte de Ségur à ses côtés. Je crois deviner juste, en pensant que les attentions de ce dernier lui plaisent plus qu'elle ne veut l'avouer. Son œil scrutateur demande où j'en suis avec Mme de Chastellux; je réponds par un regard terne, parfaitement en harmonie avec mes sentiments, car je n'ai jamais eu pour elle d'autres sentiments que je n'en aurais eu pour une vestale. La cause n'en est pas la seule vertu, mais aussi l'indifférence, et pourtant elle est jeune, et belle et sensible. Quelle en est la raison? Le regard insidieux de la duchesse semble dire : « Je vous trouve plein d'attentions pour elle, et j'en suis contente. » Elle se trompe fort, et moi j'en suis content. Son plus jeune fils, M. de Beaujolais, un beau garçon, plein de gaieté, vient avec nous. Mme de ..., l'une de ses dames d'honneur, entre en boitant. Elle avait à l'orteil quelque chose qu'elle a voulu extirper et qu'elle a mis au vif. Je lui dis : « Madame, quand on est touché au vif, on s'en ressent longtemps. » Une vieille dévote qui se trouve là, prenant tout simplement la chose au sens littéral, ajoute, d'un vrai ton de matrone : « Et surtout au pied. » Il y a des confitures sur la table; la duchesse m'en offre, mais je refuse, sous prétexte que je n'aime pas « les choses sucrées ».

24 *mai.* — Journée à la campagne. Beaucoup de

chaleur et de poussière. Je trouve à Louveciennes une nombreuse société, et, entre autres, M. Delville, qui se plaint de la mauvaise qualité du tabac que lui a envoyé M. [Robert] Morris. Je lui explique la nature du contrôle; j'ajoute que je ne me plains pas de la conduite de la ferme, qui a été honnête et généreuse, mais que tout le mal provient du comte de Bernis. Le soir, promenade en voiture jusqu'à la Malmaison. Mme Dumolley est très jolie, mais je m'aperçois qu'il ne faut aller la voir que les jours de fête. Est-ce parce que, les autres jours, il lui est impossible d'offrir un dîner acceptable? ou bien parce qu'il lui déplaît d'être dérangée les autres jours, ou parce qu'elle veut éviter aux autres le risque de venir en son absence? C'est cette dernière raison qu'elle donne, mais c'est la seconde que je crois la bonne. Je repars pour Paris un peu avant dix heures, mais mon cocher s'endort, et nous sommes sur le point de verser dans un fossé. J'essaye plusieurs fois de le réveiller, et comme il continue à conduire en dépit du bon sens, je l'arrête pour lui demander s'il est ivre. Je lui dis, s'il se trouve dans ce cas, de descendre de son siège et de donner sa place à mon domestique; si, au contraire, il est dans son état normal, de continuer son chemin, en apportant une plus grande attention, car, s'il culbute la voiture, je lui passerai immédiatement mon épée à travers le corps. Cette menace produit le résultat voulu, et lui rend tous ses moyens. Il est inutile de supposer que cet homme soit une créature raisonnable. S'il s'était jeté dans les fossés, qui sont à sec, avec des parois perpendiculaires de six pieds de haut, il y a mille chances contre une que je ne serais pas en état de rien faire, ni lui de rien subir, mais l'habitude l'a familiarisé avec le risque de verser. L'autre danger, au contraire, l'impressionne par sa nouveauté, et il ne réfléchit pas, au moins avant d'être tout à fait revenu à lui, que je n'ai sur moi d'autres armes que ma canne.

27 *mai.* — Aujourd'hui, immédiatement après mon déjeuner je suis dérangé par Sir How Whitford-Dalrymple et un certain M. Davis. Il restent longtemps et discutent à fond diverses questions politiques. D'après ce qu'ils me disent, le cabinet britannique suivrait avec une grande attention ce qui se passe aux États généraux. Je leur dis que, si le roi de Prusse n'était pas une nullité, l'Angleterre aurait beau jeu à la mort de l'empereur; lors de l'élection de l'archiduc, elle soutiendrait les électeurs de Bavière, donnerait la Saxe à la Prusse, et s'emparerait pour le compte du Stathouder, des Pays-Bas autrichiens. En y joignant certains petits évêchés des environs, cela formerait une monarchie respectable, et de cette façon, en y comprenant le Hanovre, la Grande-Bretagne se créerait une barrière étendue, qui enserrerait son ennemi de presque tous les côtés. Tandis que, si la France établit un gouvernement libre, elle pourra facilement se faire céder par l'Autriche, moyennant une compensation territoriale d'un autre côté, ou contre argent, les droits de cette dernière sur la Flandre; si elle s'annexe alors la Flandre et la Hollande, elle deviendra l'arbitre incontestée du sort de l'Europe. La Hollande (c'est-à-dire les Pays-Bas-Unis) est actuellement dans une situation qui ne peut pas durer, et son sort dépend des mesures qu'elle va adopter; si la France se dispose à agir, son premier acte sera, dans tous les cas, de rechercher notre alliance, le sort des Antilles devant dépendre de l'alliée que nous aurons en Europe. Nous verrons plus tard le résultat de mes suggestions. Je vais dîner chez Mme Foucault, fille de mon vieil ami Jacques Leray de Chaumont. Elle est à sa toilette, et l'on m'assure que c'est une femme galante. On bavarde sur la politique pendant le dîner. Mme Leray de Chaumont me parle de façon très raisonnable pour une personne que l'on dit toquée. A l'issue du repas, promenade aux Champs-Élysées où je rencontre M. de Durfort; il me dit que les troupes rassem-

blées aux environs de Paris ont pour but de réprimer les troubles en cas de dissolution des États généraux ; je ris à cette idée qui laisse percer uniquement son désir et celui de ses amis. Après l'avoir quitté, je me rends chez Mme de La Caze. Elle va s'habiller, mais cela ne fait rien. « Monsieur Morris me permettra de faire ma toilette? — Certainement. » Elle se déshabille alors complètement, à l'exception de la chemise, et se rhabille devant moi. Je finis la soirée dans le salon de Mme de Flahaut; j'y rencontre Mme de Boursac qui me dit que, sur la présentation de son mari, je suis inscrit comme membre du club de Valois.

28 *mai*. — Pour me reposer d'une série interminable de visites désagréables, j'utilise un billet d'entrée pour le parc Monceau, où je me promène longtemps. Ce jardin est très beau, et il a coûté une somme en rapport avec son importance. Le jardinier est anglais ; me croyant son compatriote, il a la bonté de me faire chercher par un garde, et m'offre de me faire voir les serres, etc. C'est très poli de sa part, mais je crois bien que la perspective d'un peu de monnaie française, sortie d'une poche anglaise, ne laisse pas de l'influencer. Mais comme c'est là une supposition peu généreuse, je le laisse tout à ses épanchements patriotiques et à ses compliments, sans lui donner un sou. Après un souper splendide et une partie de whist chez M. Bontemps, je propose à ce dernier de se mettre fournisseur de la marine, et j'offre de l'y intéresser. Il objecte son emploi ; je réplique qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit en vue, et que, de plus, il n'y a aucun déshonneur à chercher les meilleures conditions pour le gouvernement, tout en cimentant une alliance d'importance capitale pour la France. Nous reparlerons de tout cela.

29 *mai*. — Visite à M. de Montmorin, à Versailles. D'un ton bourru, son portier m'annonce que je suis en

retard, car M. le comte va se mettre à table ; je lui réponds d'informer son maître que je désire lui parler. Je reste un certain temps dans l'antichambre. Enfin l'on annonce le dîner, et je remets la lettre que j'ai conservée si longtemps ; je présente en même temps mes excuses qui sont agréées. Nous allons diner. Tout le monde parle des États généraux. Le dîner se prolonge, car nous attendons un monsieur qui siège avec la noblesse. Au moment de quitter M. le comte, il m'exprime le regret de m'avoir si peu vu aujourd'hui ; il aurait pu se dispenser de me le dire car il ne dépendait que de lui de m'entretenir plus longuement. Il me demande de revenir et de considérer toujours sa maison comme la mienne, chaque fois que j'y serai.

30 *mai*. — Me trouvant aujourd'hui dans l'impossibilité de travailler par suite de dérangements continuels, j'emploie le reste de la journée à visiter des monuments, en compagnie de Mme de Flahaut. D'abord les Gobelins. Malgré tout ce que l'on a pu dire en leur faveur, c'est là un art sans but, car ses productions sont plus chères et moins belles que des tableaux et tandis que, d'un côté, leur durée est longue, de l'autre, elle ne l'est pas puisque les tons s'en ternissent. Somme toute, le travail est merveilleux. Des Gobelins, dont le musée possède d'excellents tableaux, nous nous rendons aux Jardins botaniques du Roi. Toutes mes connaissances en botanique ne vont pas au delà de la différence qu'il y a entre les oignons ou les choux et les chênes ; je ne puis donc me risquer à former un jugement sur ce jardin que je suppose être de premier ordre. Certaines parties en sont fort belles, et l'ensemble des plantes et des bâtiments a dû coûter une grosse somme. Notre visite n'est que superficielle. Nous allons ensuite à Notre-Dame. Le grand autel est un chef-d'œuvre, de même que plusieurs des tableaux. Ce vénérable édifice gothique mérite bien une visite. Je dîne avec le maréchal

de Castries. En y allant, je passe chez le général Dalrymple, avec qui je reste cinq minutes, et je n'arrive qu'au moment où l'on se met à table. J'explique au maréchal mon affaire avec la ferme, sur laquelle je rédigerai une note que je lui remettrai. Je lui dis que le roi a besoin, dans les circonstances actuelles, d'un homme d'énergie et de sens, pour l'aider à sortir des difficultés au milieu desquelles il se débat. J'indique aussi en quelques mots la conduite à observer. Je vais voir M. Jefferson à l'issue du repas, et je m'attarde chez lui. Nous parlons des hommes en vue, de la politique, etc. Je ne crois pas qu'il ait une notion bien juste du caractère des gens ; il en regarde un trop grand nombre comme de simples fous, tandis que, dans la vie, les gradations sont infinies et que chaque individu a sa force et ses faiblesses qui lui sont particulières. Je vais finir la soirée chez Mme de Flahaut. On y dit beaucoup de choses légères et peu réservées. Je rentre à onze heures.

31 *mai*. — En allant aujourd'hui à la Malmaison, je passe par les Champs-Élysées où je m'arrête un moment avec M. Jefferson et le général Dalrymple. On me dit que le Comité de conciliation à Versailles s'est séparé sans avoir rien fait, en dépit d'une pompeuse harangue de M. Necker. Cet homme doit être d'une vanité excessive, s'il pense que son éloquence peut avoir la moindre influence, surtout quand l'esprit et l'intérêt de corps sont si fortement en jeu. A la Malmaison, je rencontre de Canteleu, comme il était convenu. Je lui annonce mon intention de soumettre l'affaire des tabacs à l'arbitrage de M. Necker lui-même ; il ne voit que des avantages à cette démarche. Il croit que l'indécision du caractère, qui est le propre de M. Necker, l'empêchera d'adhérer à notre plan pour le règlement de la dette américaine. Il ajoute que le trésor public n'a plus rien pour les mois de juin et de juillet, que M. Necker

n'entend rien à l'administration, et qu'il connaît encore moins l'humanité.

2 *juin.* — Dîner à la campagne chez le maréchal de Ségur. L'archevêque de Bordeaux assiste au repas. On le dit intimement lié avec M. Necker. Nous causons un peu sur la politique, et je propose que le roi coupe le nœud gordien que les États généraux ne peuvent arriver à défaire, c'est-à-dire qu'il rédige lui-même la future constitution et qu'il la soumette à leur examen. Il croit que l'on sera obligé d'en venir à quelque expédient de ce genre. Je reviens à Paris, et sur mon chemin, j'admire le panorama de cette vaste cité, du haut d'une colline. Elle occupe un espace immense. Je fais un tour au Palais-Royal, puis je vais souper chez Mme de Flahaut. Je m'y ennuie à mourir et j'éprouve une difficulté extrême à rester éveillé.

3 *juin.* — Je vais cet après-midi chez M. Jefferson. La conversation roule sur la politique. Il semble désespérer de voir jamais les États généraux faire quelque chose de bon; cela vient de ce qu'il désire trop un gouvernement franchement républicain. Dans ce pays-ci, les littérateurs, examinant les abus de la monarchie, s'imaginent que tout ira d'autant mieux à l'avenir que l'on s'éloignera davantage des institutions actuelles, et, dans leurs cabinets, ils voient les hommes, tels qu'ils sont nécessaires à leurs systèmes. Malheureusement de tels hommes n'existent nulle part, et encore moins en France. Je suis plus que jamais persuadé que la forme de gouvernement qui m'a paru d'abord convenir le mieux à ce pays, sera finalement acceptée, peut-être pas exactement telle que je la voyais, mais sous une forme encore meilleure. Je prends en passant une tasse de thé au café du Palais-Royal, puis je vais au club de Valois, dont je suis membre depuis peu de temps. Rien de remarquable ici. Je vais chez Mme de Flahaut qui me retient à souper.

Elle est en train de prendre un bain de pieds, car elle a eu des accès de fièvre et elle a encore la tête très lourde. Elle me demande un remède. Je lui prescris un grain et demi de tartre émétique, suivi de quinine.

4 *juin.* — On annonce aujourd'hui la mort du Dauphin. M. Short me dit que les États généraux sont plus divisés que jamais. Je fais une promenade en voiture avec M. Jefferson qui me demande, de la part de M. Houdon, de poser demain pour la statue du général Washington, ce à quoi je consens.

5 *juin.* — Je vais chez M. Houdon. Il m'attend depuis longtemps. Je pose pour la statue qu'il fait du général Washington, mais cet humble rôle de mannequin est assez fatigant. Je prends ainsi à la lettre le conseil de saint Paul d'être *tout à tous.* Je promets à M. Houdon de revenir mardi matin à huit heures et demie; il veut faire mon buste *pour sa propre satisfaction;* c'est du moins ce qu'il me répond quand je lui demande ce qu'il en veut faire, car je ne tiens pas à ce qu'il puisse m'en réclamer plus tard le payement. Je me rends l'après-midi au Palais-Royal, et je vais prendre des nouvelles de la santé de Mme de Flahaut. Elle va mieux. Je vais ensuite au club de Valois. Le tiers a accepté de procéder à la vérification des pouvoirs « par *ordre*, sauf à considérer par des commissaires les doutes qui... ». C'est là une « petite victoire remportée par la noblesse, qui s'en glorifie beaucoup ». En sortant du club, je vais souper chez le baron de Besenval. Il n'y a rien à remarquer, sinon qu'il y a du feu au salon, ce qui ne semble déplaire à personne.

6 *juin.* — Je dîne avec M. Jefferson; il a reçu d'excellentes nouvelles d'Amérique. Je reste longtemps à table et je prends le thé. A dix heures, je vais souper chez

Mme de Flahaut. Elle est encore souffrante, mais elle soupe, et, comme il fallait s'y attendre, elle est beaucoup plus malade après. L'apaisement commence à se faire aux États généraux; c'est ce que j'apprends, au Salon, de l'évêque d'Autun, qui est un ami intime de Mme de Flahaut. Cet homme me paraît fin, rusé, ambitieux et méchant. Je ne sais pourquoi je tire, dans mon esprit, des conclusions aussi défavorables, mais c'est un fait, et je n'y puis rien.

10 *juin.* — Je pars à trois heures pour Versailles et je rends visite à quelques amis, entre autres à Mme d'Angivillers et à Mme de Tessé. La première est aussi furieuse des présomptions du tiers que la seconde l'est de la morgue de la noblesse; elles ont toutes les deux également raison et tort. Il y a ici deux sœurs, dont les regards langoureux montrent qu'elles prêtent volontiers l'oreille aux propos galants, mais je ne les connais pas. Je me rends chez Mme de Flahaut. Elle est trop souffrante pour sortir ce soir. Nous bavardons assez longtemps, et elle me dit que je plais beaucoup aux Français; c'est un très grand compliment pour un étranger, mais je crains vraiment de ne pas le mériter.

11 *juin.* — Ce matin, j'ai été au Raincy, chez la duchesse d'Orléans. J'arrive à onze heures, mais personne n'est encore visible. Bientôt la duchesse apparaît, et me dit qu'elle a informé Mme de Chastellux de ma venue. Le déjeuner n'est prêt que vers midi, mais comme j'avais mangé avant de partir, je n'en ressens que peu d'inconvénient. Après le déjeuner, nous allons entendre la messe à la chapelle. Dans la tribune, nous avons un évêque, un abbé, la duchesse, ses filles d'honneur et quelques amies. Mme de Chastellux est agenouillée en bas. Nous nous amusons des tours joués par M. de Ségur et M. de Cubières

avec une chandelle qu'ils mettent dans la poche de diverses personnes, y compris l'évêque, et qu'ils allument quand leur attention est distraite, à la grande joie des spectateurs. Nous en rions à gorge déployée, mais la duchesse garde son sérieux le plus qu'elle peut. Ce doit être un tableau édifiant pour les domestiques placés en face de nous et les villageois qui prient en bas. A l'issue de cette cérémonie, nous commençons notre promenade, qui est assez longue, malgré la chaleur. Nous prenons des bateaux, et les messieurs rament pour les dames, ce qui est loin de nous rafraîchir. Ensuite, nouvelle promenade, qui me donne très chaud; j'ai une véritable fièvre. Je vais au château, où je dors un peu en attendant le dîner qui n'a lieu qu'à cinq heures. Nombre d'individus se pressent aux fenêtres, et sans doute se font une haute idée de la compagnie qu'ils ne peuvent examiner que de loin. Ah! s'ils connaissaient le sujet des conversations, leur respect ferait vite place à un sentiment tout différent. Le comte de Ségur compose l'épitaphe de Mme de Saint-Simon; il y est question de ses mœurs dissolues, et cela en termes à peine voilés. Elle lui répond d'un ton sérieux qu'il a tort de la courtiser, car c'est la vanité seule qui le pousse à vouloir inspirer des sentiments que lui-même ne ressent pas. Il se défend en faisant remarquer que, même s'il réussissait, il ne saurait s'en montrer fier, la cour que l'on fait à une femme ressemblant à une partie d'échecs; après un certain nombre de coups, le succès est certain. Elle en convient, et conclut avec d'autant plus de raison que, dans ce cas, il est ridicule de les courtiser. Je crois comprendre les sous-entendus de ce dialogue, mon attention ayant déjà été attirée sur les personnes en cause, sans qu'on les eût nommées. Après le dîner, le temps, qui était chaud, se rafraîchit, et le feu est très supportable. On fait une nouvelle promenade, mais je refuse d'y prendre part, étant complètement à bout de forces. Un peu avant huit heures, retour à Paris, en

compagnie de la nourrice et de l'enfant de Mme de Chastellux. On aurait pu s'étonner en Amérique de les voir me demander de monter dans ma voiture, mais c'est ici une chose tout à fait naturelle. J'y consens volontiers, mais pour un plus noble motif, car je suis heureux de la remercier ainsi des attentions qu'elle me prodigue et que je ne saurais rencontrer ailleurs.

12 *juin.* — Ce matin, M. Jefferson, qui rentre de Versailles, me dit que le tiers a invité le clergé et la noblesse à se joindre à lui pour travailler en commun, mais la noblesse s'est mise en fureur. Il considère que la situation de ce pays est très critique. Elle l'est en effet, mais l'autorité royale y est d'un grand poids, et, si elle vient à l'aide des ordres privilégiés, elle pourra empêcher leur destruction. Cependant mon système politique est différent du sien. Avec tous les partisans de la liberté, il voudrait voir disparaître la distinction des ordres. Je regarde comme très problématique l'avantage d'une pareille mesure chez n'importe quel peuple, mais, quant à celui-ci, je suis sûr qu'elle est mauvaise et ne pourrait avoir que de fâcheuses conséquences.

19 *juin.* — Allant aujourd'hui chez Mme de La Caze, je la trouve en train de broder. Elle n'est pas du tout contente de la politique, mais elle est décidée à se joindre au parti, quel qu'il soit, qui payera le mieux, car son mari et ses beaux-frères « ont beaucoup sur le roi ». Voilà des opinions politiques qui sont bien motivées. Je vais ensuite au club lire les journaux. Le clergé à décidé aujourd'hui, à une faible majorité, de se joindre au tiers. Ce coup sera fatal à la noblesse, car le tiers, qui s'est déjà constitué en Assemblée nationale comme représentant les 96 centièmes de la nation, va maintenant prétendre représenter aussi bien la majorité des ordres que celle du nombre. Si l'autorité royale n'inter-

vient pas pour sauver les nobles, ils sont perdus, et il n'y a que très peu de chances en faveur de cette intervention. Du club je vais souper chez Mme d'Espinchal, pour répondre à une invitation dont je me serais volontiers dispensé. On réclame à grands cris l'épitaphe impromptu que j'ai écrite au Raincy sur le vicomte de Ségur, et qui ne vaut rien. J'élude la demande jusqu'à la fin du repas, mais, à ce moment, Mme de Boursac me demande de la répéter, et Mme de Warsi, dame d'une grande beauté, me prie de l'écrire, parce qu'elle ne comprend l'anglais qu'à la lecture, ayant appris à le lire et non à le parler. Sur sa promesse qu'elle me rendra mon papier, je lui écris les mauvais vers en question, dont le seul mérite est d'avoir été écrits sur-le-champ, comme une petite vengeance de Mme de Saint-Simon, sur laquelle M. de Ségur avait composé, à déjeuner, une épitaphe qui n'était pas trop délicate :

« Ci-gît un gai chenapan, qui passa toute sa vie à mal faire, mais qui refusa toujours de prendre femme, par peur de la peine du talion. »

Les applaudissements qui accueillirent ces vers sont dus à la satisfaction qu'éprouve l'homme à voir frapper un tyran. Mme de Warsi demande de les garder, mais je refuse. Elle dit se les rappeler, et, pour m'en convaincre, essaye de les écrire de mémoire, mais elle me prouve, ainsi qu'à elle-même, que cela lui est impossible.

M. de Boursac me dit que l'aristocratie se console à l'idée que le roi a convoqué un conseil spécial, dont chaque membre devra donner son avis sur la situation actuelle en présence de Sa Majesté. Je ne crois pas que cela puisse être d'une grande utilité, car la décision prise aujourd'hui par les Etats généraux réduira au silence ceux qui, il y a deux jours, étaient les plus violents contre M. Necker; selon toute probabilité, ceux-là mêmes qui ont convoqué ou provoqué la convocation de ce conseil, trouveront que le résultat en est tout le contraire de ce qu'ils désiraient ou espéraient.

20 *juin.* — Les différents ordres des États généraux ont été empêchés de se réunir par les gardes qui entourent tout l'hôtel. La raison que l'on en donne est que le roi a l'intention de tenir une séance royale lundi, et que certains changements sont indispensables dans la salle. Après une courte promenade en voiture et à pied, je vais au club. J'y rencontre le comte de Croy, le duc de La Rochefoucauld, le vicomte de Noailles, de Ségur, le jeune Dillon et d'autres encore. On fait diverses conjectures à propos de la séance royale de lundi. Je crois qu'on ne s'y serait point décidé, si la Cour avait prévu la décision prise hier par le clergé. Elle joue avec des matériaux très inflammables, et il faut beaucoup de précautions. L'on regarde, en général, cette séance comme la réponse au tiers qui a pris le titre d'Assemblée nationale. Il est possible que cet incident ait pu hâter cette mesure, mais je suppose plutôt qu'il faut y voir le désir de mettre les trois ordres d'accord, de façon à leur permettre d'agir, au lieu de rester, comme actuellement, une simple foule sans utilité.

21 *juin.* — L'on dit ce soir au club que la séance royale de demain est renvoyée à plus tard. Le 20, à cinq heures, M. Necker a écrit une lettre au lieutenant de police, l'assurant qu'il n'est nullement question d'empêcher les États de se réunir de nouveau. L'un des partis en présence étant rempli de crainte et l'autre ne comptant que des hommes bien déterminés, il est facile de prévoir le résultat de la lutte. Pour ma part, je crois que la séance royale a été reculée pour permettre à la Cour de prendre une nouvelle décision, par suite de la résolution du clergé.

23 *juin.* — Avant de me rendre aujourd'hui à Versailles, je vais voir la duchesse d'Orléans ; elle me dit qu'elle me retiendrait à dîner, si je ne lui avais pas fait part de mon projet d'aller à Versailles. En arrivant à Versailles, je vais

chez Mme de Tessé, qui me reçoit cordialement, tout en se plaignant de mes vues en politique. Lord et lady Camelford arrivent avec leur fille. M. Jefferson dit qu'ils s'étaient invités à dîner, sous prétexte qu'ils connaissaient un ami de Mme de Tessé, sans la connaître elle-même.

A la séance royale d'aujourd'hui, le roi a plu à la noblesse, mais il a grandement indisposé le tiers état. J'éprouve une grande difficulté à savoir exactement ce qui s'est passé, mais il me semble que la noblesse n'a pas le droit de se réjouir autant qu'elle se l'imagine. Au dîner, je suis assis à côté de M. de La Fayette, qui me dit que je fais tort à la cause, mes sentiments étant continuellement invoqués contre le bon parti. Je saisis cette occasion de lui dire que je suis opposé à la démocratie par amour de la liberté, que je vois les nobles courir aveuglément à leur perte, et que je voudrais bien les arrêter, si cela est encore possible; que leurs projets en ce qui regarde le peuple français sont absolument incompatibles avec les éléments dont il est composé, et que le plus fâcheux pour eux serait la réalisation de leurs désirs. Il me répond qu'il se rend bien compte de la folie de ses partisans, et qu'il la leur reproche, mais qu'il n'en est pas moins déterminé à les suivre jusqu'à la mort. Je pense qu'il ferait tout aussi bien de leur rendre leur bon sens et de vivre avec eux. Il se dit décidé à démissionner, et je l'approuve, les instructions qui le lient étant contraires à sa conscience. Avant de nous séparer, je prends l'occasion de lui dire que si le tiers état fait maintenant preuve de modération, il pourra réussir, mais son échec est certain s'il a recours à la violence. Je quitte Mme de Tessé pour aller chez Mme de Montboissier; la société est aristocratique et enchantée du roi. Au cours de la conversation, des anecdotes sont racontées qui me prouvent que le roi et la reine ressentent une frayeur mortelle, et j'en tire la conclusion que la Cour va encore reculer. Hier M. Necker a offert sa démission que le roi a refusé

d'accepter. Cet après-midi, il se rend chez Sa Majesté, entouré de gens du peuple qui l'acompagnent de leurs cris et de leurs applaudissements jusqu'à la porte du château. A sept heures et demie, àu moment où je quitte Versailles, il est encore avec le roi.

25 *juin.* — En me rendant à Versailles, chez le duc de La Vauguyon pour mes affaires, j'apprends que la minorité du clergé s'est formée en corps et a adhéré aux propositions du roi. La majorité de la noblesse, qui naturellement continue à former un corps à part, est disposée, dit-on, à accepter ces mêmes propositions, mais avec certaines modifications. L'Assemblée nationale (c'est là le nouveau nom des États généraux) a décidé d'envoyer une députation au roi. La question est de savoir si Sa Majesté la recevra, parce que c'est d'elle que dépendra finalement le sort de la noblesse.

27 *juin.* — A la demande du roi, la noblesse s'est aujourd'hui réunie aux deux autres ordres. La grande question est donc résolue, et les votes auront lieu par tête. Il ne reste plus qu'à rédiger une Constitution, et, comme le roi est très timide, il se rendra à merci. L'existence de la monarchie dépendra de la modération de l'Assemblée. Je pense qu'en tout cas le crédit national sera bientôt rétabli, ce qui, entre autres résultats, améliorera le change entre la France et les pays étrangers. Si l'argent circule librement en France, l'intérêt sera réduit partout. La somme d'argent monnayé est immense, et ses effets doivent être proportionnels à son importance, mais en ce moment cet argent dort, et n'est que bien mal remplacé par le papier de la Caisse d'Escompte.

30 *juin.* — Je vais au Palais-Royal voir ce qui se passe, et de là au club. J'apprends que la foule a envahi la prison

et délivré des soldats, qui expiaient en prison des fautes commises contre la discipline militaire. Ils avaient commis ces fautes après avoir été enivrés par ceux qui cherchent à les débaucher. Cette nouvelle produit naturellement une fâcheuse impression. Demain nous amènera probablement des excès pareils ou même pires. M. Jefferson me dit que la formation d'un grand camp sous les ordres du maréchal de Broglie, l'air que prennent de nombreux adversaires du tiers état et l'influence du comte d'Artois sur le Conseil du roi, font redouter des événements sérieux ; peut-être même poussera-t-on le roi à ressaisir son autorité. Tout ceci est très bien, mais avec les idées actuelles, je doute fort qu'il puisse compter sur l'obéissance de ses soldats ; sans cette obéissance, ses menaces deviendront aussi méprisables que celles de l'Église, car, dans les deux cas, c'est le bras séculier qui seul rend l'anathème terrible.

3 *juillet.* — De Canteleu est tout à la politique. Il me dit que souvent les aristocrates me citent comme appartenant à leur parti. Ceci m'amène à expliquer mes opinions, et il paraît enchanté de voir que nous avons les mêmes. Le meilleur moyen de conciliation est l'abolition des *parlements*, abolition que je crois nécessaire à l'établissement de la liberté, de la justice et de l'ordre.

4 *juillet.* — M. Jefferson donne un dîner en l'honneur de notre fête nationale ; il s'y trouve beaucoup d'Américains, et aussi Mme et M. de La Fayette. Je lui parle politique après le dîner, et je lui conseille, si cela est possible, de conserver une certaine autorité constitutionnelle à la noblesse, car c'est le seul moyen d'assurer la liberté du peuple. Le courant contre la noblesse est si violent que je redoute sa ruine. Il en résulterait, je le crains, les conséquences les plus désastreuses, bien que l'on n'y fasse pas grande attention en ce moment.

8 *juillet*. — Promenade aux Champs-Élysées; j'y rencontre M. Appleton et M. Jefferson qui me donnent des nouvelles de Versailles. Il y aura samedi soir 25,000 hommes dans Paris et aux environs. On parle, mais à tort, d'une séance royale pour lundi. Je vais chez M. Le Couteulx. Tristes nouvelles : les États généraux vont être dissous, la faillite sera déclarée, la solde des troupes diminuée, etc. Pendant le dîner, M. de La Norraye arrive de Versailles et assure qu'il tient de M. de Montmorin lui-même qu'il n'y aura pas de séance royale lundi.

9 *juillet*. — Le médecin déclare que je dois rester encore huit jours à Paris. Il est certain que ma santé sera bientôt excellente. Je le croirais bien plus volontiers, si j'étais partout ailleurs que dans une ville aussi grande et sentant aussi mauvais que Paris. Dès que j'aurai terminé mes affaires, je partirai immédiatement à Londres. Je vais chez M. Jefferson, qui me montre sa lettre à M. de La Fayette au sujet de la fausse nouvelle de M. de Mirabeau concernant les États généraux. A ma grande surprise, elle ne contient rien de ce que M. de La Norraye affirmait qu'elle contenait, l'ayant eue en main chez M. de Montmorin. Cela m'apprendra à être moins crédule.

Après une visite à Mme de Flahaut, je me rends à Romainville pour dire adieu au maréchal de Castries et à sa belle-fille. Nous y trouvons Mme Lebrun, peintre célèbre, aussi parfaite comme femme que comme artiste, et Mme de ..., l'amie du vicomte. Promenade dans les jardins. Le maréchal a la bonté de mettre sa maison de campagne à ma disposition, pour y achever ma guérison. En rentrant, nous rencontrons Mmes de Ségur et de Chastellux, et M. de Puisignieux nous rejoint bientôt. Il me dit que la disette est extrême, et il est d'autant plus à même d'en juger que son régiment de chasseurs est employé à

escorter les provisions et à protéger les récoltes sur pied. Au cours d'une promenade avec Mme de Ségur, nous nous entretenons de la situation politique; et elle s'y entend aussi bien que n'importe qui. Je la quitte en lui promettant de revenir bientôt. Je promets aussi de lui écrire et retourne à Paris. Il a fait très chaud aujourd'hui. Je remarque que les pommes de terre cultivées ici sont celles que nous considérons comme de qualité inférieure, à en juger du moins par leurs feuilles. Je me rends au club dès ma rentrée en ville, et j'apprends que le roi, en réponse à l'adresse des États concernant les troupes, leur a dit que ses intentions ne pouvaient leur porter ombrage, et que si leurs appréhensions continuent, il fera siéger les États à Soissons ou à Noyon et se rendra lui-même à Compiègne. Cette réponse est habile. S'il peut les éloigner de Paris, il affaiblira l'impulsion qui cause en ce moment de telles alarmes. Mais le mal est plus profond que ses conseillers ne s'en doutent, et ce qui est commencé devra s'accomplir. Je reçois au club un mot de Mme de Flahaut, m'invitant à souper pour l'informer des nouvelles. J'y vais. C'était une *partie carrée* à mon arrivée; je fais le cinquième. Je reste tard et reconduis un abbé, l'un de ses favoris. Il est bossu et, par ailleurs, ne ressemble que de loin à un Adonis; ce doit donc être un attachement moral. La journée a été chaude, mais la soirée est agréable, et je prends grand plaisir a l'odeur du blé qui mûrit. Il y a actuellement, dans cette ville et ses environs, plus d'un million de créatures humaines qui ne peuvent compter, pour avoir du pain, que sur la vigilance et l'attention du gouvernement, dont cependant les plus grands efforts auront peine à subvenir aux différents besoins.

12 *juillet*. — Dîner chez le maréchal de Castries. Il s'informe avec bonté de l'état de mes affaires; je lui réponds

que je suis sur le point de m'entendre avec la ferme, *car un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès.* Il partage mon avis, et me félicite que mon voyage ne soit pas tout à fait inutile. Il ajoute qu'il ne reste que quelques jours à Paris à cause de ses affaires. Au moment de le quitter, il me prend à part pour m'informer que M. Necker n'est plus en place. Cette nouvelle le trouble beaucoup et moi aussi, à dire vrai. Je l'engage à se rendre immédiatement à Versailles. Il me dit qu'il n'ira pas, que toutes les mesures ont sans doute été déjà prises, et que, par suite, il est trop tard. Je lui dis qu'il n'est pas trop tard pour avertir le roi du danger dans lequel il se trouve, danger infiniment plus grand qu'il ne le croit; que son armée ne se battra pas contre la nation, et que, s'il écoute les conseils violents, la nation sera sans aucun doute contre lui; que l'épée lui a échappé des mains sans qu'il s'en aperçût, et que l'Assemblée nationale est maîtresse de la nation. Il ne répond pas explicitement, mais il est profondément ému.

Pour tenir ma promesse, je vais chez Mme de Flahaut; j'apprends que le ministère tout entier est renvoyé et que Necker est banni. On est très alarmé ici. Paris commence à s'agiter; quelques nobles ont enlevé un tambour à la garde invalide du Louvre et battent le rappel. M. de Narbonne, l'ami de Mme de Staël, considère une guerre civile comme inévitable et va rejoindre son régiment, hésitant, dit-il, entre la voix du devoir et la conscience. Je lui dis que je ne connais d'autre devoir que celui que dicte la conscience. Je suppose que sa conscience lui conseillera de s'unir au parti du plus fort. Le petit abbé Bertrand, qui vient de sortir en fiacre, revient tout effrayé par une grande foule dans la rue Saint-Honoré, et bientôt après arrive un autre abbé, qui fait partie du Parlement, et qui se réjouit des changements survenus, mais il est épouvanté à l'extrême par les désordres. Je calme les craintes de Mme de Flahaut dont le mari a perdu la tête, et qui figure, paraît-

il, sur une liste imprimée des aristocrates les plus fougueux. J'offre de reconduire l'abbé chez lui sain et sauf, et Bertrand accepte. A mesure que nous approchons, sa terreur est vraiment amusante. Près de la rue Saint-Honoré, son imagination transforme les passants ordinaires en une foule énorme, et j'ai de la peine à lui persuader de s'en rapporter à ses yeux plutôt qu'à ses craintes. Je le descends chez lui et vais chez M. Jefferson. Sur les boulevards, tout d'un coup chevaux, voitures et piétons font face en arrière et passent rapidement. Peu après, nous rencontrons une troupe de cavalerie, qui a mis sabre au clair et s'avance au trot. Elle nous dépasse un peu, puis s'arrête. En arrivant à la place Louis XV, nous remarquons que la foule, qui compte peut-être cent personnes, ramasse des pierres, et en nous retournant nous voyons la cavalerie revenir. Nous nous arrêtons à l'angle pour voir le combat, s'il y en a. La foule se masse au milieu des pierres qui encombrent toute la place, où on les taille pour le pont en construction. L'officier à la tête du détachement est salué d'un coup de pierre, et immédiatement dirige son cheval de façon menaçante vers son assaillant. Mais ses adversaires sont postés sur un terrain où la cavalerie ne peut agir. Il continue son chemin et la marche se transforme bientôt en galop, sous une pluie de pierres ; un des soldats est renversé de son cheval, ou bien son cheval s'abat. Il est fait prisonnier et est d'abord maltraité. Plusieurs coups de pistolet sont tirés sans résultat ; ils n'étaient pas probablement chargés à balle. Une partie de la garde suisse occupe les Champs-Élysées avec l'artillerie. Je vais chez M. Jefferson. Il me dit qu'hier vers midi, M. Necker a reçu, des mains de M. de La Luzerne, une lettre du roi lui ordonnant de quitter le royaume ; en même temps, M. de La Luzerne est chargé de lui faire promettre de n'en parler à personne. M. Necker dîne et propose à Mme Necker une visite

chez une amie du voisinage. En route, il lui annonce la nouvelle; ils se rendent à leur maison de campagne faire les préparatifs nécessaires et s'en vont. M. de Montmorin a aussitôt démissionné; il est en ce moment à Paris. En revenant de chez M. Jefferson, la sentinelle placée sur le chemin qui conduit à la place Louis XV, me force de passer à gauche. Je vais au club. Un monsieur qui arrive de Versailles nous rend compte de la composition du nouveau ministère. Le peuple s'occupe à forcer les boutiques d'armuriers, et bientôt arrive dans le jardin un gros détachement de gardes françaises, la baïonnette au bout du fusil, pêle-mêle avec la foule où quelques personnes aussi sont armées. Ces pauvres gens ont passé le Rubicon ouvertement. « La réussite ou la corde, » telle doit être maintenant leur devise. Je crois que la cour reculera encore, et, dans ce cas, tous ses efforts subséquents seront vains; si elle ne cède pas, une guerre civile est tout ce qu'il y a de plus probable. Si les représentants du Tiers ont fait un juste calcul du nombre de leurs commettants, dans dix jours la France entière sera agitée. La petite rixe dont j'ai été témoin sera probablement amplifiée en un combat sanglant avant d'arriver aux frontières, et dans ce cas une infinité de *corps bourgeois* marcheront au secours de la capitale. On ferait mieux de rentrer la moisson.

13 *juillet*. — Martin, mon domestique entre et me dit que l'Hôtel de la Force est envahi, et que tous les prisonniers sont délivrés. Bientôt après, on m'apporte une lettre en renfermant une seconde d'un M. Nesbitt, qui est au Temple et désire me voir; mais mon cocher me dit qu'il ne peut me conduire, sa voiture ayant été déjà arrêtée et obligée de retourner sur ses pas. De fait, la petite ville de Paris est dans une effervescence aussi grande qu'on peut la souhaiter. On se procure des armes partout où il

s'en trouve; six cents barils de poudre sont saisis dans un bateau sur la Seine; le couvent de Saint-Lazare est envahi, et l'on y découvre un dépôt de blé que les religieux avaient amassé. On le charge immédiatement sur des voitures pour l'envoyer au marché, et l'on place un moine dans chaque voiture. Le Garde-Meuble du roi est attaqué, et les armes qui s'y trouvent sont distribuées pour éviter de pires attentats. Ces armes sont toutefois plus curieuses qu'utiles. Je n'en finirais pas s'il fallait raconter en détail les mille événements de la journée. Je dîne chez moi avec La Caze et vais ensuite au Louvre, après avoir pris soin d'orner mon chapeau d'une branche verte en l'honneur du Tiers, car c'est la mode du jour, et il faut s'y soumettre si l'on veut circuler en paix. Il est un peu étrange que ce jour de violence et de tumulte soit le seul où j'aie osé marcher dans les rues, mais comme il n'y a pas d'autres voitures que les fiacres, je ne cours pas le risque d'être écrasé, et je n'ai rien à craindre de la populace. Mme de Flahaut est dans une frayeur extrême, je cherche à l'apaiser. Capellis arrive, et au moment de partir pour le Palais-Royal, nous rencontrons sur l'escalier M. de Flahaut retour de Versailles; il nous donne les nouvelles. Je vais au club. Nous bavardons quelque temps sur l'état des affaires publiques. M. de Moreton me dit que les ministres actuels sont un tas de coquins et de tyrans et qu'il les connaît très bien; l'un d'eux, pour lequel il ne montre aucune partialité, est, paraît-il, son parent. Peu après, M. de ... arrive de Versailles et nous dit que la cour affecte de considérer les désordres de Paris comme insignifiants. L'Assemblée nationale a conseillé au roi de rappeler l'ancien ministère et de permettre à l'Assemblée d'envoyer une députation à Paris pour recommander la formation des *corps bourgeois* en vue du maintien de l'ordre en ville. A la première demande, il a répondu que le pouvoir exécutif lui appartient, et qu'il peut choisir les ministres selon son

bon plaisir; il blâme la seconde demande. L'Assemblée adopte en conséquence quelques résolutions hardies, dont le but semble être de vouer le ministère actuel à l'exécration publique, et de déclarer les conseillers de Sa Majesté coupables de haute trahison. La Cour et le parti populaire sont donc en lutte ouverte. Je crois qu'avant dix jours un événement décisif aura eu lieu : ou bien la retraite du roi sera immédiate et ne ruinera que ses conseillers, ou bien elle sera tardive, et sa propre ruine découlera de celle de ses ministres. On fait venir de la cavalerie au Palais-Royal. Nous voudrions savoir à quel corps elle appartient, mais c'est impossible. L'un des orateurs nous dit toutefois que l'on a reçu une députation des deux régiments casernés à Saint-Denis, offrant de se joindre au Tiers, si l'on veut venir les recevoir. Mes compagnons leur conseillent chaudement d'y aller, mais il faut remettre cette manœuvre au moins au lendemain. Je crois que les meneurs ont tort de ne pas fomenter immédiatement un sérieux conflit entre les troupes nationales et étrangères. Je pense que le résultat serait décisif.

14 *juillet*. — Ma voiture est arrêtée deux fois pour voir s'il s'y trouve des armes. Pendant que je suis chez M. Le Couteulx, quelqu'un vient annoncer que la Bastille est prise, que le gouverneur est décapité, que le prévôt des marchands est pris et tué et également décapité. Les têtes sont portées en triomphe à travers la ville. La prise de la citadelle est une des choses les plus extraordinaires que je connaisse. Elle a coûté aux assaillants 60 hommes, dit on. L'Hôtel royal des Invalides a été envahi ce matin, et l'on a emporté les canons, les armes blanches, etc. De cette façon, les citoyens sont bien armés; il y a du moins de quoi équiper environ trente mille hommes, et c'est là une armée suffisante. Il paraît que la nouvelle reçue hier soir relativement à l'arrêté de l'Assemblée nationale n'est pas

exacte. Elle a déclaré seulement que l'ancien ministère emporte avec lui les regrets de l'Assemblée, qu'elle continuera à réclamer l'éloignement des troupes, et que les conseillers de Sa Majesté, quels que soient leur rang et leur situation, sont responsables de ce qui peut arriver. C'était hier la mode à Versailles de nier qu'il y eût des désordres à Paris. Je crois que ce qui s'est passé aujourd'hui donnera lieu de penser que tout n'est pas parfaitement tranquille. De chez M. Le Couteulx, je vais chez Mme de Flahaut qui est bien inquiète. Son mari, me dit-elle, est téméraire, et elle craint beaucoup pour sa sécurité. J'assiste à une scène de famille où elle joue très bien son rôle, et me demande mon avis sur une question délicate. Je lui réponds que c'est une règle chez moi de ne pas intervenir dans des discussions d'ordre aussi intime. On discute pour savoir s'il doit quitter la ville. Je lui conseille, s'il le fait, de partir à midi, etc. Tandis qu'il était avec nous, comme madame avait une écritoire sur les genoux, je lui griffonnai de mauvais vers, afin d'exciter sa curiosité. Il me demanda de les lui traduire. Rien de plus facile; malheureusement l'une des idées n'est pas faite pour lui plaire. Voici les vers :

« C'est grelottant de fièvre que j'écris sur vos genoux; n'attendez donc que de pauvres vers; cependant, malgré le proverbe, croyez-moi quand j'ai recours à la poésie.

« Je ne suis pas amoureux; je suis, hélas! trop vieux pour allumer en vous une flamme. Veuillez accepter ma froide passion, et lui donner le beau nom d'amitié. »

Mme de Flahaut me dit que son mari avait l'air un peu sot, en m'entendant dire que j'étais trop vieux pour exciter une passion. Je lui réponds que je ne cherchais qu'à exciter la curiosité. Elle observe que j'ai réussi, mais que son mari était ridicule de demander une explication,

puisque j'aurais pu lui donner la même traduction, quand même le sens eût été tout à fait différent.

15 *juillet.* — La Caze vient de la part de Le Normand me dire qu'il est impossible de s'occuper d'affaires aujourd'hui. Je crains que ce ne soit que trop vrai. Il me dit aussi que le roi vient aujourd'hui à Paris : je n'en crois pas un mot. Je m'habille et j'attends longtemps ma voiture. Je reçois un mot de Mme de Flahaut. Je vais au Louvre à pied, et ordonne à ma voiture de me suivre. Plus tard, en me rendant chez M. Jefferson, on m'arrête près du pont Royal et on m'oblige à suivre la rue Saint-Honoré. On m'arrête de nouveau à l'église Saint-Roch, pour me poser des questions absurdes. Le colonel Gardner vient à moi; il est très heureux d'être à Paris en ce moment; moi aussi. Il considère comme moi que la prise de la Bastille est un modèle de grande intrépidité. A quelques pas de l'église on m'arrête encore, et l'extrême arrogance de l'officier est cause d'une altercation entre lui et mon cocher. Comme tout le monde passe par cette rue et que les arrêts tels que celui que j'éprouve sont très fréquents, l'embarras est grand. C'est pourquoi je m'en retourne et rentre dîner à l'hôtel. Pendant le dîner arrive La Caze. Il contredit ses nouvelles de ce matin, mais dit qu'un député vient d'arriver des États généraux, racontant que le roi a battu en retraite, etc. Je m'y attendais. Nous verrons bien. Je vais, selon ma promesse, chez Mme de Flahaut avec son neveu et l'abbé Bertrand; nous longeons le quai des Tuileries pour marcher un peu et nous restons quelque temps chez elle. Elle veut voir l'arrivée à Paris des députés de l'Assemblée nationale; tout en avouant que c'est insensé, elle nous dit que toutes les femmes ont la même folie. Il y a beaucoup de réjouissances en ville. Après avoir laissé Mme de Flahaut chez elle, son neveu et moi allons au club. Je renvoie ma voiture et bientôt après je

reçois un mot d'elle, demandant que je la lui prête. J'envoie le domestique chercher le cocher, mais il est trop tard. Ses chevaux sont rentrés, et il est en train de faire son service de patrouille dans la *garde bourgeoise*. Le duc d'Aiguillon et le baron de Menou, tous deux députés de la noblesse, sont au club. J'apprends d'eux l'histoire secrète de la révolution d'aujourd'hui. Hier soir fut présentée à l'Assemblée une adresse à laquelle Sa Majesté fit une réponse fort peu satisfaisante. La reine, le comte d'Artois et la duchesse de Polignac avaient passé toute la journée à suborner deux régiments, et à les griser presque complètement. Chaque officier avait été présenté au roi que l'on avait déterminé à faire des promesses d'argent, etc., à ces régiments. Ils criaient : « Vive la reine! vive le comte d'Artois! vive la duchesse de Polignac! » Leur musique vint jouer sous les fenêtres de Sa Majesté. Pendant ce temps, le maréchal de Broglie en personne travaillait l'artillerie. Leur plan était d'affamer Paris et de faire arrêter deux cents membres de l'Assemblée nationale. Mais il se trouva que les troupes ne voulurent pas servir contre leur pays et il fut naturellement impossible d'exécuter ce plan. On a cependant pris soin de cacher certains faits malheureux au roi. A deux heures du matin, le duc de Liancourt entra dans sa chambre à coucher, le réveilla et lui dit tout; il lui dit qu'il répondait sur sa tête de la vérité de ce qu'il avançait, et qu'à moins de rapporter immédiatement ses décisions, tout était perdu. Le roi adopta sa manière de voir. L'évêque d'Autun, dit-on, reçut l'avis de préparer un discours, ce qu'il a fait. L'ordre fut donné de disperser les troupes, et, quand l'Assemblée fut réunie, le roi, accompagné de ses deux frères et du capitaine de la garde, entra et prononça son discours, qui produisit d'enthousiastes démonstrations de joie. L'Assemblée entière le reconduisit au château, au milieu de toute la population de Versailles. On me dit que le baron de Besen-

val est dénoncé par l'Assemblée nationale (le roi reconnaît ce nom dans son discours), et que le ministère actuel sera mis en accusation. J'exprime mon opinion qu'après ce qui vient de se passer, on ne devrait pas permettre au comte d'Artois de rester en France. On en convient. On dit qu'on va faire le procès du maréchal de Broglie, et probablement celui du baron de Breteuil. Je soupe au club, et comme le bordeaux est le meilleur que j'aie encore bu en France, je bois à la liberté du peuple français et de la ville de Paris. On fait honneur à mes toasts et je reviens chez moi. La journée a été très belle. On dit que le roi sera à Paris demain à onze heures. Pour quoi faire? — Bon mot : Le baron de Besenval est dénoncé à cause de certaines lettres qu'il avait écrites et qui ont été interceptées. Le duc de La Rochefoucauld, député de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, rencontre le baron sortant du cabinet du roi. « Eh bien, monsieur le baron, avez-vous encore des ordres à donner pour Paris? » Le baron prend cela pour une politesse. « Non, monsieur le duc, excepté qu'on m'envoie ma voiture. — Apparemment, c'est une voiture de poste, monsieur le baron. » — Un autre : Hier à la procession, le roi et le comte d'Artois qui marchaient ensemble, étaient serrés par la foule. Un député dit à un autre : « Voyez comme on presse le roi et M. le comte d'Artois. » L'autre répondit : « Il y a cette différence pourtant, que le roi est pressé par l'amour de son peuple. » Le roi, n'entendant que les derniers mots, se retourne pour répliquer : « Oui, c'est juste. »

17 *juillet*. — Ce matin, mon cocher me dit qu'il y a des affiches défendant aux voitures de sortir, le roi devant arriver entre dix et onze heures. Aujourd'hui encore on ne pourra traiter aucune affaire. Je m'habille aussitôt et je sors. Grâce à l'aide de Mme de Flahaut, j'ai une fenêtre dans la rue Saint-Honoré, par laquelle le cortège doit passer.

Tandis que je cherche à traverser la foule, on m'enlève de la poche un mouchoir auquel j'attache un bien plus grand prix que ce que le voleur pourra en retirer, et je le payerais volontiers pour sa dextérité, si je pouvais le retrouver. Nous attendons de onze heures à quatre heures. Il paraît que Sa Majesté a été escortée par la milice de Versailles jusqu'au Point-du-Jour, où elle est entrée entre la double rangée de la milice parisienne, qui s'étend de là à l'Hôtel de Ville. Notre ami La Fayette, élu général de la milice parisienne, précède son Souverain. On avance lentement, aux cris de : « Vive la nation ! » Chaque ligne se compose de trois rangs ; c'est donc sur six rangs que la milice couvre cette distance. L'Assemblée nationale marche sans ordre dans le cortège. La garde royale à cheval, quelques gardes du corps, et toute la suite du roi ont les cocardes de la ville, rouge et bleu. Le cortège est magnifique à tous les points de vue. Dès qu'il est terminé, je vais dîner chez le *traiteur*, d'un bifteck et d'une bouteille de bordeaux. Arrive un député de Bretagne que j'ai rencontré hier à une table d'hôte à Versailles. Nous le faisons asseoir à notre petite table. Il me dit qu'hier le roi a envoyé à l'Assemblée une lettre de rappel pour M. Necker ; que les ministres ont tous démissionné, sauf M. de Breteuil qui déclare n'avoir jamais accepté ; que le comte d'Artois, le duc et la duchesse de Polignac, M. de Vaudreuil, bref, tout le comité Polignac, ont décampé, désespérés, la nuit dernière. Je lui dis que les voyages peuvent être utiles au comte d'Artois, et qu'il aurait raison de visiter des pays étrangers. Nous nous entretenons du commerce des îles, et je lui explique les principes sur lesquels je crois que leur système devrait être basé. Il désire avoir une autre conversation avec moi sur le même sujet. Je lui dis que je vais à Londres. Il me demande mon adresse pour m'écrire. Je promets de la lui donner. Comme il me parle de mon amie, la comtesse de Flahaut, je lui dis diverses vérités qu'il pourra être utile de lui faire connaître

à elle-même, et j'en passe d'autres sous silence, qui pourraient lui nuire; je lui fais ainsi une impression différente de celle qu'il avait reçue, mais je crains que la folie de son mari et celle de son frère ne les ruinent tous deux. Il est impossible d'aider ceux qui ne s'aident pas eux-mêmes. Je vais chez elle et lui raconte ce qui s'est passé au ministère. Je reste quelque temps avec elle et l'abbé Bertrand, puis je vais au club. Le roi a confirmé aujourd'hui le choix fait par le maire; il a approuvé la formation d'un régiment de garde bourgeoise. Il a mis à son chapeau une large cocarde de rubans bleus et rouges, et alors seulement retentit un cri général de : « Vive le roi! » Je pense que la journée d'aujourd'hui lui sera une utile leçon pour le reste de ses jours, mais il est si faible qu'à moins d'être tenu éloigné de la mauvaise compagnie, il lui est impossible de ne pas mal agir.

18 *juillet.* — Le temps est agréable et la ville commence à être un peu tranquille. Je vais au club et j'y prends du thé. Kersaint me dit que les écuries d'Augias de Versailles sont maintenant nettoyées. L'abbé de Vermond, Thierry, le valet de chambre du roi, et le comte d'Angivillers, directeur des bâtiments, sont partis. Thierry a été renvoyé en termes fort durs. Il y a maintenant abondance de places à remplir, et il y aura naturellement abondance d'intrigues pour les obtenir. Bref, tout le complot contre la liberté est fini et bien fini.

19 *juillet.* — Nous allons tous, après dîner, rendre visite à un peintre et voir trois tableaux, dans l'un desquels le rendu de la perspective surpasse la puissance de mon imagination, particulièrement pour la main droite de la figure principale, qui ressort si parfaitement de la toile que l'on voit positivement tout autour d'elle; c'est une chose à peine croyable, mais qui n'en est pas moins vraie.

Le sujet est : l'Amour échappé de sa cage et laissant par sa fuite les dames en proie à l'angoisse et au désespoir. L'expression ne correspond pas à mon idée de la puissance de cet art, mais la lumière et l'ombre sont distribuées dans ce tableau avec une perfection étonnante. Le peintre nous montre un autre tableau, emprunté à l'*Énéide*, qu'il fait pour le roi : Vénus, dans le temple des Vestales, arrêtant le bras levé pour répandre le sang d'Hélène. Je lui dis qu'il ferait mieux de peindre la prise de la Bastille; ce sera un tableau d'actualité, et un trait fournira un bel effet. C'est celui du soldat de la garde française qui, ayant saisi la porte et ne pouvant pas l'abaisser, crie à ses camarades de la populace de le tirer par les jambes. Cet homme a eu la force et le courage de tenir bon, tandis qu'une douzaine de gens tiraient sur lui comme sur une corde pour faire baisser le pont-levis; il a absolument subi le supplice du chevalet. Cela produirait un bel effet, me semble-t-il, de le représenter désarticulé et tournant la tête pour les encourager à tirer encore plus fort. L'évêque d'Autun partage absolument mon avis. Au retour, nous rencontrons M. de Ruillé, qui écrit, dit-on, une histoire de la Révolution actuelle. Il promet de venir me voir au club et de me donner des nouvelles de M. Necker. Je ramène l'abbé chez lui et me rends au club. M. de Ruillé me dit qu'on n'a pas encore de nouvelles de M. Necker, mais que l'on attend ce soir un exprès, et que, s'il n'a pas dépassé Bruxelles, il pourra être rentré demain soir. Je recommande de faire une souscription pour rassembler les divers papiers trouvés à la Bastille, et de charger ensuite une personne capable, d'écrire les annales de ce château diabolique depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'aujourd'hui. Je crois qu'on fera quelque chose dans ce sens. Je suggère aussi de faire de la garde française une garde bourgeoise avec solde élevée, et de maintenir le renom de ce corps en y incorporant tous ceux qui, par

leur bonne conduite, auront mérité d'être au-dessus d'un simple soldat, sans avoir les qualités nécessaires pour devenir sergent. En ce moment, on ne sait que faire de ce corps.

20 *juillet.* — Je me rends ce matin à l'Hôtel de Ville. J'ai bien du mal à trouver le marquis de La Fayette, épuisé par ses mille soucis. Je lui dis que je vais envoyer ses lettres en Amérique, et que je désire un laissez-passer pour visiter la Bastille. Nous convenons de dîner chez lui, à la condition d'apporter mon vin. Je rentre chez moi, j'écris et à quatre heures me rends à l'hôtel de La Fayette. J'y rencontre le duc et la duchesse de La Rochefoucauld, M. ..., etc., venus pour dîner. La Fayette me donne mon laissez-passer pour la Bastille. Je lui soumets mon plan concernant la garde française et il l'approuve. Je lui conseille de faire préparer un plan complet pour la milice et de le soumettre au comité. Je lui demande s'il connaît les mesures à prendre pour amener le roi à lui conférer le gouvernement de l'Ile-de-France. Il me dit qu'il préférerait celui de Paris simplement; qu'il a exercé le maximum de pouvoir qu'il eût jamais pu désirer, et qu'il en est fatigué; qu'il a été chef absolu de cent mille hommes; qu'il a promené à sa guise son souverain dans les rues, prescrit le degré d'applaudissement qu'il devait recevoir, et qu'il aurait pu le faire prisonnier, s'il l'avait jugé à propos. Cela lui fait désirer revenir au plus tôt à la vie privée. En se servant de cette dernière expression, il se trompe lui-même, ou désire me tromper; peut-être l'un et l'autre. Mais de fait il est devenu amoureux de la liberté par ambition. Il y a deux sortes d'ambitions : l'une née de l'orgueil, l'autre de la vanité; la sienne, c'est plutôt cette dernière.

21 *juillet.* — A une heure et demie, je vais chercher Mme de Flahaut, qui m'a exprimé le désir de m'accompa-

gner à la Bastille. Capellis et l'abbé Bertrand nous attendent. Bientôt Mme de Flahaut arrive avec Mlle Duplessis. Nous montons tous dans la voiture de Capellis et allons à la Bastille. Nous avons du mal à passer les sentinelles, malgré mon laissez-passer. L'architecte chargé de la démolition est un vieil ami de l'abbé, et est heureux de lui être utile. Il nous montre tout, plus que je ne voudrais voir, car la puanteur est horrible. La prise de ce château était une témérité. Nous retournons au Louvre avec Mme de Flahaut. Longue visite, d'abord en tête à tête. Je lui donne des vers et lui dis avec un sang-froid extrême que je suis parfaitement maître de moi-même à son égard; que n'ayant nulle idée de lui inspirer de tendres sentiments, je ne tiens pas non plus à en éprouver; que, de plus, je suis excessivement timide; je sais que j'ai tort, mais je n'y peux rien. Elle trouve cette conversation étrange et elle a, ma foi, raison; mais je me tromperais beaucoup si mes paroles ne lui faisaient pas à la longue une impression bien plus profonde qu'en ce moment. Nous verrons. Le duc d'Orléans est au club aujourd'hui. Je suis aussi froid envers lui qu'un Anglais. Il y a mille chances contre une que nous n'ayons jamais de rapports ensemble, mais, si nous en avons, il devra faire au moins la moitié du chemin.

22 *juillet*. — Je vais au club où j'ai un rendez-vous. A la table d'hôte, nous prenons un bon dîner pour trois. Le prix du dîner est de 48 francs, café et tout compris. Je me promène ensuite un peu sous les arcades du Palais-Royal, en attendant ma voiture; on y amène en triomphe la tête et le corps de M. Foulon, la tête sur une pique et le corps traîné nu par terre. Cette horrible exhibition est ensuite promenée à travers les différentes rues. Son crime est d'avoir accepté une place dans le ministère. Ces restes mutilés d'un vieillard de soixante-dix ans sont montrés à

son gendre, Berthier, intendant de Paris, qui est lui-même tué et coupé en morceaux. La populace promène ces débris informes avec une joie sauvage. Grand Dieu! quel peuple!

23 *juillet.* — J'ai passé ma nuit à écrire, et ne me suis couché qu'à sept heures du matin. Je me réveille à huit heures pour cacheter mes lettres et me rendors. Entre une heure et deux, je réponds au désir de Mme de Flahaut qui veut me voir, parce qu'elle ne va pas à Versailles, comme c'était son intention. Elle me garde à dîner et nous avons ensuite une conversation confidentielle. Pour me guérir de tout sentiment qu'elle pourrait m'inspirer, elle m'avoue qu'elle est mariée de cœur. Je devine avec qui. Elle reconnaît que j'ai raison et m'assure qu'elle ne peut lui être infidèle. Je la quitte pour aller chez Jefferson, où nous bavardons tout en prenant le thé.

25 *juillet.* — Un député aux États généraux m'a demandé de mettre par écrit mes idées sur la constitution à donner à la France. J'y passe toute la matinée du samedi. Pendant que j'y travaille, arrive M. Mac-Donald. Je lui lis ce que j'ai écrit et je le vois fortement impressionné par les pensées et la manière dont elles sont exprimées. Cela me prouve à l'évidence que mes observations ne sont pas sans poids ni sans vérité.

26 *juillet.* — Dimanche matin. Reçu un mot de Mme de Flahaut qui a quelque chose à me dire. Je vais chez elle à une heure. Elle désire savoir si j'irai à Versailles conférer avec le comité chargé d'un rapport sur la Constitution. Je lui dis que je le veux bien, si cela ne retarde pas mon départ pour Londres, car je me crois tenu de rendre à ce pays-ci tous les services en mon pouvoir. Je lui explique ce que j'ai écrit hier pour qu'elle puisse le traduire plus tard. Un peu de bavardage, puis dîner en *partie carrée,* et

ensuite promenade en voiture au Bois de Boulogne. Pendant que je m'habille, je reçois un mot de Mme de Chastellux, me demandant d'intéresser La Fayette au sort d'un protégé de son défunt mari, qui veut entrer au *Régiment National*. A cinq heures, je vais à mon rendez-vous chez Mme de Flahaut. Elle est à sa toilette. Son mari entre. Elle s'habille devant nous avec une parfaite décence, même en changeant de chemise. M. de Flahaut nous quitte pour faire une longue visite, et nous devons nous occuper à faire une traduction.

28 *juillet*. — Je suis allé aujourd'hui demander à La Fayette une commission pour le protégé de Mme de Chastellux, et je l'engage à donner au roi des conseils qui puissent le rassurer; cela est extrêmement important pour la France. Je ne puis lui donner mes raisons, basées sur un secret qu'on m'a confié, mais je parle très sérieusement. Ne pouvant s'entretenir avec moi sur le moment, il me demande de dîner avec lui. Je rentre et commence la traduction de ce que j'ai écrit hier après-midi, mais suis dérangé par des visites. Dès que j'ai fini, je vais chez Mme de Flahaut. Son mari n'est pas allé à Versailles, comme il était convenu. Cela est malheureux. Il vient bavarder un peu, mais il est clair qu'il veut nous imposer le plaisir de sa société, pour que nous n'ayons pas celui de son absence. C'est absurde. Les gens qui veulent plaire ne devraient jamais être ennuyeux. Je vais chez Mme de Fouquet; la conversation est animée; on insiste pour que je reste à dîner; impossible. Je promets de venir la voir dès mon retour. Je fais différentes visites et vais dîner chez M. de La Fayette. Après dîner je lui parle encore de M. Martin et il promet de faire tout ce qui est en son pouvoir. J'insiste pour qu'il prenne des mesures propres à rassurer le roi (Mme de Flahaut m'en a encore parlé hier), et il désire connaître mes raisons. Je lui réponds qu'elles

viennent d'un secret qui m'est confié et que je ne puis en dire plus. Je propose une association pour protéger le Prince, et déclarer ceux qui l'insulteront ennemis de l'État et de la société. Je lui soumets un plan pour sortir des difficultés où se trouve l'Assemblée nationale, obligée de ne pas voter d'impôts avant l'achèvement de la constitution, et par conséquent pressée par le temps. Je le mets ensuite fortement en garde contre le danger d'une constitution trop démocratique; je prends congé. Je vais chez Mme de Ségur que je quitte après m'être engagé à correspondre avec elle; de là chez Mme de Flahaut. M. de Flahaut est là, ainsi que Vicq d'Azir, médecin principal de la reine. Ce dernier nous laisse bientôt. M. de Flahaut est appelé en bas et madame me demande mes pensées sur l'éducation des Français. Monsieur entre et est de nouveau obligé de partir. C'est bien. Je soupe chez Mme de Flahaut. Nous avons avec elle et son mari qui revient une conversation sur le sujet intéressant des affaires publiques. Il semble bien content de moi, ce qui est rare. Je m'arrange pour correspondre avec sa femme.

29 *juillet*. — Je vais à l'Hôtel de Ville demander à La Fayette un passe-port pour Londres. Je le fais par ce principe que si je ne m'occupe pas de mes propres affaires, je ne puis espérer qu'un autre le fera pour moi. Les hommes ont l'habitude de croire à l'attention des autres et de négliger ceux qui croient en eux. *Il faut être juste*. Je trouve que j'ai eu raison. Il y a à l'Hôtel de Ville une foule de difficultés que je finis par surmonter. De là je vais dire adieu à Mme de Flahaut, puis à Mme de Corny; elle m'adresse de gentils reproches, que j'avais bien mérités, pour l'avoir négligée (1).

(1) Le départ de Morris pour l'Angleterre a lieu le 30 juillet et il ne rentre que le 11 septembre à Calais. Pendant son séjour à Londres, Morris est reçu plusieurs fois chez le marquis de La Luzerne, ambassadeur de

12 *septembre*. — Au moment où je me prépare à partir de Calais, un moine vient mendier avec un air qui indique sa conviction de l'inconvenance qu'il y a à me soumettre

France. C'est ainsi que le 7 août, il y dîne en compagnie de plusieurs membres du corps diplomatique. « M. de La Luzerne m'informe de la composition du nouveau ministère. M. de La Tour du Pin est ministre de la guerre, l'archevêque de Bordeaux, garde des sceaux, après le refus de Malesherbes. Je regrette qu'il ait refusé. Je dis au marquis que j'avais appris qu'il était question de l'évêque d'Autun pour cette place. Il me répond qu'il n'a pas la tête qu'il faut pour cela. J'en conclus qu'il est plutôt visionnaire dans ses idées; peut-être l'est-il en effet, car c'est là le malheur habituel des hommes de génie, qui ne fréquentent pas suffisamment le monde. »

Chez le marquis de La Luzerne, Morris rencontre de nombreux émigrés et cherche à les consoler. « Ils parlent de leurs malheurs, ce qui est tout naturel. Je leur dis que toutes ces petites secousses, les châteaux brûlés, etc., sont bien pénibles, mais que ce ne sont que des points noirs dans le grand œuvre; tout sera vite oublié, si l'on a une bonne constitution. M. de Fitz-James me demande des nouvelles de Paris, mais il paraît que nous l'avons quitté presque en même temps. Je n'avais gardé de lui aucun souvenir bien que nous nous fussions rencontrés au club. Le marquis de La Luzerne me prend un peu à part et nous parlons politique. Je crois que son seul but est de me faire devant la société une politesse qui puisse m'être utile. En allant dîner, M. Cate, le lieutenant de police, s'empare de moi, et déclare qu'il ne me quittera pas. Il s'assoit près de moi, et tout en mangeant me raconte son histoire. Tout cela demande de ma part une attention polie, que je lui prête. Je dîne d'une très belle truite, ou plutôt d'une partie d'une truite qui doit, à mon idée, avoir pesé huit livres. J'observe que je suis dans les bonnes grâces de Mme la vicomtesse. Il faut m'y maintenir, *et pour cause*. J'apprends que lady Dunmore et sa fille s'informent de la *jambe de bois*. Lady Dunmore m'est présentée après le dîner; elle me demande ce que pensent mes concitoyens de Sa Seigneurie : je le lui dis franchement. Notre conversation lui plaît, et, à ma grande surprise (je puis ajouter : à la sienne aussi), nous sommes déjà très familiers. Je m'aperçois que La Luzerne et Capellis le remarquent; je suis donc obligé de les rejoindre, pour arrêter leurs sourires.

« Les Français racontent à l'ambassadeur une foule de choses aussi merveilleuses que confuses; je le prends à part et le prie de n'en rien croire : ce sont des nouvelles d'émigrés, et il sait bien ce que cela vaut. La princesse Galitzin, qui prend part à la conversation avec lady Dunmore est, comme les autres, complètement dans l'erreur en ce qui regarde les troubles de France. Tous supposaient, comme on le faisait pendant la Révolution d'Amérique, qu'il y a certains meneurs qui sont cause de tout, tandis que dans les deux cas, c'est la grande masse du peuple qui a tout fait. A mon départ, lady Dunmore me remercie d'avoir répondu à ses questions. »

à un tel impôt. Je lui dis qu'il a un bien mauvais métier, et que j'ai appris que l'Assemblée nationale va réformer ces institutions. Il en a entendu parler, mais, comme c'est leur seule manière de gagner leur vie, ils devront continuer aussi longtemps que possible. Je lui donne un shilling, et pour répondre à sa routine habituelle de bons souhaits (qu'il répète de ce même ton insouciant qui caractérisait mon ami, le docteur Cooper, du *King's College*, lisant la litanie), je lui souhaite un meilleur métier. Mon souhait est plus sincère que le sien, d'un shilling au moins. A onze heures, je quitte Calais avec un passe-port régulier du nouveau gouvernement. Je traverse l'Oise. Près de Clermont, sur ses bords, est le château du duc de Liancourt; c'est à son intervention que l'on attribue la retraite opportune du pauvre Louis XVI après la prise de la Bastille.

Obligé de m'arrêter à Chantilly pour réparer la clavette d'essieu de la voiture, j'examine les écuries; c'est une magnifique habitation pour vingt douzaines de chevaux, qui ont l'honneur de dîner et de souper aux frais de Mgr le prince de Condé. De là je regarde l'extérieur du château, sans avoir le temps de l'examiner en détail. Ce devait être une place forte, avant l'invention des canons. Maintenant le fossé large et profond qui l'entoure et qui est constamment rempli d'eau excellente, fournit une demeure agréable à une variété de carpes tachetées de blanc venant, au son de la voix, manger le pain qu'on leur jette. Mon guide s'occupe de politique, mais il n'a pas les idées du jour. C'est un chasseur du prince et il trouve mauvais *que tout le monde ait le droit de chasser*. En chemin je remarque une manière peu ordinaire de chasser la perdrix. Les chasseurs, armés de massues, se répandent dans les champs de tous côtés. Quand un oiseau se lève, on le poursuit jusqu'à ce qu'il soit fatigué au point de périr sous les coups. Martin regarde cela comme un péché et une honte, mais,

tandis qu'il exprime ses lamentations, le postillon se tourne vers moi : « C'est un beau privilège que les Français se sont acquis, monsieur. — Oui, monsieur, mais il paraît que ce privilège ne vaudra pas autant l'année prochaine. »

13 *septembre*. — Mardi, vers sept heures, j'arrive à l'hôtel de Richelieu, à Paris. Je m'habille et vais au club. J'apprends que l'Assemblée nationale a accepté une seule chambre délibérative, et le *veto* suspensif du roi. C'est un pas de fait sur la grand'route de l'anarchie et du despotisme d'une faction dans une assemblée populaire, la pire de toutes les tyrannies. Je me mets à discuter un peu à ce sujet, et je reste pour le souper à l'issue duquel nous goûtons du vin de Hongrie présenté par un colonel polonais, dont le nom se termine en « whisky ». C'est une boisson délicieuse. De façon ou d'autre on en vide sept bouteilles ; l'on en commande deux autres, mais je me lève en déclarant que je ne veux plus boire, et l'on s'arrête. Le duc d'Orléans était entré pendant ce temps et diverses circonstances me disent que je puis être présenté à Son Altesse Royale, si cela me plaît.

16 *septembre*. — J'ai écrit aujourd'hui jusqu'à midi, puis je suis allé chez M. Jefferson. Il m'invite à dîner demain en compagnie du marquis de La Fayette et du duc de La Rochefoucauld. Je pars à Versailles et vais chez Mme de Tott. Elle est à sa toilette, mais visible. Je parle des affaires du pays, sur lesquelles je trouve les opinions bien variables. Je retourne dîner chez M. de Montmorin. Madame est très affligée de l'état des affaires. Mme de Ségur arrive avec ses frères. Elle a une grande crainte que le roi ne veuille fuir. Je lui dis que cette fuite semble irréalisable. Elle croit que cela mettra le feu à Paris. Il est impossible d'en prévoir les conséquences. La présence ou

l'absence d'un prince aussi faible ne peuvent avoir que peu d'influence. Après dîner, nous commençons une conversation politique avec quelques députés; j'essaye de leur démontrer l'absurdité de leur *veto* suspensif et la tyrannie probable de leur chambre unique. J'aurais mieux fait de me taire, mais le zèle l'emporte toujours sur la prudence. M. de Montmorin exprime le désir de me voir souvent; j'en fais la promesse, mais je ne crois pas que ce sera possible cette fois. — De là, je me rends chez Mme de Tessé. Elle est convertie à ma manière de voir. Nous avons quelques minutes de gaie conversation sur les choses de France, et je cherche à mêler à de profondes maximes de gouvernement cette légèreté piquante qui fait les délices de cette nation. J'y réussis; à mon départ, elle me suit et insiste pour que je dîne chez elle à ma prochaine visite à Versailles. Nous sommes très aimables, et tout à coup, d'un ton sérieux : « Mais, attendez, madame, est-ce que je suis trop aristocrate? » — Elle répond avec un sourire de douce humiliation : « Ah, mon Dieu, non. » De là je regagne ma voiture pour aller voir de Canteleu à l'Assemblée nationale. Pendant que je l'attends, je vois, parmi d'autres personnes, le jeune Montmorency qui m'emmène avec lui et me fait entrer dans la galerie. Le hasard me place près de Mme Dumolley et de Mme de Canteleu. Nous nous reconnaissons soudain et notre surprise est très agréable. Mme Dumolley me pose la question à laquelle j'ai déjà dû répondre cent fois : « Et que disent les Anglais de nous autres? » Je lui réponds d'un ton significatif : « Ah! madame, c'est qu'ils raisonnent, ces messieurs-là. »

17 *septembre*. — Selon ma promesse, je dîne chez M. Jefferson. Un des convives, le duc de La Rochefoucauld, vient d'arriver des États généraux, et à quatre heures et demie La Fayette arrive. Il nous dit que certaines troupes sous ses ordres doivent marcher demain sur Versailles,

pour activer les décisions des États généraux. C'est là une situation étrange, pour laquelle ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Je lui demande si ses troupes lui obéiront. Il répond qu'elles ne veulent pas monter la garde quand il pleut, mais il croit qu'elles le suivront volontiers au feu. J'incline à penser qu'il n'aura pas l'occasion d'en faire l'expérience. Je lui fais part de mon désir de l'entretenir des subsistances (1). Il me dit qu'il faut aller dîner chez lui; mais si je suis bien informé, cela est inutile, parce qu'il y a généralement foule et qu'il n'est que quelques minutes chez lui. Après dîner, je vais au club. Les opinions changent très vite, et en très peu de temps; si l'Assemblée nationale continue à suivre la route où elle s'est engagée, je crois que la majorité de la nation lui sera contraire. Il est vrai que ses partisans sont zélés, et s'il n'y a pas de guerre civile, ce sera grâce à une circonstance que je ne puis prévoir. Il n'y a qu'un seul indice pacifique, c'est que, vu la faiblesse de caractère du roi, personne ne peut se fier à lui ni s'exposer au danger pour défendre son autorité. S'il s'échappe de Versailles et qu'il tombe dans des mains différentes de celles qui l'entourent, il y aura forcément lutte. Une circonstance sans importance montrera jusqu'à quel point les gouvernants actuels ont les qualités requises pour conduire les affaires du royaume. La Fayette est plein d'inquiétude au sujet de la disette, et en fait le thème de la conversation et de la discussion. Le duc de La Rochefoucauld nous parle alors de quelqu'un qui a écrit un livre excellent sur le commerce des grains.

18 *septembre.* — Ce soir, au club où je soupe, on nous lit la lettre du roi à l'Assemblée au sujet des résolutions de la noblesse dans la fameuse nuit de 4 août. Elle est très

(1) Morris chercha longtemps à obtenir du gouvernement français l'adjudication de la farine à fournir pour l'armée.

modérée, et, comme tous les autres écrits de M. Necker, trop longue et trop imagée, mais je crois qu'elle produira une grande sensation. Elle contient l'idée de reculer si l'on y insiste, et c'est là une sorte d'invitation aux agresseurs. Une chose que les ministres ignorent peut-être, c'est que, dès maintenant, le roi puisera de la force dans chaque manque de respect qu'il aura à subir. Rien ne pourra sauver l'Assemblée nationale si ce n'est la modestie et l'humilité, dont elle n'est pas trop abondamment pourvue. Le courant de l'opinion commence à grossir contre l'Assemblée nationale. Beaucoup de ceux qui, il y a six mois, la regardaient avec un silence inquiet, parlent maintenant et fort haut.

Voilà de longues années que je connais mon ami La Fayette et je puis estimer à leur juste valeur ses paroles et ses actes. Si les nuages qui s'abaissent en ce moment, se dissipent sans tempête, il sera grandement redevable au hasard; dans le cas contraire, il faudra lui pardonner beaucoup pour l'intention. Il ne veut de mal à personne, mais il a le besoin de briller. Il est fort au-dessous de ce qu'il a entrepris, et, si la mer devient agitée, il ne pourra pas tenir le gouvernail.

20 *septembre.* — Au club aujourd'hui, discussion violente sur les finances qui semblent s'en aller rapidement au diable. Les opinions changent vite, et dans quinze jours nous entendrons parler des sentiments que la province professe envers les gouvernants actuels.

Le plaisir est la grande préoccupation; chacun a sa maison de campagne et ne vient en ville pour ses affaires que tous les trois ou quatre jours; on travaille, non pour finir l'ouvrage, mais pour s'en débarrasser, afin de pouvoir de nouveau quitter la ville, ce qui rend presque impossibles les transactions commerciales.

22 *septembre.* — Rien de remarquable au club ce soir,

si ce n'est que chacun semble maintenant d'avis d'exclure les reines de la régence, par le même principe qui les exclut du trône, savoir : la loi salique ; et de plus, parce qu'une régence ne doit comprendre aucun étranger. Ce dernier article n'est pas mauvais, mais on pourrait laisser l'autre de côté. Je leur donne mon avis qui est loin d'être approuvé, mais les opinions changeront. Au moment où je sors, quelqu'un m'attend pour me dire tout bas qu'il pense comme moi.

24 *septembre.* — Ce matin je vais à mon rendez-vous chez Mme de Flahaut. Elle est à sa toilette avec son dentiste. Je lui montre une liste du Comité des finances et lui demande son opinion sur le caractère de quelques-uns de ses membres. Finalement je lui dis que j'ai formé là-dessus un projet auquel elle devra participer pour aider à l'exécuter. Elle me donne ses raisons de croire que M. de Montesquiou sera ministre de la marine, et que, dans ce cas, de bonnes choses peuvent être faites. Nous verrons. J'entends au club le résumé des propositions de Necker aux États. Elles me paraissent étranges, mais il est impossible d'en juger avant de connaître les détails.

25 *septembre.* — Mme de Flahaut a eu aujourd'hui les dernières nouvelles de Versailles. Elle dit que Necker a prononcé un mauvais discours, où il ne fait que se louer lui-même ; que le marquis de Montmorin présentera demain le rapport du Comité des finances sur ses propositions, et qu'il y exposera son propre plan ; elle me demande si j'irai, car, dans ce cas, elle me procurera un billet, et un autre pour lundi, jour où l'évêque d'Autun présentera le rapport du Comité de constitution. J'accepte les deux offres. Elle a répété une de mes paroles à de Montesquiou, et sa manière de la redire en a fait un élégant compliment. Elle me dit qu'il en a été très satisfait et que, s'il entre au ministère, je

pourrai hardiment me présenter chez lui et compter sur une bonne réception; s'il est ministre de la marine, nous pourrons faire de bonnes affaires; elle s'en occupera comme de toute chose où elle pourra se rendre utile. Je la mène à midi au couvent pour visiter sa religieuse, et promets de revenir la chercher à quatre heures. Dans l'intervalle, je vais voir le marquis de La Billarderie, frère du comte de Flahaut, pour lui apprendre la recette de la soupe à la tortue; mais la conversation tombe sur la politique et la question de la tortue est reculée *ad inferendum*. En retournant à mon hôtel, je suis arrêté par la milice, qui se rend à l'église implorer la bénédiction du ciel sur ses drapeaux, ou qui en revient. Plus tard, je vais chez Mme de Chastellux, et m'excuse de ne pas prendre le thé chez elle. Elle me dit que le duc d'Orléans se plonge dans les dettes; il se trouve dans de trop grandes difficultés pour plaire à l'humeur actuelle de ses partisans; aussi la duchesse va-t-elle exiger la séparation de biens. La somme de revenus qu'elle demande est d'un demi-million. Beaucoup de compliments de M. de La Fayette; il n'a pas placé le protégé de Mme de Chastellux et elle en est très fâchée. Cette manière d'agir, résultant des causes mêmes qui l'ont fait monter très haut, va très naturellement le faire descendre. Après une promenade avec Mme de Flahaut et deux jeunes dames au Bois de Boulogne, je vais à l'Opéra, comme je l'ai promis, et j'arrive vers la fin de la pièce, à la loge de Mme Lavoisier. La danse qui suit l'opéra est d'une beauté prodigieuse. Vestris et Gardel, qui paraissent ensemble sur la scène, sont tous deux merveilleux; Gardel n'est second que parce que Vestris est premier. Je vais à l'Arsenal prendre une tasse de thé avec Mme Lavoisier, en attendant le retour de Lavoisier, qui est à l'Hôtel de Ville. Il arrive et nous parle de l'*obstination* des boulangers. Cette corporation menace la municipalité de Paris de cesser son commerce à moins qu'un confrère, justement

emprisonné, ne soit relâché. Voilà donc la nouvelle autorité déjà foulée aux pieds.

26 *septembre.* — Ce matin à cinq heures, je me lève et m'habille; mais ma voiture n'arrive qu'à six heures et demie. Nous partons rapidement pour Versailles, et je me trouve à huit heures à la porte de l'Assemblée nationale. De cette façon j'arrive encore à temps et me trouve bien assis immédiatement derrière mon amie, Mme de Flahaut. A dix heures la séance est ouverte; on commence par quelques affaires de cadeaux à l'Assemblée, appelés *dons patriotiques*, qui sont plutôt des sacrifices à la vanité; ensuite une ennuyeuse discussion sur la rédaction du procès-verbal d'hier, beaucoup de chaleur, de bruit et d'impatience; on emploie ainsi une demi-heure pour ce qui aurait dû être réglé en une demi-minute. Le marquis de Montesquiou fait son rapport; il y montre un grand respect pour le premier ministre des finances et expose ensuite divers détails et combinaisons qui prouvent que le Comité s'y entend bien mieux que les ministres. A la fin du rapport, se trouve cependant un point faible dont il ne s'aperçoit peut-être pas, ou qu'il est impossible d'éviter. On appelle le patriotisme à l'aide, mais en matière d'argent on ne devrait s'arrêter qu'à l'intérêt. Il ne faut jamais s'avouer assez à bout de ressources pour que l'aide du patriotisme devienne nécessaire. Quand le rapport est terminé, le comte de Mirabeau s'oppose à sa prise en considération, et insiste pour que l'on reprenne immédiatement la proposition de M. Necker, sur laquelle il a un amendement à présenter. On l'appelle à la tribune, et avec une belle ironie il propose l'adoption du plan établi par le premier ministre, vu la confiance aveugle que l'Assemblée a en lui et l'immense popularité dont il jouit. « Dans la terrible situation qu'il a exposée, dit-il, et l'imminence du danger qui est cause du débat actuel, cette confiance et cette popu-

larité nous engagent, nous commandent même, d'adopter sans examen ce que le ministre a projeté pour notre soulagement. Acceptons ce plan textuellement; s'il réussit, il est juste qu'il en ait la gloire; dans le cas contraire, ce qu'à Dieu ne plaise, nous emploierons alors nos talents à essayer de découvrir s'il existe encore des moyens de sauver notre pays. » A mon grand étonnement, les représentants de cette nation qui se pique d'être l'Athènes moderne, sont prêts à adopter cette proposition par acclamation. Le président, de Clermont-Tonnerre, qui en aperçoit la tendance, donne une rédaction différente. Le comte de Mirabeau se lève et très adroitement pare le coup en montrant que cette forme ne concorde pas avec ses vues, que l'Assemblée paraissait vouloir accueillir; que certainement un sujet de cette importance ne doit pas être traité par acclamation sans avoir sous les yeux un texte précis, et que, pour présenter un texte, un quart d'heure au moins serait nécessaire pour l'examiner et le préparer. On le charge aussitôt (par acclamation) de rédiger sa proposition, et, tandis qu'il s'en occupe, l'évêque d'Autun se retire. Nous le remarquons. Mon amie, Mme de Flahaut, reconnaît qu'il sont ligués ensemble. Le monde soupçonne déjà cette liaison. Pendant leur absence a lieu un débat bruyant sur divers sujets, si toutefois l'on peut appliquer le nom de débat à de telles controverses. Enfin Mirabeau revient et présente une motion concordant avec son idée première. L'Assemblée s'aperçoit maintenant du piège; et au milieu du tumulte, Lally-Tolendal propose que la motion soit envoyée au Comité des finances qui lui donnera la forme d'un *arrêté*. Mirabeau manœuvre de nouveau pour éviter le coup, et, tandis que les députés réservent leur décision, ou plutôt qu'ils sont embarrassés par leur manque de décision, d'Eprémesnil présente une motion identique dans le fond à celle de Mirabeau, mais différente dans la forme. L'on n'a pas assez confiance en lui, et sa proposition n'a

aucun succès. Mais il semblerait en résulter qu'il appartient à la même faction que Mirabeau et d'Autun, ou que le même principe de haine contre Necker a amené une coïncidence de conduite dans l'occasion présente. Après quoi, le tumulte et le bruit continuent de régner. Enfin, dans un autre discours, Mirabeau déclare ouvertement sa désapprobation du plan de Necker. On propose de renvoyer la suite du débat à trois heures, mais inutilement. A trois heures et demie, Mme de Flahaut s'en va, et à quatre heures je me retire, extrêmement fatigué, croyant que l'adoption de la motion de Mirabeau est impossible, et que finalement le débat sera ajourné. Je vais chez Mme de Tessé; elle est à l'Assemblée. Mme de Tott a la bonté de me faire apporter du pain et du vin « en attendant le dîner ». La comtesse de Tessé arrive enfin à cinq heures. Mme de Staël est avec elle. J'avais presque exprimé mon opinion sur le plan de Necker avant de la reconnaître. L'Assemblée est aux voix sur l'adoption; la proposition n'étant pas essentiellement différente de celle de Mirabeau, ils en sont donc les dupes. On dit qu'il a réclamé une décision avec l'éloquence de Démosthène. Pendant le dîner, le comte de Tessé et quelques députés arrivent. La proposition est adoptée haut la main, ce dont les amis de Necker se réjouissent; Mme de Staël est enchantée. Elle approuve la conduite de Mirabeau qui, d'après elle, était peut-être seule capable d'amener une assemblée aussi folle à agir sensément; l'unique chose à faire serait de satisfaire les désirs de M. Necker, et l'on ne peut douter de la réussite de ses plans. Bravo! Après dîner, Mme de Tessé lui ayant dit que j'étais un homme d'esprit, elle me recherche pour causer avec moi, et me demande si je n'ai pas écrit un livre sur la constitution américaine. « Non, madame, j'ai fait mon devoir en assistant à la formation de cette constitution. — Mais, monsieur, votre conversation doit être très intéressante, car je vous

entends citer de toute part. — Oh, madame, je ne suis pas digne de cet éloge! — Comment avez-vous perdu votre jambe? — Ce n'était malheureusement pas en servant mon pays comme soldat. — Monsieur, vous avez l'air très imposant, » et ces mots sont accompagnés d'un regard qui, sans être ce que Sir John Falstaff appelle « l'œillade engageante », revient à la même chose. Je réponds de la même façon, et m'en serais tenu là, mais elle me dit que M. de Chastellux lui a souvent parlé de moi. Cela fait durer la conversation au milieu de laquelle arrivent des lettres, dont l'une est de son amant (M. de Narbonne) qui vient de rejoindre son régiment. Cela lui donne des sujets de réflexions qui disparaîtront bientôt, je crois, et il est extrêmement probable que quelques entrevues pousseraient sa curiosité à tenter l'expérience de ce que peut faire un indigène du Nouveau Monde, qui y a laissé sa jambe. Malheureusement cette curiosité ne peut en ce moment être satisfaite, et je présume qu'elle disparaîtra. Elle engage une conversation avec Mme de Tessé qui blâme sans détour son approbation de Mirabeau, et ces dames s'animent jusqu'aux extrêmes limites de la politesse. Je retourne à Paris très fatigué; le temps a été extraordinairement beau.

27 *septembre*. — Je lis aujourd'hui les propositions de M. Necker; elles sont détestables, et je le crois certainement compromis. Je vois Mme de Flahaut qui m'expose le plan de l'évêque d'Autun pour les finances; certains points laissent à désirer. Elle désire que j'aie une entrevue avec lui et le marquis de Montesquiou et s'efforcera de me la procurer. En parlant de choses et d'autres, nous composons un ministère et nous disposons de diverses personnes, envoyant Mirabeau à Constantinople et Lauzun à Londres. Je lui dis que ce dernier choix est mauvais, car Lauzun n'a pas les qualités requises; mais elle répond qu'il faut l'y

envoyer, car, même sans talents, il peut avoir une certaine influence sur le titulaire que l'on a en vue, et un bon secrétaire suppléera à ce qui lui manque en Angleterre. Nous parlons beaucoup des mesures à prendre, et cette aimable femme montre une précision et une justesse de pensée vraiment rares même chez l'autre sexe. Après avoir discuté une foule de points : « Enfin, dit-elle, mon ami, vous et moi, nous gouvernerons la France. » C'est une étrange combinaison, mais le royaume est actuellement en de bien plus mauvaises mains. Elle doit avoir ce soir une conférence avec le médecin de la reine pour le pousser à faire disparaître quelques-uns des préjugés de celle-ci. Je lui dis qu'elle peut facilement dominer la reine qui est faible et orgueilleuse, mais qui a bon caractère; quoique débauchée, elle n'est pas très attachée à ses amants; un esprit supérieur prendrait donc sur elle l'ascendant auquel les faibles se soumettent toujours, tout en résistant quelquefois. A ceci Mme de Flahaut répond avec un air de parfaite confiance qu'elle aura soin que la reine soit toujours pourvue alternativement d'amoureux et d'aumôniers. — Il est impossible de ne pas approuver un tel régime, et je crois que si on met une dose convenable des premiers, elle pourra se passer de son médecin actuel.

2 *octobre.* — Je vais aujourd'hui chez La Fayette et je m'y invite à dîner. Je remarque que même au sein de sa famille militaire, plusieurs personnes sont toutes dévouées à la noblesse. Après dîner, je le prends à part et lui dis ce que je pense de sa situation ; il devra immédiatement discipliner ses troupes et se faire obéir ; la nation a l'habitude d'être gouvernée; il faut qu'elle le soit. S'il s'attend à la conduire par l'affection, il en sera dupe ; jusque-là il est de mon avis ; mais au sujet de la discipline, sa contenance montre qu'il s'avoue coupable, car il a donné le commandement à des officiers qui ne savent rien de leur affaire.

Je lui parle des subsistances. Il désire que je comparaisse lundi devant le nouveau Comité, et que M. Short y soit aussi, pour donner à la chose un air diplomatique. Elle l'est bien en réalité, mais je lui demande de m'écrire ce qu'il désire, ainsi qu'à M. Short. Nous verrons comment sa faiblesse le tirera de ces circonstances difficiles. Je lui dis la stricte vérité : si les gens de la capitale souffrent du besoin, ils enverront bien vite leurs chefs au diable et redemanderont du pain et des chaînes; en tout cas, Paris est réellement la dupe des événements actuels, sa splendeur étant due entièrement au despotisme et devant diminuer avec l'adoption d'un gouvernement meilleur; je lui conseille ensuite, vu l'extrême division des partis, de s'attacher à celui du roi, le seul qui puisse prédominer sans danger pour le peuple. Il est abasourdi de ma proposition. Je me mets à en donner les preuves, mais arrive Mazzi qui, avec son arrogance habituelle, se joint en tiers à la conversation; aussi je la cesse. Je bavarde un peu avec Mme de La Fayette qui me reçoit beaucoup mieux que d'ordinaire. J'ignore pourquoi, mais peut-être ai-je pris plus de cette *tournure* (*sic*) à laquelle elle est habituée. Je vais au club. De Noailles nous apprend que la proposition de Necker réussira avec les modifications proposées. Kersaint dit que des lettres venues de la province donnent la même assurance. Malgré tout, je suis incrédule. Laborde donne le quart de son revenu (400,000 francs) et le duc d'Orléans 600,000. Je demande à Kersaint quel est l'homme le plus capable en France de faire un ministre militaire de la marine. Il me répond que c'est Marignan, son beau-frère, ou lui-même. L'adresse de Mirabeau à la nation au sujet de la nouvelle imposition est superbe, dit-on. Ceux qui verseront un quart de leur revenu recevront un intérêt de quatre pour cent, et seront remboursés en trois ans. Ceux qui ont moins de 400 livres par an ne paieront que ce qui leur plaira.

4 octobre. — Graves désordres à Paris. La folle histoire des cocardes de Versailles et les souffrances réelles qu'a causées la disette ont réuni de huit à dix mille miséreux, qui vont à l'Hôtel de Ville. Je ne sais comment cela finira, mais il est certain qu'à moins que l'on ne procure de la nourriture au peuple, l'effervescence sera continuelle. Bailly, le maire, est un incapable, dit-on, et veut démissionner. On parle de Mirabeau pour lui succéder. Chaque pays a ainsi son John Wilkes. La combinaison d'un cœur pour former un projet, d'une tête pour le rédiger et d'une main pour l'exécuter, n'est point ordinaire. Je dîne avec Mme de Flahaut et l'évêque d'Autun au Louvre. Elle se trouve mal pendant le dîner. Nous parlons des affaires publiques, et elle nous dit que si Talleyrand devient ministre, nous devrons lui procurer un million. Il a beaucoup d'idées justes sur les finances, mais aussi un défaut dont il ne se rend pas compte. Pour l'en corriger, je lui dis de s'entourer d'hommes comprenant et aimant le travail. Je parle de de Corny comme étant l'homme qu'il lui faudrait, et j'ajoute qu'il y en a peu comme lui dans le pays; il l'avoue de grand cœur, mais ne veut pas avouer que lui-même n'aime pas le travail. Il dit que le ministère actuel durera toujours ; cela veut dire : trop longtemps, à son gré, mais la santé de Necker et les difficultés où il est déjà plongé m'en font augurer différemment. Nous ne pouvons même pas tracer avec précision les grandes lignes d'un plan futur, mais nous avons en général le même avis sur ce qui devrait être fait. Au sujet des biens de l'Église, je soutiens qu'on devrait les obtenir d'abord du consentement du clergé, se contenter de les hypothéquer et les vendre plus tard graduellement, de façon à en retirer leur entière valeur. Ils pourraient servir de gage pour le principal (les dîmes servant de gage pour les intérêts), d'un emprunt qui va être lancé à l'étranger ; puis, au lieu d'insister sur le droit de rembourser aux titulaires de rentes viagères le

capital avancé par eux (ce qui est son idée), on pourrait les inviter à une conversion, en donnant le capital correspondant à la rente, au taux de 5 pour 100; ce capital serait remboursable et produirait un intérêt de 6 pour 100; on commencerait alors à payer le capital avec l'argent obtenu à 4 pour 100, et tous les créanciers de l'État qui refuseraient de prendre du quatre pour cent seraient obligés d'accepter leur capital. Ce plan est aussi pratique que simple. Je soutiens qu'il est nécessaire d'obliger la Caisse d'escompte à régler ses comptes avant de donner une plus grande extension à cet établissement, qui, à l'avenir, devrait être en partie dirigé par les commissaires, pour éviter la fâcheuse situation actuelle; en ce moment, les ministres qui sont du conseil d'administration ne servent qu'à en soutenir le crédit, ce qui amène une augmentation de capital fictif et de jeux de bourse, aux risques de la communauté. Il approuve cette première idée, mais ne goûte pas celle d'avoir des succursales dans les grandes villes. J'ai un plan d'ensemble sur lequel je ne me suis point suffisamment expliqué, et qui pourrait, je crois, être très avantageux au pays. Si l'occasion se présente de l'exécuter, je l'expliquerai en détail, mais à présent il me faut songer à autre chose.

5 *octobre*. — La ville est alarmée. Je vais à Chaillot voir ce qui se passe, mais l'on m'arrête au pont Royal. J'entre aux Tuileries. Une armée de femmes est partie à Versailles avec des canons. Étrange manœuvre! Je me rends à pied chez M. Short qui va se mettre à table. Nous retournons ensemble à la place Louis XV. Ce tumulte est la conséquence de la nuit dernière; l'entreprise est insensée. Je vais à l'Arsenal où je ne suis admis qu'avec difficulté. On est à dîner. Mme Lavoisier est retenue en ville, toutes les voitures étant arrêtées et les dames obligées de se joindre à la foule des femmes. Pendant que nous sommes à table, nous

apprenons que la milice et le *regiment national* marchent contre Versailles. Je rentre chez moi m'habiller. A huit heures, je vais au Louvre pour emmener Mme de Flahaut souper chez Mme Capellis. Capellis est avec elle. Il dit que le régiment de Flandre, la milice de Versailles et la garde du corps sont décidés à donner aux Parisiens une chaude réception. La Fayette a marché par force, gardé par ses propres troupes qui le soupçonnent et le menacent. Terrible situation! Obligé de faire ce qu'il abhorre ou de subir une mort ignominieuse, avec la certitude que le sacrifice de sa vie n'empêchera pas les malheurs. Je vais souper. On parle beaucoup de ce qui va se passer à Versailles; nous tombons d'accord que nos Parisiens seront battus, et nous considérons comme un bonheur qu'ils soient partis. Je risque l'assurance qu'à partir d'aujourd'hui l'armée française reviendra à son souverain, en supposant toujours, comme on le dit, que le régiment de Flandre fasse son devoir cette nuit. Un monsieur nous raconte une anecdote qui montre combien cette nation est faite pour jouir de la liberté Il était passé près d'un groupe que haranguait un orateur. Le résumé de son discours était : « Messieurs, nous manquons de pain et voici la raison. Il n'y a que trois jours que le roi a eu ce *veto* suspensif, et déjà les aristocrates ont acheté des vétos suspensifs et envoyé les grains hors du royaume. » A ce discours sensible et profond, l'auditoire donnait un assentiment cordial. « Ma foi, il a raison. Ce n'est que ça. » Étrange! Voilà les Athéniens modernes, seuls savants, seuls sages, seuls instruits, le reste de l'humanité n'étant que des barbares. J'apprends ce soir que plusieurs provinces sont mécontentes des actes de l'Assemblée nationale, mais encore plus de la ville de Paris. Chez Mme de Flahaut, le souper se réduisait presque à un tête-à-tête. Tous les invités refusent de venir par suite du désordre public.

6 *octobre*. — Le mardi matin, 6 octobre, tout Paris est en l'air. On promène en ville deux têtes de gardes du corps, et la famille royale, qui est au pouvoir du régiment national, ex-gardes françaises, doit venir cet après-midi. Je vais voir Mme de Flahaut. Elle veut faire une visite, place Royale. Pour sauver les apparences, nous emmenons sa fille de chambre. Le monsieur, M. de Saint-Priest, n'est pas chez lui, bien qu'étant revenu de Versailles. A notre retour, nous apprenons que l'évêque d'Autun est venu avec d'autres visiteurs. Mon amie s'alarme et l'envoie chercher. Elle veut connaître les nouvelles de Versailles. Bientôt après, elle demande si elle doit faire appeler Capellis pour avoir des nouvelles de Paris. Je le veux bien. Capellis arrive pendant le souper, mais l'évêque est introuvable. Capellis raconte ce qui s'est passé, c'est-à-dire une foule de choses injurieuses pour la famille royale : la reine obligée de s'enfuir de son lit en chemise et jupon, et ses bas à la main, pour chercher protection dans la chambre du roi contre la poursuite des *poissardes*. A l'Hôtel de Ville, M. Bailly, en lisant le discours du roi, omit à un endroit les mots : *avec confiance*. La reine le reprit, ce qui fit crier : « Vive la reine ! » La famille royale logera dans les chambres aménagées aux Tuileries, à ce que disent les mauvaises langues, pour les amours de la reine. Elles ne pourront lui procurer maintenant que d'amers souvenirs. Oh ! vertu, tu es précieuse, même en ce monde ! Quel malheureux prince ! Victime de sa propre faiblesse, il est tombé entre les mains de gens dont on ne peut même pas attendre de la pitié. C'est une terrible leçon pour l'humanité de voir qu'un prince absolu ne peut pas être indulgent sans courir de danger. Les troubles de ce pays sont commencés, mais, quand finiront-ils ? Il n'est pas facile de le prévoir. L'Assemblée nationale doit venir à Paris, et l'on suppose que les habitants du Louvre seront *dénichés*. Mme de Flahaut déclare qu'elle partira lundi. Je suis complète-

ment fatigué de moi-même et de tout ce qui m'entoure, et je reviens chez moi avec un seul sujet de consolation : c'est qu'ayant grand sommeil, je perdrai dans ce doux oubli mille pensées désagréables. Nous avons eu aujourd'hui beaucoup de pluie et de vent, et sur mer, je crois, un gros grain, sinon une tempête. L'homme, aussi turbulent que les éléments, remplit le monde moral de désordre, mais c'est l'action qui soutient la vie.

7 *octobre.* — Mme de Flahaut apprend de Versailles que le roi a interdit toute résistance et que la reine, en se retirant dans ses appartements, a dit à sa suite que, le roi étant décidé à aller à Paris, elle l'y accompagnerait, mais qu'elle ne quitterait plus jamais cette ville. Pauvre femme! C'est le triste présage de ce qui n'est que trop probable. Le roi a eu très bon appétit à dîner hier soir; qui donc dira qu'il manque de force? Au club, on parle beaucoup, à tort et à travers, des affaires publiques. On commence à s'apercevoir généralement que tout ne va pas pour le mieux. Il y a cependant encore un certain nombre d'*enragés* qui sont satisfaits. Si mes calculs ne sont pas très erronés, l'Assemblée nationale ressentira bientôt l'effet de sa nouvelle situation. Il ne peut être question de liberté de la tribune dans un endroit aussi remarquable pour l'ordre et la décence que la ville de Paris. J'ai dit à O'Connel que, si l'on veut avoir une armée obéissante, il faudra libérer tous les soldats qui en feront la demande, et lever des recrues l'hiver prochain, quand on aura faim et froid, parce que la misère rend obéissant. Je pense qu'il propagera cette idée comme venant de lui, parce qu'il a une bonne dose de ce qu'on dénomme de différentes façons, mais qui s'appelle, chez un soldat, l'amour de la gloire. Un curieux incident a eu lieu aujourd'hui. Le district de Saint-Roch a ouvert les dépêches adressées aux ministres et les a lues à la foule, pour voir si elles ne contenaient rien contre la nation.

8 *octobre*. — Je vais chez M. de La Fayette. Il est très entouré; en conférence avec Clermont-Tonnerre, Mme de La Fayette, M. de Staël et M. de Semieu, son ami, forment un comité dans le salon qui est bien petit. Je prends quelques minutes pour dire à La Fayette ce qui me paraît nécessaire comme changement dans l'administration. Il a déjà parlé à Mirabeau. Je le regrette; il pense à prendre un ministre dans chaque parti. Je lui dis qu'il lui faut des hommes de talent et de fermeté, et que le reste est sans importance. Je dois dîner chez lui demain et lui reparler à ce sujet. Je vais en visite chez Mme de Flahaut. M. Aubert s'y trouve, et M. O'Connel arrive avant son départ. Il reste jusqu'à neuf heures. Je dis à Mme de Flahaut que je veux voir son évêque, pour qu'il s'engage à soutenir La Fayette; j'attends son arrivée, mais comme il ne vient pas, et que M. de Saint-Priest et sa fille arrivent, je m'en vais. Chez M. Le Couteulx, Canteleu me raconte ce qui s'est passé chez Necker. On peut faire face aux dépenses jusqu'au mois de mars prochain, mais ensuite il faudra une aide quelconque. En parlant au ministre des moyens de l'obtenir, il lui propose une entrevue avec moi, disant que je désirais le voir au sujet de la dette américaine. Necker fait immédiatement observer que peut-être je prendrais la dette en payement de fournitures. Voilà où nous en sommes. Je dois le voir entre cinq et six heures, samedi après-midi. La Fayette désire qu'il me parle à ce sujet ce soir. Nous verrons. A onze heures, je reçois un mot de Mme de Flahaut. L'évêque vient d'arriver et désire me voir. Je vais au Louvre. Capellis s'y trouve. Mme de Flahaut me fait sortir avec l'évêque, ce qui surprend considérablement Capellis. Nous traitons à fond la formation d'un ministère. Le renvoi de Necker est une condition *sine quâ non* pour l'évêque qui désire sa place. Je partage son opinion, au fond. Il me donne toutes les assurances désirables au sujet de La Fayette. Après avoir arrangé le ministère, nous en venons aux

finances, au moyen de rétablir le crédit, etc. J'examine son projet sur les biens d'église; il s'y entête, mais quoique la chose soit bonne, la manière d'y arriver l'est moins. Il s'y attache comme en étant *l'auteur;* mauvais symptôme pour un homme d'affaires. Cependant notre amie insiste si sérieusement auprès de lui qu'elle lui fait abandonner un point. Elle a un grand bon sens. Après le départ de l'évêque d'Autun, arrive le comte Louis de Narbonne, l'amant de Mme de Staël ; il se passe entre eux une vive scène de raillerie à propos d'une affaire entre l'évêque d'Autun et Mme de Staël. Il me semble que Narbonne est un ami intime de l'évêque. Il est très froissé au fond de la conduite de son ami, et très gaiement propose à la dame une plaisante revanche. Il demande à dîner. Elle cherche à me retenir, mais mon heure est venue et je dois retarder mes réflexions jusqu'à cet après-midi. Je la quitte pour aller chez de Corny. Il me montre sa lettre au roi à propos des subsistances. Je l'approuve, car il l'a envoyée ce matin. Je découvre que sa femme est au courant de toute l'affaire. Nous sommes au pays de la femme. Je vais chez La Fayette. Nombreuse société à dîner. Après dîner, je passe dans son cabinet et lui parle d'un nouveau ministère plus capable que le présent. Je cite l'évêque d'Autun pour les finances. Il réplique que c'est un homme mauvais et faux. Je discute cette assertion avec les raisons que l'on m'a déjà fournies. Je lui dis que par l'évêque il s'assure Mirabeau. Il en est surpris et m'affirme qu'ils sont ennemis. Je l'assure qu'il se trompe, et, comme mon information est la meilleure, il prend l'air de quelqu'un qui a été induit profondément en erreur. Je lui dis que, d'après l'évêque, le roi aurait dû lui donner immédiatement à lui, La Fayette, le ruban bleu. Cela le convainc, mieux que beaucoup d'actes, que l'évêque est un honnête homme. Montesquiou pourrait passer comme ministre de la guerre. Il ne l'aime pas beaucoup, mais c'est l'ami de

M. de Montmorin. Je propose Thouret comme garde des sceaux. Il avoue qu'il a du talent, mais doute de la force de son esprit. Je lui demande ses intentions au sujet de Clermont-Tonnerre. Il répond que ce n'est pas un homme de grande valeur. J'ajoute que c'est un homme faux. Il l'accorde, donc pas de difficulté à cet égard. Je fais remarquer que la coalition que je propose chassera Necker au moyen de cette même populace qui le soutient aujourd'hui. Necker est déjà effrayé et malade des affaires où il est engagé. Le duc de La Rochefoucauld arrive. Il nous apprend que l'Assemblée doit venir à Paris, et que la proposition de l'évêque au sujet des biens d'église est renvoyée au lendemain, car il espère avoir alors le clergé pour lui. Je dois revoir La Fayette dimanche matin à neuf heures. Je ne peux pas dîner demain ; de plus c'est un non-sens de se rencontrer à table au milieu d'une foule. Je cause un peu avec Ternant. Il me dit qu'il est sûr de son régiment, et qu'il peut amener avec lui six cents chasseurs de la lisière du Bois de Boulogne. Je lui demande si je puis donner son nom à quelqu'un de ma connaissance, comme une personne sur qui l'on pourrait compter. Il désire que je ne le nomme point, sauf dans les maisons où il est reçu, mais il m'autorise à dire : je connais un officier sur lequel on peut compter, etc., sans le nommer. Je vais chez Mme de Flahaut. Mme de Corny est avec elle. Après le départ de cette dernière, elle me demande le résultat de notre conversation chez La Fayette. Je la résume en peu de mots. Elle me dit que Louis de Narbonne qui, avec beaucoup d'esprit, est *un assez mauvais sujet*, sera l'ennemi de l'évêque à cause de son amour. Je suis fatigué et vexé ; aussi je rentre chez moi, fais du thé et me couche de bonne heure. La journée a été pluvieuse et désagréable.

10 *octobre*. — Je dois me rencontrer ce soir avec l'évêque chez Mme de Flahaut. Je vois M. Le Couteulx ce

matin et confère avec lui au sujet de notre dette en France. A propos de la manière dont nous devons traiter avec M. Necker, je fais connaître ma détermination d'agir très ouvertement. Laurent Le Couteulx voudrait marchander, et comme je traite avec mépris cette façon de faire, nous avons une conversation assez vive ; au cours de cet entretien, il me laisse voir combien mon indifférence le blesse. Je continue néanmoins à suivre la ligne droite, et Canteleu partage mes sentiments. Nous recevons encore quelques invités et nous nous mettons à table. La prévenance de M. et de Mme de Flahaut envers moi est évidente. A cinq heures, je vais chez Canteleu et nous rendons visite à M. Necker. Mme Necker nous invite à dîner mardi prochain. Nous passons au cabinet de son mari, et après un peu de bavardage, nous examinons la question de la dette des États-Unis envers la France. Je lui dis toute la vérité et l'assure que je ne m'engagerai dans aucun achat sans avoir en vue un bénéfice capable de me couvrir de tout risque, et qu'il devra faire un sacrifice. Canteleu lit la note que j'ai remise au maréchal de Castries, et finalement nous examinons la somme de seize à vingt millions. Il propose ce dernier chiffre ; nous en reparlerons mardi. Je vais chez Mme de Flahaut qui me quitte, me laissant plongé dans la lecture de *la Pucelle*. Elle sort dans ma voiture et revient après une courte visite. J'attends jusque près de onze heures, mais, comme l'évêque ne vient pas, je me retire.

11 *octobre*. — Je vais ce matin à mon rendez-vous chez La Fayette. Il me fait attendre assez longtemps. Je découvre qu'il ne veut s'engager en rien en ce qui concerne un nouveau ministère ; aussi je lui demande distraitement s'il a pensé au sujet de notre dernier entretien. C'est une entrée en matière. Je lui expose la situation présente de la France et la nécessité de réunir des hommes de talent ayant des principes favorables à la liberté ; s'ils étaient

sans talents, l'occasion de reconquérir le pouvoir exécutif serait perdue, et sans les principes convenables, le pouvoir reconquis tournerait à l'abus ; il est impossible que lui-même soit à la fois ministre et soldat — encore moins ministre de chaque département ; il devra avoir des coadjuteurs en qui il ait confiance ; quant aux objections qu'il a faites à quelques-uns au point de vue de la morale, il faut considérer que l'on ne regarde pas l'administration comme une route directe pour le ciel ; les gens sont poussés par l'ambition ou par l'avarice ; par suite, l'unique moyen de s'assurer le concours des plus vertueux est de les intéresser à bien agir. Il me dit qu'il a l'intention de proposer Malesherbes comme garde des sceaux, et à mon objection qu'on ne pourra pas obtenir son acceptation, il répond qu'il acceptera une offre faite par La Fayette. J'ai une objection plus forte, mais je ne juge pas à propos de la faire : c'est qu'il n'est pas assez au courant des affaires, quoiqu'il possède certainement beaucoup de connaissances et de jugement. Il parle de La Rochefoucauld comme ministre de Paris, et à l'objection qu'il n'a pas les talents nécessaires, il répond qu'on lui donnera un premier commis qui les a. Le ministre de la guerre est dans la même situation, mais on ne peut pas faire venir le commis au conseil pour délibérer et décider. Étant présent au conseil, il prendra soin de tout y diriger. Il ne réfléchit malheureusement pas que lui-même manque de talents et de connaissances. Il déclare de nouveau qu'il veut avoir Mirabeau, à quoi je réponds qu'un homme aussi vicieux déshonorera n'importe quel ministère, et qu'il ne faut pas se fier à quelqu'un aussi dépourvu de principes. Je ne lui retourne pas, comme je le pourrais, l'argument de la moralité. Je connais assez bien celui à qui je m'adresse, et peux peser la valeur des raisons qu'il donne. Comme il désire se débarrasser de moi, je prends congé de lui. Je suis contrarié de voir que par petitesse d'esprit on ne placera que des hommes petits

d'esprit là où seuls de grands hommes pourraient remplir la place. Il garde Necker dont il méprise les talents, parce que Necker est honnête et que l'on peut se fier à lui, comme s'il était possible de se fier à un timide dans des circonstances difficiles. Je vais chez Mme de Flahaut. Elle est avec son médecin, mais elle me reçoit un peu après une heure, et me demande de dîner en tête-à-tête avec elle. La reine se rétablit. Ce matin, le dentiste du roi est tombé mort à ses pieds. Le pauvre roi s'est écrié qu'il était voué à éprouver toutes sortes de malheurs. Il a eu cependant assez de présence d'esprit pour demander à Vicq d'Azir, le médecin, d'aller en informer avec douceur la reine qui était souffrante et pourrait se ressentir d'un pareil choc. — Mme de Flahaut est enchantée de la proposition de l'évêque. Je vais chez Mme de Chastellux. Elle est alitée et très malade, je crois, d'une toux effrayante qui devra avoir une issue fatale, si l'on n'en vient vite à bout. La duchesse entre et me fait de doux reproches pour ne pas être allé la voir au Raincy. Je rentre chez moi écrire et m'habiller, puis je vais au club; je n'y reste que quelques minutes, et me rends chez Mme de Flahaut. Elle est sortie; j'attends son retour qui n'a lieu qu'à trois heures. Elle me dit qu'elle a répété à l'évêque ma conversation avec La Fayette, dont justement je n'ai répété que des fragments qui ne pouvaient nullement trahir ses intentions, quoiqu'il ne me les ait pas communiquées comme un secret formel. Mirabeau doit avoir ce soir une entrevue avec le roi (entrevue *particulière*, dont personne ne sait rien, excepté nous).

Je la quitte pour aller chez M. de Montmorin. M. de La Luzerne s'y trouve. Ils sont tous deux heureux de me voir, et comme ils ont eu une conversation assez sérieuse, je l'anime avec une gaieté qui produit le meilleur effet. Il est malheureux que ces gens n'aient pas les capacités voulues; j'ai cependant travaillé pour garder Montmorin en place,

et je crois qu'il est encore possible de réussir. Il est très utile, et ses rapports avec Florida Blanca le rendent précieux dans un ministère, parce que, aussi longtemps qu'ils resteront tous les deux en place, on peut compter avec certitude sur l'Espagne. De là je vais chez Mme de Chastellux. La duchesse y est ainsi que M. Short. La conversation est légère et plaisante; nous parlons, entre autres choses, de son portrait du Salon; M. Short le trouve parfait. Je dis à Son Altesse Royale : « Madame, ce portrait-là n'a qu'un défaut à mes yeux. — Et qu'est-ce donc, ce défaut? — C'est qu'il ne m'appartient pas, madame. » Le duc de Penthièvre est en ville, et Mme de Chastellux me dit qu'elle est sûre que je l'aimerais. « Il passe sa vie à bien faire. Oui (montrant de la main la duchesse), elle est bien faite, » etc. La comtesse de Ségur entre, suivie du chevalier de Boufflers, puis de l'abbé Saint-Phar. Mme de Ségur demande mon avis sur la situation. Je lui fais des remarques pleines de bon sens, mais sans pouvoir aller plus loin. Elle me dit avoir appris que le duc de La Rochefoucauld doit faire partie du ministère. A neuf heures et demie, je vais dîner au Louvre. Mme de Rully était venue avant mon départ. Elle nous raconta des anecdotes et parla de l'état de la Corse où son mari se trouve actuellement avec son régiment. Chez Mme de Flahaut, nous avons le colonel O'Connel et Mme de Laborde, son amie, avec son mari. Après le dîner arrive l'évêque, et les autres se retirent. Je lui dis ce que je crois pouvoir dire de ce qui s'est passé entre La Fayette et moi; j'ajoute qu'ayant rempli mon devoir envers lui et envers son pays, mon intention à l'avenir est de me désintéresser de tout et de l'abandonner au cours des événements. Je recommande de s'unir avec ceux qui doivent former le nouveau ministère, et de se déclarer ouvertement candidats, en faisant savoir à la Cour qu'on entrera tous ensemble ou pas du tout. Il m'approuve et pense que les circonstances présentes sont assez fortes pour faire disparaître un autre

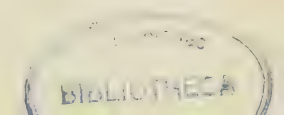
ministère avant que tout ne soit bien réglé. Il nous lit sa proposition : elle est bien faite. Nous parlons ensuite des meilleurs moyens d'atteindre le but désiré, et je lui donne quelques notions des principes généraux qui tendent à la richesse et au bonheur d'une nation, et qui reposent sur les sentiments du cœur humain. Il en est frappé, comme les hommes de réel talent le sont toujours quand on leur révèle réellement la vérité; c'est là, soit dit en passant, le principal charme de la conversation. Il est au contraire terriblement fatigant de remonter aux premiers principes pour ces esprits obtus qui voient juste assez loin pour s'égarer. Je laisse l'évêque avec Mme de Flahaut.

12 *octobre*. — Lundi. Je vais à mon rendez-vous chez Mme de Flahaut. Elle me montre une lettre à l'évêque, qui est parfaite. Sa profonde connaissance du caractère des hommes, et celle qu'elle a du monde, grâce à son influence sur les cœurs de ceux qui y vivent, les plus justes conclusions sur la manière de régler sa conduite, exposées avec la tendresse d'une amitié féminine, tout cela concourt à rendre parfaite une production faite à la hâte. J'avais bonne opinion de moi-même, mais je m'incline franchement devant une supériorité que je sens. Il y a quelques jours, elle me disait après avoir vu les traits de M. Jefferson : « Cet homme est faux et emporté. » L'arrangement dont on parle à présent pour le ministère est de nommer Necker premier ministre, l'évêque d'Autun ministre des finances et Liancourt ministre de la guerre. Mirabeau (qui a eu hier quatre heures de conversation, non pas avec le roi, mais avec Monsieur, et qui doit voir le roi aujourd'hui), désire faire partie du ministère; il ne veut plus se contenter d'une ambassade. — Je la quitte pour aller chez Mme de Chastellux. Vers huit heures, la duchesse vient avec le vicomte de Ségur. L'on dit qu'environ cinquante membres de l'Assemblée nationale ont

démissionné, entre autres Mounier et Lally-Tolendal. Si c'est vrai, cela va produire une certaine sensation. De là je vais souper chez Mme de Laborde; à l'issue du repas, je leur prépare le thé.

13 *octobre*. — Je vais ce soir avec M. Le Couteulx dîner chez M. Necker. Il est sombre et triste, et tellement accaparé par la question des subsistances, que je ne peux pas lui parler d'autre chose. Au dîner, Mme de Staël s'assied près de moi et répète une partie de la conversation de l'autre jour chez Mme de Flahaut. Le comte Louis de Narbonne la lui a racontée. Je m'excuse d'y avoir pris part, et j'ajoute que je préférerais lui en dire deux fois autant en face. Mon apologie qui est tout le contraire d'une excuse, est acceptée, et elle demande pourquoi je ne vais pas la voir. « Il y a longtemps, madame, que je désire avoir cet honneur! » Nous nous adressons des politesses mutuelles, et je dois lui rendre visite ce soir. Au dîner, se trouve de Narbonne, qui est naturellement avec Mme de Staël ce soir. M. de Montmorin s'y trouve aussi avec sa fille, et une certaine Mme de Coigny qui, dit-on, a beaucoup d'esprit. Je me sens stupide au milieu de ce groupe qui nous quitte graduellement, ne laissant que Mme Necker, trois messieurs et moi. Dès que le souper paraît, je prends congé en promettant de revenir bientôt. On éprouve de grandes craintes au sujet de la situation des affaires publiques. Le Couteulx m'a avoué cet après-midi qu'il n'espère plus de constitution que de la main du roi.

14 *octobre*. — Ce matin, le général Dalrymple passe deux heures avec moi. Je lui dis de me présenter au banquier du roi, qu'il m'assure être très riche. Je déclare désirer cette présentation parce que j'espère avoir des informations sur ce qui peut faire l'objet d'un commerce en France. Il me demande aussitôt si je recommanderais de spéculer en



ce moment sur les fonds français : je réponds négativement. Il m'informe que le duc d'Orléans est parti en Angleterre et veut savoir ce que je pense de ce voyage. J'en suis surpris, mais j'en conclus que l'on a découvert certains agissements de Son Altesse Royale, qui pourraient avoir des conséquences désastreuses, et que le roi lui a demandé de partir pour éviter une enquête. On le dit parti pour des affaires de l'État, mais c'est là une excuse, je crois, parce que personne en France n'est aussi antipathique au roi d'Angleterre. Je vais dîner chez Mme de Flahaut. Elle reçoit un mot de l'évêque d'Autun. Il doit être chez elle à cinq heures et demie. Elle insiste pour que je la quitte à cinq heures. Je me montre froid mais poli. Je vais au club et m'informe au sujet du départ du duc d'Orléans, que le roi a certainement envoyé avec une mission diplomatique, mais il doit y avoir quelque raison non diplomatique. Je vais de là chez le général Dalrymple, chez qui deux messieurs de ce pays-ci boivent ferme. Une dame d'un caractère particulier est à table. Plus tard je vois Mme de Flahaut ; elle me dit que l'évêque ne veut pas accepter les finances sous la présidence de Necker. Elle nous quitte bientôt ; nous devons dîner à trois avec l'évêque, demain à quatre heures.

15 *octobre*. — Aujourd'hui, à quatre heures, je vais au Louvre, comme c'était convenu. Nous attendons jusqu'à près de cinq heures que l'évêque arrive de Versailles, et nous prenons ensuite un dîner excellent. Elle nous engage à souper chez Mme de Laborde. Je m'en vais rendre visite à Mme de Ségur, et nous commençons une conversation interrompue par l'arrivée de deux visiteurs. Je vais de là chez Mme de Corny. Elle est alitée et tousse de façon très désagréable. Je vais chez Mme de Chastellux ; la duchesse y est comme d'habitude et aussi le vicomte de Ségur. Je lui parle un peu politique. Mme de Ségur rentre tard ; elle a été retenue par ses visiteurs. Elle me demande d'aller

voir La Fayette pour le prier de ne pas faire partie du ministère. Je refuse, mais, finalement, sur son insistance, je promets de lui écrire demain. De là je vais au Louvre ; Mme de Flahaut s'habille ; elle est très fatiguée. L'évêque arrive, je lui fais part de mon intention d'écrire à La Fayette. Il m'approuve et observe qu'il faut veiller sur La Fayette, parce qu'il est utile. Il me dit qu'il n'acceptera pas de place dans le ministère actuel, et j'approuve cette détermination. Il est reçu avec des attentions infinies chez Mme de Laborde, ce qui prouve que l'on s'attend à ce qu'il soit quelqu'un. La figure de Mme de Flahaut s'illumine de satisfaction en regardant l'évêque et moi assis l'un près de l'autre, d'accord ensemble et défendant mutuellement nos opinions. Quel triomphe pour une femme ! Je la quitte pour rentrer avec lui.

16 *octobre*. — Je vais aujourd'hui chez M. Necker et lui fais part de mon idée de diminuer le prix du pain dans Paris en faisant tomber la différence sur ceux qui emploient des ouvriers ; de sorte qu'en l'estimant à deux sous, le patron serait obligé, quand le pain en vaut quatre, de donner, par exemple, deux, trois ou quatre sous de plus. Je lui soumets aussi l'idée de demander à l'Assemblée la somme nécessaire au ravitaillement de Paris. Sur le premier point, il répond qu'il est impossible de se procurer du blé, et il traite avec mépris l'idée d'être responsable envers la nation d'un tel usage des deniers publics. Je lui dis qu'il ne faut pas compter sur l'Angleterre pour des vivres ; il en semble alarmé. Je lui offre mes services pour en avoir d'Amérique. Il me remercie, mais il a déjà donné ses ordres ; je le savais, sans quoi je n'en aurais pas tant dit. Il ne fait aucune allusion à la dette, ni moi non plus. Je vais de là au club et j'apprends un peu ce que l'on pense du duc d'Orléans. Ses amis ont l'oreille basse, mais le défendent quand même, ce qui est absurde, n'étant pas

assez au courant pour le défendre convenablement, ou bien, s'ils le sont, ils cachent ce qu'ils savent, ce qui revient au même. Je fais une visite à Mme de Chastellux. A huit heures arrive la duchesse, qui me fait remarquer sa ponctualité; ensuite Mme de Ségur, qui me dit que La Fayette ne fera pas partie du ministère, au moins pour l'instant. Après avoir fait le thé, etc., je vais voir Mme de Flahaut, qui revient de l'Opéra. L'évêque arrive et je lis ma lettre à La Fayette, que madame traduit au fur et à mesure, mais Capellis arrive avant qu'elle ne soit finie, et reste jusqu'à minuit; nous partons tous ensemble.

17 *octobre*. — Laurent Le Couteulx dîne avec moi aujourd'hui et nous parlons de l'envoi de blé et de farine d'Amérique. Je lui donne des renseignements, et lui dis que, s'il veut s'y intéresser, je puis lui être utile. Mon désintéressement le porte à accepter. Il propose de s'y intéresser en tiers; j'y consens et je le prie de préparer ses lettres et de me les envoyer. Nous parlons ensuite de l'affaire des tabacs. Il n'est pas disposé à donner le crédit que je demande, hésite et cherche à éluder la question. Heureusement, ma voiture arrive, et je lui dis qu'un engagement pressé me force à le quitter. Je vais au Louvre et je conduis Mme de Flahaut au couvent pour rendre visite à sa religieuse, Mme Trent, qui est autant de ce monde que peut l'être une personne vouée à l'autre. La vieille dame admire son bon air et ne veut pas croire qu'elle a été indisposée. Nous rentrons, et je la laisse pour recevoir son évêque. Pour la première fois elle laisse tomber à son égard un mot qui est cousin germain du mépris. Je puis, si je le veux, la détacher de lui complètement. Mais c'est le père de son enfant, et ce serait injuste. La raison secrète est qu'il manque de *fortiter in re,* quoique abondamment pourvu de *suaviter in modo*, ce qui n'est pas suffisant. Je vais chez Mme de Chastellux; la duchesse s'y trouve avec

le maréchal et le vicomte de Ségur; nous prenons le thé. Quelqu'un vient dire à la duchesse que son mari est arrêté à Boulogne. Elle en est très peinée; nous entreprenons de lui démontrer que c'est impossible, bien qu'il y ait toutes sortes de raisons de supposer, dans l'état de désordre actuel du royaume, qu'il ne pourra pas passer. Elle est très anxieuse de savoir la vérité, et je vais m'en informer chez M. de La Fayette. Il n'est pas chez lui, ou plutôt, à en juger par les apparences, il n'est pas visible. De là chez M. de Montmorin qui est sorti. Je retourne chez Mme de Chastellux. La pauvre duchesse est pénétrée de reconnaissance de ce que je me dérange ainsi pour elle. Il est bien dur pour un cœur si bon d'être condamné à tant souffrir. Je m'en vais; elle me suit jusqu'à la porte pour m'exprimer de nouveau sa reconnaissance. Pauvre femme! Je vais chez Mme de Staël; la compagnie y est assez nombreuse, et la conversation, à laquelle je ne prends pas une part suffisante, très animée. Tandis que je suis aux côtés de Narbonne, elle me demande si je continue à penser qu'elle ait une préférence pour M. de Tonnerre. Je réponds en faisant simplement remarquer qu'ils ont chacun assez d'esprit pour deux et qu'à mon avis, ils feraient mieux de se séparer et de prendre chacun une compagne *un peu bête*. Je n'entre pas assez dans le *ton* de cette société. Après souper entrent quelques messieurs, qui annoncent une émeute au faubourg Saint-Antoine. Nous avons beaucoup de nouvelles ce soir, et un certain nombre d'insurrections en divers endroits. Mme de Staël affirme de bonne source que le duc est arrêté. De là je vais au club, où nous apprenons que l'émeute annoncée n'est qu'une fausse alarme. Mais mon domestique me dit qu'on s'attend à en avoir une demain, et qu'on a commandé une grande force militaire pour huit heures du matin. Les grenadiers des anciennes gardes françaises insistent pour garder la personne du roi. C'est naturel. Belle

journée — ressemblant à ce que nous appelons en Amérique le second été.

18 *octobre*. — Au club, M..., qui est de l'entourage de M. de La Fayette, me dit que l'on appréhende que les amis du duc d'Orléans ne le dénoncent à l'Assemblée nationale, de façon à l'obliger à revenir. Ils s'attendent à ce que sa popularité à Paris le fasse triompher de ses ennemis. Il me demande d'aller dîner chez La Fayette, mais c'est impossible; de plus, je ne veux pas l'ennuyer avec mes conseils, à moins qu'il ne les demande, et peut-être même pas dans ce cas. A trois heures, je vais chez Mme de Flahaut. L'évêque est avec elle. Nous parlons des changements proposés dans le ministère. J'insiste pour qu'on n'y fasse pas entrer Mirabeau, car l'on se trompe en croyant qu'après cette élévation il gardera son influence dans l'Assemblée; l'opinion publique sera hostile aux ministres, s'ils s'adjoignent un homme d'aussi mauvaise réputation. En ce moment, tout dépend du ménagement que l'on aura pour cette opinion. L'évêque me dit que, d'après lui, aucun ministère, dont ferait partie M. Necker, ne peut réussir. Après son départ, Mme de Flahaut me dit que La Fayette est décidé à ne pas laisser confier le portefeuille de la guerre à Montesquiou. Mirabeau l'a dit à l'évêque. Montesquiou lui a dit, à elle, que Necker déclare pitoyables les calculs qui se trouvent dans la proposition de l'évêque. Cela explique les propos qu'il m'a tenus. La Fayette a commis une grande faute en faisant des confidences à Mirabeau. Ce sera honteux de l'employer et dangereux de le négliger, parce que chaque conversation lui fournit des droits et des moyens d'action. Elle ajoute que l'évêque s'est invité à dîner chez elle tous les jours. Nous rions en bavardant. Je vais dîner chez le général Dalrymple. Le général me dit tenir de source certaine que le duc d'Orléans a imploré le pardon du roi à genoux. Des dépêches

sont envoyées enjoignant à ses gardiens à Boulogne de le relâcher. La conversation arrive graduellement aux affaires d'Amérique et je dis, ce qui est vrai, que l'on a commis une erreur en n'envoyant pas de ministre en Amérique. On désire ardemment me convaincre qu'une alliance avec la Grande-Bretagne ne pourrait que nous profiter ; j'avale leurs arguments et les observations de façon à faire croire que je suis convaincu, ou du moins en voie de l'être. Le jeune homme pense qu'il a fait des merveilles. De là je vais au Louvre, quoique j'eusse décidé le contraire. Le cardinal de Rohan est avec Mme de Flahaut. Nous parlons entre autres choses de la religion, car le cardinal est très dévot. Il était autrefois l'amant de la sœur de Mme de Flahaut et fut beaucoup aimé. Il assure que le roi n'est pas aussi fou qu'on le croit et donne des exemples à l'appui ; mais le cardinal n'a pas autant de bon sens qu'on le supposait ; il ne faut donc pas accepter aveuglément son témoignage. Peu après le départ du cardinal, M. de Saint-Venant arrive et je prends congé.

J'ai écrit aujourd'hui à Robert Morris. « Je suis persuadé, lui dis-je, que le gouvernement de ce pays ne doit plus ressentir d'inquiétude au sujet des subsistances avant de prendre les mesures nécessaires à l'ordre qui est indispensable. Tout ici est pour ainsi dire disloqué. L'armée est indisciplinée et n'obéit plus ; les magistrats civils sont annihilés, les finances déplorables. L'on n'a aucun système défini pour faire face aux difficultés, mais l'on vit d'expédients et l'on est à la merci des inventeurs de projets. Un pays dans cet état peut connaître la disette dans une province, tandis qu'une autre souffrira de l'abondance. Le désordre est partout. Je n'ai assisté qu'une fois aux délibérations de l'Assemblée nationale depuis septembre. Cette seule fois a complètement satisfait ma curiosité. Il est impossible d'imaginer plus de désordre dans une assemblée : nul raisonnement, nul examen, nulle discus-

sion. On applaudit quand on approuve et l'on siffle quand on désapprouve. Si j'en essayais la description, je n'aurais jamais fini. J'ai dîné ce jour-là avec le président, et lui ai dit franchement qu'il était impossible qu'une telle cohue gouvernât le pays. On a tout bouleversé. Le pouvoir exécutif n'est plus qu'un mot. Presque toutes les fonctions étant électives, personne n'obéit. C'est une anarchie dont on ne peut se faire une idée, et ils seront obligés de reprendre leurs chaînes au moins pour quelque temps. Tel est l'esprit de licence, auquel on donne le noble nom d'amour de la liberté. Leurs littérateurs ont la tête tournée par des notions romantiques ramassées dans des livres; ils sont trop grands pour abaisser leurs regards sur le genre humain tel qu'il existe, et se croient trop sages pour suivre les préceptes de sens commun et de l'expérience; aussi ont-ils tourné la tête de leurs concitoyens, pour se jeter sur une sorte de constitution à la Don Quichotte, comme celle dont vous êtes pourvus en Pensylvanie. Inutile d'en dire plus long. Vous jugerez des effets que peut produire cette constitution sur un peuple absolument dépravé. »

19 *octobre*. — J'apprends aujourd'hui le résumé de la conversation de Canteleu avec M. Necker au sujet de la dette des États-Unis en France. Celui-ci demande un million de louis, ce que je crois exagéré, et dit qu'il ne peut penser à présenter au public un contrat dont il tirerait moins de vingt-quatre millions. L'après-midi je vais au Bois de Boulogne en voiture avec Mme de Flahaut, mais nous nous arrêtons à la barrière, parce que nous n'avons pas de passeports. Nous faisons une courte visite au couvent. Mon amie se désole beaucoup de la perte de ses revenus. La diminution des affaires de son frère, qui est surintendant des bâtiments royaux, lui en enlève une partie; 4,000 livres qui étaient dues par le comte d'Artois disparaissent avec Son Altesse Royale. Il ne lui reste donc que 12,000 livres;

cette somme, qui est une rente viagère, lui est mal payée. Avec ce faible revenu, il est impossible de vivre à Paris. Il lui faut donc abandonner ses amis, ses espérances, tout. Peu après notre arrivée au Louvre, vient M. de Montesquiou qui discute la proposition de l'évêque d'Autun. Il en désapprouve les calculs et fait des observations fort justes; ce sont précisément celles que j'ai faites à l'évêque avant qu'il ne déposât sa proposition. Il pourrait se faire cependant que l'on en tirât quelque chose de bon. Je les quitte, en promettant de revenir. De là chez Mme de Chastellux où, comme d'habitude, je prépare le thé de la duchesse. On s'en tient au bavardage ordinaire. Mme de Ségur se trouve ici avec M. Short. Je retourne au Louvre. Le maréchal de Ségur nous apprend, chez Mme de Chastellux, que Mirabeau devait faire partie du ministère. Mme de Flahaut dit que, d'après de Montesquiou, il se conduit faussement envers l'évêque, et qu'il doit entrer aux Finances conjointement avec Necker. Elle appréhende de voir l'évêque ce soir; elle est indisposée et craint d'avoir la fièvre, mais je la remonte considérablement à l'aide d'un peu de soupe.

21 *octobre*. — La populace a pendu un boulanger ce matin, et tout Paris est sous les armes. Le pauvre boulanger a été décapité selon l'usage et porté en triomphe à travers les rues. Il avait travaillé toute la nuit en vue de fournir la plus grande quantité possible de pain ce matin. On dit que sa femme est morte d'horreur quand on lui eut présenté la tête de son mari au bout d'une perche. Il n'est sûrement pas dans l'ordre habituel de la divine Providence de laisser de telles abominations sans châtiment. Paris est l'endroit le plus pervers qui puisse exister. Tout n'y est qu'inceste, meurtre, bestialité, fraude, rapine, oppression, bassesse, cruauté; c'est cependant la ville qui s'est faite le champion de la cause sacrée de la *liberté*. La pression du despotisme qui pesait sur elle ayant été écartée, chaque mauvaise passion

exerce son énergie particulière. Le ciel seul sait comment se terminera le conflit; j'ai peur qu'il ne se termine mal, c'est-à-dire par l'esclavage. La cour du Louvre est occupée par la cavalerie. Je vais aux Champs-Elysées où je rencontre le général Dalrymple. Il me donne quelques détails circonstanciés sur ce qui se passe dans la Flandre autrichienne. On a de bonnes raisons de croire que le Stathalder, soutenu par la Prusse, s'emparera de ce précieux territoire. Pendant qu'on y est, on fera aussi bien de prendre quelques-uns des postes fortifiés que la France y occupe, avec quelques-unes des petites principautés situées à l'ouest, et les Pays-Bas formeront alors un État très puissant. La discorde semble s'étendre de plus en plus dans ce royaume, menacé dans un certain temps de la désunion de ses provinces.

Il n'y a rien de nouveau au club ce soir, mais l'évêque d'Autun apporte les dernières nouvelles à Mme de Flahaut. Il nous dit que l'Assemblée a voté ce qu'elle appelle la loi martiale, qui n'est à proprement parler qu'une loi sur les attroupements. Le garde des sceaux s'est défendu assez bien aujourd'hui devant l'Assemblée. L'évêque ne semble pas avoir un grand désir d'un poste dans le ministère en ce moment. Je crois que cela vient en partie du désappointement et en partie de l'appréhension. Je plaide de nouveau pour la nécessité d'amener les candidats aux diverses places à faire des arrangements entre eux, et d'obtenir une entente qui puisse durer quand ils en seront pourvus, tout en les aidant à les obtenir. L'évêque se retire après le dîner, et Capellis vient avec Mme d'Angivillers. Au cours de la conversation, certains incidents sont racontés pour montrer que M. de Narbonne, l'ami de Mme de Staël, est « un fort mauvais sujet », ce qui s'accorde avec certains mauvais traits contrastant avec son apparence générale, qui est bonne. De là, chez Mme de Chastellux. Le vicomte de Ségur me donne un livre écrit par lui, et demande que je lui en dise franchement mon opinion. C'est une corres-

pondance supposée entre Ninon de Lenclos et son amant, le marquis de Villarceaux. La duchesse apprend par un mot du duc de Biron que le duc d'Orléans s'est embarqué hier à neuf heures du matin, avec un vent favorable pour l'Angleterre. On dit que, par jugement régulier, trois personnes doivent être pendues demain pour avoir mis le boulanger à mort. C'est un tort de retarder l'exécution.

22 *octobre*. — Au club aujourd'hui, j'ai une discussion avec un membre des États généraux ou de l'Assemblée nationale, qui me prouve son imbécillité. Au moment de quitter la salle, les personnes présentes commettent presque l'indécence, si fréquente à l'Assemblée, d'applaudir l'orateur qu'elles approuvent. L'une d'elles me suit pour me dire qu'il est inutile de montrer de la lumière aux aveugles. N'importe. Je vais chez Mme de Flahaut. Elle est avec le duc de Biron, qui la quitte bientôt. Elle me raconte une anecdote peu à l'honneur de La Fayette; il avait dit dans son petit cercle chez Mme de Simiane, en parlant du duc d'Orléans : « Ses lettres de créance sont des lettres de grâce. » Le duc de Biron qui connaît toutes ses démarches faites auprès du duc d'Orléans, son ami, a écrit à La Fayette une lettre à ce sujet, et en a reçu une réponse dans laquelle il lui dit : « Je n'ai pas pu me servir d'une telle expression, puisqu'il n'y a aucun indice contre le duc d'Orléans. » Elle dit avoir vu la lettre. Sans aucun doute, le duc de Biron lui donnera une assez grande publicité. Je me retire à l'arrivée du marquis de Montesquiou, et vais chez Mme de Chastellux. La duchesse arrive tard, car elle a été chez la reine. Mme de Chastellux m'explique la situation intérieure de cette famille. Nous discutons la ligne de conduite que devrait suivre la duchesse, et, comme elle est entre les mains du vicomte de Ségur et de Mme de Chastellux, je pense qu'elle agira avec plus de raison et de fermeté qu'elle n'en a naturellement. De là, selon ma pro-

messe, je retourne dîner chez Mme de Flahaut. Conversation à bâtons rompus, pendant laquelle elle se moque de mon mauvais français. Cela n'est pas méchant. Je reste jusqu'à minuit, et tout le monde se retire. On a pendu aujourd'hui deux personnes pour le meurtre du boulanger, et il y en a encore deux ou trois, dit-on, qui seront pendues demain.

23 *octobre*. — J'écris toute la matinée, puis j'emmène Mme de Laborde et Mme de La Tour pour une promenade aux Champs-Élysées. Le général Dalrymple, qui nous rejoint, nous annonce que Belgrade s'est rendue; il me parle aussi de certaines horreurs commises à Arras, mais nous y sommes familiarisés. Je quitte Mme de Laborde et vais chez M. Le Couteulx. Quelques minutes après, vient M. de Cubières. Il me fait un plaisant compte rendu de la conduite du duc de X..., la fameuse nuit du 5, et me parle ensuite de l'entrevue entre La Fayette et son souverain : le premier, pâle, abattu, et pouvant à peine exprimer l'assurance de son attachement; le roi, calme et digne. La première demande était de confier la garde de la personne royale aux anciennes gardes françaises, maintenant milice nationale. C'était présenté sous forme d'une humble requête de leur part à être admis à leur ancien poste. Cubières fut alors obligé de se retirer, car quelques personnes étaient entrées qui n'avaient pas le droit d'être présentes, et, quand on leur fit quitter la salle, il fut obligé de se retirer avec elles. De là je me rends chez Mme de Chastellux. Le maréchal et la comtesse de Ségur y sont, mais une cinquième personne est présente, ce qui ôte tout intérêt à la conversation; à huit heures un quart je me retire, laissant un message pour la duchesse qui n'est pas venue au rendez-vous. A ce propos, Mme de Flahaut a laissé entendre ce matin son désir d'être parmi les dames d'honneur de la duchesse. Je crois que c'est impossible, mais

nous verrons s'il y a une place qui vienne à vaquer. Je rends visite à Mme de Staël. De Clermont-Tonnerre s'y trouve; il me demande s'il peut tenir son rang en Amérique avec 60,000 francs. Je remarque qu'il est abattu. J'exprime mes idées sur la situation des Français ; il en est grandement mortifié, car, de fait, leurs malheurs sont dus à leur folie. Mme de Staël lui adresse quelques discrets reproches sur la faiblesse d'esprit qui fait songer à la retraite. Je lui dis que j'ai abandonné la vie publique pour toujours, je l'espère, mais que si quelque chose pouvait m'inspirer le désir de la reprendre, ce serait le plaisir de rétablir l'ordre en ce pays-ci. On me demande mon plan. Je réponds que je n'en ai pas de défini, mais que je me fixerais un but et que, pour l'atteindre, je me servirais des circonstances telles qu'elles se présenteraient. Pour ce qui est de la constitution, elle n'est bonne à rien, et il faudra retomber dans les bras de l'autorité royale. C'est la seule ressource qui reste pour échapper à l'anarchie. Mme de Staël me demande si mon ami l'évêque soupera chez elle ce soir. « Madame, peut-être M. d'Autun viendra, je n'en sais rien, mais je n'ai pas l'honneur de son amitié. — Ah, vous êtes l'ami de son amie. — A la bonne heure, madame, par cette espèce de consanguinité. » Il paraît que l'évêque s'est invité avec M. de Tonnerre à souper chez elle. De là je vais chez Mme de Laborde. Une table de tric-trac et beaucoup de bavardage ensuite, nous ont retenus jusqu'à une heure.

24 *octobre*. — M. de Canteleu me dit que Necker lui a écrit que je pouvais lui faire mes propositions au sujet de la lettre sur un quart de feuille. Canteleu, comme tout le monde, est très découragé par les affaires publiques. Il dit que Necker n'a pas les capacités voulues pour s'acquitter de ses fonctions, et qu'il y a un péril égal pour lui à conserver ou à abandonner son poste. Cela est bien vrai. Le

ministère et l'Assemblée sont sur le point de se quereller, afin de déterminer lequel des deux est responsable de la misérable situation où se trouve réduite la France. Il y a ce soir la société habituelle chez Mme de Chastellux. La duchesse me dit de venir dîner chez elle. Je lui dis que je suis toujours à ses ordres pour le jour qu'il lui plaira. Elle me dit de venir quand je voudrai. Je le promets. Après le départ des autres, le chevalier de Foissy et moi restons avec Mme de Chastellux pour bavarder un peu. Elle dit qu'elle fera son *don patriotique* en me présentant au roi comme ministre. Je ris de la plaisanterie, d'autant plus qu'elle concorde avec une observation faite par Canteleu sur le même sujet; je l'avais considérée comme frisant le persiflage et j'y avais répondu comme il le fallait.

25 *octobre.* — Passé la soirée au salon de Mme Necker. M. Necker est très occupé et je ne puis lui parler. Pour la première fois depuis mon arrivée en Europe, je rencontre le comte de Fersen, dont tout le mérite consiste à être l'amant de la reine. Il a l'air d'un homme épuisé.

27 *octobre.* — Je vais dîner chez M. Necker. M. de Staël est très poli et rempli d'attentions. Après le dîner nous nous retirons dans le cabinet du ministre. Canteleu et moi commençons la conversation. Je dis à M. Necker, au sujet de la dette américaine, que les conditions auxquelles il semble s'arrêter sont si différentes de ce que j'avais pensé, que nous ne pouvons rien faire de définitif, et que, par conséquent, après en être convenus, il faudra que j'aie le temps de consulter certaines personnes à Londres et à Amsterdam, qu'il est le meilleur juge de la somme au-dessous de laquelle il ne peut descendre; que je n'essayerai pas de lui en faire offrir une moindre que ce qu'il pense pouvoir justifier, mais que, si elle est trop élevée, je me récuse; qu'après avoir fixé la somme nous

fixerons les échéances, et qu'enfin il devra se trouver engagé tandis que je serai libre ; qu'il est nécessaire de garder le secret des pourparlers, parce que, soit que nous traitions ou non, si mon nom est mentionné, cela détruira l'influence de mes amis en Amérique, qui ont été et continueront à être fermes partisans de la justice pour tous ; de plus, si l'on sait en Amérique que la France consent à transiger, ce sera un motif pour beaucoup de demander des diminutions aux États-Unis. Il sent la justesse de ces remarques, et désire examiner jusqu'à quel point M. de Montmorin et lui peuvent traiter cette affaire en dehors de l'Assemblée. Il n'aime pas l'idée qu'il serait engagé, tandis que je serais libre. Je lui fais observer que rien n'est plus naturel. Il est maître de la situation et peut dire oui ou non. Moi, je suis obligé de m'adresser à d'autres, et l'on ne peut s'attendre à ce que de riches banquiers mettent leurs capitaux à ma disposition sur l'issue d'un événement incertain, et encore moins détourner ces capitaux de leurs autres affaires. Il avoue que cette remarque n'est pas sans force. Il parle ensuite de dix millions par an pendant trois ans comme étant une proposition raisonnable. Je lui dis ne pouvoir accepter une telle somme. Il répond qu'on lui en a parlé, et qu'il peut l'escompter en Hollande à 20 pour cent. Je réponds que j'en doute, parce que, ayant été en correspondance avec deux maisons de premier ordre en Hollande au sujet d'un emprunt que je suis autorisé à faire, elles m'informent toutes deux que les divers emprunts actuellement sur le marché pour diverses puissances, et la rareté de l'argent, rendent la réussite impossible. De Canteleu me presse de faire des offres. Je parle de 300,000 francs par mois à partir de janvier prochain, jusqu'à ce que les 24 millions de francs soient payés. Ici finit cette partie de la conversation. Il doit en conférer avec de Montmorin. Il m'interroge ensuite sur l'exportation du blé et de la farine d'Amérique en cette saison. Je réplique que je ne

8

puis répondre qu'au hasard, mais enfin j'estime qu'elle peut monter à un million de boisseaux de blé et 300,000 tonneaux de farine. Il demande s'il n'y a pas de marchandises qui, envoyées de France en Amérique, pourraient servir à l'achat de la farine. Je lui dis que non, les marchandises se vendant à crédit, et la farine au comptant. Il me demande si l'on ne ferait pas bien d'envoyer des navires chercher en Amérique du blé de la part du roi; c'est une idée qu'on lui a soumise de Bordeaux. Je lui réponds encore négativement, parce que l'alarme se répandrait, et que les prix hausseraient grandement; les navires pourraient être nolisés pour prendre du blé, de la farine ou du tabac, et ensuite ils suivraient la filière ordinaire des opérations commerciales. Je laisse entendre finalement qu'il y a six semaines, j'aurais pu traiter pour la livraison de cent à cent cinquante mille tonneaux de farine à un prix convenu. Il me demande avec vivacité pourquoi je ne l'ai pas proposé. Je réplique que je ne voulais pas me mettre en avant, façon détournée de lui faire savoir que, s'il avait voulu, il aurait pu s'informer. Il me demande pourquoi je ne proposerais pas ce traité maintenant. Je lui réponds que la commande, déjà faite par lui, fera monter les prix trop haut en Amérique, je le crains. Il assure que ce n'est qu'une bagatelle, seulement 30,000 tonneaux. Je lui dis que c'est 60,000, mais il réplique que les seconds 30,000 sont très incertains. Il insiste beaucoup pour que je fasse une offre. Je déclare que j'y songerai.

Je quitte M. Necker et vais chez Mme de Chastellux. Elle est au lit et en larmes; elle craint que son frère ne soit tué, ou plutôt mort des blessures reçues à la prise de Belgrade. Je lui donne la seule consolation possible en ce cas, l'espoir que cela n'est pas, car, en détournant le coup pendant quelque temps, son effet a moins de force. La lettre qu'elle a reçue et qu'elle me montre, a mauvais air. Je m'entretiens un peu avec Mme de Ségur au sujet des rap-

ports de notre ami La Fayette avec Mirabeau. Elle veut savoir ce que je voudrais qu'il fît. Je réponds que, s'il me faisait l'honneur de me demander mon avis, je ne pourrais pas lui en donner de bon; qu'il s'est mis dans le cas de se faire de Mirabeau un dangereux ennemi, s'il le néglige, ou un ami encore plus dangereux, s'il l'aide dans ses projets; c'est M. Necker qui maintenant joue le beau rôle. Il ne restera pas au ministère, si Mirabeau y entre. Mirabeau insiste pour y entrer, et, s'il réussit, M. Necker aura l'occasion qu'il recherche de se retirer d'un poste aussi dangereux à conserver qu'à quitter à l'heure actuelle. Mirabeau sera poussé à bout et obligé par l'opinion publique d'abandonner la place qu'il aura acquise, et un ministère complètement nouveau sera choisi. Elle désire beaucoup savoir les noms que je regarderais comme indiqués, et parle de l'évêque d'Autun comme ayant une très mauvaise réputation. Je lui exprime mon doute au sujet de la vérité de ce que l'on avance contre lui, car certains faits prouvent qu'il n'est pas dénué de vertu et qu'il mérite confiance; il a des talents, mais sans être attaché à lui ou à qui que ce soit de façon particulière, je suis persuadé que la France peut fournir des hommes capables et intègres pour les premiers emplois; M. de La Fayette devrait discipliner ses troupes; sans cela, son ami Mirabeau peut tourner cette arme contre lui.

28 *octobre*. — Je dîne au Palais-Royal avec Mme de Rully qui fait faire son portrait au pastel. Elle est prête à être coquette avec moi, parce qu'elle l'est avec tout le monde. Une certaine Mme de Vauban, qui est là, est une femme d'un extérieur bien désagréable. L'intérieur de ce ménage ressemble beaucoup au *Château de l'Indolence* (1). De là je vais au Louvre. L'évêque est chez Mme de Flahaut; il a demandé de dîner avec son fils arrivé d'aujourd'hui. C'est

(1) Allusion au poème bien connu de William Thomson.

bien un dîner de famille. Il s'en va, et je dis à Mme de Flahaut mon regret d'avoir interrompu une telle scène. Elle parle beaucoup de son enfant et pleure abondamment. J'essuie ses larmes au fur et à mesure. Cette attention silencieuse amène des déclarations d'affection sans fin. Elle est absolument sincère en ce moment, mais rien ici-bas ne peut durer toujours. Nous allons ensemble chez Mme de Laborde, et faisons une courte visite, l'enfant étant avec nous. Je la descends au Louvre et vais chez Mme de Chastellux. La duchesse, qui n'était pas bien pendant le dîner, ne va pas beaucoup mieux maintenant, ou plutôt elle va plus mal, ce qui arrive ordinairement à ceux qui souffrent de la lassitude de l'indolence. Le manque, aussi bien que l'excès, d'exercice rend le sommeil nécessaire.

29 *octobre.* — Après avoir dîné chez M. Boutin, je vais chez Mme Necker, où j'entretiens M. Necker de la question des vivres. Il accepte l'idée d'un traité pour 20,000 tonneaux de farine, mais ne veut pas faire l'espèce de traité que je proposais. Il me demande ce que la farine coûtera. Je lui dis qu'elle coûtera environ 30 shillings sterling et je m'offre à la livrer à 31 ; il la veut à 30, et demande que je lui écrive une note à ce sujet, pour la communiquer au roi. Il ne veut pas entendre parler d'importer du porc et du riz à distribuer aux pauvres. J'essaye de lui montrer qu'en agissant ainsi et en laissant le pain se vendre à son prix, le Trésor y trouvera son avantage, parce que bien peu accepteraient le don gratuit, tandis que tous profiteraient de la baisse du pain. Il a tort, mais *humanum est errare*. Je vais chez Mme de Chastellux. Son frère est mort. La duchesse vient en retard et le thé est reculé, et finalement ces divers retards m'obligent à les quitter brusquement. Au Louvre, Mme de Flahaut m'attend. Nous allons souper chez Mme de Laborde.

M. d'Affry et moi, nous devons chacun, paraît-il, boire

une bouteille de vin. Je remplis presque entièrement ma tâche, tandis qu'il refuse complètement. Le vin est bon, mais c'est le plus fort que j'aie jamais goûté. Après avoir mangé un énorme dîner pour faire passer la liqueur, je fais du thé et je bavarde avec les dames.

30 *octobre.* — A dîner, j'apprends les nouvelles de Flandre. Les Pays-Bas autrichiens paraissent bien en train de secouer le joug, et l'on dit qu'ils ont un grand nombre de déserteurs, tant officiers que soldats, de l'armée prussienne. Il faut en conclure que la Prusse est intéressée dans l'affaire; dans ce cas, l'Angleterre devra probablement aussi s'en occuper. En vérité, l'occasion est des plus tentantes. Il me semble qu'il n'y a aucune bonne raison pour que tous les Pays-Bas ne se réunissent pas sous un seul souverain, et ne s'emparent pas de toutes les places fortes sur la frontière française, Calais, Lille, Tournai, Douai, Mons, Namur et même Cambrai; cette dernière place est littéralement sans garnison, la milice bourgeoise ayant insisté pour en tenir lieu, mais elle en a déjà assez. Namur, dans les Etats de l'empereur, est complètement démantelée. Je vais après dîner chez Mme de Chastellux et fais le thé de la duchesse. Elle insiste pour que j'aille bientôt dîner chez elle, avec Mme de Ségur. Je promets pour lundi, et Mme de Ségur approuve. De là, chez Mme de Staël; conversation trop brillante pour moi. Je soupe et reste tard; je ne plairai pas ici, parce qu'on ne me plaît pas assez.

31 *octobre.* — Samedi après-midi je vais au Louvre, et fais corriger par Mme de Flahaut ma lettre à M. Necker. Capellis me parle du ravitaillement en farine par Brest, Rochefort et Toulon, et dit qu'il croit qu'on a déjà fait les commandes en Amérique. Je réponds que M. de La Luzerne aurait bien fait de me consulter à ce sujet; les différents

ministères envoyant des ordres différents à des personnes différentes ont nécessairement fait monter les prix à leur détriment mutuel. Je prends le thé avec Mme de Chastellux. La duchesse vient. M. de Foissy nous dit que le débat sur les biens d'église est renvoyé à lundi, à la demande de Mirabeau, et l'on croit que la proposition aurait été repoussée, si on l'avait présentée aujourd'hui. La duchesse me rappelle ma promesse de dîner chez elle lundi, puis elle se retire.

1er *novembre.* — Nombreuse société dimanche chez Mme de Flahaut; dîner excellent et des plus agréables. Après le dîner, son médecin vient lui raconter qu'un nommé Vandermont aurait dit que je suis *un intrigant*, *un mauvais sujet*, et un partisan du duc d'Orléans. Il insiste pour ne pas être nommé. Mme de Flahaut me dit que cet homme est très dangereux, étant un *mauvais sujet*, et elle veut que j'en parle à La Fayette. Il n'y a qu'une seule chose à faire, si même je me dérange, c'est d'aller le voir et de lui dire que je le tuerai s'il parle encore mal de moi; mais en ce moment cette conduite ne ferait que donner un semblant d'importance à ce qui, sans cela, doit forcément tomber dans l'oubli, car je n'ai pas assez d'importance pour occuper l'attention publique. Cet homme, dit-elle, n'aurait aucun scrupule de m'amener à la lanterne, autrement dit, de me faire pendre. Ce serait là une rétribution assez dure de la remarque qui a excité sa rage. Le 5 du mois dernier, il avait dîné avec moi chez M. Lavoisier, et faisait remarquer que Paris était le soutien du royaume de France; j'avais répondu : « Oui, monsieur, autant que moi je nourris les éléphants du Siam. » Ces mots excitèrent la bile de ce pédant, et il se venge en disant des choses trop improbables, heureusement, pour qu'on y ajoute foi. Finalement je décidai de ne m'occuper de rien, surtout ne pouvant citer mon témoin, si M. Vandermont niait, ce qui me placerait

dans une situation des plus ridicules. A cinq heures, je rends visite au marquis de La Fayette. Il me dit qu'il a suivi mon avis, bien qu'il n'ait pas répondu à ma lettre. Je le félicite de ce qui s'est produit, il y a deux jours, entre un gentilhomme et le comte de Mirabeau. L'insulte était tellement marquée qu'il en est ruiné, parce que l'on ne peut plus le faire entrer dans un ministère et qu'il est perdu dans l'opinion de l'Assemblée. Il me demande avec chaleur si je pense qu'il n'y ait plus rien à en attendre. Je lui réplique que l'évêque d'Autun vient de m'exprimer cette opinion. Il dit qu'il ne connaît pas beaucoup l'évêque et serait content de le connaître davantage. J'offre de les faire dîner ensemble après-demain; si l'évêque n'accepte pas, je n'en soufflerai pas un mot. La Fayette désire que je n'en fasse rien, parce que s'il dînait chez moi au lieu de dîner chez lui, cela ferait une *histoire*, ce qui est vrai. Il me demande pourtant d'emmener l'évêque déjeuner chez lui après-demain. Je promets de l'inviter. Je vais chez Mme de Laborde. M. de La Harpe nous lit quelques observations sur La Rochefoucauld, La Bruyère et Saint-Evremont. Elles ne sont pas sans valeur, mais sont sujettes à critique. Après souper nous tombons dans la politique. M. de Laborde nous dit que la municipalité de Rouen a arrêté du blé destiné à Paris. Ceci nous amène à parler du monstre à mille têtes que l'on a créé dans le département exécutif. Il excuse l'Assemblée qui a été obligée de détruire pour corriger. Mais la nécessité d'une telle excuse est d'un mauvais présage. En vérité, quand il devient nécessaire d'excuser la conduite d'un gouvernement, on est bien près de le mépriser, car l'on reconnaît les erreurs de conduite avant de les excuser, et le monde est assez bienveillant pour croire à l'aveu en rejetant l'excuse.

2 *novembre*. — Lundi matin j'emmène Mme de Flahaut et Mme de Laborde en promenade au jardin du roi et ensuite à l'église de la Sorbonne, pour examiner le tombeau

du cardinal de Richelieu. Le dôme de l'église est beau. Plus tard je vais au Palais-Royal dîner chez la duchesse d'Orléans. J'arrive en retard et j'ai fait attendre le dîner environ une demi-heure. Je m'excuse en disant que j'ai attendu les nouvelles de l'Assemblée nationale, ce qui est vrai, car je me suis arrêté quelque temps au Louvre pour voir l'évêque d'Autun qui n'est pas venu. Nous dînons bien et gaiement, avec aussi peu de cérémonie que possible à la table d'une personne d'un rang si élevé. Après le café je me rends avec Mme de Ségur aux appartements de Mme de Chastellux. Le maréchal nous lit une lettre de M. Lally-Tolendal à ses commettants; elle n'est pas appelée à faire beaucoup de bien à l'Assemblée nationale. Elle ne lui fera pas de bien à lui non plus, car le roi, à qui elle est destinée, a plutôt besoin de ceux qui peuvent le servir à l'Assemblée que de ceux qui s'en absentent. La duchesse vient et nous donne le bulletin de l'Assemblée. Il est décidé que les biens d'église appartiennent à la nation, ou du moins que la nation a le droit d'en disposer. Cette dernière expression semble avoir été adoptée dans un but de conciliation. De là je vais chez Mme de Laborde. Quelque temps après, arrive l'évêque d'Autun. Il doit déjeuner avec moi demain et aller de là chez M. de La Fayette.

3 *novembre*. — Mardi matin, selon sa promesse, l'évêque d'Autun vient me voir et nous déjeunons. Il me dit que M. de Poix doit rendre visite à M. de La Fayette ce matin, afin de s'entendre au sujet de Mirabeau. Nous parlons un peu de M. de La Fayette, de ses mérites et de sa valeur. A neuf heures, nous nous rendons chez lui. Le cabriolet de M. le prince de Poix est à la porte cochère; nous savons donc qu'il est là. M. de La Fayette s'est enfermé avec lui. Le nombre des visiteurs et des affaires rend courtes les minutes de notre conversation. La Fayette fait à l'évêque des professions d'estime et désire recevoir de

fréquentes visites. Il y a une émeute au faubourg Saint-Antoine à propos du pain, ce qui nous conduit à examiner les moyens de ravitailler Paris. La Fayette propose un comité composé de trois ministres, trois membres de la municipalité de Paris et trois membres des États généraux, et dit qu'il y a un homme qui peut se charger des fournitures sous la direction d'un tel comité. L'évêque pense que l'Assemblée ne voudra pas intervenir. J'en suis sûr parce qu'elle n'obéit qu'à la crainte, et qu'elle ne veut pas courir le risque d'être responsable des subsistances de cette ville. La Fayette demande à l'évêque ce qu'il pense d'un nouveau ministère. Celui-ci répond que personne, sauf M. Necker, ne saurait résister à la famine et à la banqueroute qui paraissent inévitables. La Fayette demande s'il ne pense pas que l'on ferait bien de préparer un ministère pour dans quelques mois. L'évêque pense que si. Ils discutent ensuite certaines personnalités, et La Fayette demande, comme par hasard, si l'influence de Mirabeau sur l'Assemblée est grande. L'évêque répond qu'elle n'est pas énorme. Nous revenons graduellement aux subsistances, et je suggère une idée que Short m'a donnée : distribuer aux pauvres des médailles représentant une livre de pain, et laisser celui-ci monter au prix qu'il voudra. De cette façon le gouvernement payera réellement le pain consommé, par eux et celui-là seulement, tandis qu'à présent il paye une partie de celui que chacun mange. Là-dessus l'évêque observe qu'en ce moment où l'accusation de complot est si fréquente, les ministres seront accusés de conspirer contre la nation, s'ils font des largesses de pain à la multitude. Je crois qu'il s'aperçoit que ce plan donnerait aux ministres trop de puissance pour qu'on pût les renvoyer, et il a raison. Son idée, je pense, est d'entrer au ministère, quand les magasins seront pleins, et de faire alors ce qu'il ne veut pas que l'on fasse aujourd'hui. Au cours de la conversation, La Fayette parle de son ami La

Rochefoucauld; d'après lui, celui-ci n'aurait pas les capacités nécessaires, mais son intégrité et sa réputation sont d'un grand prix. Je crois que c'est le seul homme pour qui il insistera, et je pense que nous pourrons exiger n'importe qui au prix de l'admission du duc. L'évêque dit qu'il ne peut pas penser à un nouveau ministère à moins d'un changement radical. La Fayette est de cet avis, et ajoute qu'en ce moment les amis de la liberté devraient s'unir et se comprendre mutuellement. En s'en allant, l'évêque me fait remarquer que La Fayette n'a aucun plan fixe, ce qui est vrai. Bien qu'ayant beaucoup de l'intrigant dans son caractère, il devra être employé par les autres, parce qu'il n'a pas assez de talents pour se servir d'eux. Je vais chez M. Necker après avoir pris congé de l'évêque. M. de Vauvilliers me reçoit au salon en me complimentant d'être celui qui doit nourrir la France. Après le dîner, M. Necker me prend à part. Il désire m'obliger à fixer des périodes pour l'arrivée de la farine et pour le payement. Je lui dis que je désire avoir une maison pour traiter avec moi. Il répond que je ne cours aucun risque, et qu'il fera signer notre arrangement par le roi. Ma voiture n'étant pas arrivée, Mme de Staël insiste pour me conduire où je veux aller. Plus tard, en allant au club, j'apprends que l'Assemblée a aujourd'hui suspendu les parlements. C'est le meilleur coup qu'elle ait encore porté à la tyrannie, mais il produira une grande fermentation chez de nombreuses et influentes personnes.

4 novembre. — Nous avons au club la diversité ordinaire d'opinions sur l'état des affaires publiques. Je vais de là chez Mme de Chastellux. La duchesse me reproche d'être parti de bonne heure hier soir et de venir tard aujourd'hui. Elle est là depuis près de deux heures, et l'on amène son fils, M. de Beaujolais, exprès pour me voir. Il se présente avec très bonne grâce, il est enjoué et

empressé. Je l'embrasse plusieurs fois; il me le rend avec effusion. Ce sera un charmant garçon, dans dix ou douze ans d'ici, pour les petites maîtresses d'alors. Puisignieux est là et quelque temps après arrive Mme de Ségur. Le maréchal souffre de la goutte. Mme de Chastellux doit prendre un bouillon demain avec son ami blond. J'en arrive à croire à la possibilité d'un mariage entre elle et le vieux monsieur, mariage auquel d'autres circonstances donnent grandement raison de songer. Je vais ensuite chez Mme de Staël qui m'a invité hier. Beaucoup de bel esprit. L'évêque d'Autun a refusé de venir ce matin, quand je le lui ai demandé chez Mme de Flahaut. Je ne suis pas assez brillant pour prendre part à la conversation. Les quelques observations que je fais sont plus justes qu'élégantes; par conséquent, je ne puis amuser. N'importe, elles resteront peut-être quand les autres seront effacées. Je pense que le chemin de la réussite passe ici par les régions supérieures de l'esprit et de la grâce; je suis à moitié tenté de m'y engager. C'est le triomphe du style sentencieux. Pour y atteindre la perfection, il faut être très attentif, et attendre que l'on vous demande votre opinion ou la communiquer tout bas. Elle doit être claire, piquante et nette; on s'en souviendra alors, on la répétera et on la respectera. Mais c'est là un rôle qui ne m'est pas naturel. Je ne suis pas suffisamment économe de mes idées. Je crois que de ma vie je n'ai jamais vu vanité aussi exubérante que celle de Mme de Staël au sujet de son père. Parlant de l'opinion de l'évêque d'Autun sur les biens d'église, opinion qui a été imprimée dernièrement, car il n'a pas eu l'occasion de la développer devant l'Assemblée, elle dit qu'elle est excellente, admirable, bref, qu'il s'y trouve deux pages dignes de M. Necker. Elle ajoute plus tard que la sagesse est une qualité très rare et elle ne connaît personne qui la possède au suprême degré, sauf son père.

5 *novembre.* — Ce matin, le comte de Luxembourg et La Caze viennent déjeuner pour connaître mes sentiments sur l'état des affaires publiques. A dîner, j'apprends les nouvelles du Brabant : les troupes impériales ont éprouvé des revers sérieux, et le peuple a déclaré son indépendance. Cette dernière nouvelle est certaine, car je lis la déclaration, au moins partiellement.

6 *novembre.* — Je passe la matinée avec Le Couteulx à rédiger un projet de traité pour la farine avec M. Necker; il devra être recopié et envoyé avec une note de moi. Je reviens chez moi à trois heures passées, pour m'habiller, puis vais chez M. de Montmorin. Le dîner a heureusement été retardé à cause de quelques membres des États généraux (ou Assemblée nationale). Après dîner, il me demande pourquoi je ne viens pas plus souvent. Il désire beaucoup s'entretenir avec moi. Il est invité à dîner mardi prochain, mais n'importe quel autre jour, etc. Je cause avec sa fille, Mme de Beaumont. C'est une femme enjouée et sensible. A six heures, je conduis Mme de Flahaut à l'Opéra, où j'ai la faiblesse de verser des larmes à une pantomime représentant les « Déserteurs ». Tellement il est vrai que le geste est le grand art de l'orateur. De l'Opéra je vais chez Mme de Chastellux; la comtesse de Ségur s'y est rendue avec ses enfants; tous sont désappointés de ne pas me voir; c'est de la politesse, mais je suis fâché de ne les avoir pas rencontrés. La duchesse a oublié de me gronder; cela va bien. Mme de Chastellux me dit que le général prussien Schleifer, qui commandait l'armée de dix mille hommes envoyée pour mettre fin aux troubles de Liège, après quelques exécutions qui avaient rétabli l'ordre, harangua ses troupes, les remercia de leur zèle, puis, en raison *du désordre qui régnait dans les finances de son maître*, les licencia; mais, en considération de leurs anciens services, leur laissa *les armes, les bagages,* etc., et leur donna *un mois de solde*

pour les aider à regagner leurs foyers. Naturellement étonnés d'un tel événement, les patriotes du Brabant offrirent des conditions très avantageuses, et toute l'armée passa à leur service. Le général Dalton, informé de cette manœuvre, s'adressa aussitôt au comte Esterhazy, commandant à Valenciennes, pour savoir s'il recevrait les troupes autrichiennes. Ce dernier envoya un exprès à M. de La Tour du Pin, ministre de la guerre. Il y a eu conseil des ministres et la réponse est partie ce matin. Je vais chez Mme de Laborde. Au cours de la soirée, j'en parle comme d'une rumeur, dont je ne veux pas garantir l'authenticité. M. Bonnet nous dit que ce bruit court effectivement, quoique avec des détails matériels différents, puisqu'il n'était question que d'une demande d'être admis sans armes, au cas où les événements rendraient la retraite nécessaire. Il s'était renseigné près l'un des ministres qui lui avait assuré que le manque de vivres, déjà si grand, avait fourni un *prétexte heureux* pour ne pas accorder la demande de Dalton. C'est une faible excuse; il aurait fallu recevoir ces troupes, près de dix mille hommes et les diriger lentement sur Strasbourg, pour y attendre les ordres de l'empereur. Les bataillons qu'il a déjà envoyés à leur secours, joints à eux et aux régiments étrangers servant en France, formeraient une armée suffisante à rétablir l'ordre dans le royaume et la discipline parmi les troupes. L'idée de ceux qui ne partagent pas mon avis, est que les Parisiens assassineraient immédiatement le roi et la reine; je suis loin de le penser, et je suis persuadé qu'un nombre respectable de soldats en état de venger ce crime serait un puissant moyen de le prévenir. Ce ne sont là pourtant que les suppositions d'un particulier. Malheureuse France! Être déchirée par la discorde au moment où des résolutions sages et modérées t'auraient élevée au sommet de la grandeur humaine! Il est arrivé aujourd'hui un incident bien étrange; un personnage

disant appartenir à la famille des Montmorency, c'est-à-dire un de leurs domestiques, a été arrêté pour avoir donné de l'argent à un boulanger pour ne pas cuire de pain. Ou bien quelques-unes de ces personnes sont folles, ou bien leurs ennemis ont une malice d'invention digne du premier auteur de tout mal. En m'en allant ce soir, le comte de Luxembourg me prend à part et me demande si j'ai songé à quelqu'un comme premier ministre de ce pays. Je répète ce que je lui ai dit jeudi, que je ne suis pas assez au courant des hommes et des choses d'ici pour hasarder une opinion; je forme les vœux les plus sincères pour la prospérité de la France, et je déplore sa situation actuelle. Il doit déjeuner avec moi lundi. Mme de Laborde ne pouvant se procurer ce soir de la crème pour son thé, quelqu'un de la société lui propose d'essayer une espèce de fromage. Cette étrange proposition est acceptée, et, à mon grand étonnement, il se trouve que c'est la meilleure crème que j'aie goûtée à Paris. Je rentre tard chez moi et trouve une lettre de Canteleu, désirant mon aide pour combattre la proposition faite ce matin à l'Assemblée par Mirabeau, d'envoyer une ambassade extraordinaire en Amérique pour demander le payement, en blé et en farine, de la dette due à la France.

7 *novembre*. — Canteleu déjeune ce matin avec moi, et nous préparons ses arguments contre la proposition de Mirabeau. J'apprends que M. Necker fait une enquête sur le prix auquel la farine peut être rendue ici. Je dis à mon informateur, qui désire connaître mon avis, que si M. Necker a commencé une pareille enquête, c'est en vue de discuter le marché qu'il va faire; je lui ai indiqué le prix que coûtera la farine. Je vais chez Mme de Flahaut à trois heures et demie. L'évêque me suit de près. Le résultat de la proposition de Mirabeau, dirigée contre le ministère, a été une résolution qu'aucun membre des États généraux

actuels ne sera admis à entrer au ministère. A l'instigation de l'évêque, certaines mesures ont été prises pour protéger les biens d'église. Les nouvelles que Mme de Chastellux m'a communiquées hier soir sont entièrement fausses, je crois; elles lui ont pourtant été données par une personne de confiance. Être avare de crédulité dans ce pays-ci, c'est économiser sa réputation.

8 *novembre*. — Employé toute la matinée à écrire. A trois heures, je dîne chez Mme de Flahaut. Le dîner est excellent, et, comme d'habitude, la conversation est extrêmement gaie. Après dîner, l'on joue aux cartes, et moi, qui me suis imposé la règle de ne pas jouer, je lis une proposition du comte de Mirabeau, dans laquelle il dépeint avec vérité la terrible situation du crédit dans ce pays-ci; mais il ne réussit pas aussi bien à trouver le remède qu'à révéler la maladie. Cet homme sera toujours puissant dans l'opposition, mais ne sera jamais grand dans l'administration. Je crois son intelligence affaiblie par la perversion de son cœur. Il est un fait que bien peu de gens soupçonnent, c'est que l'esprit ne peut être sain là où la morale ne l'est pas. Les desseins sinistres font voir les choses de travers. Du Louvre je vais chez Mme de Chastellux. Le comte de Ségur et son aimable belle-fille s'y trouvent. Je lui fais par plaisanterie une déclaration d'amour que j'aurais pu lui faire sérieusement; mais, comme elle attend d'un moment à l'autre un mari qu'elle aime, ni la plaisanterie ni le sérieux ne tireraient à conséquence.

9 *novembre*. — Je vais dîner aujourd'hui chez M. Necker; je me place près de Mme de Staël et, comme notre conversation s'anime, elle me demande de parler anglais; son mari ne comprend pas, mais en jetant les yeux autour de la table, je remarque chez lui une grande émotion. Je dis à Mme de Staël qu'il l'aime à la folie; elle répond qu'elle le sait

et que cela fait son malheur. Je la plains un peu de son veuvage, le comte de Narbonne étant absent en Franche-Comté. Nous parlons longuement de l'évêque d'Autun. Je lui demande si elle accepte ses avances, car en ce cas je profiterais de l'observation en faisant ma cour à Mme de Flahaut. Il serait difficile de poser une question plus étrange à une femme; mais tout est dans la manière de la faire et elle passe. Elle me répond qu'elle invite plutôt qu'elle ne repousse ceux qui sont disposés à la courtiser, et bientôt après elle ajoute que je pourrais devenir un de ses admirateurs. Je réplique que ce n'est pas impossible, mais comme première condition, elle doit consentir à ne pas me repousser; elle le promet. Après dîner, je cherche à lier conversation avec son mari, ce qui le met à l'aise. Il se plaint amèrement des manières de ce pays, et de la cruauté d'aliéner les affections d'une épouse. Il dit que les femmes d'ici sont plus corrompues d'esprit et de cœur qu'autrement. Pour des raisons générales, je me joins à ses regrets de cet abaissement de la morale qui rend les hommes peu aptes à un bon gouvernement. De là il conclut, et avec raison, à mon avis, que je ne contribuerai pas à le rendre malheureux.

M. Necker s'étant débarrassé de ceux qui l'environnent, me fait entrer dans son cabinet, et observe que j'ai stipulé de recevoir pour l'importation des 20,000 premières tonnes la prime que la Cour aurait décidé de donner aux autres farines. Je lui dis qu'il doit reconnaître avec moi la justice de cette stipulation, mais que je présume qu'il ne donnera pas de primes. Il répond qu'il y est opposé, mais tant de personnes y sont favorables qu'il sera peut-être obligé de s'y soumettre, car dans ce moment on se trouve souvent dans la nécessité de faire ce que l'on sait être mal. Il laisse de côté cette stipulation, et ajoute que je devrais être lié par un dédit de livrer les 20,000. Je lui dis avoir certainement l'intention de remplir mon engagement, mais que lui aussi devrait signer un dédit. Il propose 2,000 livres

sterling, m'assurant que ce n'est que pour se soumettre aux formalités nécessaires. Je lui dis n'avoir aucune objection à une somme plus forte, mais que je ne peux pas commander aux éléments et naturellement que j'ignore le temps qu'il faudra pour que mes lettres arrivent en Amérique. Il promet que le payement du dédit ne sera pas exigé pour un retard d'un mois ou deux, et nous tombons d'accord. Au moment de rédiger la convention, il hésite à lier le roi par un dédit semblable. Je coupe court en lui disant que je me fie à l'honneur de Sa Majesté et à l'honnêteté de ses ministres. A mon observation que j'espère ne pas voir augmenter ses commandes en Amérique, il répond qu'il n'en fera rien et qu'il compte sur moi; c'est pourquoi il désire un contrat tel qu'il puisse y avoir pleine confiance. Nous signons le traité qu'il doit me renvoyer demain contresigné par le roi, et je vais ensuite chez Mme de Chastellux faire le thé de la duchesse et offrir un gâteau de seigle que l'on trouve délicieux. Le vicomte de Ségur vient nous dire que le baron de Besenval a découvert que l'Angleterre donnait deux millions sterling pour fomenter des troubles en ce pays. Je conteste le fait, car je suis sûr que c'est impossible. Il me contredit avec chaleur, et conclut en disant que les racontars qui circulent contre le duc d'Orléans sont faux. Il y a beaucoup d'absurdité dans tout cela, et s'il défend partout le duc de cette façon, il prouvera sa culpabilité. Mme de Ségur me prend à part à ma sortie pour m'en faire la remarque, et ajoute être persuadée que le duc était le distributeur de l'argent donné pour ces mauvais desseins. Le comte de Luxembourg m'a demandé, dans le courant de la soirée ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation déplorable de la France. Je lui réponds : rien. Le temps seul pourra indiquer les mesures convenables et le moment propice; ceux qui voudraient accélérer les événements pourront se faire pendre, mais ne pourront pas changer le cours des choses; si l'Assemblée en général devient un objet

de mépris, il en résultera forcément une situation nouvelle; si elle garde la confiance du public, elle seule peut rendre au pays sa santé et sa tranquillité; en conséquence, aucun particulier ne peut faire de bien en ce moment. Il dit redouter que quelques-uns ne soient trop emportés et n'aient recours à une opposition armée. Je réponds que ceux qui seront assez fous pour cela devront subir les conséquences de leur témérité, qui leur sera fatale à eux et à leur cause, car une telle opposition, lorsqu'elle réussit, ne fait que confirmer le principe d'autorité. Ce jeune homme veut s'occuper des affaires de l'État, mais il n'a pas encore lu le livre de l'humanité; c'est peut-être, comme on le dit, un bon mathématicien, mais c'est sûrement un bien mauvais homme d'État. M. Le Normand que j'ai vu aujourd'hui considère la banqueroute de l'État comme inévitable et regarde une guerre civile comme la conséquence nécessaire.

10 *novembre*. — J'apprends par M. Richard que le duc d'Orléans a offert à Beaumarchais 20 pour 100 pour un prêt de 500,000 francs, et que depuis il s'est adressé à sa banque pour un prêt de 300,000 francs, mais dans les deux cas sans succès; la banque est tellement à court d'argent, qu'on ne sait pas où donner de la tête. Je vais chez Mme de La Tour; j'arrive en retard, mais heureusement le comte d'Affry et l'évêque d'Autun arrivent encore plus tard. Le dîner est mauvais et la compagnie trop nombreuse pour la table. Tout est ennuyeux; peut-être cela vient-il en grande partie de moi-même. Je vais avec le comte d'Affry à la représentation de *Charles IX*, tragédie sur le massacre de la Saint-Barthélemy. Il est extraordinaire qu'une telle pièce soit représentée dans un pays catholique: l'on y voit un cardinal excitant le roi à violer ses serments et à massacrer ses sujets, puis, dans une réunion des assassins, bénissant leurs épées, les absolvant de leurs crimes et leur promettant le bonheur éternel, et tout cela avec les

splendeurs de la religion établie. Un murmure d'horreur parcourt l'auditoire. Il y a plusieurs tirades s'appliquant à l'époque actuelle, et je crois que cette pièce, si elle parcourt les provinces comme c'est probable, portera un coup fatal à la religion catholique. Mon ami l'évêque d'Autun a fortement contribué à la détruire, en attaquant les biens d'église. Il n'y eut sûrement jamais de nation marchant plus vite à l'anarchie : elle n'a plus ni loi, ni morale, ni principes, ni religion. Après la pièce principale, je vais chez Mme de Laborde. Elle me prie d'attendre M. d'Angivillers, et le diable veut qu'ils attaquent la politique à onze heures et restent jusqu'à une heure, à discuter si les abus des anciens temps sont plus monstrueux que les excès à venir.

11 *novembre*. — Le comte de Luxembourg vient ce matin de bonne heure et reste toute la matinée. Il insiste beaucoup pour que je promette de participer à l'administration des affaires du pays. Cette proposition est bien étrange, surtout de la part d'un homme qui n'y a aucune sorte d'intérêt, bien qu'appartenant indubitablement à la première famille du pays. Il me fait connaître l'existence d'une coalition dont le but est de remettre les affaires en meilleure situation, et dit qu'il est dans la confidence. Mais deux questions se posent naturellement à ce sujet : qu'entend-on par une *meilleure* situation? Ne sont-ce pas là des personnes pensant avoir les qualités requises pour gouverner, parce qu'elles en ont le désir? Il est possible que ce jeune homme soit en rapports, à propos d'une intrigue politique, avec des gens d'un esprit plus mûri et soit autorisé à m'en parler, quoique je doute fort de l'une et de l'autre hypothèse, surtout de la seconde. Je fais cependant la même réponse que je ferais à une demande plus régulière : je suis fatigué des affaires politiques; le printemps de ma vie s'est passé dans des occupations publiques; mon unique désir maintenant est de passer le reste dans une paisible retraite

avec mes amis. J'ajoute pourtant, pour sa gouverne personnelle, qu'à mon avis, aucun changement utile ou inoffensif ne peut s'opérer en ce moment.

Après son départ, je vais chez Mme de Staël. L'évêque d'Autun s'y trouve, et nous décidons de dîner avec de Montesquiou chez Mme de Flahaut vendredi prochain, afin de discuter le plan financier de Necker, que l'on doit faire connaître ce jour-là. Beaucoup de bavardage sans importance. Mme Dubourg a la bonté de me pousser un peu à lui causer, et m'avoue tout bas que « Madame l'ambassadrice fait les doux yeux à M. l'évêque » ; je l'avais déjà remarqué, ainsi que sa crainte que je ne fusse trop clairvoyant.

12 *novembre*. — Je dîne aujourd'hui avec M. de Montmorin. Après dîner je l'entretiens de la situation des affaires. Il me dit que le ministère n'a pas de tête ; M. Necker est trop *vertueux* pour en être le chef et il a trop de vanité ; lui-même n'a pas les talents voulus, et même, les ayant, il ne pourrait subir cette fatigue ; le roi est incapable de prendre de grandes décisions ; il ne lui reste donc d'autre moyen pour devenir puissant que de gagner l'amour de ses sujets, auquel il a droit par la bonté de son cœur. Mme de Flahaut me dit, quand je vais la voir ce soir, qu'elle désire voir son mari nommé ministre plénipotentiaire en Amérique. Elle en a parlé à Montesquiou, qui s'est adressé à Montmorin ; mais on lui a répondu que la place n'était plus vacante depuis dix mois. Je lui avais déjà dit que c'était impossible, du moins pour l'instant.

13 *novembre*. — Je suis invité aujourd'hui à me rencontrer avec l'évêque d'Autun et le duc de Biron chez Mme de Flahaut, mais il faut conduire d'abord Mme de Laborde et ma belle hôtesse visiter Notre-Dame. L'évêque d'Autun et le duc considèrent M. Necker comme absolument ruiné. Le duc me dit que le plan de Necker a été désapprouvé

dans le conseil d'hier, ou plutôt de cette nuit. Montesquiou vient et je m'en vais, car il y a une petite affaire à arranger entre lui et l'évêque. Je rends visite à Mme de Corny. Je la laisse entourée de deux ou trois personnes, dont l'une est en train de discuter le procès de M. de Lambesc, accusé du crime de lèse-nation, pour avoir blessé un homme aux Tuileries, le dimanche qui précéda la prise de la Bastille. Je retourne au Louvre. Mme de Flahaut m'informe que l'affaire est arrangée entre l'évêque et le marquis. Il serait impossible qu'il en fût autrement, car on a rapporté à ce dernier un mensonge sur l'évêque; il a naturellement suffi de nier pour tout remettre en place. Comme elle est indisposée, elle prend son bain, et pendant qu'elle s'y trouve, m'envoie chercher. C'est un endroit étrange pour recevoir des visites, mais il y a du lait mélangé à l'eau, ce qui la rend opaque. Elle me dit que c'est l'habitude de recevoir au bain; je le suppose, car sans cela je suis la dernière personne à qui cela aurait été permis.

14 *novembre*. — M. d'Aguesseau me dit que Necker a proposé son plan avec beaucoup de modestie et de timidité. On ne peut nullement prévoir l'accueil qui lui sera fait. Le chevalier de Boufflers et le comte de Thiard, que j'ai rencontrés au dîner chez la duchesse d'Orléans, ne sont ni l'un ni l'autre satisfaits de ce qui se passe à l'Assemblée. Celle-ci doit siéger trois fois par semaine l'après-midi. Je vais au Louvre; Mme de Flahaut est au lit, enrhumée. Nous avons plusieurs visiteurs et entre autres Mme Capellis, qui me dit que le nonce du Pape doit être des nôtres lundi prochain, et elle me donne à entendre qu'il désire faire ma connaissance. Je ne suppose pas que cela soit dû à un grand dévouement de ma part envers le Saint-Siège Apostolique Romain. Pendant ma visite, je ressens des affections spasmodiques du système nerveux qui, à certains moments, me causent de grandes douleurs dans le moignon de ma jambe

amputée, et dans l'autre jambe, une sensation d'angoisse, que je suppose provenir d'un dérangement du système nerveux; il me faut donc m'exposer davantage au grand air et prendre de l'exercice. Le vent a soufflé très fort toute la nuit, et continue encore ce matin. Je crois que c'est le vent du sud-ouest, et je crains que beaucoup ne soient tombés victimes de sa rage. Le général Dalrymple, que je vais voir après dîner, me dit que la tempête que nous subissons depuis quelques jours, a causé de terribles ravages sur les côtes anglaises, et que ses lettres annoncent la perte de huit cents hommes. Il regarde le plan de M. Necker comme une absurdité pure, et me dit que les banquiers auxquels il en a parlé sont d'avis qu'il ne vaut rien. J'ai lu le mémoire, et je pense que le plan ne peut pas aboutir.

16 *novembre.* — Lundi, à neuf heures et demie, je vais chez Mme de Flahaut pour l'emmener souper avec Mme Capellis. Elle est au lit et fortement indisposée. Je ne reste que quelques minutes et je vais souper. Le nonce de Sa Sainteté n'est pas là. C'est le jour du départ de son courrier. Capellis dit qu'il veut nous faire rencontrer, parce que le Pape s'est querellé avec les fermiers généraux au sujet de la fourniture du tabac qu'il leur prenait précédemment; il le prend maintenant en Allemagne; on pourrait peut-être s'entendre pour fournir Sa Sainteté en Amérique. Je doute beaucoup du succès, car le Pape ne peut traiter que d'année en année, et la distance est telle qu'il faudrait attendre la moitié d'une année avant qu'une seule feuille de tabac pût arriver. Les invités présents sont absolument dégoûtés des faits et gestes de l'Assemblée nationale.

17 *novembre.* — J'apprends aujourd'hui les dernières nouvelles d'Amérique, apportées par le paquebot anglais de septembre. M. Jefferson a été nommé ministre des

Affaires étrangères. Après le départ de plusieurs visiteurs, je vais voir le baron de Besenval au Chatelet. Le vieux gentilhomme est très touché de mon attention. Nous parlons un peu de politique, et il saisit l'occasion de me dire tout bas que nous aurons bientôt une contre-révolution ; je la regarde depuis longtemps comme inévitable, quoique n'étant pas assez au courant des faits pour savoir d'où elle surgira. Je vais au club. Il se confirme que l'opposition du parlement de Metz a été plus marquée que celle du parlement de Rouen, et que l'Assemblée fulminera ses décrets en conséquence. L'Église, la magistrature, la noblesse, ces trois corps intermédiaires qui, dans ce royaume, étaient également redoutables au roi et au peuple, se trouvent maintenant, du fait de l'Assemblée, en état de lutte ouverte ; en même temps celle-ci, par l'influence de craintes sans fondement, a lié les pieds et les mains de leur allié naturel, le roi. Il suffira de peu de temps pour que l'opposition se coalise ; étant coalisée, elle se placera naturellement sous les bannières de l'autorité royale, et alors adieu la démocratie ! Je vais du club chez M. de Montmorin. Rien à noter. M. d'Aguesseau et M. Bonnet dînent avec nous ; ce dernier veut des renseignements sur la situation de la France aux Indes. Je lui dis que le moyen d'entraver l'Angleterre aux Indes est de faire de l'Ile-de-France un *port d'armes*, en même temps qu'un port franc, etc. M. de Montmorin nous dit qu'il a proposé ce même plan dès 1783. M. Bonnet me demande si les ports francs de France nous sont nécessaires. Je lui dis que je ne le crois pas ; à ce sujet il devra consulter M. Short, notre représentant. Il désire avoir une entrevue avec ce dernier, mais M. de Montmorin lui dit que M. Short ne peut pas avoir de renseignements précis. En effet, quand cette question fut soulevée pour la première fois, Jefferson m'a consulté, mais j'ai voulu observer le respect dû envers le représentant de l'Amérique. Je rends visite à Mme de

Chastellux. Elle me raconte ses affaires de famille. La duchesse arrive, ainsi que le maréchal de Ségur. Il me dit qu'un changement subit s'est produit en Bretagne; la noblesse et le peuple sont unis, et ils rejetteront les actes de l'Assemblée. M. de Thiard nous avait assuré dit que quelque chose de ce genre aurait lieu. Les gens de Cambrai aussi sont mécontents. De là je vais au Louvre. Mme de Flahaut est au lit. L'évêque arrive; il pose sa canne et son chapeau, et prend un siège à la façon d'un homme décidé à rester. Il confirme les nouvelles de Bretagne, et ajoute que les Cauchois ont l'air sombre. Cela me rappelle certaines paroles obscures que le comte de Luxembourg m'a dites au sujet de la Normandie. En réponse à sa crainte du démembrement du royaume, je lui ai dit que si la Normandie, la Picardie, la Flandre, la Champagne et l'Alsace restent fidèles au roi, Sa Majesté pourra facilement venir à bout du reste de son royaume.

18 *novembre*. — Ce matin, pendant que j'écris, La Caze arrive. Il me dit qu'il y a eu hier soir une réunion des actionnaires de la Caisse d'escompte. On a nommé des commissaires pour discuter le plan de Necker et faire des rapports. L'opinion en général semble y être opposée, ce dont, à la vérité, je ne m'étonne pas. Je dîne avec M. de La Fayette sur le quai du Louvre. Il n'est arrivé que longtemps après que nous nous étions mis à table, et pourtant nous n'avions commencé qu'à cinq heures. Après le dîner, je lui demande ce qu'il pense du plan de Necker. Il dit qu'on croit en général qu'il ne passera pas, et ajoute que l'évêque d'Autun ou quelque autre personne devrait proposer un autre plan. Je réponds que seul le ministre peut convenablement prendre cette initiative, parce que personne ne peut connaître suffisamment toutes les circonstances nécessaires; que le ministère actuel doit être maintenu en fonctions, la décision récente de l'Assemblée empêchant

de prendre des ministres dans son sein. Il dit qu'il pense qu'on pourrait *pour une fois* choisir un ministère dans l'Assemblée, à la condition de ne pas nommer Mirabeau et un ou deux autres. Là-dessus, je fais remarquer que j'ignore si l'évêque d'Autun et ses amis auront la faiblesse d'accepter une place dans l'état actuel si troublé des affaires; que rien ne peut se faire sans l'aide de l'Assemblée, laquelle est incompétente, et que, le pouvoir exécutif étant détruit, il n'y a que peu de chance de voir ses décrets devenir effectifs, alors même qu'on pourrait l'amener à en faire de sages. Il répond que Mirabeau a bien décrit l'Assemblée, en la qualifiant *d'âne sauvage;* dans quinze jours on sera obligé de lui donner, à lui-même, l'autorité qu'il a refusée jusqu'ici. Il montre clairement par ses manières que c'est là son désir intime. Je lui demande quelle autorité? Il parle de celle d'un dictateur ou d'un généralissime, sans savoir quel sera le titre exact. Je lui répète alors qu'il devrait discipliner ses troupes, et lui rappelle que je lui ai autrefois demandé si elles lui obéiraient. Il me répond affirmativement, mais se détourne aussitôt pour parler à quelqu'un. Son ambition est absolument démesurée. L'esprit de cet homme est tellement enflé par le pouvoir, déjà trop grand pour ses moyens, qu'il regarde dans les nuages et cherche à saisir l'autorité suprême. Je crois que dorénavant chaque pas fait en avant accélérera sa chute. Je le quitte et vais au Louvre. Mme de Flahaut a des visiteurs; j'attends leur départ. Le marquis de Montesquiou était là à mon arrivée, il venait d'entrer. Il se tourne maintenant de tous côtés pour respirer l'encens qui lui sera offert pour son plan financier, communiqué aujourd'hui à l'Assemblée. Ce plan repose, dit-on, sur le payement de la dette nationale par la vente des biens d'église. Je dis à Mme de Flahaut que, s'il en est ainsi, ce sera une simple bulle de savon, pour les raisons depuis longtemps données à l'évêque d'Autun. Le défaut radical de son projet était de

compter sur ce fonds. Je vais ensuite aux appartements de Mme de Chastellux. Elle me dit que le marquis de La Fayette a l'intention d'imiter Washington et de se retirer du service de l'État, dès l'établissement de la Constitution. Il peut le croire personnellement, mais rien n'est plus commun que de se tromper soi-même. Je soupe chez Mme de Laborde. Le comte de Luxembourg m'assure que l'opposition faite dans certains districts au rappel des gardes du corps a empêché l'exécution d'un plan. Je ne lui demande pas lequel, ne désirant pas le savoir. Il ajoute que M. de La Fayette a commis une grande imprudence en lui disant à haute voix, alors que beaucoup pouvaient l'entendre, qu'on ne pouvait l'accuser de l'avoir empêché. De ce simple fait je déduis qu'il existe contre lui beaucoup d'animosité latente, et que, tandis qu'il bâtit ses châteaux, d'autres s'emploient à en miner les fondations.

19 *novembre*. — Ce matin, pendant que le comte d'Estaing est avec moi, je reçois un mot de M. Le Couteulx. Il a passé trois heures hier avec Necker et le Comité de subsistance. Il dit que M. Necker veut traiter avec moi pour du blé à six shillings, mais que je peux obtenir six shillings et six pence, et qu'il a arrangé une entrevue entre Necker et moi pour sept heures ce soir. Il est obligé de partir; il me demande en conséquence de songer aux moyens d'exécution, et de passer chez lui avant de me rendre chez M. Necker. Après une promenade dans les Champs-Élysées, je vais au Palais-Royal et je dîne avec la duchesse d'Orléans. De là au Louvre, pour chercher le billet que l'évêque devait me procurer pour l'Assemblée de demain. Je le reçois et vais chez M. Le Couteulx. Nous parlons des moyens d'observer les clauses du contrat, s'il en intervenait un. Il ne peut fournir ni crédit, ni argent. Je vois M. Necker, qui, à ce que j'apprends, attend une proposition ferme, et me dit que M. Le Couteulx avait

indiqué la quantité que je voulais livrer, le prix et les échéances. Je lui réponds qu'il doit y avoir un malentendu et prends congé de lui.

20 *novembre.* — Je me lève de bonne heure aujourd'hui pour aller à l'Assemblée. J'y reste jusqu'à quatre heures. Séance ennuyeuse, à laquelle j'ai gagné une violente migraine. Mirabeau et Du Pont sont les deux orateurs en faveur du plan de M. Necker, qui attirent le plus l'attention, mais ni l'un ni l'autre, à mon avis, ne s'en tire à son honneur dans la manière de le discuter. Il sera probablement adopté et dans ce cas, je crois qu'il sera fatal aux finances françaises, et qu'il les désorganisera complètement pour quelque temps à venir. Souper chez Mme de Staël ; je lui donne mon avis sur les discours de ce matin, et lui indique un ou deux points sur lesquels M. Du Pont était dans l'erreur. Cela lui déplaît, car il défendait le plan de son père, plan qu'elle déclare nécessaire.

24 *novembre.* — Dîné aujourd'hui avec le prince de Broglie. Le comte de Ségur est avec nous; la société est agréable. L'évêque est du nombre. Après le dîner, je lui dis quelques mots des objections que beaucoup font aux adversaires du plan de Necker, parce qu'ils n'en présentent pas de meilleur. Je vais ensuite chez M. Necker. Le maire et le Comité de subsistance attendent pour lui parler. Je lui fais passer mon nom et il vient jusqu'à l'antichambre. Je lui dis que je ne peux pas entreprendre de lui fournir du blé, car il me faudrait demander un prix extravagant ou risquer une perte ; la première alternative ne me plaît point et je ne veux pas m'exposer à la seconde ; si, pour en avoir, il a un autre plan où je puisse être utile, je suis à ses ordres. Il est un peu désappointé de cette nouvelle. Je le quitte pour présenter mes respects à Mme Necker, puis je me rends au Louvre. Les insurgés du Brabant semblent bien

en voie de réussir. Les impériaux ne possèdent que Bruxelles et s'y trouvent assiégés. Mme de Flahaut, comme il convient à une fidèle alliée de l'empereur, étouffe toute révolte de ma part. Peu après arrive le comte de Thiard qui nous rend compte de ce qui s'est passé en Bretagne. Il est arrivé entre autres choses que les municipalités se sont querellées au sujet des subsistances, et que l'on a dû avoir recours à la force des deux côtés. En conséquence, chaque parti ordonna à un régiment de marcher contre l'autre, car il se trouvait que chacun avait un régiment caserné sur son territoire. Heureusement un compromis intervint; ce sont là les prémices d'une nouvelle constitution qui crée des armées et des municipalités. Il y aura beaucoup d'incidents du même genre, car, quand les hommes sont décidés à regarder comme de vulgaires préjugés tous les principes que l'expérience a établis jusqu'ici pour le gouvernement, il faut s'attendre à des contradictions sans nombre. Je soupe ici, et fais le thé de Mme de Laborde. Mme de Flahaut se plaint de ne pas avoir un beau sucrier pour son service à thé. C'est une entrée en matière pour raconter (elle qui se prétend très avare) qu'elle n'a pas voulu en accepter un de moi comme cadeau, tandis que Mme de Laborde, qui se prétend désintéressée, a accepté une belle tasse avec soucoupe. De fait ce cadeau n'a été fait que sur l'insistance de Mme de Flahaut. Je prétends que cette histoire n'est qu'une pure malice, et avec mon crayon j'écris les lignes suivantes :

« Clara, vous vous vantez de votre avarice ; vous vous vantez aussi de la bonté de votre nature; je ne sais à laquelle de ces qualités vous attachez le plus de prix, mais je sais bien celle des deux qui est la plus grande.

« Vous refusez les cadeaux que l'on vous fait, mais vous les faites accepter par votre amie; vous l'injuriez pour ce qu'elle prend, et moi, pour ce que vous ne prenez pas. »

Belle journée, claire mais froide. Il a gelé toute la journée à l'ombre.

26 *novembre.* — Je vais voir Mme de Bréhan et M. de Moustier, de retour d'Amérique. Mon entretien avec elle est assez long, car je demande continuellement des nouvelles de ma patrie, et elle désire connaître l'état de la sienne, sentiments naturels des deux côtés, bien que forcément fort dissemblables. M. de Moustier a beaucoup à dire sur la dette américaine, et me donne raison de croire qu'elle ne pourra donner lieu à aucun arrangement. Je vais voir le maréchal de Ségur qui est atteint de la goutte. Nous parlons de la réduction proposée des pensions. Je désapprouve la mesure, et cette désapprobation, sincère de ma part, correspond exactement aux idées du maréchal, qui est l'un des plus gros pensionnés. Je revois de Moustier ce soir chez M. de La Caze. Il est maintenant enchanté de l'Amérique, et croit à ses bonnes dispositions et à ses ressources ; il a été chargé de demander que la Cour n'entreprenne aucun pourparler au sujet de la dette, que le payement des acomptes soit encore reculé de trois ans, et alors l'intérêt, commençant l'année prochaine, sera assuré de façon régulière. Je lui dis que je trouve un grave inconvénient au plan de M. Necker d'emprunter sur cette dette en Hollande : les Hollandais ne prêteront probablement rien, sans avoir obtenu une autorisation leur donnant droit de recours contre les États-Unis, car autrement le gouvernement américain pourrait payer le total à la France, et refuser de rien verser aux particuliers hollandais. Il dit qu'il en a déjà entretenu le comte de Montmorin et quelques membres des États généraux ; il en parlera aussi à M. Necker dès que celui-ci le désirera. Cela va certainement déranger notre premier plan, et nous obliger soit à le changer, soit à l'abandonner. Après un long entretien avec lui, je me retire, sur les protestations d'amitié de la marquise et les siennes.

27 *novembre.* — Je vois M. Laurent Le Couteulx et lui expose le plan qui a été élaboré, d'offrir pour la dette due à la France une somme de rente française produisant le même intérêt. Il en est si enchanté qu'il s'offre comme intermédiaire, à la condition d'avoir des garanties suffisantes en Hollande. C'est beaucoup d'obligeance de sa part. Nous convenons de nous revoir ce soir chez Canteleu, et je vais chez Van Staphorst. Je lui expose l'objection faite par de Moustier aux négociations que M. Necker a engagées en Hollande. Il me dit que La Fayette lui a proposé d'agir comme espion pour découvrir les intrigues du parti aristocratique, ce qui, d'après La Fayette, pourrait éviter une guerre civile. Nous conseillons à Van Staphorst de décliner cette honorable mission. Parker ajoute qu'il faut la décliner de vive voix, pour ne pas laisser de trace écrite de la négociation. Je les laisse ensemble et rentre m'habiller. Le comte de Luxembourg vient me donner une foule de nouvelles que j'oublie au fur et à mesure. Il a aussi un monde de projets, mais je lui donne sur tous mon opinion d'ensemble, à savoir que lui et ses amis feraient mieux de s'entendre pour influencer les prochaines élections. Je vois Canteleu cet après-midi; il semble croire que l'information de de Moustier est fatale à notre projet. Nous parlons longtemps inutilement; j'exprime enfin à Canteleu mon désir de le voir s'informer de l'impression produite par de Moustier, et lui promets de parler à M. Necker à ce sujet.

Je dîne au Louvre avec Mme de Flahaut. L'évêque et son ami intime, le duc de Biron, sont du parti. L'évêque me demande mon opinion sur la dette américaine. Je lui réponds qu'elle est bonne, car c'est une dette qui doit être payée. Le duc de Biron ajoute qu'il pense qu'elle le sera et je partage son avis. Je dis que l'on doit proposer à M. Necker de la liquider au moyen d'*effets* français produisant un intérêt équivalent. Il croit que cette offre devrait

être acceptée. Je rends visite au comte de Montmorin après le dîner; je lui parle du projet de payer la dette avec des *effets*, mais il veut de l'argent. Il dit que l'on ne doute pas d'être payé par les États-Unis, mais c'est de l'argent que l'on veut en ce moment.

28 *novembre.* — Le comte de Luxembourg vient et me retient longtemps pour rien. Il me dit cependant que le parti des nobles s'est décidé à se tenir tranquille. C'est le seul parti sage. Un mot de Mme Necker m'invite à dîner chez elle; je suppose que c'est pour m'entretenir d'une livraison de blé que je me suis engagé à faire. Je vais chez M. Necker, et l'on m'introduit dans son cabinet. Il engage une conversation sur la Constitution. Je déclare qu'à mon avis celle à laquelle on travaille actuellement ne vaut rien, et je donne mes raisons. Il me pose sur la Constitution américaine certaines questions auxquelles je réponds. Je l'interroge pour le blé, et lui explique comment j'aurais exécuté mon contrat, si j'avais cru un tel contrat prudent. Je lui dis que je serai en perte par celui que j'ai signé pour la farine, mais que néanmoins je l'exécuterai. Je lui demande où il en est de son emprunt en Hollande. Il répond qu'on lui a fait des propositions. Je lui dis que je lui en ferai d'autres qui lui agréeront peut-être, puis je passe au salon, pour lui permettre de lire un long écrit qu'on vient de lui remettre. Mme de Staël entre et me reproche de la délaisser; je m'excuse et promets de souper chez elle mercredi prochain. Beaucoup de conversation à bâtons rompus. Je dîne et, à la fin du repas, dis à M. Necker qu'une personne de Londres m'a donné sur la dette des informations me mettant à même, avec ce que je sais déjà, de lui faire une offre avantageuse quand il aura fini avec les autres. Il répond que nous en reparlerons dans son cabinet avant de partir. Nous nous y rendons, et je lui offre alors un capital de *rentes perpétuelles françaises* produisant l'intérêt des

1,600,000 francs actuellement à la charge des États-Unis. Il considère la proposition comme bonne, mais fait remarquer qu'il lui faut la moitié en argent. Je réplique que c'est trop; il dit que la diminution de l'intérêt est trop grande, et que cela expose la transaction à de sévères critiques. Il semble penser que le rapport de de Moustier n'est pas d'un poids suffisant pour l'empêcher de poursuivre son plan en Hollande. Nous nous quittons finalement sur sa déclaration qu'il faut attendre.

1er *décembre.* — Je prépare aujourd'hui pour M. Necker, au sujet de la dette, une note que je ne pense pas qu'il puisse refuser. Je dîne avec M. Boutin; la société est nombreuse, et le dîner excellent — *très recherché.* Je m'entretiens longuement avec le comte de Moustier. Il prépare une lettre sur la dette américaine et m'en fait voir les grandes lignes. Je lui explique mon plan, mais sans détails, et il l'approuve parce qu'il va contre les vues de M. Duer et de ses associés, Clavière et Brissot de Warville. J'apprends que M. Short est très content que je me sois déterminé à proposer un plan, et qu'il viendra demain chez moi. Le marquis de La Fayette a parlé à Necker, et ce dernier a promis de ne conclure aucun engagement avant d'en avoir référé à M. Short. J'arrive très en retard au Louvre. Je communique à l'évêque mon plan pour la dette, lui disant que je le lui montrerai, car si M. Necker le refuse, il pourra probablement être soumis à l'Assemblée. Jeudi soir nous devons nous rencontrer chez Mme de Flahaut, pour discuter le discours qu'il doit prononcer vendredi matin.

2 *décembre.* — M. Short vient ce matin et je lui montre la proposition que j'ai l'intention de faire à M. Necker. Il en est enchanté. Je lui dis que, s'il l'approuve, je voudrais qu'il entreprît de la recommander aux États-Unis, car il doit voir qu'elle est tout à l'avantage de la France. Il ré-

pond que sa recommandation ne peut avoir que peu de poids, comme je dois le savoir, mais que, s'il est nécessaire, il poussera à son acceptation ici. Il me conseille vivement de faire ma proposition immédiatement. Je lui dis mon intention de la soumettre à La Fayette, et pour cela de dîner avec lui. Il m'approuve. Il me descend chez La Fayette qui revient de l'Hôtel de Ville plus tôt que d'habitude et qui n'a que peu de monde. Je lui soumets mon plan qui lui plaît également. J'ajoute quelques mots sur le plan de l'évêque d'Autun. Il m'informe que l'évêque doit venir chez lui vendredi soir, et pense qu'il faut garder Necker à cause de son nom.

3 *décembre.* — Je m'entretiens longuement aujourd'hui avec diverses personnes au sujet de spéculations qu'elles se proposent de faire sur la dette. Je dîne au Palais-Royal, chez un restaurateur. Le docteur Senf me dit que les affaires du Brabant vont bien, que les autres provinces impériales se joindront bientôt à lui, qu'une déclaration d'indépendance en sera la conséquence immédiate, et qu'un traité avec l'Angleterre et la Prusse suivra bientôt. Je le crois parce que c'est probable. Je conduis Mme de Flahaut à la Comédie-Française et retourne au Louvre. L'évêque vient, comme il était convenu. Il me demande si, à mon avis, il doit, ou non, parler demain à l'Assemblée, et m'expose en substance ce qu'il se propose de dire. Je fais certaines observations sur les principaux points de son discours. Je lui conseille de parler, mais de se restreindre autant que possible aux objections, tout en exposant à l'Assemblée ses raisons pour ne pas proposer de plan. Je l'invite à se montrer conciliant pour la Caisse d'escompte ; à blâmer les administrateurs pour avoir prêté au gouvernement une somme supérieure à leur capital, mais à les excuser en même temps, comme citoyens, pour leur patriotisme ; à regarder ce qui leur est dû en plus du premier prêt de

70 millions de francs comme une dette sacrée, devant passer avant toutes autres; à critiquer très légèrement le plan de M. Necker, s'il doit échouer, mais avec une grande sévérité dans le cas contraire; à ne pas épargner les prédictions sur les déplorables effets du papier-monnaie, sur l'*agiotage* qui en résultera, et l'abaissement final du niveau moral, et, enfin, sur le danger que devra courir le public et l'avantage que tirerait plus tard un ministre jugeant à propos de spéculer sur le papier ou sur les fonds. Ces observations conviennent à son caractère d'ecclésiastique et d'homme d'État; elles seront d'autant plus à-propos que ses ennemis l'accusent de sinistres desseins dans cet ordre d'idées. Il s'en va pour réfléchir, dit-il, s'il parlera ou non. Je lui rappelle qu'en entrant au ministère il aura besoin de la Caisse d'escompte, et lui dis en même temps d'éloigner de l'esprit de La Fayette l'idée qu'il est en rapports avec le duc d'Orléans.

4 *décembre*. — Je vais chez M. de Montmorin et j'y rencontre, comme c'était convenu, le comte de Moustier et Mme de Bréhan. Je lui montre la proposition que j'ai préparée pour M. Necker. Il ne paraît pas l'approuver complètement. Je crois plutôt qu'il ménage son approbation, parce qu'il croit qu'elle a toutes les chances de réussir, mais je puis me tromper. A mon départ, le comte de Montmorin me demande pourquoi je me retire si tôt. Je lui dis que je vais chez M. Necker, etc.; que, s'il le veut bien, je lui communiquerai ma proposition, non comme ministre, mais comme ami. Il me demande de la voir, l'examine avec attention, désire des explications, et finalement l'approuve et offre d'en parler à M. Necker. Je le prie de n'en rien faire, de peur que M. Necker ne croie que je lui ai manqué d'égards. Je vais chez M. Necker, il est parti au conseil. Je m'entretiens avec Mme Necker de façon à lui plaire, et elle m'invite à dîner demain. Je dis que

je suis déjà engagé, mais elle réplique que je viendrai après le dîner, puisque je désire voir M. Necker. Elle répète que je ferais mieux de venir dîner. J'irai si c'est possible. Je vais à l'Opéra. A un certain moment, le comte de Luxembourg vient dans la loge ; il a à me parler de politique. Je ramène Mme de Flahaut chez elle. Le comte de Luxembourg vient et lui parle en particulier; le but de la conversation est d'offrir à l'évêque l'aide de la faction aristocratique. Je doute beaucoup qu'il soit autorisé à accepter cette offre. Je les laisse ensemble et vais chez Mme de Staël. On y fait de la musique. Elle chante et fait tout ce qu'il faut pour produire une impression sur le cœur du comte de Ségur. Son amant, de Narbonne, est revenu. Ségur m'assure de sa fidélité à sa femme. Je m'associe pleinement à l'éloge qu'il en fait, et lui dis qu'en vérité je l'aime autant pour ses enfants que pour elle-même, et qu'elle est certainement une femme très aimable. Après le dîner, de Narbonne nous dit qu'il est autorisé par la Franche-Comté à accuser publiquement le *Comité des recherches*. Ce comité ressemble beaucoup à ce qu'on appelait dans l'État de New-York le comité Tory, dont Duer était un membre en vue, c'est-à-dire un comité chargé de découvrir et de déjouer toutes les conspirations. Voilà comment, dans les circonstances semblables, les hommes adoptent toujours une ligne de conduite correspondante. Je me suis entretenu avant le souper avec le comte de Ségur qui désapprouve le discours de l'évêque; il n'est du reste pas le seul. On blâme particulièrement ce que je lui avais conseillé de changer. Il y a chez lui quelque chose d'un *auteur*. Mais un tendre attachement à ses productions littéraires ne convient nullement à un ministre; sacrifier de grands objets pour des petits, c'est le contraire d'une saine morale. Je quitte Mme de Staël de bonne heure. Je descends chez lui M. de Bonnet qui me dit que je dois remplacer M. Jefferson. Je réponds que si l'on m'offre la place,

il me sera difficile de ne pas accepter, mais que je désire que l'on ne me l'offre pas.

5 *décembre.* — Ce matin M. Parker passe chez moi me dire que Necker traitera aux conditions que je dois lui soumettre. Il ajoute qu'il est convaincu, d'après sa conversation avec Ternant, qu'on n'aurait pas permis à Necker de traiter pour la dette au-dessous du pair, et que, par suite, aucun arrangement n'aurait pu se faire qu'à titre privé. Je vais dîner chez Mme Necker. Mme de Staël vient et, à l'instigation de son mari, m'invite à dîner mercredi prochain. A dîner, nous traitons assez librement des sujets politiques, et à propos d'une remarque que je fais, Necker s'écrie en anglais : « Nation ridicule! » Il ignore que mon domestique comprend l'anglais. Après le dîner, je lui demande en aparté s'il a examiné ma proposition. Il me dit qu'un certain colonel Ternant a un plan. Je réplique que celui que je propose maintenant est le même, que ma dernière proposition comprenait le maximum consenti par les maisons d'ici, et que par suite ce que j'offre maintenant se passe de leur concours. Il demande si nous sommes prêts à livrer les *effets* français ; je réponds négativement. Il me dit alors qu'il ne peut écouter des propositions ne lui donnant aucune solide garantie. Je lui réplique qu'aucune maison en Europe ne pourrait garantir une si grosse somme, qu'une telle garantie serait contraire au bon sens, mais qu'il ne courra aucun risque, car il ne se dessaisira des *effets* que contre payement. Il objecte que même alors il n'aura aucune certitude quant au payement, et veut savoir comment je ferai l'opération. Je lui explique que c'est grâce à nos relations en Amérique et en Hollande, que nous pouvons faire de meilleures affaires que lui, et par conséquent nous pouvons lui faire de meilleures conditions que les autres. Il insiste pour que la proposition présente de solides garanties avant de l'examiner; je lui

dis que ce n'est pas juste, car il y a deux points à examiner : d'abord, si l'offre est avantageuse, et ensuite si les garanties sont suffisantes ; si l'offre n'est pas avantageuse, il devient inutile de parler de garantie, mais si elle est acceptable, ce sera alors le moment de savoir quelle sorte de responsabilité sera suffisante. En attendant, je me rendrais ridicule en demandant des garanties pour exécuter un contrat qui n'est pas fait. A ceci il réplique que, si j'obtiens sa promesse, je m'en servirai comme de base pour mes négociations et que j'irai frapper à la porte de différentes personnes. Ce n'est pas une comparaison très délicate. Je réponds d'un ton de mécontentement auquel se mêle peut-être un peu d'orgueil, que je ne frapperai qu'aux portes qui me sont déjà ouvertes. Nous parlons haut ; il le fait exprès, et à ce moment Mme de Staël dans l'intention, qui part d'un bon cœur, d'éviter tout froissement, me demande d'envoyer son père s'asseoir à ses côtés. Je lui dis en souriant que c'est une tâche dangereuse que de renvoyer M. Necker, et que ceux qui l'ont essayé une fois ont eu grandement raison de s'en repentir. Cette dernière remarque ramène la bonne humeur, et il semble prêt à continuer sa conversation avec moi, mais je ne m'occupe plus de lui et après avoir bavardé à droite et à gauche, je me retire. Je vais chez Parker lui raconter ce qui s'est passé, ce dont il est naturellement tout désappointé. Nous examinons ce qui nous reste à faire, et, après une sérieuse discussion, nous décidons de laisser passer la nuit, et de lui donner le temps de se calmer.

6 *décembre*. — Ce matin M. Parker vient me dire que le colonel Ternant prétend que Necker sera forcé d'accepter la proposition. Il me verra aujourd'hui au dîner chez le comte de Montmorin. Je vais chez Mme de Flahaut. Nous parlons affaires ; l'évêque regrette beaucoup ne pas avoir suivi mon avis. Hier soir, elle a blâmé sévèrement ceux

qui l'avaient conseillé, et cela en présence de M. de Suzeval, l'un des principaux d'entre eux. Il reconnut qu'il avait eu tort et avoua sa faiblesse. Le comte de Luxembourg, qui aurait dû être présent au dîner, envoie une excuse, et il est alors convenu que je resterai dîner pour m'entretenir avec l'évêque sur le plan financier de Laborde. L'évêque arrive et me raconte ce qui s'est passé à ce sujet. La conduite de M. Laborde a été, à ce qu'il paraît, basse et perfide. Le plan est de Panchaut. L'évêque l'avait transmis à Laborde pour examiner s'il était pratique au point de vue pécuniaire, en déclarant qu'il désirait par ce moyen obtenir des ressources pour la famille de Panchaut, qui est indigente. A la suite de nombreuses conférences, Laborde déclara qu'il serait impossible d'obtenir les deux cents millions nécessaires. L'évêque fit en conséquence les déclarations contenues dans son discours, et le lendemain M. Laborde se présenta avec son plan qui nécessite 300 millions, et critique ce qu'avait dit son ami. Le plan ressemble beaucoup à ce que j'avais imaginé, et Mme de Flahaut, à qui j'ai exposé ce matin les grandes lignes de mon projet s'est étonnée de la ressemblance ou plutôt de l'identité. J'examine des notes, etc., que l'évêque va ajouter à son discours actuellement sous presse. Je lui soumets ensuite mon plan pour la dette américaine. Mais je lui demande d'abord si une caisse d'escompte sera établie, et si la dette américaine doit former une partie de son capital. Il me dit qu'il pense que oui dans les deux cas. Je réponds que je le souhaite, puis je lui raconte ma conversation avec M. Necker, en faisant voir la folie de demander à un particulier une garantie de quarante millions. Il partage entièrement mon avis, et je pense que tôt ou tard M. Necker aura raison de regretter d'avoir traité mon offre avec autant de mépris. Aussitôt après le dîner, je me rends chez M. de Montmorin. Il s'entretient avec un monsieur qui le retient jusqu'au moment ou il est obligé d'aller à son bureau. Je vais m'asseoir quel-

que temps près de Mme de Corny, et je lui explique la nature de mon traité pour la farine, car je découvre que l'on a parlé à de Corny d'un traité fait par moi avec la ville, et qui n'existe pas. Il aurait pu supposer que je n'agissais pas loyalement avec lui. Je vais de là chez Mme Dumolley. L'on parle de la politique avec une chaleur inconcevable chez des gens si polis. De là au Louvre où je reste jusqu'à près de minuit. La société est nombreuse. Je raconte à l'évêque ce qui s'est passé avec Canteleu, et il me sait gré de le lui dire.

8 *décembre.* — Aujourd'hui, tandis que je rends visite à M. de Montmorin, qui essaye de découvrir les raisons de M. Necker contre ma proposition, M. de Moustier arrive. Il dit qu'il vient de remettre au concierge une lettre sur la dette américaine, et que toutes négociations à ce sujet doivent être suspendues. Je crois qu'il a tenté de jeter de l'eau froide sur mon plan. Je fais part de mes soupçons au colonel Ternant, qui me dit qu'il y serait également opposé en toute autre circonstance, mais que la détresse de la France forme actuellement une raison suffisante pour l'adopter.

9 *décembre.* — Mercredi, à trois heures, je dîne avec Mme de Staël. Après dîner, M. de Clermont-Tonnerre nous lit un discours qu'il a l'intention de prononcer à l'Assemblée. Il est très éloquent et très admiré. Je fais cependant une ou deux observations sur les raisonnements, et l'assistance cesse de partager son avis. Il s'en va mortifié, et je crois que nous nous en sommes fait un ennemi. Nous verrons. Je vais au Carrousel et j'y reste jusqu'à minuit. La société est nombreuse et je passe mon temps à lire. Le comte de Luxembourg me dit que certains individus méditent le massacre du roi, de la reine et des nobles. Je réponds que je n'en crois rien.

12 *décembre.* — Je dîne aujourd'hui avec la duchesse d'Orléans au Palais-Royal. Ensuite je conduis Mme de Flahaut à l'Opéra, voir *Didon* et la *Chercheuse d'esprit*, un ballet. Ce n'est rien moins qu'un amusement raisonnable. Le principal clerc de M. Necker, qui était l'autre jour chez M. de Montmorin, a assuré ce dernier qu'il regardait ma proposition pour la dette comme acceptable par le ministre. Société peu nombreuse au Louvre; nous soupons et je les laisse occupés à jouer. L'évêque d'Autun dit que le comité s'est occupé toute la soirée à rechercher avec M. Necker la manière d'émettre 130 millions de papier avec le moins possible d'inconvénients. Les affaires sont dans une situation vraiment triste, et je ne crois pas qu'elles s'améliorent bientôt.

13 *décembre.* — Aujourd'hui, après le dîner, je vais au Louvre et je trouve mon aimable amie tout en larmes. Elle a été voir sa religieuse, qui est atteinte d'une affection scorbutique et qui souffre de la négligence de ses compagnes. Elle se reproche de ne pas être allée la voir pendant plusieurs jours, ce qui fait qu'elle ignorait son état. Elle a donné des ordres pour qu'on la traitât mieux. Je lui donne toutes les consolations en mon pouvoir; elles consistent surtout en sympathie, qui est très sincère. Je la conduis ensuite à l'Opéra et je l'y laisse.

14 *décembre.* — Nous sommes très nombreux aujourd'hui au déjeuner chez Mme de Chastellux, et l'abbé Delille nous lit, ou plutôt nous répète quelques-uns de ses vers qui sont beaux et bien débités. Je vais au Louvre. L'évêque s'y trouve, et me fait part d'un plan pour émettre des *billets d'État* productifs d'intérêt. Je lui démontre la folie d'une pareille mesure. Il dit que c'est un plan de Montesquiou. Je réplique que, aucun des plans qui ait chance d'être adopté n'étant bon, on peut aussi bien prendre celui

de Necker; car autrement ses amis sont fondés à dire que le mal vient de ce que l'on n'a pas adopté ses vues; que, de plus, si l'on émet du papier-monnaie, celui de la caisse est tout aussi bon qu'un autre. Il objecte que la France peut être ruinée par une mauvaise mesure. Je lui réponds que c'est impossible et qu'il peut se tranquilliser à ce sujet; dès que l'on aura recours aux impôts, le crédit sera rétabli et une fois le crédit rétabli, il sera facile de mettre de l'ordre dans les affaires de la Caisse. Je vais au Palais-Royal, sans avoir pu quitter Mme de Flahaut avant quatre heures. J'arrive au milieu du dîner, à la fin duquel l'abbé Delille nous récite encore des vers. Je vais au club et de là chez le comte de Moustier. Je reste quelque temps avec lui et Mme de Bréhan, et nous nous rendons ensemble chez Mme de Puisignieux, où je passe la soirée. Je parle surtout avec de Moustier. Je découvre que, malgré leurs professions publiques sur les affaires d'Amérique, de Moustier et Mme de Bréhan détestent cordialement tous les deux le pays et ses habitants. La société de New-York, me disent-ils, n'est pas sociable, les productions d'Amérique ne sont pas bonnes, le climat est très humide, les vins sont abominables, les gens sont excessivement indolents.

15 *décembre.* — L'opéra de ce soir est une nouvelle pièce, qui est très bonne. J'emmène Mme de Flahaut en jouir avec moi. Cette pièce contient aussi peu que possible des défauts inévitables d'un opéra, mais les vices radicaux s'y retrouvent; les décors sont splendides. Après l'opéra, Gardel, puis Vestris, exhibent leur génie musculaire. Ce dernier semble presque marcher dans l'air. C'est un prodige de mécanisme humain. Je ramène de l'opéra M. Robert (le peintre) et sa femme, puis je vais au Louvre. M. de Saint-Priest s'y trouve. Nous devons souper à trois. Arrive le vicomte de Saint-Priest, un fat, et, ce qui est pire, un vieux fat. Conversation terne.

16 *décembre.* — J'apprends aujourd'hui qu'au dire de M. de Montmorin, M. Necker est prêt à accepter ma combinaison dès qu'une maison solide d'Europe en fera l'offre; que le plan proposé par moi convient exactement (toujours d'après M. de Montmorin) au gouvernement, et que ce sera parfait s'il convient aussi bien aux États-Unis. Chez Mme de Laborde, on me présente à Mme d'Houdetot, qui est la protectrice de Crèvecœur, celle à laquelle les académiciens font une cour suivie, la seule femme aimée de Rousseau tout en ayant en même temps un autre amant heureux, mais c'est, je crois, une des plus laides femmes que j'aie jamais vues, même si elle ne louchait pas, ce qu'elle fait de la pire façon.

Mme de Flahaut me dit ce soir que Montesquiou proposera demain un plan financier, consistant en l'émission d'une large somme de *billets d'État* productifs d'intérêt; mais si le rapport du comité, dont Canteleu est chargé, est adopté par acclamation, Montesquiou ne parlera pas. Lui et l'évêque étaient ce soir avec Mme de Flahaut, et ils ont discuté l'affaire ensemble. Elle me demande mon avis. Je lui dis que je n'y vois rien de bon, et j'en donne une ou deux raisons. J'ajoute que plus leur plan est raisonnable, moins ils le sont de le proposer. Mais la caractéristique de ce pays est la précipitation, sans parler de l'ambition démesurée qui dépasse son but. Le marquis de Montesquiou arrive. Il m'expose le plan financier sur lequel le comité a fait son rapport, et celui que lui-même veut proposer à la place. Le premier est compliqué et il semblerait qu'en embrouillant la question, les fermiers ont fini par se faire une conviction. Le second est simple, mais on peut y faire une petite objection que l'auteur n'a pas prévue; je la lui fais et il cherche à y remédier; il tient en effet à son plan, ce qui est naturel, mais son adoption ne pourrait que lui faire tort, à lui autant qu'au pays, le papier-monnaie devant forcément se déprécier. Il me demande si je pense

que le papier proposé par le comité garde sa valeur. Je lui dis que non, mais qu'il ferait mieux de laisser le plan de ses adversaires amener le mal. Il semble convaincu malgré lui ; je suppose donc, comme le héros d'*Hudibras*, qu'il conservera son opinion.

19 *décembre.* — L'évêque revient de l'Assemblée et dit qu'on a adopté au milieu du désordre le plan du Comité basé sur le plan de M. Necker. Il en paraît très mécontent.

20 *décembre.* — Chez Mme de Ségur, ce matin, son frère, M. d'Aguesseau, m'a demandé mon avis sur le nouveau plan financier. Je le lui donne très franchement, mais j'apprends ce soir, par Mme de Chastellux, qu'il a produit une impression fâcheuse sur son esprit. M. de Montmorin me dit que ma proposition plaît à M. Necker et qu'il veut bien traiter avec moi, pourvu que je puisse montrer une autorisation de personnes ayant assez de biens-fonds en Europe, pour créer une responsabilité régulière. Je lui communique ce qui s'est passé avec M. Necker, et autant que j'en puis juger par cette conversation, le comte au moins (et probablement M. Necker) désire conclure cette affaire. Il me demande s'il peut en parler à M. Necker. Je lui réponds affirmativement, disant que je prendrai la première occasion de me rendre au café que fréquente M. Necker, pour l'en entretenir, s'il le désire.

24 *décembre.* — L'Assemblée a voté aujourd'hui une résolution dont la conséquence nécessaire est de donner aux protestants accès aux fonctions publiques. L'évêque en est enchanté, mais n'a rien dit pour la défendre. Je lui conseille d'attirer l'attention sur sa conduite dans quelques journaux, parce que, l'ordre du clergé étant déjà mal vu, il est nécessaire de s'assurer ceux qui sont contre cet ordre.

25 *décembre.* — M. de Moustier me dit aujourd'hui qu'on a procédé hier soir à quelques arrestations par suite d'un complot ourdi pour l'assassinat de M. de La Fayette, de M. Bailly, de M. Necker, et pour l'enlèvement du roi en Picardie. Je ne crois pas un mot du complot. Il servira toutefois certains projets de ceux qui l'ont inventé. De Moustier me dit encore que Necker est prêt à accepter mon offre, et vante beaucoup ses propres services dans l'affaire, services que je sais estimer à leur juste valeur. La conversation de cette nuit de Noël chez Mme de Chastellux est raisonnable, mais non marquante. La comtesse de Ségur rapporte que M. Dufresne, la main droite de M. Necker, proclame que son chef n'est pas à la hauteur de sa situation. La duchesse arrive ainsi que M. Short. Je lui raconte combien de Moustier est pressé de montrer son utilité à l'Amérique, et que certainement si le plan réussit, ce sera grâce à lui, à Parker et à moi. Je vais souper chez Mme de Guibert. Après souper, la conversation tombe sur le Dauphin, père de Louis XVI, et sur le duc de Choiseul, ce qui nous amène à parler de poisons. M. de Laborde mentionne une sorte de poison bien extraordinaire, qui serait très connue et détaillée dans les dictionnaires de médecine. Elle consiste à engraisser un porc avec des portions d'arsenic puis à en distiller la chair, ce qui donne une eau empoisonnée, d'effet lent mais sûr. Il en appelle au comte de Thiard de la vérité de ce fait extraordinaire. Une dame à la cour demanda un verre d'eau. On l'apporta et elle le but. Tout aussitôt elle fondit en larmes, se déclarant empoisonnée, et dit au roi : « C'est ce misérable » (indiquant quelqu'un de sa suite) « qui a fait cela ». Le roi la railla à ce sujet, mais elle s'en alla profondément inquiète et mourut dans la huitaine. Dans l'intervalle, la personne qu'elle avait désignée demanda la permission d'aller s'occuper de ses affaires en Savoie; elle partit et l'on n'en entendit plus jamais parler. — Nous abordons ensuite le

sujet des finances, et M. de Guibert, qui aime le son de sa propre voix, parle longuement pour prouver qu'il ne s'y entend que peu. C'est cependant un ardent *Neckeriste*. Je quitte avant minuit, me sentant un peu indisposé. La journée a été belle, mais en cette grande fête de Noël, Paris montre combien il a perdu par la révolution. Le papier de la caisse continue à baisser, et la perte est actuellement de deux pour cent. Les *actions* tombent aussi rapidement, ce qui est naturel.

26 *décembre.* — Un membre du comité des finances déclare aujourd'hui au club que le total de la dette publique est d'environ 4,700,000,000 de francs, y compris le remboursement des charges de toutes sortes, et en calculant les rentes viagères au denier dix, elle peut monter peut-être à 4,800,000,000 de francs, soit 200,000,000 de livres sterling. C'est donc là le maximum du fardeau qui écrase ce royaume. L'abbé d'Espagnac prétend que la somme est beaucoup moins élevée. Au plus fort de la dispute, arrive un monsieur nous donnant la nouvelle extraordinaire que Monsieur, le frère du roi, s'est rendu à la Commune et y a prononcé un discours au sujet de l'accusation qui circulait contre lui, hier, d'être à la tête du complot supposé contre M. Bailly et M. de La Fayette. Je vais chez Mme de Chastellux. Le chevalier de Graave nous y apporte le discours de Monsieur. Il est très bien écrit, mais l'orateur commet la faute de se traiter lui-même de citoyen et ses auditeurs de concitoyens. Je vais au Louvre et Mme de Flahaut me raconte l'histoire de ce discours. Hier, Monsieur, apprenant cette calomnie, s'adressa au duc de Lévis, qui, ne sachant pas quel conseil lui donner, l'envoya à l'évêque d'Autun; celui-ci composa le discours. Ce matin Monsieur s'adressa au roi et lui demanda si son intention était de chasser du royaume un autre de ses frères, et finit par se plaindre de la calomnie. Ceci est une allusion à La Fayette qui a trop

de ces petites affaires en train. Il fut alors décidé que Monsieur irait à l'Hôtel de Ville, etc.

27 *décembre*. — A deux heures et demie je rends visite à Mme de Flahaut; l'évêque d'Autun est chez elle. Elle me lit une lettre qu'il a envoyée à l'auteur du *Courrier de l'Europe* pour expliquer son plan. Je lui fais diverses remarques à ce sujet, mais je me refuse à l'emporter et à y joindre des notes. Après son départ, elle me demande de ne pas parler, comme c'était convenu, à La Fayette de l'archevêché de Paris pour l'évêque d'Autun, mais de lui faire valoir les avantages résultant de la conduite de Monsieur. Je vais chez M. de La Fayette. Après dîner, je lui parle du discours de Monsieur à la commune. Il me fait entrer avec Short dans son cabinet, et nous dit que depuis longtemps il est informé d'un complot; qu'il en a suivi la trace et a fait enfin arrêter M. de Favras; sur M. de Favras a été trouvée une lettre de Monsieur, semblant prouver qu'il y était intimement mêlé; il s'était immédiatement rendu chez Monsieur avec la lettre qu'il lui avait remise, disant qu'elle n'était connue que de lui et de M. Bailly; qu'en conséquence il n'était pas compromis. Monsieur avait été ravi de cette information; hier matin, cependant, il l'avait envoyé chercher, et, au milieu de ses courtisans, avait parlé en termes irrités d'une note qui avait circulé la veille au soir, l'accusant d'être à la tête du complot. La Fayette répondit qu'il ne connaissait qu'un moyen d'en découvrir les auteurs, c'était d'offrir une prime, et c'est ce que l'on allait faire; Monsieur déclara alors son intention d'aller à l'Hôtel de Ville l'après-midi, et en conséquence l'on fit des préparatifs pour le recevoir; il vint et prononça le discours que nous avons vu, discours écrit par Mirabeau qu'il regarde comme une canaille. Chacun est son meilleur ami à soi-même. Tout le monde savait Mirabeau une canaille quand La Fayette se lia avec lui, mais ce n'est que maintenant qu'il se rend

compte du danger d'une telle liaison. Je lui rappelle les avertissements que je lui avais donnés contre Mirabeau, et j'ajoute ce que le comte de Luxembourg m'avait prié de lui faire savoir : que Mirabeau avait juré de ruiner La Fayette. Je lui dis ensuite que la conduite de Monsieur a mis les atouts dans ses mains à lui; Monsieur s'est placé à la tête de la révolution; il doit y rester, car, s'il y a une contre-révolution, il préserve les têtes de tous les autres contre les accidents, et si la révolution s'accomplit, la nullité de son caractère lui enlève tout poids et toute autorité. La Fayette goûte fort cette idée. Je saisis l'occasion de lui ancrer de nouveau dans l'esprit l'avantage d'un ministère dont les membres seraient honnêtes. C'est précisément le cas de M. Necker dont la probité fait tout pardonner. Il est convaincu, mais ce ne sera pas pour longtemps. Son tempérament le porte à l'intrigue et lui fait rechercher les gens de dispositions semblables. En m'en allant, je lui demande s'il voit souvent le monsieur que je lui ai présenté. Il me dit que non. Contrairement à mon intention, il le nomme (c'est l'évêque d'Autun) et ajoute qu'il aurait voulu lui donner la bibliothèque du roi, avec l'abbé Sieyès sous ses ordres : ce serait un pas de fait vers l'*éducation nationale*, la marotte de l'évêque. J'entreprends, sur sa demande, de lui en faire part. Je rends visite à Mme de Chastellux. Elle me dit que Monsieur n'est pas trop applaudi dans le monde, du moins dans la bonne société. Je n'en suis nullement surpris. Je vais de là chez Mme de Laborde, après avoir d'abord écrit un petit impromptu à l'adresse de la duchesse au nom de Mme de Chastellux, à qui elle avait fait cadeau d'une petite horloge comme étrennes.

« Chère princesse, vous faites un cadeau pour montrer la rapidité de la fuite des minutes; venez donc réparer leur perte par votre présence; venez à l'appel de votre amie.

« Votre bonté m'a montré le prix de ces moments; c'est

votre bienveillance qui leur donne leur valeur; et mon amour, pareil à la bonté qui brille dans vos yeux, s'enflamme davantage à chaque instant. »

30 *décembre*. — Je dîne aujourd'hui avec la duchesse d'Orléans. Je prends le thé avec Mme de Chastellux, puis vais chez Mme d'Houdetot. Son amant, M. de Saint-Lambert, est présent. Conversation intellectuelle et assez agréable, mais je ne pense pas revenir souvent. De tous les magasins de Cupidon, le moins précieux, à mon avis, est son cabinet des antiques. Je m'entretiens avec M. de Montmorin et je bavarde quelque peu avec les dames. Ayant remarqué des almanachs sur la cheminée, je prends mon crayon et j'adresse quelques lignes à Mme de Beaumont, sa fille.

« Clara, vous voyez ici comment les jours, les mois et les années se succèdent; mais tandis que vous regardez, prenez garde; nous vieillissons tous deux. Pendant ces jours qui viennent, oubliez le passé et n'attendez pas trop longtemps; chaque heure non vouée à la joie, c'est autant de perdu. »

Elle en est enchantée plus qu'elle ne le montre, car la morale en est plutôt à pratiquer qu'à approuver. Je vais de là à une réunion chez Mme de Vannoise, dont le but, à ce que je vois, est d'entendre l'harmonica et de boire du punch. On me prie de préparer cette boisson, et afin que mes verres soient à l'unisson avec la musique de l'artiste, je la fais très forte. Mme de Laborde vient s'asseoir près de moi avec M. Bonnet. Je lui répète les vers que j'avais écrits pour Mme de Beaumont. Elle se récrie naturellement contre la liberté du sentiment, et M. Bonnet, qui doit servir d'arbitre mais qui ne peut comprendre l'anglais qu'à la lecture, bien qu'ayant traduit *Tristram Shandy*, me donne son crayon et une feuille de papier. Au lieu de copier ce que j'avais écrit, je lui adresse une démonstration de mon théorème :

« Vous trouvez ma morale un peu trop libre, mais pourquoi enchaîner l'esprit? La plus vraie des doctrines, croyez-moi, c'est la nature dans toute sa liberté. Obéissons à ses ordres et ne cherchons pas à être trop purs ; toutes les maximes humaines nous mènent à l'erreur; les siennes seules sont sûres. »

Je ne sais pas si tout cela est exact, mais c'est en tout cas commode, et je sais que ceux qui condamnent ces préceptes, les suivront plus que l'auteur. On acquiert facilement une réputation soit bonne, soit mauvaise, quant à la morale. Juger d'un homme par ses actions exige un degré d'attention auquel bien peu sont en droit de s'attendre, et que peu consentent à accorder. Il est bien plus commode de juger d'après la conversation que d'après la conduite.

Au club aujourd'hui on raconte une histoire étrange ; une sentinelle aurait été poignardée, et le poignard laissé sur les lieux avec l'inscription. « Va-t'en attendre La Fayette. » Comme d'habitude, je déclare n'en rien croire. Je vais au Louvre. Le duc de Biron, l'évêque d'Autun et M. de Sainte-Foy, ont dîné ici, et sont encore avec Mme de Flahaut qui s'habille pour aller à la Comédie. J'en suis fâché. L'évêque et M. de Sainte-Foy se retirent, pour se consulter, je suppose, sur la lettre au *Courrier de l'Europe;* quand ils ont fini, je fais part à l'évêque de ce que La Fayette m'avait chargé de lui communiquer. J'ajoute que je n'ai pas parlé de l'archevêché, parce que son amie m'a prié de n'en rien faire, mais surtout parce que, malgré l'occasion favorable, je persistais dans l'opinion qu'elle avait exprimée, mais dont je ne lui avais pourtant pas donné les raisons; je pense qu'il devrait parler le premier, étant d'un rang trop élevé pour recourir à un intermédiaire; s'il était d'un grade inférieur, je ferais la demande à sa place. Il m'approuve. Mme de Flahaut me demande d'aller à la Comédie, je refuse; puis chez Mme de Laborde : je m'excuse; je m'offre cependant à la conduire jusqu'au théâtre et elle accepte. Je

vais chez Mme de Chastellux. M. de Barbançon vient, et je lui fais part d'une idée qui m'est venue à l'esprit, de créer une colonie sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Cela paraît lui plaire, et il en parlera aux personnes de sa connaissance, qui désirent aller en Amérique.

31 *décembre*. — Je vais souper chez Mme de Laborde. Mme d'Houdetot me dit qu'elle a dîné chez M. Necker. J'apprends que sa famille est très peinée du refus fait par l'Assemblée d'un don venant de Genève, refus considéré comme une insulte à M. Necker. Elle me dit que l'abbé Rayneval a adressé une lettre excellente à l'Assemblée. J'en déduis que c'est une critique de la conduite des députés, mais je ne pense pas que cela les améliore beaucoup.

Je reçois ce matin la visite de deux personnes décidées à se rendre en Amérique. Je dois écrire pour elles une lettre à New-York. Quelqu'un vient me demander des renseignements sur l'Amérique ; je les donne, avec des avis. J'écris puis je vais dîner avec M. Millet. Après le dîner, entre un des pages du roi qui doit commencer demain son tour de service. Il nous parle de la merveilleuse sagacité, de l'intelligence et de l'instruction du roi, de ses vertus, etc. Je pense qu'il doit être absolument sûr de la crédulité de ses auditeurs. M. de Moustier qui m'avait parlé très favorablement de lui, disant en particulier que c'était un honnête homme, à l'air un peu honteux. La société au Louvre est nombreuse. A minuit, les messieurs embrassent les dames ; je n'essaie pas l'opération, parce qu'il y a des résistances, et que je n'apprécie que les lèvres qui se donnent, quand ce sont des lèvres aimées.

ANNÉE 1790

1er *janvier*. — Le premier jour de l'an quelques amis viennent me présenter les souhaits habituels, et je vais moi-même faire différentes visites, entre autres au baron de Besenval au Châtelet. Il est un peu contrarié de trouver son procès encore retardé. Il reçoit une visite des dames de la Halle; quoique Parisiennes, elles lui adressent en mauvais français leurs compliments sincères, et lui promettent amitié et assistance, ce qui n'est pas à mépriser. Il les traite naturellement avec respect, tandis que Mmes d'Oudenarde et La Caze les poussent à des actes de violence. C'est là la vraie caractéristique des femmes courroucées. Je vais chez M. de La Fayette. Les invités sont lents à arriver, et le dîner a lieu à quatre heures et demie. Il m'informe que Monsieur et Mirabeau sont étroitement unis, que l'un est une créature faible et indolente, l'autre un coquin actif et rusé. Je lui dis qu'il faut terminer le procès de Besenval, parce que l'on commence à prendre son parti, et que, par suite la violence du torrent peut se tourner contre ceux qui le poursuivent; cette réflexion le touche. A ma grande surprise, il ajoute que, malgré mes critiques de l'Assemblée, je dois reconnaître la supériorité de la nouvelle Constitution sur celle de l'Angleterre. Je l'assure qu'il se trompe beaucoup, s'il croit que c'est là mon opinion. Je rends visite à Mme de Staël, qui exprime avec bienveillance sa crainte que je ne l'eusse oubliée; je reste jusqu'à dix heures et demie, puis je vais au Louvre où m'attend l'évêque d'Autun. Je lui explique un plan dont j'avais fait part à Mme de

Flahaut pour acheter à crédit en Amérique, plan auquel elle doit être intéressée. Il répond que si les bénéfices sont grands et l'opération sérieuse, il pense pouvoir obtenir deux millions. Je lui dis que je désire m'en tenir à un million. Nous en reparlerons. Il me rappelle mes propos sur la dette américaine qui fournirait une bonne spéculation. Je réponds que j'y suis déjà engagé, mais que pour une affaire si importante, l'union de nombreux capitalistes est devenue nécessaire. Mme de Flahaut étant indisposée, je la trouve les pieds dans l'eau chaude, et, au moment où elle va les retirer, une de ses bonnes étant employée à cette opération, l'évêque s'occupe à chauffer le lit avec une bassinoire; moi je regarde, car c'est assez curieux de voir un révérend Père de l'Église engagé dans cette pieuse opération.

4 janvier. — Je vais au club. L'Assemblée nationale a suspendu les pensions, ne donnant que 3,000 francs pour les arrérages échus. La liste doit en être examinée d'ici au 1er juillet prochain, en vue de la refaire, et les absents ne recevront rien jusqu'à leur retour. Je vais chez Mme de Staël, où l'on discute cette question avec une certaine ampleur. Je leur dis que l'abolition des privilèges a été la route ouverte vers la destruction de toute propriété. Il en résulte une discussion interminable; Mme de Staël y montre beaucoup de génie et peu de savoir. Les opinions sont différentes, mais elles deviendront uniformes. J'ai exprimé cet avis pour faire impression sur certains qui m'ont traité d'aristocrate, etc., parce que je n'approuve pas leurs sentiments.

Je trouve Mme de Flahaut au désespoir pour la réduction des pensions, et cela sans grande raison. Je le lui prouve; elle en était déjà convaincue, mais elle dit qu'elle veut crier très fort. Ses domestiques sont venus l'assurer ce matin que, si cela est nécessaire, ils se mettront pendant six mois au pain et à l'eau. L'évêque d'Autun arrive.

Elle m'avait dit avant son arrivée que Monsieur a écrit une lettre au roi demandant une place au conseil. Il est en cela d'accord avec l'évêque et le duc de Lévis. L'évêque dit que le décret sur les pensions n'aurait pas passé sans l'abbé de Montesquiou. Je dîne avec M. de Montmorin. La conversation roule naturellement sur les pensions. Je déclare que le décret viole les lois de la propriété. On semble le considérer ainsi, mais pas autant que je l'ai démontré. J'établis un parallèle entre ce décret et les compensations données par la Grande-Bretagne aux loyalistes américains. On considère que le vote est dû à l'absence de nombreux membres partis pour aller dîner. Au moment de sortir, M. de Montmorin s'informe où j'en suis avec mon plan. Je lui dis que j'attends l'adhésion des Hollandais; trois personnes qui sont ici ont déjà consenti, et l'une d'elles part pour Amsterdam cet après-midi, afin de déterminer ses associés. Il est heureux de cette nouvelle. Je vais voir Mme de Chastellux; elle me dit qu'elle a vu M. de La Fayette; que Favras sera pendu; que Monsieur était certainement du complot, et qu'il est guidé par Mirabeau. La Fayette faisant ses confidences au monde entier, il faut naturellement ne pas lui révéler ce secret, qui ne doit pas transpirer. Le résultat pour lui sera l'inimitié de Monsieur, frère du roi, qui dans tous les cas doit toujours être en train de faire le mal, même s'il est en mesure de faire le bien. Le maréchal de Ségur arrive. Nous parlons quelque peu des pensions, et mes sentiments concordent bien avec les siens.

7 *janvier*. — Je vais dîner chez M. de Moustier. Le comte de Croy, le prince de Broglie et Clermont-Tonnerre sont les invités. Ces deux derniers sont grandement irrités contre l'Assemblée à laquelle ils appartiennent, mais le comte de Croy a un peu de l'*obstination flamande*, et défend bravement les édits, dont il a combattu un grand nombre.

8 *janvier.* — Je m'habille et je vais dîner aujourd'hui chez la duchesse d'Orléans. Elle a changé son maître d'hôtel, et je crois qu'elle y a gagné. Après le dîner, je rends visite au comte et à la comtesse de Chastellux dans un pavillon du Louvre, dans un grenier, à environ cent soixante marches au-dessus de la terre; les mansardes sont petites, et les trésors qu'on y a réunis pendant des siècles provoquent une effroyable puanteur. La comtesse me montre une boîte, cadeau de sa princesse, qui avait envoyé un peintre au château de Chastellux, expressément pour en prendre des vues. Il est situé dans une partie montagneuse de la Bourgogne, près d'une petite rivière, claire et abondant en truites. Le comte et sa femme sont des gens d'intérieur. Combien ils pourraient éprouver de plaisir à respirer l'air de leur propre château, si les hommes pouvaient savoir ce qui fait leur bonheur. Mme de Ségur se trouve ici avec le maréchal. La duchesse vient et je lui fais une tasse de thé. Elle emploie beaucoup d'expressions flatteuses; je n'en puis deviner la raison, mais j'incline à croire que cela est dû à l'inattention. Nous verrons. Après son départ, le chevalier de Graave nous lit le discours prononcé ce matin à l'Assemblée par le parlement de Bretagne. Il est écrit avec beaucoup de force et de précision, et montre que ses membres ont la confiance d'être soutenus par leur province.

10 *janvier.* — Je dîne aujourd'hui avec M. de La Fayette. Après dîner, il me demande quelle est la conduite à tenir en cas de désobéissance de la part des administrations provinciales et de celles de district, qui sont soumises aux ordres du roi, mais qui, étant électives, peuvent ne pas les respecter. Je lui dis qu'il n'y a aucune précaution à prendre; cette institution est radicalement mauvaise, mais on ne peut la changer, tellement on a parlé au peuple de liberté; il faudra nécessairement laisser au temps et à l'expérience le soin de corriger ce défaut avec

beaucoup d'autres, heureux encore si les changements que l'expérience conseillera ne ramènent pas une autorité trop sévère. Il ne partage pas cette façon de voir. Je suppose que l'on trouvera bien quelque expédient, mais rien d'efficace. Je vais de là au Louvre. Mme de Flahaut est désolée; elle a pleuré toute la journée. Je la supplie longtemps de m'en dire la raison. Les pensions qu'elle recevait de Monsieur et du comte d'Artois sont suspendues; elle ne reçoit que 3,000 francs de celle du roi, il lui faudra donc quitter Paris. J'essaye de la consoler, mais c'est impossible... Le coup est dur, il est vrai, car, malgré sa jeunesse, sa beauté, son esprit et toutes ses grâces, elle doit quitter tout ce qu'elle aime et passer sa vie avec ce qui lui répugne le plus. Je vais de là chez Mme de Chastellux. Short s'y trouve. Je répète, en parlant du parlement de Bretagne, ce que j'ai déjà fait observer à La Fayette, que l'Assemblée doit agir avec beaucoup de précaution envers les Bas-Bretons; mais il me répond, comme La Fayette, que les neuf dixièmes de la province sont pour l'Assemblée. J'en doute, car le style, calme et ferme, de l'adresse du parlement montre qu'il est sûr d'être soutenu, et que les provinces voisines de la Bretagne traversent une crise.

11 *janvier*. — Je vais ce matin à la fabrique de porcelaine pour voir des incrustations sur verre; ce sont des oiseaux composés de plumes et autres objets naturels du même genre; cette reproduction approche naturellement plus de la vérité que la peinture. Le fabricant est présent, et nous demandons le prix d'un surtout pour une table de dix pieds sur deux. C'est deux mille francs, et livrable seulement en octobre. Je vais au Luxembourg dîner avec le comte Louis de Narbonne. Le dîner et les vins sont excellents; j'y rencontre le comte d'Affry, le duc de N..., le chevalier de Narbonne, Mme de Vintimille et Mme de Fron-

sac. J'avais vu cette dernière chez M. de Montmorin. Elle semble très libre et très à son aise ; il reste à savoir si c'est le résultat d'une vertu au-dessus de tout soupçon, ou d'une indifférence aux apparences. Elle est assez belle et joue bien du clavecin. M. de Bonnay, qui devait dîner, arrive tard de l'Assemblée. On a approuvé un décret par lequel les membres de la Chambre des Vacations sont déclarés incapables de remplir aucune charge, ou d'être électeurs ou éligibles, jusqu'à ce qu'ils annoncent à l'Assemblée leur adhésion à la Constitution. Ceci est fort, mais le comte de Mirabeau était d'avis de les envoyer au Châtelet et de les juger pour crime de lèse-nation.

Je vais de là chez Mme de Chastellux. Mme de Ségur, le maréchal et le comte arrivent. La conversation roule sur le décret du jour, de même que chez Mme de Staël. Je prétends que ce décret est nul d'après les principes de l'Assemblée elle-même, qui s'est déclarée incompétente dans l'ordre judiciaire. Ceci donne prétexte à une longue dispute, à laquelle je prends plus de part que la chose ne vaut ; mais c'est la *tournure* de la société d'ici ; il faut s'y conformer ou cesser de venir. Ce dernier plan serait peut-être le plus sage.

13 *janvier*. — Je vais au Louvre après le dîner, et je trouve Mme de Flahaut profondément affligée de l'idée de quitter Paris. Elle a des affaires qui l'empêchent de venir avec moi choisir un surtout de table avec ornements. L'évêque arrive. Il m'a fait admettre membre d'une société dont je ne connais pas exactement le but, mais qui est néanmoins une société choisie. Il espère obtenir un million de la spéculation proposée à Mme de Flahaut. Il me dit que les membres du parlement de Bretagne sont venus volontairement, parce qu'ils redoutaient la violence de la municipalité de Rennes. Ceci est extraordinaire, Rennes ne vivant que de la présence du parlement. Il y a eu une

émeute à Paris aujourd'hui, et un grand nombre des militaires employés dans la bagarre ont été faits prisonniers. On n'y comprend généralement pas grand'chose, mais tout le monde trouve que La Fayette a agi avec beaucoup de prudence et de décision.

14 *janvier*. — Je vois Mme de Flahaut ce matin. Elle me dit que la semaine prochaine la Caisse d'escompte cessera complètement ses payements en espèces. Chez Mme de Chastellux, la duchesse me reproche de l'avoir négligée depuis trois jours qu'elle est souffrante; je réponds que, si j'avais pu lui être utile, je me serais certainement empressé. Je passe chez Mme de Flahaut et nous allons chercher un surtout; nous nous rendons ensuite à la manufacture d'Angoulême. Nous sommes d'avis que la porcelaine d'ici est plus belle et coûte moins cher que celle de Sèvres. Je pense faire ici mes achats pour le général Washington. Mme de Flahaut me dit que le comte de Ségur a persuadé à La Fayette de mettre l'évêque aux finances. Le comte a dit qu'il était aussi opposé à l'évêque que M. de La Fayette, mais que l'on n'avait personne de talents suffisants, et qu'il ne faudrait pas laisser à des adversaires les talents de l'évêque. La Fayette le répéta à son amie Mme de Simieu, elle à Mme de Coigny, elle à Mme de ..., qui le dit au duc de Biron, qui le dit à Mme de Flahaut, qui désire que je suive la filière pour Mme de Ségur; mais je ne lui dirai certainement rien que la vérité, et seulement selon l'occasion. Son mari a tort, je crois, de se donner tant de mal pour obtenir une place dans l'administration. C'est au temps de prouver si je suis dans l'erreur. La duchesse arrive tard ce soir chez Mme de Chastellux. La mère de l'évêque d'Autun est ici. Elle est très aristocratique; elle dit que les hauts personnages du pays qui ont favorisé la Révolution ont fait absolument fausse route, et je crois qu'en ceci elle ne se trompe pas de beaucoup.

16 *janvier*. — La soirée musicale de ce soir chez Mme Le Couteulx me paraît assez terne, quoique les chanteurs soient très bons. De Canteleu me demande avec un sourire sarcastique des nouvelles de l'évêque d'Autun. Je lui dis qu'il n'est nullement désireux d'entrer au ministère en ce moment. Il observe qu'actuellement un ministre ne peut rien; les choses marchent comme elles veulent. Je lui réponds qu'il a raison pour le présent, mais que les ministres auraient pu donner une direction, il y a quelque temps, et que de deux choses l'une : ou bien tout courra à la ruine, ou bien ils devront diriger la machine à l'avenir; même maintenant il importe aux individus d'être informés de leurs intentions. Je trouve que M. de Canteleu a toute la présomption d'un parvenu qui pense avoir obtenu par son mérite ce qui, de fait, est le prix de son attachement aux ministres. Je demande à Laurent si l'on ne peut rien tirer des assignats. Il me dit qu'il sera impossible de se faire une opinion à leur égard avant cinq ou six mois quand leur valeur sera un peu connue.

17 *janvier*. — Je dîne chez La Fayette. Il me demande ce que je pense du choix de Ternant comme ministre en Amérique; je réponds que je l'approuve, et j'en conclus qu'il voudrait me faire considérer cette opinion comme venant de lui. Très bien. Après le dîner, Gouvernet me dit que Necker va beaucoup mieux, mais qu'il se fait plus malade qu'il ne l'est, pour s'assurer une retraite à laquelle il songe. — Il ajoute qu'un premier ministre est nécessaire. Je lui demande qui doit être aux finances, et si c'est l'évêque d'Autun. Il répond que celui-ci ne fera pas du tout l'affaire, qu'il n'est pas à la hauteur de sa tâche; que M. Thouret à l'intérieur, et M. de Saint-Priest aux Affaires étrangères feront très bien, mais il n'y a personne d'assez éminent en dehors d'eux. Je demande à Mme de La Fayette qui se joint à nous de nommer quelqu'un; elle ne le peut pas. Je déclare

avoir appris que le comte de Ségur cherchait à entrer aux Affaires étrangères. Gouvernet et elle sont d'accord pour dire qu'il n'est pas l'homme qu'il faut pour cela. A dîner, La Fayette m'a demandé ce qu'il fallait faire de la milice; je lui ai répondu : rien; ne pouvant agir comme il le faudrait, il vaut mieux la laisser à même d'être améliorée, ce qui serait impossible si la Constitution en fixait les règlements. Il me dit que d'autres personnes et lui encore sont décidées à choisir des articles isolés dans la Constitution, telle qu'elle existe actuellement, pour en faire une Constitution au vrai sens du mot, laissant le reste aux soins des législatures ultérieures. Je l'approuve, mais tout dépendra du choix fait. Pour ce qui est de la Déclaration des Droits, je conseille d'imiter les maçons qui ne renversent les échafaudages que lorsque la maison est finie. Je vais au Louvre donner à Mme de Flahaut des nouvelles de son ami, qui a trop bonne opinion de sa propre opinion pour faire un bon ministre des finances. Dans les différentes sociétés chacun semble d'accord à dire que *cela va mal*, et l'on parle avec découragement; mais de fait rien de bon ne pouvait venir des mesures prises par le gouvernement, mesures que l'on a si sévèrement jugées.

19 *janvier*. — Je dîne aujourd'hui au Palais-Royal. La duchesse me dit que le trésorier du duc ne paye pas mensuellement comme il le devrait, et que, si cela continue, elle n'adhérera pas au pacte convenu. Elle reçoit en ce moment 450,000 francs par an, dont 350,000 vont aux dépenses d'intérieur, de domestiques, de table, etc., près de 15,000 louis. Il serait certainement possible d'économiser beaucoup sur ce chapitre. Après dîner je me rends au Louvre. Le cardinal de Rohan s'y trouve. Il parle incidemment de son procès, et, après avoir exposé les circonstances qui le lui ont rappelé, il déclare qu'il considère comme une faiblesse d'en parler, et il a raison. Il a plus de

grâce que d'esprit. Mais son style en parlant est trop bon pour que son style d'écrivain soit aussi mauvais que celui que Mme de La Motte lui a attribué. La nouvelle pièce donnée ce soir à la Comédie est très applaudie, bien que très mauvaise. C'est, cependant, la mode. Le but est de ridiculiser, ou plutôt de prêcher contre les préjugés subsistant contre la famille et les relations d'un homme qui a été pendu. Un *Lord Anglais* est le prédicateur; il prend dans le recueil des lois anglaises un texte qui ne s'y trouve pas, et, au moyen d'antithèses et autres figures de rhétorique, remplit l'auditoire d'une satisfaction que ne fait qu'augmenter l'extravagante autant que judicieuse déclamation des acteurs — judicieuse, parce qu'une action naturelle laisserait percer les défauts de la pièce, actuellement cachés par les éclats de voix.

21 *janvier*. — Tandis que je me promène aujourd'hui aux Champs-Élysées avec le comte Dillon, on entend un coup de pistolet; Dillon suppose que c'est un duel, car il y en a pas mal depuis quelque temps. Cette idée me fait rire, mais bientôt nous voyons un homme emmené par une troupe de soldats; en nous approchant, nous apprenons qu'il a tenté de se suicider, mais il a si mal visé que la balle entrée par le front est sortie par le sommet de la tête. Le soldat déclare ignorer qui il est, et ajoute que, quand on a tout perdu sans qu'il y ait de sa faute, la meilleure chose à faire est de se tuer. Je vais ensuite au Louvre et n'y reste que quelques minutes; M. le vicomte de Saint-Priest est là. Je dîne avec la duchesse d'Orléans; l'évêque d'Orléans se trouve présent. Cet évêque semble être de la classe de ceux dont les plus sincères prières sont pour la bonne chère, et, à en juger par sa manière de parler, il semble attacher plus d'importance à parler qu'à dire la vérité. Je vais au Louvre. Immédiatement après moi, arrive l'évêque d'Autun qui ne paraît pas du tout content de me trouver là. Son espoir de se procurer un million s'est trouvé vain. On lui dit que

l'affaire se présente comme excellente, mais, puisque l'on doit bientôt avoir du papier-monnaie en France, il devrait réunir ses fonds pour en tirer un grand profit. L'évêque s'en va, et Mme de Flahaut me donne à lire un plan financier préparé pour l'évêque par M. de Sainte-Foy; elle me demande ce que j'en pense. Je lui réponds qu'il ne faut rien de plus pour le ruiner complètement.

22 *janvier*. — Je fais une promenade au jardin des Tuileries avec Mme de Flahaut, et M. de Saint-Pardou, puis je dîne avec le comte de Montmorin. M. de Marmontel est présent. Après dîner, j'entretiens le comte du commerce avec les colonies. Il dit qu'il espère voir quelque chose se faire avant quinze jours; il pense qu'on devrait accorder une bien plus grande liberté au commerce avec nous qu'à celui avec les autres nations, parce que l'état de leurs colonies dépend de nous. Je lui communique, sous le secret le plus absolu, la commission dont je suis chargé en partie. Je lui dis deux vérités de premier ordre : la liberté du commerce avec les Iles Britanniques est ce qui contribuera le plus à nous inculquer le désir d'un traité de commerce avec la Grande-Bretagne, et, pour ma part, je préfère des rapports plus étroits avec la France. Il me dit que le grand malheur de ce pays est de n'avoir ni plan fixe, ni principes, et actuellement d'être sans chef. Je lui dis qu'il faudrait recourir à la guerre. Il m'exprime sa conviction que, s'ils ne font pas bientôt la guerre, on la leur fera vite. Mais leurs finances! Je lui affirme qu'il y a là moins de difficulté qu'il ne croit. Le grand mal vient d'une constitution sans force. Nous rejoignons les personnes présentes. On s'occupe beaucoup des affaires publiques, sur lesquelles Marmontel partage mon avis. J'ai eu l'occasion à dîner de remarquer les différences de goût. On avait reçu une grosse truite du lac de Genève, et la question fut de savoir quand la manger. On consulte le maître d'hôtel, on examine la

truite, très grosse, pesant au moins vingt livres et très fraîche, car elle est venue par courrier. Le maître d'hôtel dit qu'elle devra attendre jusqu'à mercredi *pour être mortifiée*, et comme ce jour-là ne convient pas à la société, cette pauvre Madame la Truite devra se mortifier deux jours de plus. Je ne puis que compatir à son affliction.

25 *janvier*. — Le vicomte de Saint-Priest qui dîne au Palais-Royal aujourd'hui et est assis à mes côtés soulève l'idée que le roi se rende à l'Assemblée pour se mettre à la tête de la Révolution. Je blâme cette manière de faire et lui dis, sans chercher de détours, que ceux qui le conseillent ainsi lui donnent un conseil ou inepte ou perfide. Mme de Ségur ne partage pas mon avis et, après le dîner, son mari, à qui elle en a parlé, me dit aussi qu'il est de l'opinion contraire et qu'il désire la discuter avec moi. Je me contente d'ajouter que le roi devrait envoyer ses enfants au comte d'Artois, pour que toute la famille royale ne soit pas au pouvoir de ses ennemis, et laisser la nation agir à sa guise. Par le cours naturel des choses, elle reviendra à son ancienne fidélité. L'occasion n'est pas favorable à une pareille discussion. Je rentre chez moi pour écrire. A neuf heures, je vais au Louvre. L'évêque d'Autun est présent. On parle des monnaies; il n'a pas complètement raison, mais je vois qu'il a étudié la question. Je lui rappelle qu'il devait me prêter un livre. J'envoie chez lui mon domestique qui me le rapporte. Il est quelque peu drôle de recevoir le *Portier des chartreux* des mains d'un Révérend Père en Dieu.

26 *janvier*. — Aujourd'hui, à trois heures et demie, je vais chez M. de La Fayette. Il m'exprime son désir de s'entendre avec M. Short, M. Paine et moi, pour examiner la situation judiciaire de la France, parce que sa place lui impose la nécessité d'être juste. Je lui dis que Paine ne

peut lui rendre aucun service; car, bien que possédant une plume excellente comme écrivain, il n'a pas une très bonne tête comme penseur. Tout en parlant de ce sujet, il m'apprend qu'il s'est procuré un *mémoire* écrit par les réfugiés de Turin pour exciter les princes d'Allemagne contre la France, etc. M. de Montmorin doit le lire demain au conseil. La Fayette dit qu'il sera publié. Je lui demande de suspendre cette publication, et donne des raisons qui convainquent son jugement, sans toucher à sa volonté. Il doit me le montrer demain et je pense que le public sera bientôt dans le secret. A neuf heures et demie, je vais au Louvre. Mme de Flahaut a une autre dame avec elle et elle joue. Elle s'en excuse en anglais, que l'autre dame comprend. Ceci est assez drôle. Je leur fais du thé et, à onze heures et demie, nous restons en tête-à-tête. Je lui communique une note, écrite ce matin, sur l'état des affaires et la conduite que devrait adopter le roi. Elle fera passer cette note à la reine par Vicq d'Azir, médecin de la reine. Je lui dis de ne pas délaisser la reine, et de lui donner de bons conseils, exactement le contraire de ceux que le roi reçoit du parti au pouvoir; si ce parti réussit, elle verra sa situation assurée par ses amis; dans le cas contraire, la reine lui aura des obligations dont elle la récompensera, puisqu'elle le pourra. Mon amie éprouve quelque répugnance pour cette conduite, la seule qu'elle puisse tenir. Elle me raconte une affaire dans laquelle le marquis de Montesquiou se conduit de façon peu délicate, et où elle voit la possibilité de se procurer de l'argent. Elle doit m'en donner les détails à examiner. Je la laisse à minuit et demi et rentre chez moi.

29 *janvier*. — Vendredi, je vais chez M. de Montmorin pour manger la truite qui était si « *mortifiée* », qu'elle refusa d'assister au repas. En bon français, elle est pourrie depuis plusieurs jours. Avant le dîner, on soulève la ques-

tion de la visite du roi à l'Assemblée, et, très imprudemment, je donne mon avis sur cette mesure. La réflexion me dit que, proposée soit par Necker, soit par La Fayette, Montmorin l'a probablement adoptée. Le baron de Besenval est rendu à la liberté ce soir, vers huit heures. D'après ce que me dit Mme de Chastellux comme venant de Mme Necker, par l'intermédiaire du duc de Nivernois, je conclus que le plan proposé pour le roi a pris naissance au ministère des finances. Il est ridicule. Je vais au Louvre. M. de Montesquiou s'y trouve. Nous nous entretenons de sujets politiques, et, au bout d'un instant, il s'en va. Mme de Flahaut est absolument désolée. Elle me raconte leur entretien, par lequel elle a compris qu'à moins de pouvoir emprunter pour subvenir à ses besoins, il devra recourir au suicide. Elle est affligée de la situation d'un ami, si longtemps et si sincèrement attaché à elle. Je calme sa douleur comme je le peux, et la quitte pour me rendre chez Mme de Chastellux. Le comte de Ségur me donne toutes les raisons pour que le roi se rende à l'Assemblée ; à mon avis, elles ne valent pas un sou.

1er *février*. — Ce matin le comte de Luxembourg vient déjeuner avec moi ; étant très occupé, je coupe court à l'entretien et me mets à écrire. Il me quitte, se lamentant toujours de ne pas être assez âgé pour être au ministère, où, avec l'aide de mes conseils, il pourrait faire des merveilles. Il sera bientôt détrompé. Je dîne avec la duchesse d'Orléans. Après le dîner, nous discutons une question, sur laquelle j'émets une idée quelque peu extraordinaire dans ce pays extraordinaire, savoir, qu'une femme sensée et instruite est plus facilement induite en erreur qu'une autre ; entre autres raisons, parce que, ayant peut-être un sentiment plus élevé du devoir, elle ressent un plaisir proportionnellement plus grand à une faute qui la conduit plus loin et plus vite qu'une autre femme. La duchesse

contesta cette assertion, mais dans mes explications je cite quelques traits de sentiment féminin d'une telle vérité qu'une vieille dame présente déclare mon opinion abominable, mais craint qu'elle ne soit juste. Je ne puis rester pour finir la discussion; à peine ma voiture est-elle annoncée que j'y saute et vais chez M. Necker. Je le mets rapidement au courant de la conduite des maisons hollandaises, et j'ajoute qu'il me faut aller en Hollande, avant de continuer mes pourparlers avec lui. Il paraît très désappointé. Je lui dis que je ferai tout en mon pouvoir pour conclure l'affaire selon ses désirs; qu'il est possible que les États-Unis m'emploient, que, dans ce cas, par délicatesse, je refuserai de continuer ces pourparlers, mais que je les ferai reprendre par eux. Cela semble lui sourire davantage. C'est un homme dont il faut deviner les opinions. Aux manières de Mme Necker, je crois m'apercevoir que j'ai eu tort de négliger la maison depuis quelque temps. Peut-être y a-t-il d'autres raisons. Il y a des troubles en Bretagne, et le comte de Thiard me dit que les troubles viennent du Tiers, c'est-à-dire de bourgeois déguisés en paysans. Il existe évidemment une entente avec les membres de l'Assemblée. De là, je vais souper au Louvre. Mme de Flahaut m'informe que la reine a dit à Vicq d'Azir avoir appris que l'évêque est un homme de grands talents, et qu'il est important d'avoir des hommes comme lui. Vicq d'Azir répondit qu'un de ses amis intimes lui avait assuré que Sa Majesté n'aurait jamais à s'en plaindre. La reine sourit, disant connaître cet ami, à quoi le médecin répliqua : « Alors, Votre Majesté m'épargnera l'indiscrétion de le nommer. » Il lui donna la note que j'avais écrite, et que Mme de Flahaut avait copiée expressément. La reine dit que, tant que M. Necker restera en place, elle ne se mêlera pas des affaires de l'Etat.

3 *février*. — Ce matin, M. de La Chaise vient, et je passe le reste de la matinée avec lui. J'essaye de le persuader de

se joindre à moi pour l'offre à faire à M. Necker au sujet de la dette, mais il a peur. Je lui démontre les avantages dont le plan est susceptible, et la facilité de l'exécution, mais il n'ose pas. Il me recommande très fortement d'aller en Hollande, et je crois que je suivrai son conseil. Je dîne au Palais-Royal. Le dîner est excellent. Puisignieux, qui est là, me dit qu'il trouve que j'avais raison dans mes idées sur les conséquences du discours du roi, et il reconnaît qu'il s'était trompé. J'avoue tout bas à Mme de Flahaut que cette information ne peut ni altérer ni confirmer mon opinion, fondée sur ce que je regarde comme la nature humaine. Il est étrange que des hommes ayant vécu cinquante ans dans le monde puissent supposer qu'une opposition, fondée sur de forts intérêts personnels, sera instantanément calmée par quelques paroles mielleuses. On croit en ce moment que ce discours produira un effet merveilleux en province, mais je ne puis concevoir d'autre résultat que d'y créer de l'animosité. La noblesse le considérera comme une marque de l'esclavage, dans lequel le roi est maintenu, et la populace, comme une déclaration de guerre contre ses supérieurs. L'abbé Delille nous répète quelques vers tirés de ses *Catacombes*. Ils sont très beaux et bien récités, mais je lui fais remarquer que l'un d'eux est *un peu fort* :

« Il ne voit que la nuit, *n'entend que le silence*. »

Il est surpris que, de toute la société, ce soit moi qui fasse cette remarque, puisque je dois certainement me rappeler les *ténèbres visibles* de Milton. Il y a cependant une différence dans l'expression et dans l'idée ; le genre des deux poèmes également est différent, et peut-être qu'ici Milton était sur les confins (pour ne pas dire plus) du boursouflage. Néanmoins je ne continue pas la discussion avec lui.

4 février. — Les maisons de Hollande ont non seule-

ment refusé d'entrer en rapports avec moi, soit comme prêteurs, soit comme intermédiaires, mais elles ont même fait un emprunt de 3 millions de francs pour le compte du Congrès, et ont écrit à M. Hamilton et à M. Necker pour les pousser à ne pas s'entendre avec moi. Je vais chez M. Short voir la lettre à Hamilton ; non seulement elle est dépourvue de raison, mais, comme tout le reste, elle viole les promesses que l'on m'a faites. J'exprime à Van Staphorst mon opinion de cette conduite, et il la trouve juste. J'ai de désagréables pressentiments au sujet des négociations engagées en Hollande. Van Staphorst me dit qu'il pense que je ferais mieux d'aller à Amsterdam, et que, bien que ces maisons ne méritent pas d'être intéressées dans mon plan, cependant elles peuvent être si utiles que je trouverai encore avantageux de les employer. Je lui dis que je pense y aller. Short vient me voir et je lui lis ma lettre au colonel Hamilton. Il écrira d'après mes sentiments, et est très fâché d'apprendre que le plan n'a pas réussi. Mme de Ségur est chez Mme de Chastellux quand j'y arrive. Elle me dit, et son mari le confirme, que la reine a décidé le roi à se rendre à l'Assemblée. Elle ajoute avoir appris d'une source aristocratique que la veille Sa Majesté s'est emportée contre Necker, lui demandant si cette démarche lui procurerait la paix, ce que le pauvre ministre n'a pu promettre ; qu'Elle a été également de mauvaise humeur toute la matinée, et qu'en revenant de l'Assemblée le roi a passé quelque temps à pleurer. Je soupçonne que ce tableau est chargé, mais je crois que le fond est vrai ; c'est aussi l'avis de ma belle informatrice. Le maréchal avoue s'être beaucoup trompé sur les capacités de Necker.

Le comte de Montmorin me dit que le discours du roi à l'Assemblée a été couvert d'applaudissements. L'Assemblée jura d'observer la Constitution à laquelle on travaille. Ce serment est étrange. Si cette démarche de Sa Majesté pro-

duit quelque effet sur des esprits raisonnables, ce sera de prouver plus clairement la faiblesse de ses ministres. Depuis trois mois ils n'ont fait que s'élever contre les procédés de l'Assemblée; aujourd'hui ils semblent lui apporter la pleine approbation de Sa Majesté. Je vais de là chez M. de La Fayette. Il me demande ce que je pense de cette démarche, et il est fort surpris d'apprendre que je la blâme. Je lui dis que je ne pense pas qu'elle puisse faire du bien, qu'elle devra donc faire du mal. Il répond qu'elle lui permettra de plaider la cause de l'autorité royale dans l'Assemblée.

5 *février*. — Je dîne aujourd'hui avec le prince de Broglie, et je vais ensuite chez Mme de Chastellux. Le prince de Hesse arrive et nous raconte ce qui s'est passé en Brabant à propos des 12,000 hommes de troupes hessoises, que l'on a demandés et qui arriveront probablement. On en est exactement au point que je soupçonnais depuis longtemps. En réponse à une question de Mme de Chastellux, je donne mon avis qu'il discute un peu, mais en s'en allant il me dit que toute difficulté disparaîtrait si le prince de Brunswick était à la tête des affaires; c'est le baron de Hertzberg, dit-il, qui l'en empêche. Je trouve Mme de Flahaut, dînant avec Mlles Fanny et Alice, nièces de sa religieuse. Après le dîner, je descends avec Mme de Flahaut pour répondre à une lettre. A peine suis-je entré que l'on m'oblige à rester, par un simple tour de clé à la serrure, et je dois renoncer à ma visite projetée au commandant général. Je me rends de là chez Mme de Vannoise. Une certaine Mme de Pusy qui se trouve là semble être en quête de consolations. Je vais chez Mme de Laborde. Je fais la connaissance d'une dame Williams, femme d'un officier d'artillerie anglais, et fille du docteur Mallett, l'ami de lord Bolingbroke. Elle me fait des compliments, qui sont trop piquants pour mes nerfs; ils auraient pu passer en français, mais ils me révoltent en anglais.

10 *février*. — L'évêque vient pendant que je suis à dîner avec Mme de Flahaut; il nous rapporte le curieux conseil donné par le roi au comte d'Angivillers. « Je vous en prie, comte, tenez-vous tranquille, car les temps sont difficiles, et chacun doit prendre soin de lui-même; de sorte que, si vous blâmez ce qui se passe en ce moment, vous pourrez vous attirer des ennuis. » Je vais ensuite chez Mme de Chastellux; le rapport de l'évêque sur une adresse de l'Assemblée à ses commettants est aussi blâmé ici qu'il a été approuvé chez M. de La Fayette. Je vois M. de Montmorin et lui raconte ce qui s'est passé au sujet de la dette; c'est pourquoi je vais en Hollande. Je me rends de là à la Comédie française où la pièce est mauvaise. Je reconduis Mme de Flahaut chez elle. Son mari rentre de Versailles; je lui prête ma voiture pour aller au *coucher* du roi. J'informe Mme de Flahaut que je pars dans un jour ou deux pour la Hollande.

13 *février*. — Je vais aujourd'hui dîner chez M. Necker. Au moment de partir après le dîner, je m'informe s'il a des commissions pour Amsterdam. Il demande pourquoi j'y vais; je lui dis que je désire distraire ces messieurs de leurs occupations actuelles et les amener à mes vues. Il fait des objections, disant qu'il a appris que l'emprunt ouvert par eux est couvert, et qu'il espère que les Américains paieront la dette, ce qui serait préférable. Il semble donc que mon plan est finalement ruiné. Chez Mme de Chastellux, ce soir, la comtesse de Ségur me dit que mercredi prochain M. Necker doit aller à l'Assemblée pour déclarer qu'au 1er mars il ne restera pas un franc dans aucune des caisses appartenant à l'État. La duchesse vient bavarder comme d'habitude.

15 *février*. — Après avoir dîné avec la duchesse d'Orléans, je me rends chez La Fayette. Il me conduit dans

son cabinet et engage une conversation sur les affaires de l'État. Au cours de cet entretien, je lui demande quelle est la situation des villes frontières du côté de la Flandre. Il n'en donne que de mauvaises nouvelles et se plaint du ministre de la guerre, dont la mauvaise gestion a favorisé l'esprit de révolte qui règne parmi les troupes. Je lui dis que les ennemis de la France seront tout à fait stupides, s'ils n'attaquent pas ces places. Il est très alarmé des émeutes qui font encore rage dans les provinces, et me consulte sur le plan qu'il mûrit pour obtenir le droit légal de les réprimer. Craignant que les officiers de la municipalité ne puissent sembler, en certaines circonstances, être à la tête des troupes, il a, d'accord avec M. Short, résolu d'autoriser l'officier commandant les troupes à agir seul, *en cette circonstance extraordinaire.* Ainsi ces violents avocats de la liberté adoptent les mesures qui lui sont le plus contraires. Je m'oppose au plan, et lui en montre les mauvaises conséquences, tant personnelles que politiques. En réponse à la question : Que doit-on faire si les autorités refusent de se servir des pouvoirs qui leur sont confiés? je fais d'abord remarquer les diverses espèces de châtiments que l'on peut imaginer, mais je conclus qu'ils seront tous insuffisants, parce que l'institution des municipalités est radicalement mauvaise. Je lui prédis qu'elles deviendront la source de confusions infinies, et d'une grande faiblesse, tout en observant qu'on a flatté le peuple avec des notions si extravagantes de liberté que je vois qu'il n'est au pouvoir de personne d'altérer cette organisation jusqu'à ce que l'expérience les ait rendus plus sages. Je propose de nommer des commissaires à envoyer comme administrateurs dans chaque district. Il pense que l'Assemblée ne consentira pas à donner au roi le pouvoir de nommer ces commissaires. Finalement pourtant, nous décidons qu'il serait convenable de déclarer, *provisoirement*, que certains commissaires déjà nommés pour d'autres objets

seront revêtus du pouvoir en question, jusqu'à l'organisation des municipalités. Il me dit qu'il devra donner au roi des dragées pour son discours à l'Assemblée. Je souris et réponds qu'il n'a pas de dragées à donner; on a déjà tellement fractionné le pouvoir exécutif qu'on ne peut plus le rendre au monarque. Il ajoute qu'il a pensé à nommer de Saint-Priest ministre de la guerre, avec Duportail sous ses ordres. Je lui dis que je ne connais pas Saint-Priest, mais quelqu'un qui le connaît m'a appris qu'il est faux, et je lui conseille de s'en assurer avant de se le donner pour maître. Pour Duportail, je ne dis rien, mais je le crois incapable, parce que je le crois trop homme de bureau; je sais du moins que ses idées sur cette révolution diffèrent beaucoup de celles de La Fayette. Je dis à ce dernier que les finances de l'Etat sont en pleine route vers la ruine; que l'anarchie semble les menacer, et même les attaquer de toutes parts; c'est pourquoi il faut, pardessus tout, être sûr de l'armée, qui promet d'être la seule institution qui survive. J'ajoute que si une guerre éclate, il faudra la conduire selon des principes totalement différents de ceux en honneur jusqu'ici; il faudra placer de fortes garnisons dans les colonies, puis abandonner l'océan et suspendre entièrement le commerce qu'on serait incapable de protéger; les navires que l'on pourra armer devront faire la course en corsaires; il faudra marcher avec toutes les forces dont l'on pourra disposer directement sur la Hollande, et essayer de s'emparer de ce pays. Je n'ai pas le temps de développer ces idées, mais si c'est nécessaire, je saisirai l'occasion de les mettre par écrit. M. Short me dit que La Fayette l'a consulté ainsi que d'autres, ce matin, sur la manière de réprimer les émeutes. Je vais de là chez Mme de Staël, où je ne reste que peu de temps. Ells désire que je lui rapporte un roman d'Angleterre, s'il en paraît un bon. On lui a dit que je parle mal d'elle; je lui assure que ce n'est pas vrai.

16 *février*. — Le matin du 16 février, je prépare mon voyage en Hollande; je me procure un passeport et des cartes; je dis adieu à Mme de Flahaut, et le 17, à onze heures, je quitte Paris.

6 *novembre*. — Retour à Paris le 6 novembre Je descends à l'Hotel du Roi. Je m'habille puis je me rends en fiacre chez Mme de Flahaut. Elle est sortie, mais son mari insiste pour que je passe la soirée chez eux. Je vais au club, où je trouve les sentiments aristocratiques très en faveur. Je retourne au Louvre. Mme de Flahaut est à la Comédie. Elle revient et paraît contente de me voir. Je découvre que lord Wycombe est *un enniché ici* (*sic*). Je dîne chez Mme de Ségur. On me met un peu au courant de ce qui se passe. Le comte de Montmorin me fait une réception flatteuse. Je vois M. de La Fayette qui affecte d'être enchanté de me voir. Je promets de dîner avec lui bientôt.

8 *novembre*. — Je vais aujourd'hui dîner chez M. de La Fayette, mais il est tellement en retard que nous avons déjà à moitié fini quand il se met à table; il se retire bientôt après, et nous n'avons pas le temps d'avoir la conversation que nous voulions. Je m'en vais et je rencontre l'évêque d'Autun au Louvre; je lui demande de conseiller à La Fayette de tenir la ligne de conduite que je lui avais déjà proposée dans une circonstance délicate. Il a obtenu du roi la promesse de choisir sa garde dans l'ancienne garde française, et les Jacobins s'expriment violemment à ce sujet. Il dit qu'il a le droit, en parlant au roi, de donner son avis comme n'importe quel autre citoyen. Je lui objecte qu'il devrait se placer sur un terrain différent, et dire qu'il a sérieusement recommandé cette mesure au roi, comme un tribut de reconnaissance envers ces braves qui s'étaient distingués pour la cause de la liberté. L'évêque partage complètement mon opinion, et lui en parlera,

mais il observe fort justement qu'il est beaucoup plus facile de convaincre La Fayette que de changer ses résolutions.

9 *novembre.* — J'ai une longue conversation aujourd'hui avec Short sur différents sujets et particulièrement sur l'Amérique. Je lui dis que le contrat de Robert Morris avec les fermiers, que Jefferson considérait comme un monopole, a été au contraire le seul moyen de détruire le monopole du tabac en Virginie, par les facteurs écossais, monopole qui existait de fait. Je lui en donne plusieurs raisons. Nous disons quelques mots sur La Fayette. Il s'étonne de l'inaptitude et de l'imbécillité de cet homme. Pauvre La Fayette! Il commence à subir les conséquences inévitables d'une trop grande élévation. *Il s'éclipse au premier nuage.* Short me dit aussi que La Rochefoucauld est terriblement embarrassé dans l'affaire des impositions. Je réplique qu'il en est toujours ainsi quand on apporte des idées métaphysiques dans les choses courantes; que seuls savent gouverner ceux qui en ont l'habitude, et que ces derniers ont rarement le temps ou l'inclination d'écrire à ce sujet. Les livres que l'on rencontre ne contiennent donc que des idées chimériques. Je vais ensuite au salon de Mme de Flahaut, et je reste le dernier. Selon sa coutume, le comte de Luxembourg a beaucoup de choses à me dire à l'oreille. Je déclare sans détour que les aristocrates doivent rester tranquilles, s'ils ne veulent pas être pendus.

10 *novembre.* — J'avais acheté à Londres un gros chien de Terre-Neuve pour la duchesse d'Orléans. Je l'emmène aujourd'hui au Palais-Royal où je vais dîner, et le présente à Son Altesse Royale, qui paraît bien contente; le vicomte de Ségur « le prend en amitié ». *Cela s'entend.* Je fais un tour avec le comte dans les jardins, puis je vais au club

tuer un peu le temps. La journée a été splendide. Je pense que jamais dans ma vie je n'ai eu l'esprit agité par autant d'objets différents qu'en ce moment, et je ne puis commencer aucune affaire sans qu'une autre ne se mette constamment en travers. Mme de Bréhan dit que si les troubles continuent, elle ira vivre avec moi en Amérique. Naturellement je souscris à cet arrangement.

12 *novembre*. — Je vais à l'Opéra après le dîner. Je suis derrière mon amie volage, Mme de Flahaut, et comme, heureusement, la musique me rend toujours grave, je reste dans le mode sentimental. La comtesse de Frise est ici ; je lui présente mes respects dans la stalle voisine. J'ai le bonheur de rencontrer Mme Foucauld Lardimalie après l'opéra, et celui d'être accueilli de la façon la plus aimable. Pour plusieurs raisons je veille à ce que mes traits ne trahissent pas ma satisfaction. Heureusement, elle parle de moi à Mme de Flahaut dans des termes très favorables.

13 *novembre*. — La populace pille l'hôtel du duc de Castries, parce que le duc a blessé le démagogue Charles de Lameth dans un duel qu'il s'était attiré en insultant le duc. L'histoire paraît curieuse. M. de Chauvigny vient à Paris dans l'intention de se battre avec Charles de Lameth, qui, dit-il, a fomenté une insurrection dans le régiment auquel il appartient. J'ai appris ceci chez M. Boutin, où M. de Chauvigny, présenté par son frère, un évêque, a raconté ce qui s'était passé. Il s'était rendu chez M. de Lameth, dont les amis lui avaient dit, au cours d'un rendez-vous avec eux, que M. de Lameth ne se battrait pas avant que la Constitution fût terminée. L'autre répliqua que, dans ce cas, jusqu'à l'achèvement de la dite Constitution, il se voyait dans la nécessité de proclamer partout que M. de Lameth était un lâche. L'affaire étant venue devant l'Assemblée, de Lameth déclara qu'il n'entrepren-

drait rien avec Chauvigny avant d'avoir réglé ses comptes avec le duc de Castries (colonel du régiment) « qui m'a détaché ce spadassin-là ». Naturellement de Castries demande réparation, et l'on va sur le terrain, où les amis de Lameth, qui est de première force à l'épée, s'opposent à l'emploi de pistolets. En vrai chevalier, de Castries accepte de vider l'affaire à l'arme blanche, et blesse son adversaire. En conséquence, la populace détruit la propriété de son père. Ce n'est pas ordinaire ; je crois qu'il en sortira des résultats que l'on ne soupçonne même pas actuellement. L'Assemblée (aux mains des Jacobins) a, dit-on, sanctionné ce qui s'est passé aujourd'hui.

14 *novembre*. — Ce matin le comte de Moustier vient me voir. Nous discutons ensemble son plan de Constitution, et il me dit jouir à la Cour de plus de crédit qu'il ne l'aurait jamais cru. Il me raconte qu'il est personnellement dans les bonnes grâces de la reine, et il s'attend bientôt à ce que l'on demande ses conseils. Le roi et la reine, me dit-il, sont décidés à ne pas abuser de leur autorité, si jamais ils la recouvrent. Il ajoute incidemment que le roi et la reine lui ont tous deux parlé de moi, le premier deux fois, et qu'ils ont de moi une opinion favorable. Ceci peut être utile à mon pays plus tard.

Je rends visite à Mme de Flahaut. Il me semble, à en juger par les apparences, que l'on attend lord Wycombe; je le dis, mais elle répond que c'est l'évêque. Les invités me suivent de près : Mme de Laborde et Mme de La Tour, puis Montesquiou; quand nous sommes tous là, arrive lord Wycombe, et il est aussitôt évident que le rendez-vous était pour lui. Nous partons tous, mais bientôt après je reviens en disant à Mme de Flahaut « que je lui serai à charge, pour quelques moments de plus ». Mon lord est plus déconcerté qu'elle. Il ne paraît point encore arrivé au point où il vise. Je me rends ensuite au club, où je trouve

plusieurs personnes, qui justifient la conduite de la populace hier. M. de Moustier me dit que M. de Montmorin avait demandé Carmichael comme ministre près de la cour de France, ce qui pourrait être dirigé contre Madison et Short, les compétiteurs actuels. Je doute fort que Montmorin ait fait cette demande.

15 *novembre.* — J'apprends aujourd'hui, chez Mme de Chastellux, que le garde des sceaux désire avoir un entretien avec moi. Je promets de lui faire une visite. La duchesse d'Orléans me reproche mon absence, et je promets de dîner chez elle demain. A huit heures, je vais à mon rendez-vous chez Mme de Flahaut. Elle n'est pas rentrée des Variétés, mais elle me fait prier d'attendre. Je suis malheureusement obligé de le faire, ayant promis à Capellis de passer ici la soirée. A huit heures et demie, elle vient, accompagnée de Mlle Duplessis. Je montre plus de mauvaise humeur que ne l'admettent le bon sens ou la politesse; du moins telle serait l'opinion de la plupart des observateurs. Elle se confond en excuses, mais je la traite, elle et ses excuses, comme un Turc. Ses manières et ses paroles sont des plus conciliantes, et elle propose pour demain soir un rendez-vous que je refuse d'accepter. Finalement cependant elle réussit, mais, tandis que nous allons souper, je lui dis qu'elle y manquera probablement, s'il y a une nouvelle comédie.

16 *novembre.* — Aujourd'hui, selon ma promesse, je dîne au Palais-Royal, et comme la princesse est seule au moment où j'arrive, je l'entretiens de façon à faire quelques progrès dans son estime. Après le dîner, je vais à mon rendez-vous chez Mme de Flahaut, mais je la trouve très entourée. Lord Wycombe, le comte de Luxembourg, M. de Sainte-Foy sont là; c'est pourquoi je m'en vais. Mes lettres d'aujourd'hui ne sont pas agréables. M. de Flahaut

exprime le désir de partir en Amérique comme ministre plénipotentiaire, et me prie d'amener sa femme à donner son consentement, au cas où la place serait obtenue. Je promets de lui en parler. Je vais m'asseoir un moment avec Mme de Montmorin. Elle exprime sa conviction que La Fayette n'est pas à la hauteur de sa situation, ce qui est la vérité même. Elle dit que la reine ne consentira pas à nommer son mari gouverneur des Enfants de France, et que les aristocrates le détestent. A dîner, nous parlons de la pièce de ce soir, *Brutus;* on s'attend à ce qu'elle occasionne des désordres. Après six heures, Bouinville et moi allons au théâtre. En quittant l'appartement, comme on suppose qu'il y aura trois partis dans la salle, je m'écrie d'un ton déclamatoire : « Je me déclare pour le roi, et je vole à la victoire. » Ne pouvant trouver de sièges, je me rends à la loge de d'Angivillers, où je découvre que l'on m'attendait, car j'avais promis de venir, puis je l'avais oublié. Lord Wycombe s'y est établi aux côtés de Mme de Flahaut, à la place que j'occupais autrefois. Sainte-Foy est là, en observateur rusé. Je me décide donc à les jouer tous les trois, et je pense avoir assez bien réussi. Je propose à Mme de Flahaut de faire croire au vieux renard qu'elle est attachée au jeune lord; elle se récrie. Je la crois pourtant décidée à se l'attacher, et il peut se faire qu'elle se brûle les ailes à tournoyer autour de cette flamme. La pièce excite beaucoup de bruit et de disputes, mais il est clair que le parterre, rempli de démocrates, obtient la victoire; puis, l'ayant obtenue, il crie pendant plus de dix minutes : « Vive le roi! » Après la pièce, l'on propose de placer le buste de Voltaire sur la scène et de le couronner; l'on procède à cette cérémonie, au milieu d'acclamations répétées. Pour l'amusement de notre parti, j'écris les lignes suivantes:

« Voyez! La France, drapée dans le gai manteau de la liberté, dédaigne son ancienne condition, mais elle est

fière d'obéir à son barde favori, dont l'esprit est roi, même après sa mort.

« Il dédaigna la route ordinaire du pouvoir et cria : « Abattez tous les tyrans! » et, faisant de la foule un Dieu, il a obtenu d'elle une couronne. »

Je les donne à Mme de Flahaut, lui demandant de les faire passer au lord. Il en paraît très content, et cela doit faire plaisir à Mme de Flahaut, puisque cela lui permet de grandir ses propres mérites auprès de ses amis. Elle désire me donner rendez-vous pour vendredi matin, mais je lui demande de m'envoyer son heure par écrit assez à l'avance pour que je puisse l'informer, si quelque chose m'empêchait de m'y rendre. C'est une coquette, et des plus volages.

18 *novembre*. — Je vais dîner avec le garde des sceaux. Ses domestiques ne savent que faire de moi, chose qui arrive souvent à ma première visite, parce que la simplicité de mon costume et de mon équipage, ma jambe de bois et mon ton d'égalité républicaine, semblent totalement déplacés dans une réception ministérielle. Il est encore à son bureau. Je ne trouve parmi les assistants aucune personne de connaissance, sauf Dupont l'économiste, qui n'a jamais pris connaissance de la lettre que je lui ai apportée de son fils, et qui en semble honteux. La réception du ministre est flatteuse, et il est plein d'attentions pour moi, si bien que ceux qui s'étaient placés près de lui sentent qu'ils ne sont pas à leur place. Après le dîner, il me prend à part pour connaître mes sentiments. Je lui dis que je considère la Révolution comme ayant échoué; les maux causés par l'anarchie rendront nécessairement son autorité au souverain, qui devrait continuer à rester simple instrument dans les mains de l'Assemblée, etc. Quant à lui, ministre, il devrait, en quittant son poste, se rendre directement du cabinet du roi à son siège dans l'Assemblée

et s'y faire le défenseur de l'autorité royale. Il partage mes idées, sauf en ce qui le concerne, disant qu'il a besoin de repos. Ceci n'est pas exact, et je le lui dis. Je lui demande s'il a l'intention de démissionner (Mme de Flahaut m'en a parlé hier soir, comme l'ayant su par son évêque). Il répond qu'il n'en sait rien et qu'il se retirera quand le roi en exprimera le désir. Après cette conversation, je m'entretiens longuement avec l'abbé d'Andrezelle. Il me parle d'une société fondée pour correspondre avec la province et contrecarrer les Jacobins. Je lui soumets quelques idées à ce propos ; il s'en montre très reconnaissant et me demande d'assister à l'une de leurs réunions ; je le promets.

19 *novembre*. — L'évêque d'Autun insiste beaucoup pour que je reste à dîner au Louvre, mais je vais au Palais-Royal. Nous y rencontrons le duc de Laval. Après le dîner, je m'entretiens avec lui et le comte de Thiard, et je crois comprendre qu'il est sérieusement question de faire venir les troupes de l'Empereur pour délivrer le roi et la reine, et rétablir l'ancien gouvernement. Après le dîner, je vais à la Comédie-Française avec la duchesse pour assister à la représentation de *Brutus*. Je vais ensuite chez Mme de Ségur où je retrouve Mme de Chastellux. On déplore devant moi que La Fayette ait perdu son influence. En rentrant, elle me dit qu'elle est persuadée que l'empereur fera un effort en faveur de sa sœur. J'ai laissé entendre au comte de Thiard l'avantage qu'il y aurait à confier le Dauphin aux mains de ses gouverneurs et à l'envoyer voyager. Beaucoup de mécontents parmi la noblesse et le clergé de France poussent le chef de l'empire à venger les insultes dont sa malheureuse sœur est abreuvée. Un prétexte aussi spécieux, des raisons aussi plausibles, tant publiques que particulières, en y ajoutant encore un grand intérêt politique et des réclamations territoriales personnelles, tout

cela pourrait déterminer un prince entreprenant. Mais il est circonspect, et se fie plus à la diplomatie qu'à la force. Comment cela finira-t-il? Ce malheureux pays, égaré dans la poursuite des folies métaphysiques, présente au point de vue moral une immense ruine. Nous admirons l'architecture du temple, comme les restes d'une ancienne splendeur, tout en détestant le faux dieu auquel il était dédié. Les chouettes et les corbeaux et les oiseaux de nuit bâtissent maintenant leurs nids dans ses niches; le souverain est abaissé au niveau d'un mendiant, sans ressources, sans autorité, sans ami; l'Assemblée est en même temps maîtresse et esclave; nouvelle au pouvoir, farouche en théorie et novice en pratique, elle accapare toutes les fonctions, bien qu'étant incapable d'en exercer aucune, et elle a enlevé à ce peuple fougueux et fier tous les freins de la religion et du respect. Ici l'imagination peut parcourir des espaces sans fin. Il est impossible de calculer quelle somme de misère sera nécessaire pour changer la volonté populaire. La vue la plus perçante ne peut découvrir quelles circonstances surgiront, dans l'ordre de la divine Providence, pour donner une direction à cette volonté. Nous ignorons également quels talents il se trouvera pour utiliser ces circonstances, influencer cette volonté, et par-dessus tout modérer le pouvoir qui en résultera. Une seule chose semble assez certaine : l'occasion glorieuse est perdue, et (pour cette fois-ci du moins) la Révolution a échoué.

23 *novembre.* — L'évêque d'Autun arrive pendant que je suis chez Mme de Flahaut aujourd'hui, et, comme ma voiture a été renvoyée, il est triste. Je les quitte et vais chez le comte de Montmorin. Avant le dîner, profitant de ce que le duc de Liancourt et Montesquiou sont là, au cours de la conversation sur les faits et gestes de l'Assemblée, je dis que la Constitution proposée est telle que le Tout-Puissant

lui-même ne pourrait en sortir sans créer une nouvelle espèce d'hommes. Après le dîner, j'entretiens Montmorin de sa propre situation. Il se sent très embarrassé, ne sachant s'il doit rester ou s'en aller, ni ce qu'il faut faire, au cas où il resterait. Montesquiou se joint à nous et me questionne sur la dette due par l'Amérique à la France. Comme résultat des renseignements que je lui donne, il convient avec Montmorin de n'accepter aucune proposition sans me consulter d'abord. De là je me rends chez Mme de Ségur. Les enfants y jouent une petite comédie dont le sujet est le plaisir éprouvé par toute la famille à l'arrivée d'un bébé dont la comtesse vient d'accoucher. La pièce a été écrite par le père, auquel j'adresse les lignes suivantes :

« Les autres ne peuvent avoir qu'un rôle dans une comédie, mais vous, mon ami, avec une âme plus haute, vous y êtes universel; ici, en effet, tout vient de vous : sujet, pièce et acteurs. »

Dès la fin de la pièce, je m'esquive. Mme de La Fayette, qui était là, m'adresse quelques reproches sur mon abandon. La haute situation de son mari lui a longtemps donné le vertige. Quand il sera un peu remis, je verrai s'il peut encore être utile à son pays ou au mien. J'en doute. Je vais au Louvre et j'apprends que Mme de Flahaut s'est disputée avec son évêque qui est jaloux de moi. Cette querelle l'a rendue très malade; ses amis et ses domestiques s'empressent autour d'elle.

25 *novembre*. — Après avoir dîné avec Mme Foucauld, je vais chez La Fayette; j'y suis accueilli assez froidement. Je reste quelque temps, appuyé sur la cheminée. M. La Fayette sort de son bureau et s'approche dès qu'il me voit. Il demande pourquoi je ne viens pas le voir. Je réponds que je n'aime pas me mêler à la foule que je rencontre chez lui, mais que, chaque fois que je lui serai utile, je serai à ses ordres.

26 *novembre.* — Je vais chez La Fayette et cause avec lui environ une demi-heure. Il me demande ce que je pense de la situation. Je le lui dis sans ménagement, et en m'écoutant il pâlit. Je lui déclare que l'heure approche où tous les honnêtes gens devront se grouper autour du trône ; que le roi actuel est très précieux à cause de sa modération, et que, même s'il jouissait d'un pouvoir excessif, on pourrait lui persuader d'accorder une Constitution convenable ; que ce que l'Assemblée a rédigé sous le nom de Constitution n'est bon à rien ; que pour lui-même, sa situation personnelle est délicate, qu'il commande les troupes de nom, mais pas de fait ; que je ne puis réellement dire comment il faut les discipliner, mais qu'il sera perdu tôt ou tard s'il n'y parvient pas ; que la meilleure ligne de conduite serait peut-être de prendre occasion d'un acte de désobéissance et d'abdiquer ; de cette façon, il conserverait en France une réputation qui serait précieuse, et utile plus tard. Il répond qu'il ne doit son élévation qu'aux circonstances et aux événements, de sorte que, quand les désordres cessent, lui-même tombe, et la difficulté est de savoir les faire surgir. Je prends soin que pas le moindre mouvement ne témoigne mon mépris et mon dégoût, mais je fais simplement observer que les événements surgissent assez vite d'eux-mêmes s'il sait en tirer profit, ce dont je doute, parce que je n'ai aucune confiance en ses troupes.

Il me demande ce que je pense d'un plan en discussion au sujet des évêques protestataires, celui de supprimer leur temporel. Je lui dis que l'Assemblée doit les mettre à la porte tout nus si elle veut que le peuple les habille. Il répond qu'il redoute un peu cette conséquence. Je lui reparle de la nécessité de rétablir la noblesse ; il recule naturellement et dit qu'il voudrait avoir deux Chambres comme en Amérique. Je réplique que la Constitution américaine ne conviendrait pas à ce pays-ci, et que deux

Chambres pareilles seraient déplacées là où existe un exécutif héréditaire; chaque pays doit avoir une constitution en rapport avec les circonstances, et l'état de la France exige un gouvernement plus autoritaire que celui de l'Angleterre. Là-dessus, il sursaute d'étonnement. Je le prie de remarquer que l'Angleterre est entourée d'un fossé profond, et, ne pouvant être attaquée que par mer, elle peut permettre chez elle une foule de choses qui seraient dangereuses dans une situation différente; sa sécurité dépend de sa marine, au maintien de laquelle sont sacrifiés tous les droits et privilèges de ses citoyens; dans tous les gouvernements possibles le premier souci doit être le salut public. Il me dit les noms des ministres probables, tous choisis dans le peuple.

27 *novembre.* — Dîné avec Mme de Flahaut. Elle me dit que son évêque est au mieux avec la reine. *Cela s'entend.* Elle ajoute que de Moustier dit du mal de moi chez Mme d'Angivillers. Il a tort. Lord Wycombe vient après dîner, on le place *à côté, comme d'usage.*

28 *novembre.* — A deux heures, je rends visite à Duportail, le nouveau ministre de la guerre, puis je vais au Louvre. Lord Wycombe s'y trouve; il a été là toute la matinée, c'est-à-dire de dix heures à deux. Il s'en va, tandis que Mme de Flahaut insiste pour qu'il revienne ce soir. Elle répète qu'il lui avait dit qu'elle m'aimait; elle en avait d'abord ri, puis l'avait réfuté sérieusement. Elle me demande avec insistance de rester à dîner. M. de Flahaut semble mécontent. Après le dîner, elle m'envoie avec Mlle Duplessis rendre visite à Mme de Guibert, qui me donne une élégie sur son défunt mari, composée par un de ses amis. Quand nous revenons, Monseigneur s'est installé à côté d'elle. Le marquis de Montesquiou s'égaye de les avoir trouvés ainsi. Je quitte cette société pour rendre

visite à Mme de Chastellux. Ici la conversation est dans le ton aristocratique à l'excès. Il est question d'enlever le roi. Ma belle amie me parle de faire cadeau à lord Wycombe de la coupe que l'on m'avait donnée autrefois et que j'avais renvoyée. Je crois probable qu'elle l'en a déjà gratifié.

29 *novembre.* — Je dîne aujourd'hui chez M. de Montmorin. La Fayette arrive et Mme de Montmorin fait remarquer qu'il n'a pas l'air très content de me voir. Elle en demande la raison. Je réponds que dernièrement je lui ai dit certaines vérités si différentes des flatteries auxquelles il est habitué qu'il n'en est pas très satisfait. Montmorin observe que La Fayette n'est pas assez capable pour se tirer d'affaire. Il dit que depuis un mois il a vu les choses bien pires qu'elles ne sont. Il semble craindre une invasion des puissances étrangères et que le comte d'Artois et le prince de Condé ne jouent un jeu serré. Nous verrons. Je vais au théâtre avec Mme de Beaumont, et j'ai le bonheur de me trouver vis-à-vis de ma belle amie. Je ne sais pas si elle m'observe, mais si elle le fait, ce sera utile.

30 *novembre.* — Je vais aujourd'hui au Palais-Royal pour dîner avec la duchesse, mais elle dîne dehors et je vais au club. Le restaurateur n'est pas bon; son vin est exécrable. Je vais chez Mme de Ségur : elle est au lit. Elle désire connaître le fond de ma conversation avec La Fayette. Je réponds que je lui ai dit plusieurs rudes vérités, qui n'ont pas été de son goût. J'emmène le vicomte de Ségur chez Mme de Chastellux; il y lit une petite comédie intitulée : *le Nouveau Cercle*, qui n'est pas sans mérite, mais il lit trop bien pour qu'on en juge. Pour le reste, il s'est peint lui-même dans le personnage principal de la pièce. Nous avons ici lady Cary, une Irlandaise, qui a, je crois, le mérite d'être une bonne maîtresse de maison

à Paris. Je quitte un peu après neuf heures et vais au Louvre. J'y trouve l'évêque, naturellement; une observation que je fais sur les assignats semble produire sur lui une profonde impression; si je ne m'abuse, il la citera. Sa manière de la saisir montre un esprit judicieux. Mme de Flahaut s'excuse d'être sortie ce matin; si je lui avais dit que je viendrais, elle serait restée chez elle. Je réplique d'un ton froid que je suis venu en retard pour ne pas interrompre sa conversation avec son nouvel ami. Elle ressent ce sarcasme sanglant. Elle a passé la journée avec son évêque, qui a mal à la jambe — il se l'est foulée. Je la laisse me poser des questions au sujet de la pièce, où je crois qu'elle ne m'a pas vu, et mes réponses sont de nature à lui donner quelque inquiétude.

1er *décembre*. — Mon courrier me cause beaucoup d'ennui. Je me lève ce matin avant le jour après une nuit blanche occasionnée par les soucis. Je m'assieds pour écrire à la lueur d'une chandelle, et finir toutes mes lettres à temps. Je reçois un mot de Mme de Flahaut, me demandant de venir entre dix et onze heures, car elle doit rendre visite à Mme d'Angivillers à midi et demi. Je la trouve malade et exhalant ses plaintes, mais je ne suis dispose ni à me disputer ni à la consoler. M. de Flahaut me demande deux fois de lui rappeler, à midi et quart, qu'elle doit aller chez sa sœur. Je dis à madame que depuis que je suis ici chaque courrier m'apporte de tristes nouvelles. Elle désire les connaître, mais je réponds que c'est inutile; j'en parle en termes vagues, pour que ma conduite ne la surprenne pas. A midi, lord Wycombe arrive et s'installe. Je rappelle plusieurs fois à Mme de Flahaut son rendez-vous avec sa sœur, et je la force à s'en aller, ce dont je m'excuse. Je vais ensuite chez Le Couteulx qui est sorti. Sa femme va sortir et est à moitié déshabillée quand j'arrive. Pendant les quelques minutes que je reste, elle me raconte une curieuse anec-

dote du comte de Pilau. Il est devenu dévot à un degré étonnant et avec toute la bigoterie de l'Église romaine; c'est pourtant un homme que les prêtres ont chassé d'Espagne à cause de sa religion, ou plutôt de son absence de religion ; un homme qui a abandonné une immense fortune pour éviter les cérémonies extérieures. Dieu ! que l'homme est faible, inconséquent et misérable! Je passe chez Mlle Martin, acheter un pot de rouge pour ma sœur à Londres. Je dis à l'évêque d'Autun aujourd'hui, qu'il devrait, si c'est possible, obtenir l'ambassade de Vienne.

6 *décembre.* — Sir John Miller vient me voir aujourd'hui, et me parle des poids et mesures. Je dîne au Palais-Royal. Après le dîner, visite à M. de La Fayette. Il est en butte à mille petits ennuis; aussi j'abrège ma visite. L'accueil de Mme de La Fayette est à la glace. Je retourne au Palais-Royal et conduis Mme de Chastellux au Louvre. Au moment de partir, Mme de Flahaut me prie de la conduire chez Mme de Corny. Je suis très froid avec elle, et elle m'en demande la raison. Je la raille à propos de sa liaison avec monseigneur, qui doit encore avoir la soirée aujourd'hui, n'ayant pas eu l'occasion de l'entretenir ce matin comme il le désirait. Elle me rend un cadeau que je lui avais fait, et je lui dis que je n'accepterai rien que son portrait, actuellement en possession de son évêque, mais que je veux l'avoir. Je lui dis encore qu'elle m'oubliera quand je serai parti. Elle le sait depuis longtemps. J'ajoute que l'accueil qu'elle m'a fait, la dernière fois que je suis allé chez elle, a été tel, que je ne lui aurais pas imposé ma visite si Mme de Chastellux ne m'avait pas demandé de l'accompagner. Revenu au Louvre, je la fais descendre, et j'allais me retirer, mais elle insiste pour que je monte. Arrivé chez elle, je prends congé, mais elle me décide à rester encore un peu. Son orgueil la fait parler haut. Puis elle est, ou du moins se prétend, souffrante. Son mari monte

et, après quelques mots, je prends de nouveau congé, mais elle me demande en anglais de rester. L'évêque arrive; je lui reparle de l'ambassade de Vienne, en lui indiquant le moyen de réussir. Je lui dis qu'en ce moment il est également dangereux de faire, ou non, partie de l'Assemblée; une ambassade à l'étranger est le seul moyen pour lui de rester en évidence, et, s'il peut devenir l'homme de confiance de la reine et de l'empereur, il sera sur la grand'-route des grandeurs, dès que les circonstances s'y prêteront. Je reste quelques minutes après lui, puis sors.

8 *décembre.* — Je reçois aujourd'hui, par la malle anglaise, une lettre qui me presse de partir pour Londres. Je vais au Louvre, selon ma promesse, et trouve Mme de Flahaut au lit; elle écrit à monseigneur. Le soir je vais au Palais-Royal où j'assiste à la lecture d'une tragédie écrite par M. de Sabran à quatorze ans. Elle est très bien écrite, mais Mme de Flahaut m'appelle avant la fin. Je retourne souper au Louvre. Je prête à Mme de Flahaut 1,200 francs de papier pour racheter une somme égale d'or qu'elle a engagée. Je ne compte pas être remboursé.

9 *décembre.* — Je pars pour Londres.

ANNÉE 1791

19 *janvier.* — Retour à Paris. Visite à Mme de Flahaut. Elle se plaint amèrement de la froideur et de la cruauté de l'évêque d'Autun. Il est élu membre du département de Paris et se démet de son évêché. Il la traite bien mal. Sa passion pour le jeu est devenue extrême, et elle m'en donne des exemples qui sont ridicules. Il arrive et je m'en vais. Je rends visite à Mme de Chastellux, et vais avec elle dîner chez la duchesse d'Orléans. Son Altesse Royale est ruinée, c'est-à-dire qu'elle est réduite de 450,000 francs à 200,000. Elle me dit qu'elle ne peut pas donner de bons dîners, mais que si je veux venir jeûner avec elle, elle sera heureuse de me voir.

21 *janvier.* — Ce soir, chez Mme de Staël, je rencontre la haute société. Je reste quelque temps à causer avec différentes personnes, mais tout cela est sans importance. Ce matin Ternant vient déjeuner avec moi. Il a été nommé ministre plénipotentiaire aux États-Unis dimanche dernier. Nous nous entretenons de sa mission. Il désire me voir nommer ici. Je lui dis que j'ai compris, par de Moustier, qu'on avait demandé Carmichael. Il répond que, s'il n'est pas trop tard, il fera changer cela. Il me tiendra au courant de ce qu'il saura.

Je vais au Louvre. M. de Flahaut a voulu me voir. Il me parle d'envoyer de la quincaillerie en Amérique, un de ses amis étant à la tête d'une usine considérable. Je lui dis que son ami peut venir me voir un matin et que je lui

en parlerai. Je vais chez Mme du Bourg. On joue un jeu d'enfer, auquel naturellement je ne participe pas, et je me retire de bonne heure.

22 *janvier*. — Mme de Flahaut me dit aujourd'hui qu'elle a eu une lueur d'espérance pour son avenir; j'essayerai de la faire aboutir. Je vais voir Mme de Ségur, et lui fais présent de quelques pommes, etc. M. de Ségur est avec sa femme, et, la conversation s'engageant dans ce sens, le plaisir que l'on ressent à parler de soi-même l'incite à nous raconter l'histoire de la guerre entre la Russie et la Porte. D'après lui, l'Angleterre a brouillé ces puissances. Après avoir repris cette histoire de fort loin et être arrivé à la paix qui avait mis fin à la guerre précédente, il déclare que l'impératrice s'est déclarée suzeraine de la Géorgie; que les Tartares Afghis, demeurant vers la mer Caspienne et en guerre constante avec les Géorgiens, reçurent l'aide du Pacha, leur voisin; que les Tartares du Cuban firent de fréquents ravages sur le territoire russe, puis passèrent cette rivière à gué pour entrer sur le territoire turc; que des plaintes ayant été faites à ce sujet, la médiation de la France fut demandée et acceptée; que lui et M. de Choiseul-Gouffier s'employèrent efficacement à apaiser ce différend. Il fut décidé que le Pacha refuserait désormais son aide aux Tartares Afghis, et que ceux du Cuban ne seraient pas, comme jusqu'à présent, protégés après leurs irruptions; que le prince Potemkin, ayant assemblé dans cette région une armée considérable pour être passée en revue par l'impératrice, et étant informé que les sujets de plainte continuaient malgré le traité, envoya immédiatement par l'ambassadeur russe, Bulgakow, un message menaçant aux Turcs; celui-ci fut communiqué par le Reis Effendi à M. de Gouffier, qui très surpris, conseilla aux Turcs de prendre aussitôt les armes, et informa de Ségur de ce qui se passait; celui-ci en parla en termes

sévères au ministre russe qui rejeta la faute sur le prince Potemkin. Il fut décidé d'accepter des conditions raisonnables, et, quoique celles proposées par M. de Gouffier de la part des Turcs fussent assez insolentes, à sa grande surprise, elles furent agréées. Sur ces entrefaites, le courrier, porteur de cette nouvelle, fut arrêté par des brigands turcs et mis à mort; apprenant cet accident, il en dépêcha aussitôt un autre, mais avant l'arrivée de ce messager, les Anglais s'étaient activement occupés à dissuader les Turcs de tout accommodement. Leur ambassadeur dit au Reis Effendi qu'il aurait l'aide puissante de la Prusse et de la Pologne; que si l'Autriche se joignait à la Russie, une forte diversion serait faite par la révolte en Flandre, qui se préparait; qu'il ne fallait pas se fier à la France, dont le système favori était d'aider la Russie, avec laquelle elle s'était dernièrement liée intimement, et qui naturellement ne pouvait pas être cordialement attachée à la Porte. D'après Ségur, le motif de l'Angleterre pour agir ainsi était son irritation du traité conclu par la Russie avec la France, par lequel, entre autres choses, les principes de la neutralité armée sont reconnus, et aussi l'insistance de la Russie à obtenir une semblable reconnaissance de l'Angleterre, dans le traité dont l'on projetait le renouvellement. L'Angleterre espérait ainsi amener une rupture entre la France et son ancienne alliée la Russie, ou sa nouvelle alliée, la Turquie. Par suite des intrigues britanniques, la Porte refusa de souscrire aux conditions qu'elle avait elle-même proposées, mais en envoya d'autres d'un style impérieux et dictatorial; il en avait été offensé, mais, à sa grande surprise, l'impératrice les accepta encore; puis, lorsque ses dépêches furent écrites en langage chiffré, juste au moment où son courrier allait partir, l'on apprit que les Turcs avaient commencé les hostilités effectives. Il ajoute qu'il avait depuis longtemps informé son gouvernement que Van Hertzberg avait formé de vastes projets menaçant toute l'Europe,

mais que l'on n'avait prêté aucune attention à ses informations, et qu'on le représentait, au contraire, comme un brandon, désirant une conflagration générale; il avait depuis longtemps proposé la triple alliance de l'Autriche avec la Russie et la France, qui fut alors repoussée et ne s'est jamais effectuée, parce que, finalement, la Révolution française empêcha une ratification de la part de la France. Feu l'empereur Joseph lui aurait dit, peu de temps avant de mourir, que l'impératrice de Russie lui avait permis de faire une paix séparée, et l'aurait prié d'assurer le roi de France que pour y parvenir, il consentirait à abandonner même Belgrade. Nous passons ensuite à la paix de Reichenbach, et je lui raconte comment Van Hertzberg fut pris dans ses propres filets.

Nous apprenons aujourd'hui des nouvelles qui, si elles sont vraies, auront une certaine influence sur les affaires de ce pays. On dit que la milice catholique de Strasbourg a démissionné en masse, et qu'il est arrivé une pétition portant quatre mille signatures et à laquelle un bien plus grand nombre de personnes ont donné leur adhésion, pour demander l'abrogation de toutes les mesures prises à l'égard du clergé et de la noblesse; on aurait nommé trois commissaires conciliateurs pour se rendre sur les lieux. Je rends visite à Mme de Chastellux; elle me dit tenir d'une personne qui revient de la Flandre française qu'il y règne une crainte générale d'une visite des troupes impériales. Je ne crois pas à cette visite.

Je la quitte et vais au Louvre. Je trouve Mme de Flahaut en conversation avec un député colonial, désireux de faire nommer quelqu'un au ministère des colonies; il demande aussi qu'à la délimitation des frontières avec l'Espagne, une bande de terrain soit cédée à Saint-Domingue; en échange on donnerait une plantation dont elle aura la moitié. Je soupe ici. Elle est très triste, et j'essaye inutilement de chasser cette tristesse. Mais son avenir est bien sombre.

23 *janvier.* — La Caze me répète encore aujourd'hui que Jefferson a fait à mon sujet à Robert Morris une promesse impossible. Il me dit avoir appris du colonel Smith que la seule objection à me faire entrer dans le corps diplomatique était dans mes autres occupations. A trois heures et demie, je me rends chez Mme de Flahaut. L'évêque d'Autun est avec elle. Je prends note de la personne que les coloniaux désirent avoir comme ministre, puis vais dîner avec M. de Montmorin. Je rencontre Ternant. Montesquiou arrive après le dîner et dit qu'il désire me voir. Je pars avec Ternant. En voiture, il me dit qu'en entrant dans la cour de Montmorin et en voyant ma voiture, il a eu l'occasion de faire remarquer que ma nomination de ministre des États-Unis serait une bonne chose; à quoi Montmorin répondit qu'elle lui plairait beaucoup. Ternant lui dit alors qu'il serait facile de l'obtenir, puisqu'il n'y aurait qu'à en exprimer le désir à M. Jefferson. Montmorin répliqua qu'une autre personne désirait ce poste, à savoir Carmichael. Il demanda si c'était lui ou ses amis qui le désiraient, mais, avant d'obtenir une réponse précise, ils entrèrent au salon. — Je vais ensuite prendre le thé avec Mme de Chastellux et souper avec la princesse. Belle journée, mais pluie fine le soir. Montmorin m'a dit que les nouvelles de Strasbourg ne reposaient sur rien.

25 *janvier.* — Ternant vient ce matin. Il me dit que la nomination d'un ministre des colonies subira de longs retards. Il voudrait que je conférasse avec le Comité du commerce. Je promets de le faire, si on le désire. Il demande que je fasse part à Montmorin de la somme que je juge nécessaire à un ministre de France en Amérique ; je le ferai quand il me dira que la nomination est effective. A trois heures, je vais dîner chez Mme de Staël qui n'est pas encore rentrée. Pendant ce temps, je vais au Louvre où l'on est à dîner. Mme de Flahaut est malade et se couche. Je retourne

dîner. L'abbé Sieyès est là ; il discourt avec beaucoup de suffisance sur le gouvernement, faisant fi de tout ce qui a été dit ou chanté à ce sujet avant lui. Mme de Staël dit que ses écrits et ses opinions ouvriront une ère nouvelle en politique, comme ceux de Newton en physique. Je vais de là chez Mme du Bourg. Elle me conseille de m'adonner plutôt aux plaisirs de la société qu'à aucun attachement sérieux. Il vient du monde, ce qui clôt cette conversation.

26 *janvier*. — Ce matin, je suis presque empêché de faire quoi que ce soit. D'abord, comme c'était convenu, M. de Flahaut me présente son ami, qui est à la tête de l'usine d'Amboise. Il désire écouler de la quincaillerie aux États-Unis. Ensuite le colonel Walker vient m'exposer l'état compliqué des affaires de la Compagnie de civilisation de Scioto. Il me demande un avis, mais je ne puis en donner, n'étant pas assez au courant des faits ; lui-même ignore quelques-uns des plus importants. Avant qu'il ne parte, arrive le colonel Swan, qui me dit que son plan pour la dette a échoué par la faute de Canteleu. Il me demande d'aller voir Montesquiou. Je lui dis que si Montesquiou désire me parler, il peut venir chez moi. Je dîne avec La Fayette qui est assez content de me voir. Ternant est là ; il pense qu'une décision sera prise dans quelques semaines ; je ne le pense pas. Après le dîner, j'ai avec lui une conversation intéressante. Il me dit qu'il avait arrangé un plan pour rétablir l'ordre par l'emploi de la force ; de Bouillé et La Fayette devaient y coopérer, mais pendant son séjour en Allemagne, ce dernier se déroba. Il s'occupe encore en ce moment de ce même objet. Je vois qu'il désirerait faire partie du ministère d'ici et qu'il jouerait sa tête pour le pouvoir. Il faut quelqu'un de cette trempe, d'un rang assez élevé pour ne pas courir de risques inutiles, et d'un caractère à ne pas fuir ceux qui seraient nécessaires ou utiles. Comme l'évêque se trouvait au Louvre aujourd'hui, je lui

demande quelle place il a, quel en est le revenu, s'il en pourra vivre, etc., en lui faisant observer qu'il a eu tort de l'accepter si elle ne lui assure pas une position indépendante. Il dit que c'était la seule porte qui lui restât ouverte.

27 *janvier.* — Je dîne aujourd'hui avec la duchesse d'Orléans et je vais de là au Louvre. Mme de Flahaut a sa sœur avec elle; celle-ci est arrivée à Paris dans une grande détresse, et Mme de Flahaut lui a envoyé de l'argent, malgré sa propre misère. Je les quitte et vais chez Mme de Staël. Je rentre de bonne heure, après avoir absorbé beaucoup de thé léger.

29 *janvier.* — J'écris dans la matinée, et à midi j'emmène Mme de Chastellux. Nous allons ensemble à Choisy dîner avec Marmontel. Ses idées sont justes. Après le dîner il m'expose sa manière de contester la doctrine récemment inventée des *Droits de l'homme*, en demandant une définition du mot *droit;* de cette définition, il tire une conclusion contre la soi-disant égalité des droits. Il admet pourtant que tous sont égaux devant la loi et soumis à la loi. A mon tour je nie cette assertion, et lui fais remarquer que là où existe une grande inégalité de rang et de fortune, cette égalité supposée de la loi détruirait toute proportion et toute justice. Si la peine est une amende, elle opprime le pauvre mais ne touche pas le riche. Si c'est un châtiment corporel, il avilit le prince mais ne blesse pas le mendiant. Il est profondément impressionné par cette observation. Je n'en tire qu'une conclusion : c'est qu'en morale toutes les règles générales sont sujettes à de nombreuses exceptions; que, par suite, les conséquences logiques de ces règles sont forcément souvent erronées. J'aurais pu (comme je l'ai fait quelquefois) pousser ma remarque un peu plus loin, jusqu'à la compensation légale des dommages, où les variétés sont plus grandes, parce que l'offen-

seur et l'offensé peuvent appartenir à des rangs différents de la société. J'aurais pu aller plus loin encore, et marquer les diverses variétés de sentiments que les différentes nations civilisées ont introduits dans la vie sociale, car c'est un fait que le mal que nous éprouvons consiste surtout dans l'appréhension. Le législateur qui voudrait rogner les sentiments de l'humanité à la mesure métaphysique de sa propre raison montrerait donc peu de savoir tout en laissant peut-être voir beaucoup de génie. Nous retournons au Palais-Royal, où je descends Mme de Chastellux. Je vais au Louvre. Mme de Flahaut est seule et bien affligée. Elle se plaint de la froide indifférence des parents de son mari. Il est malade, très malade. Le baron de Montesquiou arrive et lui demande si sa dot est assurée. Elle ne l'est pas. M. d'Angivillers a payé les dettes de son frère; mais paiera-t-il celle-ci comme *dette privilégiée?*

1er *février*. — J'apprends aujourd'hui que M. de Rulhières est mort subitement, et comme il écrivait l'histoire de son temps et qu'il était hostile aux gouvernants actuels, leurs adversaires disent qu'il a été empoisonné.

Paul Jones vient me voir, et voudrait avoir mon avis sur un plan de guerre contre la Grande-Bretagne aux Indes, au cas où elle commencerait les hostilités contre la Russie. A trois heures et demie je vais dîner avec M. de La Rochefoucauld, puis je vais rendre visite à Mme de Ségur, avec qui je reste quelque temps. Elle rentre à l'instant de son service près de la princesse à Bellevue. Les deux tantes du roi, Mesdames Adélaïde et Victoire, sont sur le point de partir à Rome. Ternant est venu ce matin me demander d'aller chez La Fayette ce soir, et de là au Comité de commerce. Il me dit qu'il m'aurait fait écrire un mot par le Comité, mais La Fayette, qui veut avoir l'air de faire tout (l'*ommis homo*), a préféré m'emmener. Après le dîner, je me rends chez La Fayette. Je m'entretiens quelque temps

avec Ternant et, quand La Fayette arrive, je lui dis que je ne peux me présenter que sur la demande du Comité, sans quoi ce que je dirais aurait moins de poids; que je crois meilleur qu'il y aille ce soir avec Swan, puis, si le Comité exprime le désir de me voir, je me présenterai demain soir; dans l'intervalle, il peut me faire savoir ce qu'il voudrait voir faire. Il approuve en paroles tout ce que je dis, mais je peux voir qu'il est vexé en diable. Soit. Il vaut mieux le voir vexé que d'être porté dans sa poche.

3 *février.* — Ce matin Ternant vient me raconter ce qui s'est passé hier soir. Il dit que La Fayette a accepté la libre culture du tabac; c'est entièrement une affaire de parti. Il ajoute qu'il a proposé au conseil de m'inviter, mais que M. Chaumont s'y est opposé, car j'étais intéressé. Le colonel Swan m'a dit ce matin, à propos de la question du tabac, qu'il existe dans l'Assemblée un groupe qui dispose de tout à sa volonté et qui tire profit de tout. Il me parle de cette corruption avec horreur. Je m'habille et vais dîner chez M. Maury. Il y a eu erreur, paraît-il, et au lieu d'y rencontrer Chaumont je trouve deux maîtresses entretenues. Sur ces entrefaites arrivent Chaumont et sa femme. La situation est assez ridicule et cette dernière rentre chez elle. Nous restons et le dîner se prolonge. J'apprends que M. de Flahaut va mieux. Sa maladie provient de la mauvaise gestion de ses affaires pécuniaires. C'est un malheureux et le mieux pour lui serait de mourir.

4 *février.* — Je dîne aujourd'hui avec M. de Montmorin. Nous avons une nombreuse société à dîner. Mme de Montmorin me montre un almanach d'Angleterre, envoyé par le duc de Dorset, dans lequel, entre autres choses, se trouve une table des poids et mesures. Elle dit que c'est une des nombreuses choses qui lui seront inutiles. Sur une page blanche, en face de cette table, j'écris :

« Un tableau de poids et de mesure est sûrement un trésor à une époque comme la nôtre ; car maintenant chacun conseille l'Etat, et tout naturellement il remplace par l'abondance des discours le poids qui peut manquer à ses arguments. »

La journée se termine par une soirée musicale chez Mme de Chastellux, et une heure passée chez Mme de Staël. Celle-ci me fait des avances. Nous verrons. Je vais au Louvre, où Mme de Nadaillac soupe pour me voir. C'est une aristocrate enragée et elle a entendu dire que je suis de sa secte. Elle se trompe. Elle est belle et a beaucoup d'esprit. Sa tante, Mme de Flahaut, me dit qu'elle est vertueuse, coquette et romantique. Nous verrons. Mme de Nadaillac m'assure qu'il y a à Paris beaucoup de *jeunes* femmes vertueuses et religieuses. Elle s'engage à me faire souper avec l'abbé Maury.

13 *février*. — L'Assemblée a aboli la ferme du tabac, en a permis la culture, et l'a frappé d'un lourd impôt. Je dîne avec M. de La Fayette et lui parle du droit énorme sur le tabac importé par les navires américains. Il me demande une note à ce sujet. Je lui dis qu'il ne me plaît pas de m'occuper de ce qui est en dehors de mes affaires. Il répond que Mirabeau lui a promis d'en parler, et il s'attend à ce que le tabac et l'huile soient repris par le Comité diplomatique. Je lui demande si le roi ne ferait pas bien de suspendre ce décret et lui donne mes raisons. Il répond qu'il préférerait que les Américains eussent des obligations à la nation plutôt qu'au prince. Je lui dis avoir appris de personnes bien informées que, s'il avait parlé, la décision eût été tout autre. Il réplique qu'au contraire cette décision a été prise malgré lui, et que les aristocrates en particulier s'y sont opposés pour cette seule raison. Mme de Ségur, que je rencontre, me confirme que les aristocrates ont perdu la cause du tabac. Je pense qu'une autre raison

de leur vote est leur haine de l'Amérique, qui a été la cause de la Révolution. M. de Montmorin m'assure qu'il fait tout en son pouvoir au sujet des décrets sur le tabac, et je lui demande si je dois lui écrire une lettre à ce sujet. Il le désire vivement, et insiste beaucoup pour que je le fasse demain, car il doit se rendre au Comité diplomatique.

20 *février*. — Je dîne avec Montmorin. Il me dit qu'il est content de mes réflexions sur les décrets, mais il ne s'attend à obtenir aucun résultat pour le tabac, vu la violence et l'ignorance de l'Assemblée. Je fais part de mon plan à M. Duport qui se trouve là, mais il n'y prête que peu d'attention pour les raisons que M. de Montmorin a données. Ce dernier me raconte qu'un certain M. Pinchon, dont on avait annoncé le suicide en juillet 1789, avait été assassiné; c'était peu après avoir déposé son portefeuille chez le duc d'Orléans, ce qu'on lui avait persuadé de faire à cause des troubles; on lui avait proposé d'abord le duc de Penthièvre comme dépositaire, mais vu la difficulté de le rencontrer, on avait choisi son gendre; le malheureux avait été ramené chez lui en déclarant qu'il était assassiné. Il vécut assez pour signer plusieurs papiers. On trouva dans sa maison deux millions, et sa succession est une banqueroute de cinquante millions. M. Duport dit que, d'après un état de la fortune du duc d'Orléans publié par son chancelier, il semblerait qu'il redoit encore cinquante millions. Le temps démêlera tout cela, et fera voir si les soupçons sont fondés.

22 *février*. — Je dîne aujourd'hui chez Mme de Foucault, et j'y rencontre, comme c'est convenu, l'abbé Rouchon. Notre hôtesse est pleine de prévenances. J'emmène l'abbé; il me raconte que dans la mémorable affaire de Versailles, comme l'on savait que le roi devait chasser ce jour-là dans

la forêt de Meudon, une partie de la populace, au nombre d'environ un mille, s'y rendit; parmi eux se trouvaient des assassins dont le but était de le tuer, et une récompense de mille guinées était promise au misérable qui accomplirait l'acte. Il ajoute que le comte de Saint-Priest, en étant informé, prévint d'urgence Sa Majesté de revenir immédiatement à Versailles pour affaires importantes; ce message a excité contre lui l'animosité du parti violent à un degré dont on a pu juger par la suite. L'abbé croit tout ceci, mais je dois avouer qu'il n'en est pas de même de moi. Je pense qu'il y a assez de petites infamies dans ce parti, mais je doute qu'il s'y trouve de hardis criminels.

23 *février*. — Le marquis de Favernay me raconte que le Languedoc est dans une bien mauvaise situation. Une sorte de guerre civile s'y est allumée entre catholiques et protestants. Il dit que ces derniers, qui sont riches, ont corrompu les troupes nationales, et tourné leurs épées contre les catholiques, sous prétexte de soutenir la nouvelle Constitution. Je suppose que les autres racontent l'affaire différemment, mais il paraît assez évident qu'à Nîmes et à Uzès on en est venu aux mains. Je vais au Louvre à neuf heures pour emmener Mme de Flahaut souper avec Mme de Nadaillac. Selon son habitude, elle n'est pas prête et nous n'arrivons qu'à dix heures. Notre hôtesse est charmante. Elle prétend que je serai aristocrate, bon gré mal gré. Elle m'assure de sa religion et de sa moralité, etc., mais c'est une coquette, enthousiaste et romantique.

24 *février*. — A midi, je me promène jusqu'à la fatigue; puis je vais au Louvre où je vois Mme de Flahaut. Elle est alitée; je joue au whist avec elle, l'enjeu étant de six pence. L'évêque d'Autun a une peur horrible de la mort. En rentrant chez elle, hier soir, elle a trouvé dans

une enveloppe blanche un testament de son évêque, la faisant son héritière. D'après certaines choses qu'il avait laissé échapper en parlant, elle avait conclu qu'il avait résolu de se suicider; elle avait passé une nuit fort agitée et toute en larmes. M. de Sainte-Foy, qu'elle réveilla à quatre heures du matin, ne put rencontrer l'évêque, car il avait dormi près de l'église où il devait aujourd'hui sacrer deux évêques nouvellement élus. Enfin il semble que, par suite de menaces répétées, il craignait que le clergé ne le fît assassiner aujourd'hui, et il avait ordonné de ne pas faire parvenir la lettre avant le soir, ayant l'intention de la reprendre s'il passait la journée. Son trouble le lui aura fait oublier.

27 *février*. — J'apprends que Paris est soulevé; j'en avais, il est vrai, observé certains symptômes ce matin. Je vais au Louvre où je rencontre l'évêque. Je reviens chez moi et trouve la place du Carrousel pleine de soldats. Je vois Mme de Chastellux qui me dit que la princesse est très alarmée de ce qui se passe à Paris. Il y a beaucoup d'attroupements, mais, comme il ne semble pas y avoir de raison suffisante pour une émeute, tout se calmera.

28 *février*. — Je me rends aux Tuileries; on ne permet pas de passer par les jardins; j'essaie alors le quai, mais la boue est impossible à traverser. Je rentre chez moi m'habiller, puis je vais dîner chez Mme de Foucault. Après le dîner, visite à Mme de Nadaillac. Elle et son mari sont en tête-à-tête. Nous parlons de religion et de morale. Le mari observe, avec une grande véhémence, que l'homme qui, sous prétexte de religion, entraîne une femme à violer les lois de la morale est pire qu'un athée. La femme essaie d'adoucir un peu cette déclaration. Or, comme il est d'un caractère et d'un tempérament froids, et qu'elle est très enthousiaste, il me semble qu'il y a là

une secrète allusion à l'abbé Maury, que madame tient en grande estime. C'est un mauvais sujet, tandis qu'elle est très religieuse et respectueuse, etc. Je la laisse d'assez bonne humeur, et M. de Nadaillac également est content. Je rentre chez moi, et, comme c'est convenu, M. Swan et M. Brémond d'Ars viennent me voir. L'affaire du tabac est arrangée avec le contrôleur, de façon que nous ayons une préférence marquée. Le gouvernement doit fournir un million et demi, et les intéressés de ce côté de l'Océan parfaire les quatre millions, les profits devant être partagés par moitié.

2 *mars*. — Je dîne aujourd'hui avec La Fayette. Je lui donne certains renseignements sur les affaires américaines, et, comme il désire entreprendre tout à la fois, je lui dis qu'il ferait mieux dans ce cas d'obtenir une résolution ou un décret permettant au ministère d'agir, car autrement il aura tant d'intérêts hostiles à son plan que celui-ci est certain d'échouer. Je pense qu'il ne suivra pas cet avis, parce qu'il veut avoir l'air d'un Atlas soutenant les deux mondes. Je lui demande de me raconter ce qui s'est passé l'autre jour au Château. Il reconnaît que la garde nationale était ivre, et que lui-même était tellement en colère qu'il s'est conduit grossièrement envers les personnes présentes; mais il ajoute que M. de Villequier était très fautif, car, bien qu'ayant donné sa parole d'honneur de ne permettre à personne d'entrer dans la chambre du roi, sauf à ses domestiques ordinaires, il y avait laissé entrer une foule composée en partie de gens des plus basses classes. Après avoir écouté son histoire, je lui dis (ce qui est vrai) que j'en suis fâché; mais, puisque la chose est faite, il faut prendre le taureau par les cornes, et priver M. de Villequier de son emploi, en donnant publiquement comme motif qu'il a permis à telles personnes (que l'on nommera) d'entrer dans la chambre du roi en telle et telle occasion, contrairement à la pro-

messe qu'il avait faite sur sa parole d'honneur. Il trouve mon conseil très bon, mais on ne peut encore s'en séparer.

3 *mars*. — Aujourd'hui, promenade aux Champs-Élysées avec Mme de Flahaut et Mlle Duplessis. Je propose à M. de Favernay, que je rencontre, d'aller chez le restaurateur, mais Mme de Flahaut propose d'apporter notre dîner chez elle. Nous allons à l'Hôtel des Américains et, après avoir fait nos provisions, nous retournons les manger chez elle. Après le dîner, je rentre chez moi et je lis un peu, puis je m'habille. Arrivent M. Brémond d'Ars et M. Bergasse. Nous causons longuement des affaires publiques qui sont le but de leur visite. Ils me disent que la reine intrigue maintenant avec Mirabeau, le comte de La Marck et le comte de Mercy-Argenteau, qui jouissent de sa confiance. Ils désirent revenir chez moi, et me disent que Mirabeau, dont l'ambition fait de lui l'ennemi mortel de La Fayette, doit réussir à le ruiner, au moyen de ses compères dans les départements. J'incline à croire pourtant que La Fayette offrira une résistance sérieuse, car il est aussi rusé que possible. Mirabeau est le mieux doué des deux, mais son adversaire a une meilleure réputation. Quand ces deux messieurs me quittent, je vais chez Mme de Nadaillac. Nous y rencontrons l'abbé Maury, qui a l'air d'une parfaite canaille ecclésiastique; les autres sont de fougueux aristocrates. Ils ont le mot « valet » écrit en gros caractères sur le front. Maury est fait pour gouverner cette sorte d'hommes, et eux pour lui obéir, à lui ou à n'importe qui. Pourtant, Maury semble avoir trop de vanité pour un grand homme. Mme de Nadaillac est pleine d'attentions et affirme que je dois être un *aristocrate outré*. Je lui dis que je suis trop vieux pour changer mes opinions sur le gouvernement, mais pour elle je serai tout ce qu'elle voudra.

5 *mars.* — Aujourd'hui, le comte de Ségur vient me voir. Je lui demande quel est le caractère du comte de La Marck et du comte de Mercy. Il répond que le premier est un militaire qui s'entend à son métier, et que, dans les affaires du Brabant, son plan était de créer un parti populaire qui, en cas d'indépendance, serait considéré comme le parti français; ou tout au moins de semer des dissensions pour faciliter le rétablissement de l'autorité impériale. Le comte de Mercy serait un des hommes d'État les plus capables de l'Europe. Je rends visite à Mme Dumolley, qui désire beaucoup mes visites, parce qu'elle trouve que je fréquente des gens qu'elle ne peut fréquenter. Je la quitte et vais au Palais-Royal souper avec la duchesse. Mme de Saint-Priest qui est là désire avoir mon avis sur ce qui s'est passé dernièrement au Louvre. J'évite adroitement de répondre, et Mme de Chastellux me le dit. Elle en est un peu froissée, parce que, dit-elle, on citera contre elle mes paroles que l'on prendra dans un sens absolument différent du vrai. Je lui parle du comte de La Marck, et découvre qu'elle est en rapports avec lui. Il est lié intimement avec Mirabeau; l'ambition le dévore et sa moralité est déplorable. Nous voilà donc au fait. M. d'Agout arrive. Il revient de Suisse, et m'apporte les compliments de Mme de Tessé, qui s'est, à ce qu'elle dit, convertie à mes principes de gouvernement. Il y aura encore beaucoup de ces convertis.

7 *mars.* — Ce matin, j'écris, car je ne suis pas encore très bien. Le soir, Mme de Flahaut vient à ma porte et fait prendre des nouvelles de ma santé. Elle ne veut pas monter, bien que son mari et son neveu soient avec elle. Je vais chez Mme de Chastellux où nous prenons le thé; la duchesse forme avec nous un trio. Je rends visite à Mme de Nadaillac qui a été malade. Nous parlons de sa maladie, puis de religion; elle désire savoir si je suis vertueux comme un Américain; elle en doute, car elle

prend plaisir à dire que je suis vertueux comme un Français. Je la laisse quelque peu dans l'incertitude, mais elle semble un peu fâchée de l'arrivée de son mari; ce qui est bon signe. Ma visite n'est ni longue ni courte, et je remarque qu'ils sont contents tous les deux.

12 *mars.* — Je vais au Louvre pour faire faire à Mme de Flahaut une promenade en voiture; mais le baron de Montesquiou est là, qui veut arriver au pouvoir; puis c'est le tour de la toilette et de Mlle Duplessis; c'est pourquoi je vais rendre visite à Mme de Chastellux. Swan vient me dire, ce que je lui avais donné à entendre, que les propositions et les résolutions de Rœderer ont coupé l'herbe sous les pieds de la régie. Ternant vient et je lui parle un peu de tout cela. Je dîne avec le comte de Montmorin, et comme Montesquiou arrive après le dîner, je le mets au courant. Il me demande de rédiger un *mémoire.* Je vais, après le dîner, à l'Académie de médecine où Vicq d'Azir prononce l'éloge du docteur Franklin.

17 *mars.* — Je vais dîner ce soir chez Mme d'Angivillers. Mme de Condorcet se trouve présente. Elle est belle, et elle a l'air spirituel. Après le souper, je m'entretiens avec Condorcet des principes des *économistes.* Je lui dis, et c'est la vérité, que j'avais autrefois adopté ces principes dans les livres, mais que j'en ai changé depuis que je connais mieux l'humanité et que ma réflexion est plus mûre. En terminant notre discussion, je lui dis que si l'impôt direct est lourd, il ne sera pas payé. Mme de Flahaut s'est trouvée indisposée pendant qu'elle était en voiture avec moi et Mlle Duplessis. Nous retournâmes au Louvre, et, après l'avoir couchée, nous engageâmes une partie de whist à côté de son lit. Vicq d'Azir arrive, et nous parlons de la conduite que devrait suivre la cour. Je lui donne quelques éclaircissements sur le passé en vue d'élucider l'avenir;

mes informations et la force de mes raisons le surprennent également. Je le vois à ses manières.

20 *mars*. — Passé la soirée au Louvre. Plusieurs personnes entrent et sortent. Finalement nous allons par bandes voir les illuminations en l'honneur de la guérison du roi. La nuit est terrible; le vent est très violent, et vient de l'ouest, chargé de pluie. Les illuminations ont été les plus simples, les plus mesquines que l'on puisse imaginer. M. de Sainte-Foy vient entre dix et onze heures nous dire que le Pape a placé le royaume en interdit. Cela produira une effervescence, dès qu'on le saura. La duchesse d'Orléans, avec qui je dîne aujourd'hui, a la bonté de me reprocher mes absences. Après le dîner, visite à Mme de Nadaillac. Son accueil est celui d'une coquette plutôt que d'une dévote.

25 *mars*. — Impossible de travailler chez moi aujourd'hui, mes domestiques voulant nettoyer mes chambres pour une réception. Je vais donc chez Mme de Flahaut. Les domestiques n'étant pas là, je m'annonce moi-même. Elle est en tête-à-tête avec M. de Ricey. Elle s'écrie tout à coup d'un ton alarmé : « Qui est-ce là? » Quand je me suis nommé : « Je vais vous renvoyer tout de suite. » Je me retourne et je les quitte. J'ai chez moi à dîner Mmes de La Fayette, de Ségur, de Beaumont et Fézensac. Parmi les hommes se trouve l'abbé Delille. Je dis à Short, l'un des invités, qu'il n'a que peu de chances d'être nommé ministre en France; Jefferson désire le voir retourner en Amérique, et la nomination est entièrement aux mains de Washington; on doit la faire pendant cette session. Je lui montre le mémoire et les notes que j'ai rédigés à propos du tabac. Parlant des faits et gestes de l'Assemblée sur cette question, il dit que le duc de La Rochefoucauld est mené par Rœderer et Condorcet, qui

sont tous les deux des coquins. Je lui rappelle que depuis longtemps j'avais jugé ce dernier d'après ses manières.

26 *mars.* — Visite à Mme de Chastellux. La duchesse, à qui j'explique mes raisons pour ne pas l'avoir invitée à déjeuner, se montre fort disposée à venir un jour ou l'autre. Mme de Montmorin me montre aujourd'hui la lettre du général Washington à l'Assemblée, reproduite dans un des journaux. Elle n'est pas telle que les révolutionnaires violents l'auraient désirée, et contient sur La Fayette un sous-entendu que ses ennemis ne manqueront pas de relever. De là chez Mme de Ségur qui insiste pour que je reste à dîner; je refuse. Je dîne, selon ma promesse, avec la duchesse d'Orléans, pour voir sa fille. C'est une jolie petite princesse à l'air très fin. Je vais ensuite chez Mme de Foucauld. La conversation roule immédiatement sur l'amour. Au cours de cet entretien, je fais observer que j'ai remarqué « deux espèces d'hommes. Les uns sont faits pour être pères de famille, et les autres pour faire des enfants ». Elle est ravie de cette remarque. Chaumont me lit en partie la lettre que lui a écrite Laforêt; elle décrit en termes enthousiastes la situation de l'Amérique, et conseille l'achat de terre et de bétail.

28 *mars.* — Il y a déjeuner chez Mme de Chastellux. L'ambassadeur d'Angleterre est là avec l'ambassadrice. A en juger par ses manières, j'ai fait un peu de progrès dans l'estime de cette dame. Nous verrons. Ce matin, une chute dans la rue a causé un certain dommage à ma jambe de bois. Je vais souper avec Mme de Nadaillac. Je dis à l'abbé Maury que je m'attends à le voir obtenir le chapeau que le cardinal de Loménie a renvoyé. Je lui dis aussi que le Saint-Père a eu tort de ne pas mettre le royaume en interdit. Il répond que l'opinion n'est plus favorable au Saint-Siège, et que, sans une armée chargée

de maintenir l'interdit, on en rira; l'exemple de l'Angleterre rend Rome circonspecte. Je réponds que le cas n'est pas absolument le même, et que, de plus, l'Assemblée n'ayant rien laissé au Pape, il peut jouer en toute sécurité, puisqu'il ne peut rien perdre de plus. En tout cas, il ferait mieux de ne rien faire, que d'agir seulement à moitié, car les hommes peuvent graduellement être habitués à tout. Il reconnaît que c'est vrai et ajoute qu'il aurait préféré voir pousser les choses à l'extrême. Je lui dis que, du moment où les biens d'Église étaient saisis, j'avais considéré la religion catholique comme finie, puisque personne ne voudrait être prêtre pour rien. Il abonde en mon sens.

Ce soir, au théâtre de la Nation, terrible représentation de vengeance et de crime monastiques. Je vois Mme de Chastellux qui me dit que l'ambassadrice d'Angleterre est très contente de moi. Elle m'informe aussi que la pauvre princesse est très mal à son aise.

1er *avril*. — Je dîne avec la duchesse d'Orléans. Après le dîner, je vais à l'Opéra, d'où je pars de bonne heure pour conduire Mme de Flahaut chez Mme de Laborde. En route, nous allons prendre des nouvelles de Mirabeau. Des gardes nous arrêtent, de peur que le bruit de la voiture ne trouble son repos. Je suis choqué de ces honneurs rendus à un pareil vaurien. Je me querelle à ce sujet avec Mme de Flahaut. Je reste chez Mme de Laborde jusqu'à onze heures, puis je vais chez Mme de Staël. L'ambassadrice d'Angleterre, qui est présente, me reçoit très bien.

2 *avril*. — Mme de La Fayette me dit aujourd'hui que je suis amoureux de Mme de Beaumont. J'avoue, bien qu'il n'en soit rien. Elle dit que sa société doit être fade, après celle de gens si agréables. Que veut dire cela? Je dîne chez M. de Montmorin et, après le dîner, je vais au Louvre. Mirabeau est mort aujourd'hui. Je dis à

l'évêque d'Autun qu'il devrait remplir le vide laissé par Mirabeau, et, à cet effet, prononcer son oraison funèbre; il y ferait un résumé de sa vie en s'appesantissant sur les dernières semaines, où il s'efforça de rétablir l'ordre, puis appuyerait sur la nécessité de l'ordre et ferait intervenir adroi tement le roi. Il répond qu'aujourd'hui toutes ses pensées ont roulé là-dessus. Je lui dis qu'il n'y a pas un moment à perdre, car de semblables occasions se présentent rarement. J'ai parlé aujourd'hui au comte de Montmorin d'un successeur à Mirabeau, mais il objecte qu'il ne voit pas facilement qui on pourrait mettre à sa place. Il avoue que Mirabeau était décidé à ruiner La Fayette, et prétend qu'il l'en avait empêché quelque temps. Il ajoute que La Fayette est un roseau bon à rien. Il croit que tout ce qui reste à faire maintenant est de convoquer la prochaine Assemblée le plus tôt possible, d'en exclure les membres de l'Assemblée actuelle, et de la réunir loin de Paris. Les théâtres font relâche aujourd'hui. La journée est belle.

3 *avril.* — Journée extraordinairement belle. Je vais à Marly. Mme du Bourg m'accueille avec la joie de quelqu'un qui désire quelque chose de la ville pour changer la monotonie de la campagne. Après le dîner, nous nous promenons longtemps dans le jardin, et nous voyons de nombreuses scènes d'amour rustique. Les bergers et les bergères semblent s'inquiéter médiocrement de la présence d'étrangers, et continuent leurs gambades aussi librement que leurs troupeaux. Ceci nous fournit un sujet de conversation. Je retourne en ville et passe la soirée avec la duchesse d'Orléans. Mme de l'Étang est présente. Elle est, comme beaucoup d'autres, violemment aristocratique, et cela nous amuse. Elle est belle.

4 *avril.* — Je suis aujourd'hui les boulevards aussi loin que le permet le convoi de Mirabeau; puis je retourne au

Marais, où je rends visite à M. et à Mme de La Luzerne. Ils me reçoivent d'autant mieux que mes attentions ne peuvent pas prêter au soupçon, maintenant qu'il n'est plus ministre. Je rends visite à Mme de Nadaillac, chez laquelle j'ai une altercation un peu vive avec son mari, qui, entre autres idées ridicules dues à la folie aristocratique, exprime le désir de voir la France démembrée. — Visite de quelques minutes à Mme de Chastellux. Elle doit m'informer demain si l'expédition à Sceaux aura lieu le jour suivant. Je ne puis attendre Son Altesse Royale, mais je fais une courte visite au Louvre. La journée a été excessivement belle. L'enterrement de Mirabeau (suivi, dit-on, par plus de cent mille personnes, dans un silence solennel) a été un spectacle imposant. C'est un grand tribut payé à des talents supérieurs, mais nullement un encouragement à la vertu. Des vices, aussi dégradants que détestables, ont marqué cette créature extraordinaire. Complètement prostitué, il a tout sacrifié au caprice du moment: *Cupidus alieni, prodigus sui ;* vénal, impudent, et pourtant très vertueux quand un motif sérieux le poussait, mais jamais vraiment vertueux, parce qu'il ne fut jamais sérieusement sous le contrôle de la raison, ni sous la ferme autorité d'un principe. Dans le court laps de deux années, j'ai vu cet homme sifflé, comblé d'honneurs, haï et pleuré. L'enthousiasme vient de faire de lui un géant; le temps et la réflexion le diminueront. Les oisifs affairés du moment devront trouver quelque autre objet à exécrer ou à exalter. Tel est l'homme et surtout le Français.

8 *avril*. — Dîné aujourd'hui avec M. de Montmorin. Après le dîner, je le prends à part et lui exprime mon opinion qu'une dissolution hâtive de l'Assemblée actuelle serait dangereuse. Les nouveaux élus seraient choisis par les Jacobins, tandis qu'en laissant s'écouler quelques mois, les Jacobins et les municipalités seront en guerre, ces dernières refusant de subir le joug des premiers. Il dit qu'il redoute

que les municipalités ne soient entièrement dans les mains des Jacobins. C'est une crainte chimérique, d'après moi. Il pense que plusieurs des membres actuels devraient être rééligibles. Ce n'est pas mon avis, car il connaît les caractères et les talents du lot actuel, et pourrait acheter ceux dont la réélection devrait lui être profitable. Il répond qu'ils ne valent pas la peine d'être achetés ; en effet, la plupart accepteraient l'argent, puis agiraient à leur guise ; mais si Mirabeau avait vécu, il aurait accédé au moindre de ses désirs. Il ajoute qu'il faut maintenant travailler les provinces pour obtenir des élections favorables. Je lui demande comment il reconnaîtra les inclinations et les capacités des membres élus. Il avoue que ce sera difficile. Parlant de la cour, il me dit que le roi n'est absolument bon à rien ; et que maintenant, quand il doit travailler avec le roi, il demande toujours que la reine soit présente. Je lui demande s'il est bien avec la reine. Il répond que oui, et que cela remonte à plusieurs mois. J'en suis véritablement content, et je le lui dis.

Je passe une heure avec la duchesse d'Orléans. Elle me fait le récit de quelques nouvelles horreurs à mettre au compte de la Révolution. Elle a été ce matin visiter un évêque malade. Je rentre chez moi et lis la réponse de Paine au livre de Burke ; il y a de bonnes choses dans la réponse comme dans le livre lui-même. Paine vient me voir. Il dit qu'il a rencontré une grande difficulté à décider un libraire à la publication de son ouvrage ; cet ouvrage est extrêmement populaire en Angleterre, et, par suite, l'*écrivain* l'est aussi, ce qu'il considère comme une des nombreuses et étranges révolutions de notre temps. Il se met à parler d'autrefois, et, comme il me place au nombre de ses anciens ennemis, j'avoue franchement avoir réclamé son renvoi de sa place de secrétaire du Comité des Affaires étrangères.

Mme de Chastellux me dit que la duchesse d'Orléans

part demain, sous prétexte d'aller voir son père indisposé, mais en réalité pour effectuer sa séparation d'avec son mari, dont la conduite est devenue trop brutale pour pouvoir être supportée. Pauvre femme! Elle a l'air malheureux. — Visite à Mme de Nadaillac; au cours d'une conversation décousue, je gagne sur elle plus de terrain qu'elle ne s'en aperçoit. Elle parle de religion, de devoir, et de vœux conjugaux, sans aucune raison; mais je la surprends en avouant que ces vœux doivent être sacrés. Je lui dis qu'il est heureux pour elle qu'elle aime son mari, car autrement elle ne pourrait manquer d'éprouver une autre passion, qui, à la fin, deviendrait trop forte.

9 *avril*. — Ce matin, M. Brémond vient chez moi. Au cours de la conversation, je lui parle des réclamations faites à la France par les princes allemands, pour des fournitures livrées depuis longtemps. Il me parle avec franchise, et me dit qu'il s'est déjà entendu avec eux. Il ne lui manque qu'environ 1,200,000 francs pour terminer l'affaire, qui rapportera au moins 12 millions. Au cours de la conversation, il me demande si je veux en parler à M. de Montmorin. J'y réfléchirai; il viendra demain m'apporter les éléments de mon entrevue avec le ministre. M. Short s'entretient longuement avec moi des finances américaines, et j'essaie de lui démontrer que la proposition faite au nom de Schurtzer, Jeanneret et Cie est avantageuse pour les États-Unis, à condition de diminuer la commission. Je le crois sincèrement. Je lui dis aussi que d'après ce que les parties m'ont dit et m'ont montré, je suis convaincu qu'ils jouissent d'un grand pouvoir à la cour et dans l'Assemblée, et qu'une opération de ce genre serait d'autant plus utile que les Etats-Unis pourraient employer ce crédit pour leurs opérations intérieures. La conversation est longue, et ses opinions sont ébranlées. Je lui dis certaines choses pour le rendre un peu circons-

pect au sujet de M. Swan, qui a l'habitude, paraît-il, de se servir de nos deux noms pour ses intérêts particuliers.

J'emmène Mlle Duplessis chez Mme de Flahaut, où nous dînons près de son lit, puis je rends visite à Mme de Nadaillac. Son ami, l'abbé Maury, est avec elle, et je les laisse ensemble. Elle désire me revoir; je promets de revenir. Elle va au Gros-Caillou, pour assister à l'inoculation de ses enfants. Mme de Flahaut me demande aujourd'hui qui je lui conseillerais d'épouser, au cas où elle serait veuve. Je réponds que j'ai appris qu'il était question d'autoriser le mariage du clergé. Elle dit qu'elle n'épousera jamais l'évêque, parce qu'elle ne peut aller à l'autel avec lui sans mentionner d'abord sa liaison avec un autre. Visite à Mme Dumolley, qui veut savoir pourquoi la duchesse d'Orléans est partie pour la ville d'Eu. Je feins l'ignorance.

13 *avril.* — A dix heures, je vais chez M. de Montmorin. Je discute longuement avec lui sa situation et celle du royaume. Je lui propose l'affaire des rations, et lui offre l'intérêt convenu. Il refuse d'être intéressé, et, après une longue conversation, accepte de pousser l'affaire à cause du roi, pourvu que tout reste secret. Il dit qu'il peut compter sur moi, et qu'il croit que Sa Majesté aura également confiance. Je dois lui donner aujourd'hui une note à soumettre au roi. Je vais chez Jeanneret et j'informe Brémond du refus de Montmorin, lui laissant entendre en même temps que la chose se fera. Je prépare la note pour Sa Majesté. Je vais dîner avec M. de Montmorin, et, à la fin du dîner, je lui donne la note. Il me dit qu'il devra en référer au comte de La Marck. Leur *liaison politique* est telle qu'il ne peut éviter cette communication. Il me donnera une réponse définitive lundi matin.

Je vais chez Mme de Staël. Je m'y entretiens avec la duchesse de La Rochefoucauld. Mme de Staël lit sa tragédie

de « *Montmorency* ». Elle écrit beaucoup mieux qu'elle ne lit. Son caractère du cardinal de Richelieu est fait de main de maître. L'assistance est peu nombreuse, et l'on blâme beaucoup l'Assemblée nationale, dont les actes, il faut bien l'avouer, sont empreints d'une grande faiblesse. *N'importe.* Je vais au Louvre, où je trouve M. de Curt faisant des vers et courtisant Mme de Flahaut.

15 *avril.* — Visite à Mme de Nadaillac, dont les enfants commencent à souffrir de la petite vérole. Nous parlons de religion et de sentiment, mais je me trompe fort si elle ne pense pas à autre chose. Je laisse mon nom pour l'ambassadrice d'Angleterre et vais dîner chez Mme de Foucauld. Elle me dit que son mari a abandonné son projet de passer en Angleterre, ce dont elle était enchantée, et croit que c'est la description que j'en ai faite qui l'en a détourné. Il faut que j'essaie d'arranger cela. Son médecin aussi est d'accord avec elle pour lui recommander des excursions comme nécessaires à sa santé. Peu après le dîner, je vais au Louvre. Nous sommes bientôt interrompus par Vicq d'Azir, avec qui Mme de Flahaut a une conversation au sujet de l'évêque. Je présume que c'est pour le faire entrer dans les bonnes grâces de la reine. Ensuite, nouvelle interruption par la sœur de Mme de Flahaut et un certain M. Dumas, qui apporte de mauvaises nouvelles d'une affaire à laquelle elle s'intéressait. Puis vient M. de Curt, plein de déclarations et de protestations amoureuses. Je quitte cette scène à huit heures et retourne chez Mme de Foucauld. Elle me dit que son mari s'est mis dans la tête d'aller à Nantes, et que dans ce cas elle est décidée à aller en Angleterre avec un de ses amis ou avec moi. Elle ajoute que son mari est un très mauvais compagnon de voyage. A dix heures, arrive M. Steibelt. Une petite demoiselle Chevalier, âgée d'environ quinze ans, joue admirablement bien sur le piano un morceau de sa composition, qui prouve de grandes qualités. Son frère,

plus jeune qu'elle, joue un autre morceau très bien. Puis c'est M. Steibelt, qui est merveilleux. Cet homme se fait de cinq à dix guinées par jour. Il reçoit pour sa visite de ce soir cinquante livres. On dit qu'il dépense avec légèreté ce qu'il gagne si facilement.

16 *avril.* — Ce matin, visite à Paine et à M. Hodges. Le premier est sorti; le second est dans le misérable logement qu'il occupe. Il dit que Paine est un peu fou, ce qui est assez probable. Je rends visite à Mme de Trudaine; n'étant pas reçu, je demande du papier et commence à lui écrire, mais avant que j'aie fini un domestique m'invite à monter. Elle s'habille et Saint-André nous rejoint. Elle me reçoit bien, et nous serons *un peu plus liés ensemble*. Je passe chez Short pour le conduire chez Mme de Staël. Après le dîner, nous assistons à une scène des plus bruyantes entre elle et un abbé. Je lui dis qu'en allant en Suisse, elle devra laisser rafraîchir son cerveau, puis digérer ses idées sur le gouvernement, idées qui deviendront bonnes par la réflexion. Je vais ensuite chez Mme de Beaumont, où nous faisons une longue visite, puis au Louvre. Mme de Flahaut entre dans son bain, et toute la société y assiste. Je reste jusque après le souper, et je ramène Mlle Duplessis chez elle. En route, je me montre enjoué, et elle en est contente. Ternant, que j'ai vu chez M. de Montmorin, me dit que Fleurieu, le ministre de la marine, va quitter son poste; il pense qu'il sera remplacé par M. de Bougainville. Montmorin m'a rappelé que je dois aller le voir lundi.

17 *avril.* — Après le dîner, je vais au Louvre. Nous allons ensemble voir Mme de Nadaillac, dont le fils est atteint de la petite vérole. En rentrant chez elle, Mme de Flahaut prend encore un bain. Je vais chez Mme de Staël : brillante assistance. L'ambassadrice d'Angleterre, qui est

ici, est très entourée par les jeunes gens à la mode. Au départ, le comte de Montmorin me dit qu'il ne peut me donner de réponse demain, n'ayant pu parler au roi aujourd'hui. Le temps a été beau.

18 *avril.* — Ce matin, Swan et Brémond viennent. Je m'entretiens avec eux de la fourniture des rations à la marine française. Il y a presque une émeute aujourd'hui aux Tuileries. Le roi veut aller à Saint-Cloud, mais il est arrêté, non seulement par la populace, mais aussi par la milice nationale qui refuse d'obéir à son général. Il semble que Sa Majesté a encouru le reproche de duplicité en sanctionnant le décret sur le Clergé, et en s'adressant ensuite à un réfractaire pour accomplir les cérémonies prescrites en cette saison. Pendant longtemps je m'attends à une bataille, mais à la fin l'on me dit que le roi se soumet. Je vais au Louvre où je trouve M. de Curt tout installé. Je me retire aussitôt pour aller chez Mme de Nadaillac. Elle me demande de prolonger ma visite, et, comme il se fait tard, j'envoie chercher une matelotte à la *guinguette* et je dîne dans sa chambre. Elle fait beaucoup de façons, mais nous avançons. Nous verrons comment cela marchera tout à l'heure... M. Vicq d'Azir me montre la lettre écrite au roi par le département. Elle est dictatoriale à l'extrême. Mme de Flahaut m'en avait déjà informé, mais je suis obligé d'en blâmer le style.

20 *avril.* — Ce matin, visite de M. Brémond et de M. Jaubert. Je les mets en train pour amener les Jacobins à secourir le roi contre l'attaque du département. Je m'habille et je vais rendre visite au comte de Montmorin, à qui je montre le brouillon d'une lettre que j'avais composée comme réponse du roi au département. Il me dit que c'est la peur qui a poussé celui-ci à faire sa démarche. Je sais que ceci est partiellement vrai, mais il est vrai également

que cette démarche est hardie, et, en cas de réussite, décisive. Après avoir parlé politique, nous parlons un peu de nos affaires. Il n'a pu s'en occuper, dans les circonstances présentes. Je vais voir Mme de Montmorin et je reste quelque temps avec elle; elle est toute désolée et redoute le pillage et les insultes, le baron de Menou ayant dénoncé son mari hier soir. Je ris de cette dénonciation ridicule, et j'essaie de calmer ses appréhensions. Je vais de là au Gros-Caillou, chez Mme de Nadaillac, qui parle longuement politique, avec moins d'ardeur que d'absurdité. J'en suis fatigué. Je dîne avec M. Short. Ternant, qui est présent, me dit qu'il a conseillé à La Fayette de démissionner, que celui-ci y a consenti, mais qu'ensuite il a trouvé diverses raisons pour n'en rien faire. Je le reconnais bien là. M. du Châtelet nous a amené lord Dare, fils de lord Selkirk, qui rencontre ici par hasard Paul Jones. Il reconnaît l'attention polie de Jones dans l'attaque de la maison de son père durant la dernière guerre. Je vais ensuite au Louvre, mais Mlle Duplessis y est. Mme de Flahaut me dit que les favoris du roi ont donné leur démission, que ceux de la reine la donneront, et qu'elle espère une place près de Sa Majesté. Je le lui souhaite. Elle m'informe qu'elle a conseillé par écrit à d'Angivillers de voyager, ayant obtenu l'assurance que, dans ce cas, il ne serait pas question de lui. De Curt vient, et bientôt après je retourne chez moi, où je lis jusqu'à l'arrivée de MM. Brémond et Jaubert. Les Jacobins cherchent à former alliance avec le club de 89, en vue d'empêcher le vote d'un décret déclarant les députés actuels inéligibles pour l'Assemblée prochaine. Après leur départ, je vais me coucher, car je tombe de sommeil.

21 *avril.* — M. Brémond vient me raconter ce qui s'était passé aux Jacobins. Je m'habille, je fais une promenade à cheval avec M. Short, puis je rends visite à Mme de

Flahaut, avec qui j'ai une conversation sur la politique. Je dîne avec l'ambassadrice d'Angleterre. Nous sommes en famille. C'est une femme très agréable. Visite à Mme de Nadaillac. Ici, tout est sale. Il a plu. La démission de La Fayette fait beaucoup de bruit. Il est probable qu'il la retirera, et alors ce sera pire que jamais. Au Louvre, Mme de Flahaut est avec un homme de confiance de de Laporte, qui vient lui faire part de l'intention du roi d'employer son mari ; mais elle va refuser par une lettre contenant de très bons conseils à Sa Majesté. Je lui dis de m'en laisser une copie. L'intention du roi est due à une demande de d'Angivillers. Je vais chez M. de Montmorin, et je reste quelque temps en compagnie de Mme de Beaumont et de Mme de Montmorin. Une tempête qui s'élève amène Mme de Montmorin à exprimer certains souhaits peu favorables à ceux qui troublent le repos public. Comme il est question que La Fayette reprenne sa place, elle exprime certaines opinions très justes à son sujet : sa faiblesse a causé beaucoup de mal et empêché beaucoup de bien ; cependant il vaut mieux être faible que méchant, et son successeur serait probablement un de ceux qui recherchent le plus le mal. Après dîner, je parle à Montmorin qui n'a rien fait pour notre affaire. Je lui fais connaître la cause de la coalition projetée entre les Quatre-vingt-neufs et les Jacobins. Il me dit que, s'il avait voulu, il aurait pu depuis longtemps faire passer le décret d'exclusion, mais il avait peur du décret sur les quatre ans, qui est cependant passé. Je lui dis que s'il pouvait maintenant faire passer le premier, ce serait le moyen de diviser les Jacobins et les Quatre-vingt-neufs, et qu'ensuite ils seront tous les deux plus maniables. Je lui donne encore mon avis, savoir que le roi doit chercher à s'attirer la populace. Il partage mes vues.

23 *avril.* — En allant au Louvre, une de mes roues

saute, ce qui met ma voiture en piteux état. Quand j'arrive au Louvre, M. de Flahaut vient à ma rencontre et se plaint que sa femme aille à l'Assemblée avec M. Ricey. Elle me dit qu'elle est très pressée; M. de Montmorin doit lire sa circulaire aux ministres étrangers, les informant que le roi s'est placé à la tête de la Révolution. Je ne vois rien là-dedans qui puisse intéresser beaucoup une dame. Je rentre chez moi écrire jusqu'à trois heures, puis je vais dîner chez Mme de Trudaine. Après le dîner, son mari se déclare pour un gouvernement républicain, ce qui devient très à la mode. J'essaie de lui en démontrer la folie, mais j'aurais mieux fait de ne pas m'en mêler. Je vais ensuite chez Mme de Guibert, où naturellement je trouve un esprit jaco bin. Je passe de là chez Mme de Laborde. Elle se plaint beaucoup du parti républicain, et me demande pourquoi je ne fais pas part de mes opinions à l'évêque d'Autun. Je lui dis qu'elles n'auraient aucun poids, ce qui est vrai. Visite à Mme de Staël, chez qui je ne suis pas reçu; mais, son domestique étant en livrée de gala, je suis certain qu'elle doit recevoir, et Montmorency est admis au même moment. Je vais voir l'ambassadrice d'Angleterre. Il y a eu beaucoup d'Anglais au dîner, entre autres le général Dalrymple. Au bout de quelque temps, ils vont au théâtre, et je saisis l'occasion de demander à l'ambassadrice quand il est le plus facile de la voir. Elle dit que son jour était le mercredi, mais maintenant elle n'en a plus; je puis cependant compter toujours la trouver chez elle quand elle y est réellement. Sa voix et ses manières me disent qu'elle est sincère et je réponds comme il convient. C'est une femme charmante. Je vais de là chez le comte de Montmorin, et j'ai avec la comtesse une longue et intéressante conversation sur les affaires publiques. Entre autres choses, j'expose l'avantage qu'il y aurait à changer l'entourage de la reine.

25 *avril.* — Ce matin, Paine vient me dire que le

marquis de La Fayette a accepté la situation de chef de la Garde nationale.

26 *avril.* — J'apprends que Mme de Flahaut n'a pas décliné les propositions faites pour son mari. Son évêque lui donne un conseil différent, parce que le roi peut faire des choix qui ne rendront pas M. de Flahaut inacceptable pour les autres, et qu'un refus, même fondé sur des raisons d'importance, peut offenser un esprit faible. J'ajoute encore un motif qui me vient à l'esprit. C'est que si la cour s'occupe d'eux, elle ne pourra plus les délaisser et ce sera pour Mme de Flahaut une sorte de sécurité dans tous les cas. — Je vais passer quelque temps avec Mme de Ségur. Elle me montre la lettre du duc d'Orléans à Mme de Chastellux et la réponse de cette dernière. Je trouve lady Sutherland chez Mme de Staël. Elle m'annonce la démission du duc de Leeds. J'exprime l'espoir de la voir à la tête des Affaires étrangères si je reste encore un peu en Europe. Elle répond que cela lui plairait beaucoup, mais que lord Gower est encore trop jeune. Je réplique que dans deux ou trois ans il aura acquis du tact, et qu'alors... — Il arrive lui-même juste avant mon départ, et parle également de la démission du duc. Je demande si Hawkesbury doit le remplacer; il n'en sait rien. Il semble avoir tellement à cœur de prouver que la démission du duc est due à sa santé, que je ne puis m'empêcher de l'attribuer mentalement à des divergences de vues. Visite à Mme de Nadaillac qui m'avait écrit un mot pour se plaindre de ma négligence. Nous rions en jasant et en jouant, et elle se plaint de mon manque de respect; mais je crois que moins je serai respectueux, plus je lui serai agréable; au cours d'une petite conversation amoureuse, elle me dit que je ne dois pas m'attendre à la voir capituler, car elle a un trop vif sentiment de ses devoirs religieux et moraux; si pourtant elle succombait, elle s'empoisonnerait le lendemain matin. Je ris de tout cela.

Je vais ensuite dîner chez M. de Montmorin. Après le dîner, je m'entretiens longuement avec lui, et touche un peu à la politique. Il promet de parler de notre affaire au roi dans le courant de la semaine. Il en a parlé au comte de La Mark qui l'approuve. Entre autres choses, je propose le vote par l'Assemblée d'une loi d'amnistie, suivie d'une déclaration sur la révolution. Il partage mes vues et déclare qu'en ce moment même, il prépare une lettre du roi au prince de Condé. Je rentre chez moi pour rencontrer M. Brémond, et le pousser à travailler les Jacobins pour leur faire proposer le décret ou la loi d'oubli.

En parlant affaires aujourd'hui avec Mme de Flahaut, j'apprends par ce qu'elle dit, et encore plus par ce qu'elle ne dit pas, qu'il existe un plan pour faire passer tout le pouvoir des mains du roi dans celles des chefs actuels de l'opposition. Pendant que je suis au Louvre, Montesquiou arrive, et je lui rappelle ce que je lui ai dit de la Constitution. Il commence à craindre que je n'aie raison. Il demande comment il faut remédier au mal. Je réponds qu'il paraît y avoir peu de chance d'éviter l'excès du despotisme ou de l'anarchie ; le seul espoir doit être la moralité du peuple, mais j'ai peur qu'il ne soit trop corrompu. Pour lui, il est sûr qu'il l'est en effet. Mme de Flahaut m'a dit ce matin que M. de Curt doit être ministre de la marine, si le décret *des quatre ans* est abrogé. M. Montciel vient me voir, et me raconte ce qu'il a fait avec les chefs des Jacobins. Il doit avoir avec eux une nouvelle conférence. Il pense que le mieux sera d'agir d'accord avec la cour sans en avoir l'air, pour ne pas compromettre leur popularité. J'approuve cette manière d'agir, et, entrant dans ce que je crois être leurs vues, je propose l'abrogation du décret des quatre ans et de celui contre la réélection. Il doit la leur proposer, et obtenir, si c'est possible, une liste de ce qu'ils demandent ainsi que des places auxquelles ils aspirent.

30 *avril.* — Nous dînons aujourd'hui en famille chez l'ambassadeur d'Angleterre. Cubières vient avec Robert; ils ont une collection de très beaux portraits de Petitot en émail. Je vais ensuite au Louvre. Mme de Flahaut est en train de s'habiller. Elle me dit qu'elle espère bien obtenir la place qu'elle convoite. Je reste longtemps avec Mme de Foucauld et Mme de Ricey, puis vient le souper. En passant au salon, nous causons longuement sur la métaphysique; un monsieur qui a lu l'*Entendement humain* de Locke, se donne de grands airs.

1er *mai.* — Après le dîner, j'ai avec M. de Montmorin une longue conversation au cours de laquelle je lui montre une note que j'ai faite sur la situation de la France. Il me demande de la lui laisser et je la donne, mais avec l'injonction que seules Leurs Majestés sauront de qui elle vient. Il n'a pas encore eu l'occasion de reprendre l'affaire des rations. Je l'informe de ce qui a été fait avec les chefs des Jacobins. Il m'expose la situation des ministres sous ce rapport, et m'assure qu'ils ne peuvent rien près du roi sans lui. Il exprime le désir de voir la Couronne nommer des commissaires chargés de maintenir l'ordre dans les divers départements. Je réplique que tous les officiers chargés de maintenir l'ordre devraient être nommés par la Couronne, mais qu'il est trop tôt pour faire une proposition de ce genre. L'expérience doit d'abord en démontrer la nécessité. Il me dit posséder des preuves irréfutables des intrigues de la Grande-Bretagne avec la Prusse; ces pays accordent des subsides au prince de Condé et au duc d'Orléans. Il ajoute qu'il donnera sa démission des Affaires étrangères, parce qu'il ne peut plus agir avec dignité. Je lui conseille de n'en rien faire, et je l'assure que les nations étrangères verront sa lettre sous son vrai jour. Il dit alors qu'en restant dans son emploi, il amènerait la guerre l'année prochaine. Je lui conseille de l'amener le plus tôt

possible, pourvu que ce soit une guerre continentale. Il objecte qu'avec la Grande-Bretagne, une guerre maritime seule est possible; mais, dans ce cas, la France serait isolée, car l'Espagne ne voudra pas y prendre part. Je lui demande comment l'Empereur est disposé; il répond que c'est un homme faible et pacifique, qui ne s'engagera pas à fond pour ou contre qui que ce soit; s'il intervient, ce sera pour avoir sa part des dépouilles. Je lui dis que je ne vois point les choses comme lui; que la guerre doit se faire sur terre et être générale; que la Pologne doit être tentée par l'offre du pays qui la sépare de la Baltique; l'Autriche devrait avoir la Silésie et la Bavière, en échange des Pays-Bas; la France aurait les Pays-Bas et envahirait la Hollande; Constantinople serait donnée à l'ordre de Malte, comme possession commune à toute la chrétienté. Ce plan, trop vaste pour son esprit, le fait bondir, mais je le crois bien réalisable. Très probablement il coûtera à la France ses colonies, mais j'ai pour elles un autre plan que je ne lui communique pas. Nous nous concertons pour le langage à tenir aux chefs des Jacobins.

M. Brémond me fait une visite, et me montre une nouvelle proposition de Lamerville au sujet des rations allemandes. Il me donne aussi la liste des demandes des chefs Jacobins. — Dîner chez Montmorin; j'y rencontre Bouinville de retour d'Angleterre. Il me dit que le livre de Paine y a produit un effet très grand, et ajoute que Pitt n'ose pas risquer la guerre avec la Russie, tant elle est impopulaire; il a commencé de nouvelles négociations qui dureront probablement jusqu'à ce que la bonne saison soit passée. — M. Brémond et M. Jaubert reviennent me voir. Ils m'apportent des nouvelles sans importance, et me demandent si je crois convenable d'en faire part aux chefs des Jacobins. Je leur dis qu'à mon avis, il serait dangereux d'alarmer ces messieurs. Je leur indique la seule manière de le faire sans grand risque. Ces gens sont trop précipi-

tés. Brémond me dit qu'il a pris ses mesures pour être employé à classer les décrets de l'Assemblée et à choisir dans la masse ceux qui doivent former la Constitution. Je l'approuve.

Visite à Mme de Nadaillac, qui ne me reçoit pas tout de suite. Je m'aperçois ensuite qu'elle était dans une tenue trop malpropre, et qu'elle est obligée de se coucher pour la cacher. Nous bavardons de la manière que je crois la mieux appropriée à une petite coquette; je la laisse dans le doute sur la question de savoir si elle est ou non en possession de mon cœur. Si elle n'y veille pas, elle se trouvera prise en essayant de me prendre. Mme de Flahaut me dit que son beau-frère, d'Angivillers, a démissionné et est parti en Italie pour éviter les accusations portées contre lui. C'est un cruel coup pour elle qui lui doit tous ses moyens d'existence. Je la ramène et je m'attarde avec elle; puis, sur ses instances, je vais m'enquérir si une place auprès de la reine serait agréable à Mme Le Couteulx. Mon ami, Laurent Le Couteulx, répond par la négative.

3 *mai*. — Je rends visite au baron de Besenval et reste quelque temps avec lui. Je vais ensuite à la laiterie de *l'Enfant-Jésus*, où l'on peut se procurer de la crème, du beurre et des œufs en abondance. Je prends un peu de chaque chose et je vais au Louvre, où se trouve un confident de M. Du Port, ministre de la justice, avec qui Mme de Flahaut a une longue conversation particulière. Pendant ce temps, M. de Flahaut me confie ses peines, ses espérances et ses craintes. M. de Limou me dit tenir de source certaine que le secrétaire du prince de Condé s'est laissé corrompre moyennant une grosse somme, et qu'il est venu avec les papiers de son maître. Il ajoute que les nouvelles venues d'Angleterre représentent une guerre entre ce pays et la France comme inévitable. Sa première information peut être vraie, mais je crois que cette dernière est fausse. Je le lui dis, et j'ajoute

qu'en cas de guerre entre la France et l'Angleterre dépourvue d'alliés, je parierais ma fortune sur le succès de la France, pourvu que son gouvernement fût acceptable. Je m'habille pour aller dîner chez Duportail, chez qui, après le dîner, je rencontre Gouvion; je m'entretiens avec lui du commandant futur de la garde nationale. Je crois que ce sera lui. Je vais ensuite chez le comte de Montmorin. Il n'a pas encore parlé au roi de l'affaire des rations. Il promet de le faire demain et craint que la chose ne soit ébruitée. Je lui parle de diverses affaires politiques, et en particulier de la nécessité de changer l'entourage de Leurs Majestés; je lui demande qui remplacera La Fayette, tout en observant qu'il devrait rechercher un homme possédant les qualités voulues. Il cite Gouvion. Je le quitte et je fais une promenade avec Mme de Beaumont. J'apprends que son père lui a dit quelque chose de l'objet, sinon de la substance, de mes conversations avec lui. A la demande de Mme de Flahaut, je parle à Mme Le Couteulx pour savoir si elle accepterait une place près de la reine. Elle le voudrait bien, mais craint que cela ne déplaise à son mari et à sa famille. Elle m'écrira demain après les avoir consultés. Elle désire que sa sœur ait la place, au cas où elle-même ne l'accepterait pas.

9 *mai.* — Promenade avec Mme de Beaumont; elle avoue qu'elle ne tiendrait pas à être l'une des dames de la reine, mais elle fera tout ce que son père désirera. Je m'entretiens avec lui après le dîner. Le roi donne son consentement à l'affaire des rations, à la condition d'être certain du secret absolu. Dans quelques jours il réformera sa maison. Montmorin quitte les Affaires étrangères. Il sera remplacé par Choiseul-Gouffier, actuellement à Constantinople. Il dit qu'il restera au conseil, mais sans avoir de département. Il considère, et avec raison, comme *un être éphémère* quiconque arrivera maintenant au pouvoir. Chez Mme de

Foucauld, M. Fauchet lit une excellente comédie de sa composition. Bouinville est là. Je le ramène chez lui, et en route il se plaint de l'ingratitude de Duportail envers La Fayette. Il dit que Montmorin était très abattu ce matin. Je lui répète ce que j'avais dit à Montmorin : il faut que la situation empire encore avant de pouvoir être améliorée. Le temps s'est adouci, mais pendant ma promenade de ce matin, j'ai remarqué que les vignes avaient souffert de la gelée. On dit à table qu'il n'y a pas eu de dégâts en pleine campagne, à cause du vent. M. Brémond vient me voir et je lui dis que j'espère obtenir l'argent nécessaire pour les rations. Il m'informe que les chefs jacobins doivent l'employer à faire un choix d'articles constitutionnels, et aussi le consulter sur les moyens de rétablir l'ordre. Je fais une visite à Mme de Ségur; elle me raconte ce qu'on dit dans les salons, et c'est bien près de la vérité. Voilà comment on garde les secrets à cette cour.

15 *mai*. — Mme de Flahaut me dit qu'elle espère être bientôt nommée première dame d'honneur de la reine, qui gardera l'éducation de sa fille. Le dauphin doit être confié aux soins d'un homme. C'est à cela, je crois, que vise Montmorin, car il m'a dit qu'il accepterait un emploi dans la maison du roi. Je dîne chez M. de Montmorin et je lui communique ce que j'ai appris de M. Toulongeon chez Mme de Guibert, savoir, que les coloniaux sont battus dans leur projet d'exclure complètement du gouvernement les mulâtres. Cela causera parmi eux une grande effervescence. Je ne me plais pas du tout ici. Après le dîner, j'ai avec lui une conversation particulière. Il me fixe mardi prochain pour une entrevue avec Du Port au sujet des rations, mais il exprime la crainte que l'Assemblée ne refuse son consentement. Je lui dis que, puisqu'il quitte les Affaires étrangères, il devrait s'assurer la liste civile, qui est la seule source réelle d'autorité. Il se dit incapable de diriger des

affaires d'argent; il est fatigué de son état, et, s'il pouvait réaliser sa fortune, il irait en Amérique. Il ajoute que rien ne pourrait le retenir à la cour, si ce n'était son désir de servir, ou plutôt de sauver le roi et la reine; il leur a déjà fait faire de grosses dépenses pour une chose qui n'a pas réussi. Je lui dis que la tentative d'acheter les membres de l'Assemblée a été une mauvaise mesure. Il répond que ce n'est pas pour cela qu'il a engagé les dépenses. On l'appelle avant que nous ne puissions continuer. Je vais chez l'ambassadeur d'Angleterre; à mon entrée, lady Sutherland s'excuse de ne pas m'avoir admis, quand je me suis présenté l'autre après-midi. Elle dit qu'il y a tant de Français qui l'importunent, qu'elle est obligée de condamner sa porte, mais je puis compter que cela n'arrivera plus. Ma visite est très longue, puis j'attends au Louvre le retour de Mme de Flahaut de Versailles. M. Du Port, qui se trouve là, est tout disposé à me parler. De Curt arrive, furieux du décret de ce matin. Il dit que tous les députés des colonies se retireront demain. Ils n'auraient jamais dû entrer à l'Assemblée, et ils se rendront ridicules s'ils la quittent. Je m'en vais de bonne heure, laissant les deux sœurs faire une partie de piquet avec l'évêque et Sainte-Foy.

16 *mai.* — Ce matin, je m'habille aussitôt après le déjeuner et je vais à Versailles. Je dîne avec M. de Cubières qui nous donne un repas excellent. La société est assez nombreuse. Il possède un joli petit cabinet d'histoire naturelle, et beaucoup de petits produits des beaux-arts. Je lui dis qu'avec ses connaissances en chimie et en minéralogie, il ferait sa fortune en Amérique. Je m'en vais à cinq heures au lieu de me promener dans son jardin, et je rends visite à Mme de Nadaillac qui persiste dans son projet de quitter Paris demain matin. M. de Limou est avec elle; il me dit qu'il pense que la séparation du duc et de la duchesse

d'Orléans s'arrangera à l'amiable. Je laisse Mme de Nadaillac avec l'abbé Maury et l'évêque de Condom. J'apprends que les députés des Antilles ont quitté l'Assemblée, et qu'un décret est intervenu interdisant la réélection des députés actuels. Je suis enchanté de ces deux faits, car les députés des Antilles ont jusqu'ici recouru aux moyens extrêmes pour se rendre populaires et faire adopter les mesures qui leur tenaient au cœur ; indifférents au bonheur de la France, ils ont beaucoup contribué aux malheurs survenus. Je soupe avec Mme de Foucauld, chez qui il y a une foule d'invités. Bouinville, qui est là, a l'air d'un amoureux, et, tandis que je le ramène chez lui, il avoue qu'il l'était, mais il n'a pas été heureux. Je dis à Mme de Foucauld que j'essaierai de la voir à Spa. Elle en est ravie, moins par intérêt pour moi que pour le sacrifice à ses charmes que signifierait cette démarche.

17 *mai*. — Comme c'est convenu, je vais à une heure chez M. de Montmorin, et j'y rencontre M. Du Port. Je découvre que M. de Montmorin est, ou du moins paraît, peu incliné à s'engager dans l'affaire des rations. Il dit qu'il doute beaucoup du succès, et que le roi éprouve une grande répugnance. Il m'avait dit auparavant que Sa Majesté était bien disposée ; ceci me semble mystérieux. Il ajoute que l'on redoute surtout d'être découvert. Il désire me revoir dimanche. Je lui réponds que je viendrai, mais sans répondre de la patience des intéressés. Il réplique que ceux-ci pourront faire ce qu'ils voudront. Je répète que la chose se fera malgré toute opposition de sa part. Ce que nous demandons est raisonnable, tandis qu'il est un homme étrange et indécis. Du Port paraît mieux disposé pour l'opération. Je vois Brémond et je lui dis que l'affaire des rations est retardée à samedi. Il en est très mécontent. Je rends visite à Mme de Ségur, et la conversation étant tombée sur les moyens de sauver les fortunes dans les troubles que l'on

redoute, je parle d'acheter des terres en Amérique. Le comte et son beau-frère penchent beaucoup vers cette mesure. Brémond revient me dire qu'il est informé par Muller, l'homme de confiance de l'Électeur de Mayence, que les agents français agissent comme s'ils ne tenaient pas à s'entendre avec les princes allemands. Il dit, que si la Cour n'a pas l'intention d'arranger cette affaire à l'amiable, il suppose qu'on n'adoptera pas celle des rations. Il a raison dans ses suppositions, mais je réponds simplement en répétant ce que j'avais déjà dit : que l'affaire est extrêmement délicate. Le domestique de Mme de Chastellux vient m'avertir qu'elle part demain pour accompagner son fils à Eu. J'envoie chercher l'enfant et j'écris à sa mère. Je passe quelques instants avec le baron de Besenval qui, dans l'ardeur de son zèle pour la cause du despotisme, me dit que tous les princes d'Europe sont ligués pour rétablir l'ancien système de gouvernement français. L'idée est assez ridicule; il y a pourtant des milliers de gens qui ne sont pas fous et qui y croient; mais c'est le sort de l'homme d'être à jamais la dupe de vains espoirs ou de craintes futiles. Nous sommes trop poussés à oublier le passé, à négliger le présent et à juger mal l'avenir. Je vais ensuite dîner chez Mme de Trudaine, et après le dîner son mari s'engage dans une dispute avec Saint-André au sujet des droits des princes propriétaires de fiefs en Alsace. M. de Trudaine est un très honnête homme, mais il défend une opinion très malhonnête, bien que très commune chez les gens faibles au sujet des affaires publiques. Cette controverse se réduit à une question de droit et à une question de fait. Par divers traités les princes ont stipulé que les fiefs dont il s'agit relèveront comme auparavant de l'Empire d'Allemagne. La question de droit est donc de savoir si cette mouvance ne les exempte pas des décisions générales de la nation française concernant ce genre de propriété. La question de fait est de savoir si, de par ces traités, — *quoad*

hoc, — le suzerain est le roi de France ou l'empereur d'Allemagne. Ceci, étant affaire d'interprétation, doit être décidé par des gens du métier, mais, comme il s'agit de deux nations souveraines, la décision dépendra probablement de tout autre chose que des mérites réels de la cause.

On refuse de m'admettre chez Mme de Flahaut, mais j'apprends qu'il y a des accommodements. Elle me dit que son mari est sorti. Elle a inventé ce prétexte pour être seule, afin de recevoir à dîner l'évêque et une autre personne; on m'avait refusé l'entrée en raison d'un ordre général. Je fais sur son évêque une supposition dont elle est, ou du moins se prétend, offensée. Je vois M. de Montmorin; il m'informe, comme je m'y attendais, que le roi refuse son consentement à l'affaire des rations. Je suis persuadé qu'il y a là quelque chose de louche. Nous verrons. Montmorin me dit qu'il considère l'Assemblée comme ruinée dans l'opinion, et cela me donne de très forts doutes sur sa sagacité. Il y a quelques jours, il était tout tremblant, et il est maintenant rassuré, mais sans motif dans les deux cas. Il craint encore, cependant, pour la personne du roi. Il ajoute que différentes personnes le poussent à faire des choses différentes, mais qu'il ne sait pas se décider. Je lui conseille de rester tranquille personnellement, car l'Assemblée fait tout ce qu'elle peut pour le roi, avec l'intention de tout faire contre lui. Je lui demande où il en est des réclamations des princes allemands. Il répond qu'il pense que l'empereur devra servir d'intermédiaire, et ajoute qu'il redoute le comte d'Artois et le prince de Condé. J'en parle avec indifférence, car il est à supposer qu'ils agiront uniquement dans l'intérêt de l'autorité royale, mais il croit qu'ils chercheront à se former un parti; j'en déduis seulement qu'ils veulent obliger le roi à chasser tous ses anciens conseillers. — Visite à Mme de Guibert; elle dit que je devrais lui faire la cour pendant des années avant de produire sur elle une impres-

sion. Je ris, en lui disant que quelques jours, six semaines au plus, seraient assez raisonnables, mais que le prix qu'elle demande est vraiment trop élevé. Cette remarque amène une longue conversation ridicule. M. Brémond vient me voir. Je lui dis que l'affaire des rations est abandonnée; il en est naturellement mortifié et désappointé.

22 mai. — Je vais chez M. Grand, et je me promène quelque temps avec lui dans son jardin en causant des affaires publiques. Le royaume de Pologne a rédigé une nouvelle Constitution, qui, d'après moi, changera la face politique de l'Europe en tirant ce royaume de l'anarchie pour en faire une puissance. Les grandes lignes du changement sont : monarchie héréditaire, affranchissement des paysans, et participation des villes au gouvernement. Ce sont les vrais moyens de détruire une aristocratie pernicieuse. Après le dîner, je vais visiter Saint-Cloud avec Chaumont, sa femme, sa mère et sa sœur. La situation est belle, et le jardin serait délicieux s'il était disposé de façon naturelle, mais c'est un parfait jardin français. La vue est magnifique. Nous retournons par la Seine au pont de Neuilly et de là à Paris. — Visite à Mme de La Luzerne. M. de Mirepoix parle très durement de Necker et je défends l'ex-ministre. Je vais chez M. de Montmorin lui annoncer mon départ pour l'Angleterre. Je l'annonce aussi à l'ambassadeur et à l'ambassadrice d'Angleterre.

26 mai. — J'écris toute la matinée. M. Swan vient, et je lui exprime ma surprise d'apprendre que je suis considéré en Amérique comme agioteur sur la dette due à la France. Il m'assure n'avoir jamais rien dit ni fait pour donner naissance à cette idée, et ajoute qu'il s'efforcera de la faire disparaître. Je dîne chez l'ambassadeur d'Angleterre, et après le dîner nous allons ensemble rendre visite à M. de Montmorin. Je lui dis que les *enragés* sont au

désespoir. Il répond qu'il pourrait leur donner *le coup de grâce*, s'il le voulait, car il a des raisons de croire que l'on s'occupe de l'affaire des rations. Je lui dis que je l'ignore, mais que je le saurai. Il me demande si je reviendrai de Londres pendant le mois de juin. Je réponds affirmativement. Notre conversation est interrompue et je promets de dîner avec lui demain.

31 *mai*. — A Eu. Je vais voir la duchesse d'Orléans, ce matin, et je déjeune dans sa chambre avec Mme de Chastellux. Elle fait annoncer à son père mon arrivée et mon désir de le voir. Le vieillard répond de façon très polie, et nous décidons de dîner ensemble. Je trouve ici beaucoup de contrainte et d'étiquette. Après le déjeuner, elle me lit les lettres qu'elle a échangées avec le duc, puis nous faisons une promenade jusqu'au dîner. Elle me raconte l'histoire de leur rupture en remontant très loin, et les manœuvres employées par son mari et par son entourage. C'est un bien triste sire. Elle me dit que ce que l'on considérait comme tendresse de sa part, à elle, n'était que de la prudence. Elle espérait l'amener à une conduite plus décente et régulière, mais elle a enfin découvert que seule la crainte avait prise sur lui. Elle me raconte ses difficultés pour décider son père à agir. Il est nerveux et tremble devant tout ce qui ressemble à un effort. Le dîner est excellent; au cours du repas et pendant la conversation qui le suit, je fais quelques progrès dans l'estime du vieillard. Ils s'embarquent dans une grande voiture pour prendre l'air après le dîner, et je vais à mon hôtel. N'ayant rien à faire, je commande des chevaux; je pars à six heures et quart, et à neuf heures et demie, j'atteins Dieppe.

25 *juin*. — A Londres, nous apprenons que le roi et la reine de France ont réussi à s'échapper des Tuileries et

ont une avance de six à sept heures sur leurs gardiens. Les conséquences vont en être considérables. S'ils arrivent sains et saufs, une guerre est inévitable, et s'ils sont repris, ce sera probablement la suspension pendant quelque temps de tout gouvernement monarchique en France. Je dîne avec le docteur Bancroft, chez qui se trouve le docteur Ingenhoup. Il me parle d'une découverte qu'il vient de faire sur l'inflammabilité des métaux, et offre de me montrer une barre de fer brûlant comme une chandelle. Il n'y a qu'à la placer dans l'air.

Le roi et la reine de France se sont échappés, mais nous ignorons encore s'ils sont hors du royaume. Cet événement m'inspire le vif désir de retourner à Paris, car je crois que la confusion aura une influence heureuse sur la vente des terres américaines. — Onze heures du soir : on apprend que les fugitifs royaux ont été arrêtés près de Metz.

2 *juillet*. — J'arrive à Paris. Je m'occupe à lire les différents détails de la fuite et de l'arrestation du roi. Je vais voir M. de La Fayette, qui n'est pas rentré, mais je m'entretiens avec sa femme ; elle semble à moitié folle. J'ai également rendu visite au comte de Ségur ce matin, et j'ai vu toute la famille à l'exception du maréchal. J'apprends que l'intention de l'Assemblée est de couvrir la fuite du roi et de la faire oublier. C'est là en tout cas une preuve de grande faiblesse, qui détruira probablement la monarchie. M. Brémond vient me tenir au courant de ce qui s'est fait à propos de la dette due à la France. Il me dit aussi qu'il a eu une entrevue avec le comte de Montmorin au sujet des affaires publiques, et il voulait que je demandasse son intervention près de M. Tarbé, ministre des Impositions, pour lui fournir des renseignements sur les finances. Il me raconte l'histoire secrète de beaucoup d'événements qui ont eu lieu pendant mon absence. Je dîne avec La Fayette, puis je vais chez M. de Montmorin. Je lui expose la

demande de M. Brémont et il promet son aide. Je lui parle de l'état des affaires, lui faisant remarquer qu'il me semble presque impossible de sauver à la fois la monarchie et le monarque. Il me dit qu'aucune autre mesure n'est possible, et ceci nous amène à discuter les différents personnages susceptibles d'être nommés régents ou membres d'un conseil de régence; j'y rencontre des difficultés insurmontables. On sera forcé de garder le malheureux que Dieu a donné. Sans doute, Sa sagesse produira le bien par des moyens qui nous sont insondables; telle doit être notre espoir.

4 juillet. — Mme de Flahaut ne peut me tenir parole, parce qu'elle s'est déjà engagée à écouter l'évêque lire son plan d'éducation. Cela me convient à merveille. Je dîne chez M. Short avec les Américains présents à Paris et le marquis de La Fayette. Paine est là, bouffi jusqu'aux yeux et en gestation d'une lettre sur les révolutions. J'apprends aujourd'hui qu'environ soixante membres du parti aristocratique ont donné leur démission, en faisant une déclaration qui stipule, comme condition de leur concours à l'avenir, ce que le Comité de constitution leur a communiqué comme étant déjà décidé. C'est une pauvre ruse, et cette démarche est dangereuse. Le temps a été beau aujourd'hui. Vicq d'Azir dit que les cheveux de la reine sont tournés au gris par suite de ses dernières aventures. Paul Jones est venu me voir ce matin. Il est irrité de la démocratie de ce pays-ci. La fuite du roi et de la reine a provoqué, entre autres, un décret contre l'émigration qui ralentit la vente des terres.

6 juillet. — Promenade à cheval avec Mme de Flahaut et Mlle Duplessis. Nous allons au bout de l'île Saint-Louis, d'où l'on découvre une belle vue sur la Seine. Nous allons ensuite sur la rive gauche, et nous remontons jusqu'au

boulevard au-dessus du jardin du Roi. Nous suivons les boulevards jusqu'aux Invalides. Je descends mes compagnes chez elles, et reviens écrire chez moi. Le temps est très beau. J'ai vu ce soir une partie de Paris que je n'avais jamais vue. Elle n'est pas très peuplée, mais il s'y trouve beaucoup de beaux jardins. Je passe la soirée avec Mme de Laborde, chez qui je vois pour la première fois la déclaration signée par un certain nombre de députés, proclamant leur adhésion à la cause de la royauté. Elle est verbeuse et sans énergie; on pourrait facilement les prendre à leur propre piège. Brémond me dit que Bergasse a préparé son ouvrage sur la Constitution française, et qu'il me le montrera ; et il me propose à ce sujet certaines mesures auxquelles je refuse de participer avant de connaître le but qu'ils poursuivent. Selon l'habitude, nous avons ce soir une conversation politique chez Mme de Ségur; je trouve que les opinions sont en train de se modifier.

11 *juillet*. — Brémond vient me voir ce matin, et me demande d'aller voir Bergasse. Le traité de Bergasse sera court, clair et élégant. Je pense qu'il aura une grande valeur, mais je crains que l'esprit public n'y soit mal préparé. Visite à Le Couteulx. Il est sorti voir la procession de Voltaire. Je vais chez M. Simolin dans le même but. Il est si tard que nous retournons au Louvre dîner à la hâte, après quoi nous retournons chez Simolin pour voir la fête. Elle est piteuse, et la pluie ne la rehausse pas du tout. Je vais chez M. de Montmorin. Il s'est enfermé avec des visiteurs. Je reste assez longtemps avec les dames. Short arrive et nous nous disputons. Il prétend que la religion est à la fois absurde et inutile, et qu'elle est hostile à la morale. Je soutiens une opinion différente. Visite à Mme de La Caze ; je lui présente mes condoléances sur la mort de son ami, le baron de Besenval. Cette mort forme naturellement le sujet de la conversation, car il était

très lié avec elle. Elle est très affligée. D'après les usages de Paris, c'est équivalent à la perte d'un mari en Amérique.

14 *juillet*. — Au moment où j'arrive au Champ de Mars, une grande multitude s'y trouve déjà rassemblée pour célébrer, par une messe, l'anniversaire de la prise de la Bastille. A l'Assemblée, le parti républicain a traité le roi très durement, mais le rapport qui conclut à son inviolabilité sera adopté. M. de Trudaine me dit avoir entendu le jeune Montmorin assurer que le roi est d'une nature cruelle et basse. Une preuve de sa cruauté était, entre autres, son habitude d'embrocher et de rôtir des chats vivants. Pendant ma promenade avec Mme de Flahaut, je lui dis que je ne pouvais pas croire de pareilles choses. Elle répond qu'il les a commises dans sa jeunesse; qu'il est très brutal et hargneux, ce qu'elle attribue surtout à une mauvaise éducation. Étant encore dauphin, sa brutalité l'a fait même battre sa femme, ce qui lui valut un exil de quatre jours infligé par son grand-père Louis XV. Jusqu'en ces derniers temps, il avait l'habitude de cracher dans sa main, parce que c'était plus commode. Il n'est pas étonnant qu'un pareil animal soit détrôné.

15 *juillet*. — Je dîne aujourd'hui chez M. de Montmorin. Montesquiou me demande si je ne dois pas être nommé ministre près de cette cour. Je réponds que non, que M. Jefferson désire beaucoup la nomination de M. Short, etc. Il dit qu'il est certain de pouvoir faire adopter par le Comité financier toute mesure raisonnable concernant la dette des États-Unis à la France. Je réponds que les États-Unis feraient aujourd'hui surgir des difficultés.

Paris est bouleversé ce soir par le décret, passé à la presque unanimité de l'Assemblée, et déclarant le roi inviolable. Le temps a été clair et très chaud. La populace est

très portée à l'émeute, mais la garde nationale est sortie et postée de façon à éviter des malheurs.

Comme je loge près des Tuileries, à l'Hôtel du Roi, dans la rue Richelieu, il est fort possible que j'aie une bataille sous mes fenêtres. L'avant-garde de la populace doit se composer de deux à trois mille femmes. Un bon et sérieux engagement serait, je crois, plus utile que nuisible, mais le grand mal provient d'une cause difficile à faire disparaître. Je pense qu'il sera à peine possible de confier l'autorité, ou plutôt d'obtenir que le peuple obéisse, à un homme qui a complètement perdu la faveur du public; et, si on l'écarte, je ne vois pas comment l'on pourra organiser une régence. Les frères du roi sont à l'étranger ainsi que le prince de Condé. Le duc d'Orléans est l'objet du mépris universel, et, si l'on nommait un conseil de régence, on serait obligé de nommer des personnages faibles ou suspects. Ajoutez-y les querelles inévitables, même pour des causes futiles, dans un État dont le roi est détrôné. En même temps, l'état des finances est détestable et empire tous les jours.

16 *juillet*. — Je vais déjeuner à onze heures avec lady Sutherland, puis je l'accompagne chez M. Houdon pour voir la statue du général Washington. C'est une femme charmante. Je vais chez Mme de Ségur. Le comte est au lit, avec une fluxion à la joue. Puisignieux et Bercheny sont ici. Le premier a démissionné, mais le second conserve son régiment parce qu'il ne peut l'abandonner. Il vient de quitter le comte d'Afri, qui a reçu l'ordre des cantons suisses d'insister sur le payement en espèces des troupes de ce pays. Ces messieurs déclarent que la discipline a disparu de l'armée, et je crois bien que c'est la vérité.

Je fais une promenade à cheval avec Mme de Flahaut; nous emmenons d'abord Vicq d'Azir qui nous dit que Petion, un des trois commissaires envoyés par l'Assemblée

pour accompagner le roi, s'est conduit de la façon la plus révoltante et la plus méchante. Assis en voiture avec la famille royale, il s'est permis les manières les plus déplacées, et s'est amusé à expliquer à Mme Élisabeth la manière de composer un conseil de régence. J'ai reçu un mot de Mme de Montmorin, me recommandant un malheureux Irlandais. Je lui ai donné une guinée, et j'ai parlé à l'ambassadeur de l'envoi de ses enfants à Dublin. Il est quelque peu extraordinaire qu'un rebelle américain se voie chargé de rapatrier, aux frais de Sa Majesté Britannique, les descendants des rebelles irlandais. Mais telles sont les vicissitudes de la vie.

17 *juillet.* — Visite à l'ambassadrice d'Angleterre, qui me reçoit avec une cordialité charmante. Le colonel Tarleton et lord Selkirk sont ici, et la conversation s'engage par hasard sur l'Amérique, ce qui est amusant, car ils ne me connaissent pas. Tarleton dit qu'une fois, aux avant-postes, il s'est procuré la liste des espions du général Washington, et que Linton, après les avoir enfermés, les laissa sortir, quelques jours après, par faiblesse ou par compassion. Je blâme cette faiblesse. Je vais ensuite au Louvre, et en chemin je rencontre la municipalité, avec le drapeau rouge déployé. Au Louvre, nous montons dans la voiture de Mme de Flahaut; je m'arrête pour prendre mon télescope, puis nous allons à Chaillot, mais le temps que nous y fait perdre Mme de Courcelles nous fait arriver sur les hauteurs de Passy trop tard pour voir ce qui se passe au Champ de Mars. En revenant, cependant, nous apprenons que la milice a fini par tirer sur la foule et qu'il y a quelques tués. Les gens se sont sauvés aussi vite qu'ils ont pu. Ce matin, pourtant, ils massacraient deux hommes, et ce soir l'on a, dit-on, assassiné deux miliciens dans la rue. Cette affaire, je crois, va nous assurer la tranquillité, bien que probablement quelque chose d'encore

plus sérieux soit nécessaire pour mater cette abominable populace. Je vais passer la soirée chez Mme de Ségur. Ses hôtes sont encore effrayés et aucun ne vient, sauf le chevalier de Boufflers. Ségur raconte ce qui s'est passé entre la reine et lui, et comment elle l'a trompé. Il me demande de dîner avec lui jeudi, pour rencontrer le comte de La Marck qui en a exprimé le désir. Je crois en deviner la raison, mais nous verrons. Je pense que l'un des plus beaux spectacles que j'aie jamais vus, était celui de ce soir au pont Royal : Un beau clair de lune, un silence de mort, et la rivière coulant doucement sous les différents ponts, entre de hautes maisons, toutes illuminées (par ordre de la police), et, de l'autre côté, des bois et des collines dans le lointain. Pas un souffle d'air. Il a fait très chaud toute la journée.

Copie de ma lettre à Robert Morris : « Le but de la réunion du 17 juillet était de persuader à l'Assemblée, par la douce influence de la corde, de défaire tout ce qu'elle avait fait à propos du monarque emprisonné. Comme les différents ministres et les officiers municipaux avaient été chargés par l'Assemblée de maintenir l'ordre et de veiller à l'exécution des lois, on a fait une proclamation et déployé le drapeau rouge. Revenant de chez l'ambassadeur de Hollande vers sept heures du soir, j'ai rencontré un détachement de la milice avec le drapeau rouge, et quelques officiers civils. Peu après, je suis monté sur une hauteur pour voir la bataille, mais elle était terminée avant mon arrivée, la milice n'ayant pas voulu, comme d'habitude, mettre l'arme au pied sur l'ordre de la foule. A son ordinaire, celle-ci commença à lui jeter des pierres. Il faisait chaud et c'était dimanche après-midi ; or, d'après un usage immémorial, les habitants de cette capitale ont généralement une partie de plaisir pour ce jour-là. Être privés de leur amusement, parader dans les rues sous un soleil brûlant, puis se tenir comme des dindons pour être assommés à coups de bri-

ques, c'en fut un peu trop pour la patience des miliciens; aussi, sans attendre d'ordre, ils tirèrent et tuèrent une douzaine ou deux des manifestants en haillons. Les autres retrouvèrent leur vigueur pour fuir. Si les miliciens avaient attendu des ordres, je crois bien qu'ils auraient pu être tous assommés avant d'en recevoir. En l'espèce, l'affaire a été des plus simples. Plusieurs miliciens ont été assassinés depuis, et deux hommes ont été accrochés à une lanterne, et mutilés à la parisienne. Il en est résulté une certaine effervescence. La Fayette a vu la mort de près, ce matin, mais le pistolet a dévié contre sa poitrine. Bien que l'assassin eût été aussitôt saisi, le général donna l'ordre de le remettre en liberté. Ces choses se passent de commentaires. Je crois que nous serons tranquilles pendant quelque temps, mais il est bien possible qu'un violent effort soit fait sous un prétexte plausible, et alors, si la milice réussit, l'ordre sera rétabli définitivement. Vous aurez appris de divers côtés la fuite du roi. A propos, on le disait parfaitement libre ici, et pourtant notre ami La Fayette a été bien près d'être pendu à cause de cette fuite, mais pour se justifier il prouva que Sa Majesté, outre la parole qu'Elle avait donnée, était si étroitement surveillée, qu'Elle n'avait que peu de chances de partir sans attirer l'attention. La conduite du roi était folle. Les affaires publiques étaient dans une telle situation qu'en se tenant tranquille, il serait bientôt devenu le maître, parce que l'anarchie qui règne partout aurait montré la nécessité de lui confier l'autorité, et parce qu'il est impossible que l'équilibre entre une assemblée unique et un prince soit tel, que celui-ci ne devienne bientôt trop lourd pour ses sujets ou trop léger pour les affaires. De plus, l'Assemblée, fortement soupçonnée de corruption, tombait rapidement dans l'estime publique. Le départ du roi a tout changé, et maintenant on semble généralement désirer une république, ce qui est dans l'ordre naturel des choses. Hier l'As-

semblée a décrété que, le roi étant inviolable, on ne pouvait le comprendre dans les poursuites intentées contre ceux qui étaient concernés dans son évasion. Cela a causé une grande effervescence. Le peuple s'assemble actuellement à ce sujet, et les miliciens (dont beaucoup sont hostiles au roi) sont sortis. On a voté une loi contre l'émigration, bien que, d'après la déclaration des *Droits de l'homme*, chacun ait le droit d'aller où il lui plaît; mais, vous le savez, c'est là le sort ordinaire des déclarations de droits. On ne sait combien de temps cette restriction sera maintenue, mais tant qu'elle durera, aucune terre ne pourra être vendue au détail. »

21 *juillet*. — Dîner chez le comte de Ségur; j'y rencontre M. de La Mark et M. Pellier. Il se trouve que ce dernier a, sur le gouvernement, presque les mêmes opinions que moi. Après le dîner, promenade avec Mme de Ségur dans les jardins du Palais-Bourbon. Elle m'a demandé cet après-midi (probablement pour en informer son mari) si j'accepterais la place de ministre plénipotentiaire au cas où elle me serait offerte. J'ai répondu : « Oui, si l'on m'en donne l'autorité. » Elle m'a demandé ensuite si je saisirais l'occasion de l'obtenir, au cas où le roi et la reine promettraient de suivre mes conseils. Je lui ai dit que dans ce cas je réfléchirais. Brémond m'informe qu'il est nécessaire de voir Camus pour divers détails, et veut que je m'en occupe. Lui et Pellier doivent dîner avec moi demain. Je dîne chez Mme de Flahaut. Nous allons à l'Opéra ensemble. « *OEdipe* » est suivi du ballet de « *Psyché* ». La musique de l'Opéra est excellente, de beaucoup la meilleure que j'aie jamais entendue; je donne mon avis à ce sujet, et l'on m'assure que c'est la meilleure qui soit sur une scène française. Le ballet est absolument magnifique. Mme de Flahaut me dit qu'elle a besoin de petits assignats pour M. Bertrand, et qu'elle y trouvera du profit. Naturellement

je promets mon assistance. M. de Ségur m'a dit aujourd'hui qu'il désirait que je choisisse un jour pour dîner avec M. de Montmorin, afin de conférer avec lui sur l'état des affaires publiques. Je promets de le faire, tout en évitant de fixer le jour. J'ai dit à Mme de Flahaut que j'avais toujours su apprécier la conduite de son ami l'évêque envers moi; que ses manières, sur lesquelles elle attire mon attention, ne me surprennent donc pas, et que je lui en parle maintenant parce qu'il sera peut-être nécessaire de le lui rappeler plus tard. Elle dit que M. de Montmorin est maintenant entièrement acquis à Barnave et à Lameth. Cela ne me surprend nullement. Montesquiou a eu avec lui une scène un peu vive à ce sujet.

28 *juillet*. — M. Brémond vient me voir ce matin, et me dit que je peux poser les conditions qui me plairont pour avoir l'aide de Camus. Je vais au Louvre avant l'arrivée de M. de Montesquiou, pour répondre à une invitation de Mme de Flahaut, à qui j'ai promis 100,000 francs, si l'affaire, qu'elle ignore, réussit. J'expose à Montesquiou la nécessité d'avoir Camus, et il promet de le sonder. Je lui dis que Mme de Flahaut ne sait rien de l'affaire. Il demande si j'en ai parlé à l'évêque. Je réponds qu'il est au courant depuis longtemps, mais pas par moi; je ne lui en ai jamais parlé et je n'ai pas l'intention de le faire. Je parle à M. Brémond de M. Camus et lui dis ce que j'ai promis. Mme de Ségur me dit que Madame Adélaïde a harangué le peuple de Rome au sujet de la fuite du roi; néanmoins elle était légèrement dans l'erreur, car on l'avait informée qu'il était à Luxembourg. — Visite à Mme du Bourg, où il y a une table de *rouge et noir*. Je bavarde avec l'ambassadeur d'Angleterre, et je joue de très petites sommes, de façon à n'avoir ni gains ni pertes. Je dis à Mme de Beaumont que je dinerai chez elle demain avec Ségur, et que je veux voir son père auparavant, et j'informe Mme de Ségur que

je ne veux pas faire d'avances à son mari, mais qu'il devra commencer la conversation.

30 *juillet.* — Je dîne avec M. de Montmorin. Je lui parle pendant quelques minutes avant le dîner, pour le préparer à une conversation avec le comte de Ségur, qui doit me rencontrer ici, mais qui ne vient pas. M. de Montmorin dit qu'il a recommandé le mémoire de Swan au ministre de la marine, et qu'il a écrit sa recommandation au dos, mais je parierais qu'il ne l'a pas lu. Je vais chez l'ambassadrice d'Angleterre, et je m'aperçois qu'avec des prévenances je gagnerais la confiance de son mari, qui est plus capable qu'on ne le croit généralement.

31 *juillet.* — Ce matin j'envoie chercher M. de Montesquiou qui arrive un peu avant midi. Je lui expose nos opérations avec Camus et j'offre de l'y intéresser. Il bondit à l'idée de vendre son vote, mais je lui fais observer que loin de là, nous ne faisons que profiter de celui de M. Camus. Il me dit, et je le savais déjà, qu'il a un grand besoin d'argent, et promet d'agir de façon désintéressée avec Camus pour le bien de l'affaire. J'ajoute que j'ai l'intention de lui assurer une part dans l'affaire des rations. Je dîne chez M. Grand, et comme nous trouvons tous qu'il fait très chaud, il place un thermomètre à l'ombre ; celui-ci marque 28 degrés Réaumur ou 89 degrés Fahrenheit. C'est déjà joli. Chez Mme de Ségur, le comte de La Marck, qui est présent, semble désirer être en bons termes avec moi, tout en cachant ce désir par une sorte de coquetterie masculine. J'apprends qu'il a parlé à M. de Montmorin de notre dîner chez M. de Ségur. Il semble donc y avoir un fil conducteur à travers tout ce tissu. Brémond vient m'apprendre que Camus a été adouci par la teinture d'or dans l'affaire de Malte ; on peut donc compter sur lui pour d'autres choses, si l'on en fait une application convenable.

4 *août.* — Je vais chez Mme de Montmorin ; j'y trouve le comte de La Marck, et je crois encore m'apercevoir qu'il désire faire plus ample connaissance avec moi. Je remarque que lui et M. de Montmorin prennent des chemins différents pour se rencontrer dans le cabinet de ce dernier. Je vois le comte de Bercheny. Il a reçu une plainte du camp de la milice dans la plaine de Grenelle ; on trouve le sol trop dur et trop rugueux pour dormir. C'est tout à fait le genre. D'après sa description, j'estime que ce corps ressemble à tous les autres corps de milice, avec cette seule différence qu'ici les individus diffèrent essentiellement entre eux au point de vue de la fortune, et qu'ils ont en général les mœurs les plus dissolues.

6 *août.* — Hier Brémond m'a apporté à lire la Constitution française. Short me demande ce que j'en pense. Je réponds qu'elle est ridicule. Je dîne avec M. de Montmorin et nous parlons affaires. Il a une opinion assez juste de lui-même et des autres. Il me répète ce qui s'est passé ce matin chez le roi ; ce récit lui arrache des larmes et à moi aussi. Pauvre homme ! Le roi se considère comme perdu et tout ce qu'il fera maintenant sera pour son fils. Je vais à Auteuil voir Mme Helvétius. Ses invités sont des démocrates fous à lier. La Constitution forme maintenant le sujet de toutes les conversations auxquelles je prends le moins de part possible.

7 *août.* — Visite au marquis de Montesquiou avec qui je parle affaires. Il me dit qu'une tentative de corruption a été faite auprès d'Amelot, qui en a fait part au Comité ; que c'était pour l'affaire des rations ; que Camus s'est expliqué à ce sujet, et qu'il a été décidé de réunir le Comité diplomatique mardi. Ce matin Brémond m'amène Pellier, et comme il doit faire partie de notre conseil, je lui montre les observations que j'ai déjà rédigées. Il semble désireux

de les voir achever rapidement, afin d'adopter celles que demanderont les circonstances. — Souper chez l'ambassadrice d'Angleterre, chez qui je rencontre lord Fitzgerald. Il revient d'Amérique, où il a fait une longue excursion à l'intérieur. C'est un jeune homme agréable et intelligent. Notre réunion qui comprend seulement encore son frère et lord Gower, est une des plus agréables dont j'ai souvenir. M. Jaubert vient avec le peu qu'il a traduit de mon ouvrage (1) ; il me faut beaucoup de temps pour faire les corrections et rappeler l'énergie de l'original. Je vais chez M. de Montmorin, et selon ce que Brémond m'a dit ce matin, je lui parle des rations. Il répond que cette cause est perdue au comité ; c'est exactement le contraire de ce que m'a dit Brémond. Je trouve que Montmorin commence à être très monté contre la Constitution. Mme de Flahaut est au désespoir de la froideur que l'évêque témoigne pour ses intérêts. Je lui dis que je n'en suis nullement surpris, et notre conversation m'amène à lui montrer le caractère de cet homme sous son vrai jour.

Il est amusant d'entendre certaines gens se plaindre que le parti républicain commence à prédominer dans l'Assemblée. On dirait que ses adversaires, ceux qui ont élaboré la Constitution, sont des monarchistes.

16 *août*. — Dîner chez le comte de La Marck, qui me dit que notre entrevue chez M. de Montmorin, projetée pour demain, est renvoyée à vendredi, jour où Pellier aura aussi préparé un plan. On assure que la Constitution a été adoptée aujourd'hui. Le prince de Poix que je rencontre, tient un langage des plus aristocratiques, il est dépourvu de force, mais, comme dit le docteur Franklin, « les pailles et les plumes montrent d'où souffle le vent ».

(1) Cet ouvrage est un projet de discours au roi, pour le dissuader d'accepter la Constitution.

18 *août.* — M. Brémond vient comme d'habitude, et je fais à mon tableau financier de nouvelles corrections, dont l'effet sera, je crois, considérable. Quand je vais chez M. de Montmorin, il commet l'imprudence de quitter un cercle d'ambassadeurs pour venir à moi, et me donner rendez-vous pour demain. Il dit qu'il a demandé à Pellier de rassembler tous les traits populaires de la conduite du roi depuis qu'il est sur le trône, et de les mettre dans son discours. C'est un tort, et je le lui laisse entendre, mais sa sotte vanité aura probablement le dernier mot. Après le dîner, nous examinons le rapport de M. de Beaumetz sur la manière de présenter la Constitution au roi. Je leur demande, mais en vain, d'étudier l'importante question de la conduite que devra adopter le roi. Je pense que les mesures faibles seront probablement adoptées.

20 *août.* — M. Brémond discute aujourd'hui avec moi cette question : Quel régime convient aux relations de la France avec ses colonies, et quelles relations peut-elle leur permettre avec des étrangers, particulièrement avec les Etats-Unis? Étant d'accord là-dessus, nous examinons ensuite les moyens d'atteindre notre but, et nous fixons notre plan d'opération, qui réussira probablement. Il doit préparer un mémoire qu'il me montrera, et dans l'intervalle fera adopter une résolution demandant aux Comités colonial, d'agriculture, de commerce et fiscal, un rapport sur les pouvoirs à donner aux commissaires partant pour Saint-Domingue. Il faudra d'une façon générale que pouvoir soit donné aux commissaires de consulter les assemblées coloniales, et de s'entendre avec elles pour un projet d'union et de règlements commerciaux, qui serviront de base aux délibérations futures. Puis ces commissaires feront le reste. Après avoir décidé ce plan, je lui parle d'affaires particulières, et, comme elles sont de son goût, il fera naturellement tous ses efforts pour les faire réussir. Il a noté quel-

ques réflexions sur l'état des finances, qui, dit-il, effrayeront M. de Montmorin et lui feront adopter mes mesures. Je lui démontre que ces réflexions l'effrayeront bien, si elles sont justes, mais que le résultat serait tout à fait contraire à mes désirs. L'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de Prusse m'informent qu'une convention a été signée entre l'Impératrice de Russie et le Grand Turc le 26 du mois dernier, sur les bases que la première a toujours réclamées. Bergasse corrige ce que j'avais écrit ce matin. Il dit qu'il écrira au roi demain sur l'état des affaires, et lui exposera qu'ayant obtenu communication de mon plan pour en corriger le style, il le transmet à Sa Majesté, mais sous le sceau du secret absolu. Je me rends avec M. Brémond chez M. de Montmorin et j'y rencontre M. de La Marck. Nous examinons les tableaux dressés par Brémond, puis j'expose à M. de Montmorin mes idées sur cette affaire, lui reprochant en même temps de ne m'avoir pas fait connaître plus tôt les opinions de M. de Beaumetz. M. Brémond me demande de spéculer sur la rente ; je refuse, prétextant que ce jeu, ruineux pour quelques-uns et dangereux pour tous, devient déloyal quand la connaissance des faits permet à un individu de parier avec la certitude du gain. Je m'habille et vais au Louvre Mme de Flahaut me dit être convaincue que le roi commettra bientôt une nouvelle folie, et elle m'en donne les raisons. — Visite à Mme de Staël qui me fait bon accueil. Elle perd les illusions qu'elle avait sur la Constitution. Je vais ensuite chez Mme de Guibert, où je passe la soirée. On s'amuse à colin-maillard.

25 *août*. — Le comte de Ségur me dit qu'une des raisons de son départ pour la campagne est qu'il s'attendait à être consulté par le roi ; il me dit quels conseils il aurait donnés. Je crois qu'il se trompe dans son motif, car il s'est montré, à différentes reprises, fortement disposé à servir de conseiller. Je dîne de bonne heure avec Mme de Flahaut,

puis je vais à l'Académie. Rien d'extraordinaire, mais je remarque que dans l'auditoire il y a plus de religion que je ne supposais. C'est bon signe. Je retourne aux appartements de Mme de Flahaut; elle ramène l'abbé Delille, qui nous récite des vers charmants. Je vais chez M. de Montmorin, et lui dis que j'ai lieu de craindre que le roi ne médite un autre coup de théâtre. Il ne le pense pas. Nous discutons longuement ensuite ce qu'il y a à faire : je trouve qu'il commence à avoir une notion correcte des choses. Il est très inquiet au sujet d'un ministre des finances. Je lui dis que, quand le gouvernement jouira d'une autorité suffisante, je lui donnerai un plan pour les finances. Je rentre de bonne heure, après avoir fait en chemin une visite à Laborde. La situation du roi le remplit de tristesse. Je réponds qu'il n'y a aucun danger, et lui montre dans ses grandes lignes la conduite que devrait tenir Sa Majesté. Il me demande de mettre tout cela par écrit. Je refuse, pour le moment. Il ajoute que le roi comprend bien l'anglais, et qu'il gardera le secret; je puis l'en croire, car il a été plusieurs années valet de chambre de Louis XV.

26 *août.* — Mme de Staël m'invite à dîner. Elle me demande de lui montrer le mémoire que j'ai préparé pour le roi. J'en suis surpris, et j'insiste pour savoir comment elle en a eu connaissance. Elle me le dit presque. Je le lis pour elle et l'abbé Louis, par qui elle l'a connu; comme je m'y attendais, ils sont hostiles à un ton aussi hardi. Je suis bien persuadé qu'on adoptera un plan sans grandeur. L'ambassadrice d'Angleterre arrive pendant cette lecture qu'elle interrompt de la façon la plus agréable pour moi. J'arrive tard chez M. de Montmorin. Nous nous retirons dans son cabinet et je lui lis mon projet de discours au roi. Il en est épouvanté, et dit qu'il est trop violent et que le tempérament populaire ne pourra l'endurer. Nous discutons longuement et je lui laisse le projet. Nous en repar-

lerons et il le montrera lundi au roi. Je lui donne la permission (que d'ailleurs il aurait prise) de le montrer à sa fille. Je sais, pour lui avoir monté la tète, qu'elle encouragera cette démarche. Je vais au Louvre, pour tenir ma promesse. Mme de Flahaut me dit que l'évèque lui a parlé de mon œuvre. Mme de Staël aurait dit que je la lui avais montrée, et la trouverait très faible. Mme de Flahaut a affirmé à l'évèque que ce n'était pas vrai, car, au contraire, Mme de Staël redoutait seulement qu'elle ne fùt trop hardie. Nous bavardons longtemps comme cela. Je m'attendais à ce que Mme de Staël se conduisit ainsi. Je n'en suis donc nullement surpris. Je vais souper chez l'ambassadrice d'Angleterre; elle est seule avec son mari. Nous avons un agréable entretien avant l'arrivée de Mme de Coigny. Nous nous complimentons mutuellement, Mme de Coigny et moi, et je crois possible que nous devenions amis, mais cela dépend du chapitre des accidents, car elle devra se donner la peine d'y parvenir.

29 *août.* — Mme de Beaumont me dit que Mme de Staël a informé son père qu'elle avait vu mon œuvre. C'est une femme diabolique et je raconte à Mme de Beaumont toute l'histoire. Il est clair que M. de Montmorin ne peut pas et ne veut pas se servir de mon brouillon. Je vais chez Mme de Staël. Elle est encore à sa toilette, et je suis désappointé dans mon attente d'y rencontrer lady Sutherland. La conversation est terne. Je n'ai pas l'occasion de dire à Mme de Staël ce que je me proposais de lui dire, car elle paraît avoir quelques remords et elle m'évite, mais je dis à l'abbé Louis que je renonce à me mèler de quoi que ce soit, et que je demanderai que mon plan ne soit pas suivi. Brémond me prie de le faire nommer l'un des commissaires du trésor. Je donne à M. de Montmorin un mémoire sur la situation actuelle. Il me dit que Mme de Staël s'est jouée de lui une fois comme de moi; son père aurait assuré qu'elle

avait l'habitude de prétendre savoir afin d'être informée. Je réponds que je lui ai donné lieu de croire que j'avais entièrement abandonné la chose, et je lui demande, à lui, d'en parler légèrement, comme d'une affaire classée. Il réplique que le projet est maintenant dans les mains du roi, qui a trouvé le discours préparé pour lui difficile à avaler, parce qu'on y avoue qu'il a perdu la couronne; mais il a fait observer à Sa Majesté que son seul tort était de ne pas avoir 150,000 hommes à ses ordres.

2 septembre. — Le comte de Montmorin m'annonce la conclusion de la paix entre la Russie et la Porte; il tient de source sûre que divers corps de troupes sont en marche, de sorte que, l'Empereur et le roi de Prusse étant complètement d'accord, il semble probable que l'on projette quelque chose contre ce pays. Je l'assure que dans ce cas il me paraît d'autant plus nécessaire de faire déclarer, par le roi au moins, les grandes lignes de la Constitution qu'il désire; il dit que les émigrés réclament l'ancien régime pur et simple. S'ils insistent, je crois qu'il y aura de chaudes rencontres. — Visite à l'ambassadeur d'Angleterre. Je m'entretiens un peu avec le comte de La Marck qui est, ou prétend être, de mon avis sur la Constitution et sur la conduite que devrait tenir le roi. Mme de Staël, qui est là, a une violente dispute avec l'abbé de Montesquiou; c'est l'évêque d'Autun qui en est en partie la cause, à la grande édification de M. de Narbonne, à peine revenu d'Italie. Au souper, Montesquiou trace des finances de ce pays un tableau qui, serrant de près l'original, n'est naturellement pas beau. La Constitution a été présentée ce soir au roi, qui a promis de donner sa réponse sous peu. Je vais chez l'ambassadeur d'Angleterre et je reste quelque temps auprès de la table des jeux de hasard, aux joies et aux tristesses desquels je ne prends aucune part. Je vais chez Mme de Staël. Je demande à l'abbé Louis les nouvelles. Il répond (dans l'in-

tention, je crois, de me faire parler) que le discours du roi comprendra une partie du mien mêlé à d'autres choses. Je réplique qu'il n'y aura rien du mien, et en vérité je le crois. Je lui dis encore que je renonce à toute idée de diriger la conduite du roi dans les circonstances actuelles, et de fait j'y renonce. J'accompagne à leur sortie lady Sutherland et Mme de Coigny, et M. Short me suit. En montant en voiture lady Sutherland me demande d'aller les voir plus souvent; elle m'attend à dîner dimanche ; je devrais m'inviter moi-même le matin. Elle ne fait aucune attention à M. Short qui est à mes côtés, et quand je me tourne vers lui pour lui parler après qu'elle est partie, je lui trouve la figure décomposée et la voix altérée. Il va donc rentrer chez lui, le cœur rempli de fiel contre moi, parce que l'on n'a pas fait attention à lui. C'est dur, mais c'est la nature de l'homme. Il est *chargé d'affaires* et je ne suis qu'un particulier. Il attend de tous, et surtout du corps diplomatique, une déférence et un respect marqués. Je lui souhaite de l'obtenir, mais dans ces parages, c'est impossible pour l'instant.

7 *septembre.* — Je dîne aujourd'hui avec M. de Montmorin; Mme de Staël est là avec son cortège. Je trouve que l'évêque d'Autun et elle le pressent très fort pour je ne sais quoi. Je vois M. Short, dont les traits n'ont pas encore repris leur calme. Je soupe avec le comte de La Marck qui me dit que le but de Mme de Staël et de son évêque était d'obtenir la révocation du décret l'excluant lui et les autres du ministère, ce qui le réduit au rang de *très petit intrigant*. Nous avons ici les archevêques d'Aix et de Lyon, c'est-à-dire les ci-devant archevêques, et nous avons Mme d'Ossun, une des *dames d'atours* de la reine. L'archevêque d'Aix raconte qu'il s'occupe de rédiger une protestation contre la Constitution au nom de la noblesse et du clergé. La noblesse veut protester contre l'égalité naturelle

des hommes, car le droit des rois est divin, mais le clergé s'y oppose. Je lui suggère l'idée qu'il serait convenable d'attendre pour cette protestation le discours du roi, mais il pense différemment. Mme d'Ossun est si pleine d'attentions que je crois avoir fait une bonne impression sur elle. J'ai été au *Salon* aujourd'hui voir l'exposition de peinture et de sculpture non encore ouverte au public, mais l'évêque d'Autun, que la municipalité a chargé de ce soin, permet à des étrangers de la visiter. Il y a de très bons envois.

Le comte de La Marck, que j'ai vu chez l'ambassadeur d'Angleterre, me dit que les observations du roi seront faites demain ou après-demain. Il semble un peu froid et timide à ce sujet. Ce matin, Brémond vient me dire que le roi a refusé le discours préparé pour lui par Pellier, à cause d'un mémoire qu'il avait reçu en anglais. M. Short m'informe qu'au conseil de vendredi dernier, M. de Montmorin a présenté les observations écrites par Pellier. mais le roi a préféré les miennes, et là-dessus il m'a félicité. J'essaie de le mettre sur une mauvaise piste, mais il répond que ses informations ne peuvent lui laisser de doute, et aussi que M. de Montmorin est fâché de la préférence. Il ajoute qu'on lui a demandé comment j'avais pu arriver au roi; il a répondu que je n'avais pu le faire que par M. de Montmorin.

8 *septembre.* — Aujourd'hui le roi se rend à l'Assemblée et accepte formellement la Constitution. Je vais au Louvre. Je dîne avec le comte de La Marck, et nous discutons la déclaration (que l'on va rendre publique) de l'empereur et du roi de Prusse. J'apprends au Louvre la substance de la lettre du roi; c'est assez maigre. Il semblerait que l'intrigue ait enfin réussi, et ait fait adopter au roi un parti moyen qui ne vaut rien. Je vais à l'Opéra; la pièce est exécrable, mais le ballet de *Télémaque* compense cet ennui.

10 *septembre*. — Je vois aujourd'hui M. de Montmorin et je lui demande les divers papiers que je lui ai donnés. Il me répond que le dernier est entre les mains du roi, en vue de régler sa conduite à l'avenir. En m'informant, je découvre qu'il ne l'a pas remis avant que Sa Majesté eût accepté la Constitution. Il a eu tort, mais il est trop tard pour qu'il serve à quelque chose de le lui dire. Le premier papier, qui était un projet de discours pour le roi, a été rendu par ce dernier; mais comme je le lui ai donné, il désire le garder. Je lui demande ce qu'est devenue l'œuvre de Pellier; il répond que ce n'était qu'un mémoire. Je répète ce que Short m'avait dit; il replique que c'est une histoire fabriquée, mais par la suite je découvre que les dires de Short et de Brémond ne sont que des éditions différentes de la même chose, et je suis maintenant à peu près persuadé qu'une intrigue, à laquelle participait M. de Montmorin, a empêché le roi d'agir comme il aurait dû. Je lui demande s'il est vrai que la disette se fera sentir. Il croit qu'il y aurait assez de blé si le pouvoir était assez fort pour le faire distribuer équitablement. Je lui parle de l'avantage qu'il y aurait à mettre en réserve une quantité de farine à distribuer gratuitement aux pauvres de cette ville en cas de détresse; je lui en indique les moyens et les conséquences. Je lui demande d'y penser et de n'en pas parler.

17 *septembre*. — Brémond se plaint de ne pouvoir obtenir les rapports de Montesquiou, et soupçonne que la publication en est arrêtée. Il me dit que le roi a déjà connaissance depuis quelques jours d'un manifeste des princes. Je me demande ce que c'est. Après le dîner, je me rends à l'ambassade d'Angleterre, où je vois lady Hamilton; c'est une femme extraordinaire qui s'est rendue en Italie sous bonne garde, et y a inspiré une telle passion à Sir William Hamilton qu'il l'a épousée. Elle est très belle d'apparence.

18 *septembre.* — La journée s'ouvre par des salves d'artillerie. C'est la grande fête de l'adoption de la Constitution. Aucune voiture n'étant autorisée, je sors à pied à une heure et vais au Palais-Royal, et de là au Louvre. Je reste dîner avec Mme de Flahaut. Je rentre chez moi, et, après y avoir laissé ma montre, ma bourse et mon portefeuille, je me promène dans la rue Saint-Honoré jusqu'aux Champs-Élysées, puis aux Tuileries. L'illumination du château et de l'avenue est superbe. Fatigué d'être serré dans la foule et de me promener, je rentre chez moi. Le temps s'est rafraîchi et tourne à la pluie. Pendant que j'étais au Louvre un ballon, lancé au Champ de Mars, est passé par-dessus nos têtes.

19 *septembre.* — Mme de Montmorin et sa fille, M. et Mme Villars et M. Franklin déjeunent avec moi. M. de Montmorin arrive et me remet le mémoire que j'avais écrit pour le roi. Il me montre en même temps une note où celui-ci en réclame la traduction. Je lui demande s'il a pensé à l'affaire des farines ; il répond négativement. Comme je me proposais de lui en reparler, il me demande de lui faire une petite note qui sera remise avec le mémoire. Je donne ma promesse. Je vais au Louvre lire mon mémoire à Mme de Flahaut, lui disant qu'elle devra m'aider pour la traduction, afin qu'un jour je puisse faire savoir au roi qu'elle est dans le secret. Je promets de parler d'elle à M. de Montmorin. Visite à l'ambassadeur d'Angleterre. Le ministre de Prusse me demande si j'étais un de ceux qui ont conseillé la lettre du roi. Je lui dis que non et j'expose ce que j'aurais écrit. L'ambassadeur d'Angleterre est présent, et me dit qu'il n'a pas cru à cette histoire. Gouvernet me parle ensuite du même sujet, et me dit qu'il m'a défendu contre cette accusation. J'expose en termes généraux ce ce que j'aurais fait, et j'ajoute que si, désespérant de faire le bien au moyen du roi, il me semblait enfin nécessaire

de s'adresser aux princes, c'est à lui que j'ai pensé comme intermédiaire. Lady Hamilton chante, et joue en chantant, avec une perfection que je n'ai encore jamais vue. C'est vraiment une femme des plus charmantes, mais elle a un peu l'air de son ancienne profession. Lady Anne Lindsay est ici et me rappelle que nous nous sommes rencontrés chez la duchesse de Gordon. A cinq heures, je vais à l'Opéra voir *Castor et Pollux*. Le roi et la reine s'y trouvent; des applaudissements redoublés les accueillent, mais les gens du parterre défendent toute marque d'approbation sauf à eux-mêmes. Je vois M. de Montmorin qui me dit qu'il sera impossible de prendre des mesures pour employer aux subsistances une somme plus grande que ne le permet la liste civile. Nous en reparlerons. Je vais au Louvre et ensuite chez Mme de Staël, où la société est nombreuse et s'occupe à jouer. J'y lis la lettre adressée au roi par ses frères; elle est bien écrite.

21 *septembre*. — Brémond me dit que Sainte-Foy, Renneval, etc., ont ourdi une intrigue pour détacher l'empereur du roi de Prusse, en se servant de M. de Metternich, et que toutes les pièces originales lui ont été communiquées. Il me dit aussi que Duport commence à gagner un ascendant sur le roi et la reine. Je passe au Louvre à cinq heures, et je demande à Mme de Flahaut de m'aider à corriger ma traduction demain matin. Elle est déjà retenue; comme c'est un engagement de très peu d'importance qu'elle est néanmoins obligée de tenir, j'exprime brièvement mon mécontentement. Je parle à M. de Montmorin de l'affaire des farines. Il n'a plus la même ardeur. Ses difficultés peuvent être réelles, mais je me fatigue d'un homme qui a toujours des difficultés. Il me dit que le roi réclame ma traduction, et il suppose que c'est pour la communiquer à la reine. Je parle de terrains avec le comte de Poix. Souper chez le comte de La Marck. *Rien de marquant ici*.

22 *septembre*. — J'envoie ce matin chercher Bergasse pour qu'il vienne corriger ma traduction. Je lui dis ce qu'il doit écrire, et à trois heures, ayant terminé la copie de mon ouvrage, je vais au Louvre le soumettre à Mme de Flahaut, qui me fait faire une ou deux corrections; je refuse pourtant d'adoucir une partie qui est très forte. Je dîne chez M. de Montmorin, et après le dîner je lui donne ma traduction au moment où il se rend au conseil, en lui disant toutefois que je crains que les traits forts ne soient dangereux en ce moment, Sa Majesté ayant accepté la Constitution d'une façon différente de ce que j'attendais. Il répond qu'il n'y a aucun danger, et promet de me rendre mon discours. Je vais ensuite chez Mme de Laborde et j'y passe la soirée. Je m'entretiens avec Laborde et je l'amène à me raconter les faits qui ont déterminé l'acceptation du roi; je promets de lui donner une lettre pour le roi. Je parle aussi à Duport d'un achat de blé pour Paris.

24 *septembre*. — Je vais voir M. de Montmorin. Je lui donne une lettre à propos de l'affaire des farines, et lui demande mon discours qu'il ne veut pas encore me donner. Je pense qu'il veut le copier, mais il est si paresseux qu'il n'aura pas fini de longtemps. Je retourne au Louvre où je passe la soirée. L'évêque d'Autun, qui est là, *me fait sa cour*, d'où je tire la conclusion qu'il a appris, d'une façon quelconque, que je me suis un peu vanté. Nous verrons. Je ne reçois ses avances ni bien, ni mal. Il m'informe que l'examen de son rapport est renvoyé à la prochaine législature. C'est une déception pour lui. Mme de Flahaut me dit, quelque temps après, qu'il en est très irrité. Je vais chez Laborde. Je lui donne une lettre pour le roi, et il promet de la remettre de suite.

25 *septembre*. — Je dîne au Louvre aujourd'hui. Le soir, nous sortons voir les illuminations, qui sont splen-

dides au château, aux jardins des Tuileries, à la place Louis XV et aux Champs Elysées. M. Windham qui est avec nous semble faire attention à Mlle Duplessis, mais je le crois à la fois trop jeune et trop vieux pour s'y laisser prendre.

28 *septembre*. — Nous avons aujourd'hui au Louvre une nombreuse société anglaise : lord Holland, lady Anne Lindsay, etc. L'évêque d'Autun me dit que le comte Moustier est nommé et demande si je suis lié avec lui. Je réponds assez adroitement, ce qui produit une discussion pour arriver à connaître la vérité. Je vois qu'il a des desseins sur lui. C'est probablement la nomination de Moustier qui a rapproché l'évêque de moi. Il me dit que Montmorin lui en a fait part jeudi dernier. Pour rentrer chez moi, j'emmène le chevalier de Luxembourg, et il me raconte en route le rôle qu'il avait dans les affaires de Favras. Il semblerait que lorsqu'elles commencèrent à prendre de la consistance, Mirabeau et d'autres s'arrangèrent de façon à pouvoir faire de lui un bouc émissaire en cas de besoin. Je soupe avec le comte de La Marck qui doit bientôt quitter Paris. Je lui demande s'il a l'intention d'aller en Allemagne et jusqu'à Vienne; il répond affirmativement. Il dit qu'il veut se rendre dans ses terres, et passer quelque temps à chasser et à méditer sur ce qu'il a vu depuis trois ans. Il n'est pas disposé à acheter des terres en Amérique. L'ambassadrice d'Angleterre est ici et se plaint un peu que je la néglige; je l'assure que la faute en est aux affaires. C'est vrai, mais je crois que de plus elle est un peu préoccupée en ce moment.

1er *octobre*. — Je dîne aujourd'hui avec M. de Montmorin. Après le dîner, je le revois pour mon discours ; il promet, sur l'honneur, de me le donner. Je lui demande de transmettre au roi ma lettre sur les subsistances; cette

affaire m'est indifférente, mais son devoir est d'informer Sa Majesté. Je lui demande encore qui a fait le discours royal, qui était excellent. Il m'assure que le plan vient du roi lui-même. Je voudrais qu'il fît remarquer au roi la différence d'effet produit par celui-ci et les longues histoires qu'on lui faisait raconter jusqu'ici. Il répond qu'il l'a déjà fait. Au Louvre, je rencontre Short. L'évêque d'Autun arrive et le prend à part ; ils ont une longue conférence qui roule, à ce que je suppose, sur la dette due par l'Amérique à la France ; le pieux évêque voudrait en tirer quelque chose. — Visite à Mme de Staël ; chez elle la société est très mélangée ; c'est, dit-elle, un dîner de coalition. Il y a là Beaumetz, l'évêque d'Autun, Alexandre Lameth, le prince de Broglie, etc. Malouet nous rejoint et aussi le comte de La Marck, qui s'entretient avec Mme de Staël. Je remarque intérieurement que pour les autres qui dînent ici, leur coalition semble asez naturelle. Ségur me dit qu'il a demandé l'ambassade de Londres ; on lui a répondu qu'il n'y aurait pas de difficultés, mais que cela dépend du successeur de M. de Montmorin. Je vais chez La Fayette qui me reçoit très froidement. Je n'en suis pas surpris.

5 *octobre*. — Souper chez le comte de La Marck. Il m'assure qu'il n'appartient à aucun parti ou coalition de partis ; qu'il méprise presque tout le monde dans le pays et qu'il a l'intention d'entrer au service d'un prince étranger. L'évêque d'Autun soupe ici, et je ne puis m'empêcher de songer qu'il y a du mystère là dedans, mais je crois m'apercevoir clairement qu'il est déçu dans son attente. Les députés de l'ancienne Assemblée sont très violents dans leur blâme de la conduite de leurs successeurs aujourd'hui ; cette conduite n'est pas assez respectueuse pour le roi : sont-ils indignés d'en voir d'autres les dépasser en indignité ?

6 *octobre*. — L'Assemblée nationale, qui avait décidé

hier de ne pas décerner au roi les titres de *Sire* ou *Votre Majesté*, et de le placer sur le même pied que son président, est revenue aujourd'hui sur toutes ses résolutions, car elle trouve que le courant de l'opinion à Paris est opposé à ces mesures. J'apprends que le comte de Montmorin n'a pas encore présenté au roi ma lettre sur les subsistances. Ce n'est pas bien, et je crois qu'il vivra assez pour s'en repentir. Chez Mme de Staël, il n'y a *rien de marquant*, sinon que, d'après la manière dont elle parle du discours du roi, je suis porté à croire qu'il n'a pas été écrit par ses amis particuliers. Mme de Laborde me demande ce que doit faire la reine pour devenir plus populaire. Après quelque réflexion, je réponds qu'elle devrait écrire une lettre à l'empereur, et s'arranger pour qu'elle soit interceptée, etc. Ce petit tour est excellent, s'il est bien exécuté; sinon, il est bien mauvais.

10 *octobre*. — Les habitants de cette ville sont devenus étonnamment attachés à leur roi et méprisent complètement l'Assemblée, composée en général de ce que l'on appelait à Philadelphie les bas-bleus. Il existe pourtant une différence entre les deux capitales; c'est que, chez nous, la pauvreté vertueuse est respectée, tandis qu'ici il est indispensable de briller. Jugez des conséquences. Et, pour éclairer ce jugement, il faut savoir que l'on est en ce moment à la veille de la banqueroute; on ne pourra l'éviter qu'en augmentant la vigueur de l'exécutif. Cela devient plus évident de jour en jour, et Paris vit, pour ainsi dire, des intérêts de la dette nationale. Ces faits permettront de comprendre pourquoi, l'autre soir, à la Comédie-Italienne, comme on l'appelle, les gens du parterre criaient continuellement : « Vive le roi, vive la reine, vive la famille royale, Sire, vive Votre Majesté! » Ces mots *sire* et *majesté*, on le sait, avaient été proscrits par l'Assemblée, qui fut obligée, sous la pression du sentiment populaire,

d'abroger ce décret le jour suivant. Au milieu de ces acclamations, un patriote se mit dans la tête de crier : *Vive la nation!* mais il fut aussitôt réduit au silence. Or, ce sont ces mêmes gens qui, lorsqu'on ramenait le roi de son excursion, fessèrent une duchesse démocrate de ma connaissance, parce que l'on n'avait entendu que ses derniers mots ; or, elle avait dit : *Il ne faut pas dire : Vive le Roi!* Elle eut le bon sens de demander au monsieur qui l'accompagnait de la quitter. Le fouet, comme vous le savez, est une opération qu'une femme aime à subir devant des étrangers plutôt que devant des personnes connues. Les provinces ne sont pas encore dans les mêmes dispositions que la capitale. Je dois parler de M. de Favras, qui a été pendu très injustement. Je crois qu'il est vrai, et même presque certain, qu'il avait formé avec les 88, 604, 211, 490 (*sic*) un plan pour soutenir la Révolution ; il n'existait cependant aucune loi qui en fît un crime, encore moins un crime capital, et, supposant même que ce fût un crime, jamais l'on n'en a fait la preuve. M. de La Fayette, qui a suivi cette affaire dès le début, et qui a été sans le vouloir la cause première de la catastrophe, était invariablement rempli de bonnes intentions, mais il fut à la fin presque renversé par le torrent populaire du moment. Ses ennemis mettent maintenant cela au nombre de ce qu'ils appellent ses crimes. A propos de M. de La Fayette : il est parti pour l'Auvergne avant-hier, dit-on, et ce matin j'apprends que l'on se propose de le choisir comme maire de Paris.

14 *octobre*. — Aujourd'hui après le dîner, je dis à M. de Montmorin que les républicains veulent commencer leurs attaques par la liste civile, et je lui suggère le moyen de les prévenir. Il répond qu'il n'y a rien à faire pour approvisionner Paris. Je lui dis encore que je suis très content de ne pas en être chargé, et qu'il arrivera des malheurs, dont ni lui ni moi n'aurons à nous accuser, ayant fait tout ce qui

était en notre pouvoir. Je ne crois pas que lui l'ait fait. J'envoie sous enveloppe blanche 500 francs à Mlle Duplessis, avec toutes sortes de précautions pour éviter d'être découvert ; sa pension est arrêtée et elle ne sait plus que faire. Pauvre fille, elle emploie ses jours et ses nuits à pleurer. Je passe la soirée chez Mme de Guibert. Après souper, je suis *un peu aimable*. Au moment de partir, j'ai une curieuse conversation avec lady Anne Lindsay qui est désespérément amoureuse de M. Windham, et que la jalousie dévore. Je lui dis que lorsqu'on désire ramener un amoureux, il faut alarmer ses craintes, et que si elle veut se servir de moi, je suis à ses ordres. Je lui dis comment elle devrait agir, et elle répond qu'en cas de nécessité, elle aura recours à moi.

18 *octobre*. — Ce matin, aussitôt après le déjeuner, je m'habille et vais chez le comte de Moustier. Il semble très content de me voir, et nous parlons de la situation des affaires. Il semble disposé à accepter la charge des Affaires étrangères. Nous allons ensemble dans ma voiture jusque chez le comte de Ségur, où il prend la sienne, et en chemin je lui soumets le moyen de changer la Constitution française, et de faire en même temps une acquisition considérable de territoire. Il se montre attaché aux intérêts de la Prusse. Je fais une longue visite au comte de Ségur. Il est plongé dans l'intrigue jusqu'aux yeux, tout en se déclarant déterminé à rester tranquille. Il est fort possible toutefois qu'il dise la vérité, car l'homme se trompe beaucoup plus souvent qu'il ne trompe les autres. Après le dîner, je fais une visite à M. de Montmorin, et je le trouve fort agité. Après être restés quelque temps dans le salon, nous nous retirons ensemble, et il me donne enfin le discours que j'avais préparé pour le roi. Il me dit alors que son cœur déborde et qu'il doit le soulager ; que depuis le départ de La Marck, il n'a plus que moi à qui se fier. Il

continue en me disant que le roi, depuis la nomination et l'acceptation de Moustier, désire le voir partir, car il craint sa réputation d'aristocrate, et surtout la conduite inconséquente de Mme de Bréhant; Moustier l'avait pourtant informé de ces deux faits à l'avance. Il ajoute qu'à l'heure où nous parlons Monsieur est en conversation avec le roi et la reine, et il se sent blessé de ne pas être du parti. Il dit qu'il a proposé deux choses : l'une de former un conseil de personnes dévouées aux intérêts du roi, qui suivraient strictement la Constitution, mais dans le but de la détruire; et l'autre, de laisser le ministère tel qu'il est, mais en changeant seulement son emploi à lui, et d'avoir un conseil privé, comprenant, outre lui-même, MM. de Moustier, Malouet et l'abbé de Montesquiou, ou bien, s'il refuse par respect pour MONSIEUR son patron, l'archevêque d'Aix; il ajoute que l'on ne fera rien, qu'il découvre que ses propositions sont écartées et qu'il ne sait sur quoi compter; il suppose que cela vient du comte de Mercy-Argenteau, qui donne à la reine des conseils bien calculés pour servir les intérêts de l'Autriche. Je lui dis que peut-être quelques personnes l'ont desservi à la Cour. Il dit que non, qu'on le reçoit bien, parfaitement bien, mais il déclare qu'il s'en ira, quoi qu'il arrive. Je vois pourtant qu'il ne s'en ira pas tout à fait, s'il peut l'éviter. Il me dit qu'il n'a pas assez de force de caractère pour poursuivre les mesures qu'il sait être bonnes. Je le sais bien. Il me raconte ce qui s'est passé pour la *Cour plénière*, au sujet de laquelle, après s'être d'abord opposé à ce plan comme dangereux et avoir ensuite réclamé des mesures vigoureuses pour l'exécuter, car le moindre symptôme de retraite deviendrait fatal, il vit que l'on adoptait un plan différent; puis, quand le roi allait prendre M. Necker, il exposa à Sa Majesté qu'elle allait se donner un maître à qui il faudrait obéir; que par suite de cette nomination le roi suivit une ligne de conduite différente de celle qu'il avait suivie jusque-là, et adopta les manières

patelines de procéder de Necker. Je lui rappelle que j'ai fréquemment dénoncé les conséquences fatales de ces demi-mesures. Il le reconnaît et dit qu'il les a vues aussi, mais il n'avait pas une vigueur d'esprit suffisante pour suivre la route qui lui semblait bonne. Je lui demande quelle est la situation du roi et de la reine par rapport aux princes. Il répond qu'il n'existe pas d'intelligence entre eux. J'affirme être informé que le roi reçoit de ses frères des lettres qu'il ne communique pas. Il avoue que cela est vrai, mais le roi lui lit les passages se rapportant aux affaires de l'État. Je lui dis que l'on m'assure que la reine reçoit des lettres de l'Empereur au sujet des affaires de la France. Là-dessus il ne s'exprime pas très clairement, et répète qu'il craint que le dernier changement ne soit dû aux conseils de l'Autriche. Il me recommande le plus grand secret d'une façon qui semble implorer ma pitié pour tant de faiblesse humaine.

19 *octobre.* — Ce matin, le comte de Moustier déjeune avec moi. Il raconte ce qui s'est passé hier avec le roi et la reine Il me dit qu'ils ont une haute opinion de moi ainsi que M. de Montmorin. Le roi lui a offert l'ambassade d'Angleterre, et il devra y rester jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présente pour le faire entrer au ministère, ce qui en ce moment serait dangereux. Il voudrait que je persuadasse à Montmorin de rester plus longtemps en place, et je promets d'essayer. Il ajoute qu'il insistera pour faire venir d'Amérique des provisions, ou plutôt de la farine, selon ma proposition à M. de Montmorin. Il a dans la tête un plan financier que je devrai découvrir, si je le peux.

21 *octobre.* — Le comte de Moustier vient me dire qu'il a demandé à la reine une audience au sujet de la farine. Sa Majesté a répondu qu'elle n'a jamais vu ma lettre à Montmorin et elle pense qu'elle est de nature à n'avoir pas échappé à son attention. Il me demande de lui en donner

une copie. Il ajoute que le roi de Prusse fournira de l'argent pour aider à remettre en place les finances du pays. Il me raconte ce qui s'est passé avec Sa Majesté Prussienne à ce sujet; elle avait l'intention de se mettre à la tête de ses armées pour rétablir la monarchie française. Il me communique un certain nombre de questions qu'il a déjà posées à plusieurs personnes au sujet des finances; l'opinion générale est que personne dans le pays n'est capable de diriger les finances, car il n'y a personne réunissant la connaissance des affaires financières à celle des affaires de l'Etat. Il raconte ce qui s'est passé entre le roi de Prusse et l'empereur à Pilnitz, d'après le récit du roi. Léopold commença à barguigner, mais le roi lui dit de suite que, quelle que fût la différence de leurs États, il enverrait des forces égales à celles de l'empereur, ce qui étonna ce dernier. Je lui donne une foule d'indications et les grandes lignes d'un plan financier pour ce pays; il me demande de les mettre par écrit. Je lui dis qu'une bonne constitution en est la condition première, que c'est le moment d'en faire une, de façon à obtenir le consentement du roi, et je lui soumets quelques idées à ce sujet. Je lui dis qu'actuellement mon plan est de conseiller M. de Montmorin de rester en place, jusqu'à ce que lui, Moustier, puisse convenablement être admis, et obtenir la présidence du conseil; que le roi doit presser M. de Montmorin de rester, en posant comme conditions le départ de Duportail; de cette façon, si l'on peut décider Duportail, il se trouvera une majorité dans le conseil. Je dois insister près de M. de Montmorin pour l'adoption de ce plan, et Moustier de son côté insistera, près de la cour. Je dîne chez Mme de Staël, et j'y parle trop contre la Constitution; c'est elle qui m'y a provoqué en cherchant des louanges pour son père. Je n'ai pas mordu à l'appât.

22 *octobre*. — Dîner chez M. de Montmorin. Avant le

dîner, je passe dans son cabinet, et je le presse de garder sa place encore quelque temps, puis de se retirer comme président du Conseil. Il ne veut pas y consentir, d'abord parce qu'il est impossible de bien diriger ce ministère ; et secondement, parce qu'il a fait connaître sa détermination en termes si formels qu'il ne peut se rétracter. Je pense que cette dernière raison est la plus forte. Je lui parle de Sainte-Croix, comme étant recommandé par le garde des sceaux, au nom de tous les ministres. Il répond que s'il n'y avait pas de raisons particulières contre son admission (et je découvre que ce sont des questions d'argent), il serait la personne la plus capable du monde de rendre le ministère méprisable. Il ajoute que si Ségur ne veut pas accepter, Barthélemy ferait l'affaire. M. de Molleville, ministre de la marine, nous parle, à dîner, de la terrible insurrection des nègres à Saint-Domingue. J'espère que ce récit (qui n'est pas officiel) est exagéré. Après le dîner, il me dit que ce matin il a eu avec le comte de Moustier une longue conversation à mon sujet, et il désire savoir si j'ai réussi près de Montmorin. Ceci nous amène à une conversation sur le même sujet avec Mme de Beaumont ; au cours de cet entretien, je dévoile les plans des ennemis du roi tels qu'on me les a fait connaître. On me demande de recommencer l'attaque de M. de Montmorin. Je le fais, et il me dit que ses difficultés sont insurmontables, que le rapport sur l'affaire des princes ayant des possessions en Alsace est prêt à être déposé, et il est persuadé que l'Assemblée n'adoptera pas une bonne solution ; l'affaire d'Avignon implique également une querelle des plus regrettables avec le Pape; il est certain que l'Assemblée s'en tirera mal. Je lui dis que ces objections sont peu sérieuses. Il n'a qu'à communiquer la vérité tout entière à l'Assemblée, et la laisser décider comme il lui plaira ; quant au traitement des sujets français en pays étranger, ce qui constitue un second sujet de plaintes, il devra présenter de fermes remontrances de la part de la nation et en faire

connaître le résultat; j'avoue que ce résultat sera peu satisfaisant, mais par ce fait même il est désirable de l'avoir. Je dis ensuite qu'il s'est fait tellement de tort comme gentilhomme, qu'il devra rester en place jusqu'à ce qu'il ait reconquis sa réputation dans son ordre; un grand pas sera fait par l'envoi de l'abbé de Montesquiou près des princes, pour s'informer de la Constitution qu'ils désirent. J'avais déjà commencé ce chapitre avec lui ce matin, ainsi que celui des négociations à faire avec l'empereur. Je trouve que la dernière idée, relative à l'ordre auquel il appartient, agit sur lui; j'ajoute donc qu'il faut qu'il reste pour défaire les desseins de ses ennemis. Il revient alors à ses déclarations de retraite faites publiquement. Je réponds que l'on peut facilement y remédier, car le roi peut lui demander de rester jusqu'à ce qu'il ait trouvé un successeur convenable. Au moment où je le quitte, Mme de Montmorin me prend à part pour connaître le résultat de ma démarche auprès de son mari. Je lui dis qu'il ne consent pas absolument, mais je crois qu'il y arrivera. Je pense pourtant qu'au fond il y a quelque autre raison qu'il ne veut pas encore faire connaître.

Je vais chez Mme de La Caze. J'y apprends que le duc d'Orléans s'est déclaré en faillite, et qu'il a confié ses affaires à des administrateurs qui lui font une pension. Je m'attendais à rencontrer le comte de Moustier, mais je suis désappointé. Je rentre chez moi pour lire. M. de Montmorin m'a répété ce matin ce qu'il m'avait déjà dit . qu'il considère comme absolument indispensable que la reine soit présente aux discussions d'affaires au sein du cabinet, et qu'à cet effet il devrait y avoir un conseil privé, auquel Malouet serait admis. Je n'en vois pas l'utilité et je n'en conçois pas la raison. S'il compte se servir de Malouet pour dominer ce petit conseil, il connaît mal son homme; du moins je le crois. J'ai dit à M. de Molleville qu'il me semblait préférable pour l'instant de faire partir

Duportail, et de mettre à sa place quelque brave et honnête soldat, sans tenir compte de ses capacités; puis quand Moustier se présentera, de faire de lui (Molleville) le garde des sceaux et de Bougainville le ministre de la marine. Il approuve mon plan, mais désire rester comme il est jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine réputation, en mettant de l'ordre dans les affaires de ce ministère.

25 *octobre*. — Je trouve MM. Malouet et de Moustier chez Mme de Staël ce soir. Le premier me raconte qu'il a conseillé à M. de Montmorin de quitter son poste. Il dit que le garde des sceaux maintient le roi dans un état continuel d'alarmes et le gouverne par la crainte, de sorte que M. de Montmorin n'a plus que très peu d'influence. Il ajoute que je me trompe en pensant que la Constitution tombera d'elle-même en pièces; que les ressources tirées des assignats dureront encore longtemps; qu'en retardant les liquidations, on peut reculer le moment de la détresse, que les impôts sont assez bien payés, etc., etc. Je persiste néanmoins dans mon opinion qu'il est maintenant évident que les puissances étrangères ne feront rien. Je suis même persuadé que leurs efforts auraient tendu à consolider plutôt qu'à détruire le nouveau régime, parce que les hommes en général résistent à la violence. Moustier me montre une note qu'il a rédigée et transmise à la reine au sujet des vivres. Il dit qu'il a lieu de croire non seulement que les partis qui divisaient l'ancienne assemblée se sont coalisés, mais qu'ils sont intéressés dans la grande spéculation sur les grains faite dans le voisinage de Paris.

26 *octobre*. — M. Brémond vient m'avertir que le parti républicain compte certainement sur une tentative de fuite du roi; qu'il a l'intention de la faciliter; puis rejetant la faute de tout ce qui arrivera sur le monarque et sur ses nobles, il suspendra tout payement et se tiendra prêt à

repousser toutes les attaques. A midi, je vais à mon rendez-vous chez le comte de Moustier, où je rencontre M. de Tolozan. C'est lui qui a demandé de me voir pour me parler des subsistances, mais par ce qui se passe il m'est impossible de voir quel a été son but. J'apprends que Ségur est prêt à accepter la place de Montmorin, mais il ne l'avoue pas.

28 *octobre*. — Je passe la soirée avec le baron de Grandcour. Lord Gower m'informe qu'il a renoncé au jeu et je l'en félicite très sincèrement. M. Brémond me dit qu'il a été se recommander à Alexandre de Lameth, pour obtenir une place. C'était sur la recommandation de Pellier. Lameth s'est engagé; pendant qu'il y était, il a vu l'homme de Duportail venir soumettre à l'approbation de Lameth une liste d'officiers; pendant cet examen Brémond demanda qu'un de ses amis fût nommé sous-lieutenant; la promesse lui en fut faite sur-le-champ.

Je vais chez M. de Molleville, et parle de l'affaire de M. Swan. Je lui dis qu'il ne sera pas aussi avantageux ici qu'en Angleterre de passer des contrats avec ceux qui font les plus basses offres; en Angleterre, les marchandises sont toujours sous la main du gouvernement; donc, si les soumissionnaires ne tiennent pas leurs engagements, des dommages pécuniaires remettraient tout en place, mais ici les conséquences en seraient des plus dangereuses, et ce serait fréquemment l'intérêt d'un ennemi de provoquer cette non-exécution des engagements et de payer l'amende convenue. J'en déduis qu'il faudrait une sécurité morale aussi bien que pécuniaire, et je conclus que tous les contrats qu'il fera devraient être conditionnels, et soumis à l'approbation des partis intéressés en Amérique, signifiée par le ministre plénipotentiaire. Je lui suggère ensuite l'idée qu'il serait avantageux de fixer un prix pour les provisions livrables soit en Europe, soit en Amérique, à l'Ile-de-France ou aux Antilles, de façon à n'avoir qu'à donner

un ordre pour les quantités et les localités. Je lui démontre les avantages qui en résulteraient. Je lui suggère encore qu'il serait à propos d'avoir toujours sous la main de quoi approvisionner pour six mois cinquante vaisseaux de ligne, et de renouveler chaque mois les provisions d'un mois, de telle sorte qu'après avoir déduit ce qui aurait été consommé, la balance des provisions en magasin au delà de six mois serait vendue. Je lui dis que si le contrat est fait à de bonnes conditions, la perte sera insignifiante pour la marine, si même il y en a, et que le commerce gagnera ce que perdra celle-ci; mais de cette façon, on sera toujours prêt à la guerre. Je termine en lui disant que je suis Américain avant tout, et qu'il devra considérer en conséquence ce que je lui dis, mais, qu'il peut ne pas être inutile de consulter Moustier. Il paraît enchanté de tout cela, et je le crois disposé à accepter un plan dans ce sens. Il désire qu'on lui envoie un échantillon des provisions; je promets qu'on le fera s'il en reste. Je lui donne les noms de ceux de ses ennemis qui sont vendus aux régisseurs. Il me raconte ce qui s'est passé ce matin chez le roi au sujet de M. de Montmorin. Sa Majesté est un peu irritée contre lui, et dit que voilà six mois qu'il l'ennuie pour qu'on lui nomme un successeur, etc. Le frère de M. de Molleville, qui revient de Coblentz, lui annonce que M. de Montmorin y est détesté, mais que l'on approuve la nomination de son successeur.

Je dîne chez M. de Montmorin. Il me montre le rapport qu'il a l'intention de faire à l'Assemblée. Il est d'un piteux inouï, si l'on considère le temps passé à le faire. Je lui propose des corrections que je ne crois pas qu'il adopte; mais dans ce cas, il s'en repentira. Il déclare la guerre aux journalistes, qui sont des ennemis quelquefois ennuyeux et quelquefois dangereux. Ségur était venu le voir ce matin; il a accepté ses propositions; il ajoute que le roi ne lui a pas demandé de rester. Je réplique que c'est sa

faute, car il avait si formellement fait connaître sa détermination que le roi s'exposait à l'affront d'un refus, mais s'il avait dû consentir à rester au cas où on le lui aurait demandé, cette demande eût été faite. Il ignore s'il restera au Conseil. Il a dit au roi qu'il resterait, si celui-ci le désire, mais il veut que Sa Majesté examine bien l'affaire à l'avance, parce que si, plus tard, Elle trouvait à propos de le renvoyer, cela leur ferait tort à tous les deux. Malouet vient pendant le dîner, et nous causons ensuite. Il me confirme que de Montmorin n'a aucune influence.

29 *octobre*. — J'ai eu une longue conversation avec Mme de Beaumont chez Mme de Staël. Celle-ci souffre énormément du renvoi de son père. L'ambassadrice d'Angleterre me dit qu'elle a renoncé au jeu en même temps que lord Gower, et elle pense que je les aime assez pour en être content. Je l'assure de mon attachement, plus par mon ton et mes manières que par mes paroles, et je crois que la semence n'est pas tombée sur un sol ingrat. Brémond me fait sortir pour me dire que les émigrés comptent rentrer en janvier, et que la reine a enfin consenti à agir de concert avec les princes. La nouvelle en est arrivée aujourd'hui en droite ligne du prince de Condé. J'ai peur que la cour ne complote quelque chose en sous-main; s'il en est ainsi, elle risque le certain pour l'incertain.

Les nouvelles de Saint-Domingue sont bien mauvaises; je les crois exagérées, mais les nègres sont révoltés et s'occupent à brûler les plantations et à massacrer leurs maîtres. Moustier dit qu'il s'imagine que M. de Montmorin cherche à se réserver l'ambassade d'Angleterre, et à le faire envoyer en Suisse. Il est décidé à s'en ouvrir à la reine. Je lui conseille de n'en rien faire, et je lui communique les nouvelles que j'ai apprises ce matin.

30 *octobre*. — Visite à Mme de Ségur; elle m'apprend

que son mari a ce matin refusé le ministère des Affaires étrangères, qu'il avait accepté hier. Je l'en félicite. Il a basé son refus sur la manière dont l'Assemblée avait hier traité les ministres. M. de La Londe me dit qu'il a d'autres nouvelles de M. de Metternich, et il ajoute que M. de La Porte doit ce soir soumettre au roi un plan, envoyé sur la demande de Sa Majesté par M. Dumouriez; c'est, dit-il, un petit homme plein de bon sens et de science, et d'un esprit à toute épreuve. Je saurai si Sa Majesté adopte ce plan.

1er *novembre.* — Nous avons aujourd'hui, chez M. de Tolozan, un dîner d'ardents royalistes : le comte de Moustier, M. Malouet, de Virieu, Mallet Du Pan et M. Gillet. A mon départ, M... me suit pour me demander de rester et de lui parler des provisions. Je réponds que c'est inutile, car je demanderais six mois et je suis sûr qu'on ne me les accorderait pas. Je vais voir M. de Molleville. Il n'a pas encore fait l'essai des provisions envoyées. Il dit que l'on fait beaucoup d'objections contre des fournitures américaines, comme, par exemple, la distance, l'incertitude, etc. Il a demandé que l'on en fournît le détail par écrit, et il mettra ses observations en marge. Il ajoute qu'il est décidé à ne pas attendre l'attaque de l'Assemblée, mais qu'il veut la trouver toujours à l'œuvre. C'est pourquoi il lui a déjà proposé un grand nombre de décrets tels qu'elle aurait tort de ne pas les adopter. Il m'en enverra une copie. Il me dit que l'autre jour, chez M. de Montmorin, il m'a proposé, *moi*, comme ministre des Affaires étrangères. J'en ris. Je discute avec lui la manière de traiter les colonies françaises, si l'on veut être sûr de leur fidélité.

3 *novembre.* — Mme de Beaumont me dit que son père ne possède rien, et semble être très incertain de son sort futur. Toute cette famille a un air lugubre. M. de Mont-

morin dit qu'on ne lui a pas encore donné de successeur, et le roi n'a même encore nullement fixé son choix. Je lui demande ce qu'il va devenir, et je lui dis que s'il a le moindre doute sur les intentions du roi, j'écrirai à Sa Majesté à ce sujet. Il répond qu'il serait honteux du roi et de lui-même, s'il pensait que le roi pût le négliger. Je dîne chez l'ambassadrice d'Angleterre. La princesse de Tarente est là; elle me confie que la reine lui parle souvent de moi pendant leurs promenades à cheval. Je réponds seulement par un salut. Elle se répète, et s'étend sur ce sujet, mais je me contente de la même réponse. Je donne à lady Sutherland des vers dont je crois qu'elle sera contente. M. de... me dit que les troupes sont approvisionnées en blé pour un an. Je demande combien l'on donne de pain et de quelle qualité. Il répond que la ration est d'une livre et demie, dont trois quarts de farine et un quart de seigle. Le son n'est pas séparé. Il assure que cela fait d'excellent pain; nombre d'officiers le préfèrent au pain de fine farine. Il trempe très bien dans la soupe, ce qui est un peu extraordinaire, considérant le mélange de seigle.

8 *novembre*. — Je passe un certain temps avec M. de Montmorin. Il me dit que ce qui empêche la nomination de Narbonne aux Affaires étrangères, c'est sa liaison avec Mme de Staël. Je lui demande si le roi est bien au courant de la duplicité de son ministre actuel. Il répond affirmativement. Je lui donne quelques indications pour une constitution pour la France, et le moyen de rétablir ses finances. Je fais une visite à Mme de Beaumont; nous parlons poésie et littérature au lieu de politique. Je m'annonce en même temps que le dîner chez Mme de Montmorin. Après le dîner arrive M. de Renneval; il est fort en colère contre l'Assemblée. Il dit que le Comité diplomatique médite de demander à Sa Majesté le renvoi de tout le département des Affaires étrangères, jusqu'aux scribes. Il se dit déter-

miné à se défendre ; la place lui est indifférente, mais il luttera pour sa réputation. Je fais une courte visite à Mme de Ségur, et promets de revenir lui donner les nouvelles que je recueillerai. Elle est très inquiète au sujet des colonies et avec elle se trouve une personne qui se déclare complètement ruinée. Elle a perdu tout entrain. La même chose se présente pour le duc de Xérès chez Mme de Laborde. Je retourne chez Mme de Ségur lui communiquer les nouvelles qui ne sont pas encore trop mauvaises pour Port-au-Prince, où sont les propriétés de son mari. Je vais chez l'ambassadrice d'Angleterre. Ses manières me montrent que mes vers ont porté. Elle me dit ensuite qu'elle a été honteuse, flattée et enchantée. Tant mieux. Je répète à l'abbé de Montesquiou une partie de ce que j'ai dit ce matin à M. de Montmorin sur les moyens d'établir une constitution pour la France. Son esprit est ouvert à ces idées. Nous avons ici *tout le monde et sa femme* (*sic*). Mme de Tarente me dit qu'elle m'aime parce j'aime la reine, et son accueil prouve que ma conversation ne lui déplaît pas. Je l'abrège. Pendant le souper, je fais remarquer à l'ambassadrice qu'elle ne mange pas, et qu'elle est simplement un plat à sa propre table et non le pire, mais qu'elle n'a pas la politesse de demander qu'on le goûte. Mme de Montmorin veut savoir de quoi nous parlons en anglais. Lady Sutherland répond : « Il me dit des méchancetés ! » — « Ah, il en est bien capable ! » — Mme de Staël arrive tard, et Mme de Tarente lui fait la grimace.

10 *novembre*. — J'insiste près de M. de Montmorin pour qu'il prépare une réponse du roi au décret contre les émigrés, et je le laisse à cette occupation. Je dîne chez Mme de Staël et j'y rencontre l'abbé Raynal. Il me fait des avances. Je les reçois froidement, car j'ai peu de respect pour lui. Après le dîner, Mme de Staël me demande mon avis sur l'acceptation du ministère des Affaires étrangères par son

ami Narbonne. Je lui donne mon avis de façon à l'en décourager, sans toutefois l'offenser.

12 *novembre.* — Aujourd'hui à trois heures, M. et Mme de Flahaut viennent dîner; le ministre de la marine les suit de près, M. et Mme de Montmorin arrivent vers quatre heures, et Mme de Beaumont, qui était à l'Assemblée, à quatre heures et demie, après le commencement du dîner. La société est agréable, et Mme de Flahaut fait ses efforts pour plaire; naturellement elle réussit. Le ministre de la marine me rappelle une affaire dont l'un des coloniaux parlait dans sa requête de l'autre jour, et à laquelle je ne me suis pas arrêté. Il s'agit de combiner le payement de la dette américaine avec l'aide à donner à la colonie de Saint-Domingue. Je promets de m'en occuper. M. de Montmorin me dit qu'il a écrit au roi son opinion sur le décret contre les princes et qu'il s'est offert à lui préparer un ouvrage sur ce sujet; il s'est ensuite rendu au Conseil, mais n'a pas ouvert les lèvres. Je crois que mon pauvre ami est perdu, mais il ne faut pas l'abandonner.

15 *novembre.* — Je joue aux cartes avec Mme de Flahaut, tandis que le perruquier lui refait sa coiffure. Je vais ensuite voir Mme de Staël. Elle est furieuse contre moi. J'ai dit à M. de Molleville qu'elle m'avait consulté au sujet de l'acceptation des Affaires étrangères par Narbonne, et il a pris cela comme prétexte pour ne pas le faire nommer. Je réponds que je ne vois rien en tout ceci qui puisse offenser; chacun sait que l'on a songé à M. de Narbonne pour cet emploi; il est donc assez naturel de demander l'avis de différentes gens pour savoir s'il devrait accepter, au cas où on le lui offrirait. J'ajoute qu'il ferait mieux de n'y point songer; il s'agit simplement de remplir un vide pour quelques mois, après lesquels on renverra celui qui aura pu être nommé. Elle me répond que le ministère est plus fort qu'on ne

se l'imagine et va m'en donner les raisons, ce qu'elle fait en partie, quand arrive M. Dufresne Saint-Léon qui met fin à notre conversation. Après lui vient M. de Montmorin, puis M. Chapelier. M. Pétion est nommé maire de Paris, paraît-il, et ceci alarme grandement la bonne société; je ne crois pas que ce soit à tort, si les autres restent sages. Moustier m'a demandé avec une grande insistance d'écrire sur les finances ; je m'y refuse pour le présent, en disant que les choses changent trop et trop rapidement. Delessart, dit-on, doit devenir ministre de la marine. Brémond m'informe que sous les auspices du triumvirat Duport, Barnave et Lameth, lui et d'autres vont publier un journal. Je lui conseille de n'avoir pas trop de rapports avec eux.

Je dîne au Louvre. M. Vicq d'Azir me dit qu'il a répété à la reine la conversation qu'il a eue avec moi au sujet du décret contre les princes, et qu'elle a désiré l'avoir par écrit, en disant qu'elle savait apprécier tout ce qui venait de cette source. Il pense que cela a contribué au rejet dans une certaine mesure. Je ne crois pas un mot de tout cela. Il me demande mon avis sur la conduite à tenir au sujet du décret contre les prêtres. Je désire avoir le décret et les actes constitutionnels relatifs à ces malheureux avant de formuler une opinion.

20 *novembre*. — Je vois M. de Montmorin et je lui dis le sens de ma lettre au roi à son sujet. Il répète qu'il lui était impossible de rester en place ; il m'en donnera la raison, un de ces jours, et le roi devrait lui être reconnaissant de la cacher. Je lui dis que j'ai toujours supposé qu'il avait une raison qu'il ne donnait pas, car celles qu'il donnait étaient insuffisantes. Je fais une visite à l'ambassadeur d'Angleterre : il me complimente sur les vers donnés à sa femme. Il y a ici une des dames de la reine qui désire faire ma connaissance. Elle fait tourner la conversation sur la politique et j'abrège ma visite.

25 *novembre*. — Je n'ai que peu de monde à dîner aujourd'hui. Il est étrange que mon dîner consiste en trois choses venant d'une immense distance : les huîtres de Colchester, la truite du Rhin et les perdrix de — cherchez !

26 *novembre*. — M. de Tolozan vient me parler de la situation des affaires publiques : l'union des hommes capables et honnêtes est nécessaire pour sauver le royaume. J'en conviens, mais je lui dis que, à moins que le roi et la reine ne donnent leur pleine confiance à ces hommes, cela ne servira à rien. Je vois Montmorin ; il dit que le roi ne répond jamais à ses lettres et demande s'il répond aux miennes. Je l'assure que non, et que je ne m'y attends pas, car je ne veux et ne désire rien de lui. Il ajoute que dernièrement il a fourni l'assurance que l'on pouvait compter sur l'une des provinces, avec toutes les troupes qui s'y trouvent, comme gagnée à la cause royale. Il ne me dit pas laquelle. La cause réelle de son départ du ministère serait qu'il n'avait pas l'entière confiance de leurs Majestés, gouvernées par des avis venus tantôt de Bruxelles et tantôt de Coblentz ; il avait recommandé l'adoption d'un conseil privé pour décider dans tous les cas, et essayé, mais inutilement, de les convaincre qu'ils s'exposeraient à un grand dommage en n'ayant pas un plan de conduite tracé à l'avance. Brémond vient me voir, et je travaille avec lui à une brochure sur les finances. Je dicte et il écrit. A quatre heures, je vais dîner chez l'ambassadrice d'Angleterre. Après le dîner, comme il n'y a personne que la famille, nous bavardons très librement. Elle met M. Short sur le tapis et ouvre le feu contre lui. Je l'assure que c'est un jeune homme très intelligent, sage et très attentif à ses affaires. Elle me demande où il est, car il n'a pas paru à la Cour depuis quelque temps. Je lui dis qu'il était à la campagne avec le duc et la duchesse de La Rochefoucauld, et qu'il est maintenant en Hollande, chargé d'une mission par les États-Unis. Elle demande s'il est

ambassadeur près de toutes les nations européennes et rit cordialement de cette idée. Je réponds que l'affaire dont il s'occupe n'exige pas un ambassadeur. Elle fait remarquer qu'il n'a pas l'air et les manières exigées par un tel caractère. Je réplique qu'il pourrait faire mauvaise figure en Russie, mais je ne crois pas que dans les autres cours l'extérieur soit de grande importance. Elle termine la conversation en disant que si je désire donner aux étrangers une impression favorable de mon pays, je dois me faire nommer. Un salut pour reconnaître le compliment est la seule réponse possible. Elle s'en rapporte à l'ambassadeur qui, selon l'habitude en pareils cas, répond par l'affirmative.

1er *décembre.* — J'emmène Mme de Laborde à la Comédie-Française, ou j'ai le plaisir de voir l'acteur Préville dans le *Bourreau bienfaisant.* C'est un vrai acteur; rien de superflu, rien à désirer dans son rôle, pas d'ornements faux, mais la nature nue, la grâce vivante. La reine s'y trouve; elle est très bien accueillie. Je suis exactement en face d'elle, et je suppose que quelqu'un le lui dit, car elle me regarde assez fixement pour me reconnaître; c'est ce que je crois. On me montre une lettre de l'impératrice de Russie au prince de Condé; elle est pleine d'encouragements aux émigrés. Brémond me dit que le conseil secret du roi se compose de M. de Molleville, M. de Fleurieu et M. de La Porte. Il me fournit différents matériaux à utiliser dans une attaque contre le parti républicain.

3 *décembre.* — Je vais voir Mme de Staël. Pendant qu'elle s'habille, nous avons une conversation qui ne lui déplaît pas. La société est nombreuse. L'abbé Fauchet a aujourd'hui dénoncé Delessart, et l'évêque d'Autun qui dînait avec lui me dit que ce dernier était malade au point de quitter la table.

4 décembre. — J'envoie Brémond chez Lameth pour conseiller à Delessart de se retirer, car il n'a pas assez de fermeté pour la situation où il est placé. Je vais à un thé chez Mme Tronchin, puis chez M. de Montmorin ; étant chez ce dernier, je lui prépare un petit paragraphe, contredisant le rapport, devant lequel il a pris peur. Mme de Flahaut a corrigé un ouvrage de l'évêque d'Autun ; c'est une adresse du département au roi contre le décret fixant des pénalités pour les ecclésiastiques insermentés. Elle blâme cette démarche et je fais comme elle. Elle dit que l'ouvrage était bien écrit.

6 décembre. — Ce matin je dicte à Brémond une philippique contre les chefs du parti républicain, et je m'exerce à préparer une forme de gouvernement pour la France. A quatre heures et demie je vais dîner avec M. de Montmorin. Je le trouve occupé à lire l'adresse des membres du département de Paris au roi. Elle est bien écrite sous plusieurs rapports, mais le style est plutôt celui d'un directeur de théâtre populaire que celui d'une adresse au monarque. Pour excuser leur intervention, ils invectivent beaucoup les émigrés, et prouvent qu'ils tremblent tout en parlant haut. M. de Montmorin me dit que l'évêque d'Autun a pressé le maire, Pétion, de la signer ; celui-ci a refusé, disant qu'il approuvait la chose, mais qu'il ne voulait pas se fâcher avec les fous et les enragés, parce que c'est eux, et non les gens raisonnables, qui font les révolutions ; pour sa part, il ne tient pas à être pendu pour avoir fait triompher la raison. Je crois qu'il agit sagement, et l'autre qui se place toujours entre deux tabourets, n'aura jamais un siège bien sûr. Je vais voir le ministre de la marine. Il me montre le plan d'un discours que le roi doit faire à l'Assemblée. Nous parlons des affaires publiques et du moyen d'établir en ce pays une Constitution assurant les justes droits de la nation sous le gouvernement d'un roi réel. Il

promet de sonder le roi et la reine, et je promets de lui fournir quelques indications.

7 *décembre.* — Aujourd'hui, au cours de ma conversation avec M. de Laborde, nous parlons de choses et d'autres, jusqu'à ce qu'enfin il me communique un journal qu'il écrit, et qui est distribué aux frais du roi aux loges maçonniques du royaume. Il dit que le roi, la reine, M. de La Porte et lui, sont les seules personnes dans le secret. Je lui expose que par ce même moyen il peut tâter le pouls de la nation, et déterminer en conséquence ce que l'on peut essayer avec chance de succès. Il me demande de lui donner une liste des questions que je propose; je promets de l'envoyer. Je le laisse à ses regrets de la confidence qu'il vient de me faire; telle est la nature humaine. M. de Narbonne est allé ce matin annoncer sa nomination à l'Assemblée. Je serais étonné qu'il réussît, car, bien qu'il ne manque nullement d'intelligence, je crois qu'il n'a pas l'instruction nécessaire, qu'il n'a pas acquis l'habitude des affaires, et qu'il est totalement dépourvu de méthode. Nous verrons.

8 *décembre.* — Je continue à préparer le plan d'une Constitution pour le pays, lorsque arrive quelqu'un qui me dit qu'en juillet dernier il a envoyé au général Washington le plan d'une Constitution pour l'Amérique. Il assure qu'il étudie ces choses depuis plus de cinquante ans, qu'il connaît parfaitement l'Amérique, bien que ne l'ayant jamais vue, et il est convaincu que la Constitution américaine n'est bonne à rien. Je me débarrasse de lui le plus tôt possible, non sans être frappé de la ressemblance entre un Français qui fait des constitutions pour l'Amérique, et un Américain qui rend le même service à la France. Mon amour-propre me dit qu'il y a une grande différence entre les personnes et les circonstances, mais l'amour-propre

est un conseiller dangereux. Après le dîner, je vais à la Comédie-Française voir Préville. Il a soixante-quinze ans et il joue à la perfection. On peut dire que les meilleurs des autres *jouent* bien leur rôle, mais lui *remplit* le sien. Je trouve qu'il a de saines idées à ce sujet, car il est précisément libre de ces défauts qui m'avaient frappé chez les autres.

14 *décembre*. — J'ai fini hier de copier et de corriger mon plan de gouvernement français avec les principes qui doivent l'accompagner. Nous avons aujourd'hui un bon dîner et autant d'invités que la table le permet chez le ministre de la marine, de Fleurieu. Je lui fais savoir que j'ai préparé quelques notes sur la Constitution pour les lui montrer. Il dit avoir sondé à ce sujet le roi qui lui a conseillé de s'en occuper. Il a recommandé à Sa Majesté le plus grand secret, et a saisi l'occasion de lui en montrer la nécessité, en lisant dans une gazette le récit de ce qui s'était passé au conseil. Après le dîner, je vais à la Comédie-Française. Préville joue le rôle de *Sosie*, dans l'*Amphitryon* de Molière. C'est merveilleux. Même sans tenir compte de son âge, il serait considéré comme un acteur excellent, mais dans l'espèce, c'est un prodige.

19 *décembre*. — J'attends une demi-heure au Théâtre-Français avant que mon domestique puisse avoir un billet, et ensuite j'ai une très mauvaise place ; je me trouve pourtant récompensé par Préville, qui est vraiment de taille à servir de miroir à la nature. Je rencontre M. de Bougainville, qui a servi au Canada, pendant la guerre de 59. Nous parlons des affaires publiques de ce pays. Il me dit que je me trompe en pensant qu'il est lié avec Sainte-Foy, l'évêque d'Autun, etc. ; qu'il les considère comme un tas de canailles ; le roi les considère de la même façon et les déteste. Il a assuré Bougainville qu'il accepte la Constitu-

tion, simplement pour éviter une guerre civile. Je lui dis que le roi est trahi par la faiblesse, sinon par la méchanceté, de ses conseillers. Il est du même avis. Je lui demande ce qu'il pense de Fleurieu. Il me répond que c'est une pauvre créature. L'évêque d'Autun me fait remarquer aujourd'hui au Louvre que les Jacobins n'ont pas pu susciter une émeute au sujet de leur adresse. Je lui dis que depuis la folie du Champ-de-Mars, il y a peu de danger d'une émeute, car le peuple ne les aime pas beaucoup, de moment qu'il a vu que la mort est un jeu auquel on peut jouer à deux. Il ajoute que le roi est d'une humeur charmante, de ce que ses *veto* soient passés si facilement, et qu'il s'en servira de temps en temps. Pauvre roi!

21 *décembre*. — Je dîne chez Mme Tronchin, et j'y rencontre Mme de Tarente. Je lui demande de me procurer une boucle de cheveux de la reine. Elle promet d'essayer. Je pense que cette dem nde plaira à Sa Majesté, même si elle ne l'accorde pas, puisqu'elle est femme. Je vais chez Mme de Staël. Elle est au lit et heureuse de me voir; elle me raconte toutes les nouvelles qu'elle sait. L'abbé Louis arrive; c'est un *flagorneur au possible*. Delessart, ministre des Affaires étrangères, est chez Mme de Montmorin, cet après-midi, et après avoir effleuré de nombreux sujets dans notre conversation après dîner, je conclus au moment de partir en lui disant que le roi est la seule pièce de bois qui restera à flot dans le naufrage général. Il dit qu'il commence à le croire. Je recommande au ministre de la marine d'amener les troupes suisses à Paris, sous prétexte qu'elles sont trop aristocrates pour qu'on leur confie les frontières. Elles maintiendront ici l'ordre au milieu de la confusion générale à laquelle on peut s'attendre. Je lui conseille également de rapprocher la cavalerie sous de semblables prétextes. Il approuve ce projet.

31 *décembre.* — Ce matin, Brémond vient me présenter M. de Monciel, le nouveau ministre à Mayence, qui désire que je lui indique une ligne de conduite. Je lui dis qu'il sera nécessaire d'avoir dans la ville une personne de confiance. Je lui montre comment l'on se procure d'utiles informations, et lui fais voir les défauts de l'administration actuelle. Je termine en disant qu'il fera bien d'avoir des correspondants, pour informer le roi de ce qu'il lui sera utile de savoir. C'est son plus grand désir, et sur ses instances je promets de sonder Sa Majesté à ce sujet. Je dîne chez M. de Montmorin et demande à M. de Molleville de parler au roi de cette affaire et de m'informer du résultat. Delessart a communiqué aujourd'hui à l'Assemblée un message de l'Empereur, faisant connaître ses sentiments de façon décisive. Il a ordonné à son général Bender de défendre l'électorat de Trèves.

ANNÉE 1792

3 *janvier.* — Les invités de Mme Le Couteulx me reçoivent aujourd'hui d'un air aussi étrange que peu agréable. Je m'attarde chez l'ambassadeur d'Angleterre et j'ai une petite dispute avec Mme de Staël, qui s'en offense. Brémond me dit que le roi est très content de recevoir des informations directes de M. de Monciel. J'informe ce dernier que le roi accepte sa proposition. Il doit me montrer un mémoire sur la Suisse avant de le présenter. Je dis à Mme de Flahaut que j'irai en Amérique au printemps. Cette nouvelle l'alarme et elle s'écrie : « Alors je perdrai tous mes amis en même temps. » En effet, son évêque la quitte dans quelques jours, mais elle ne peut pas me dire encore où il va. Je dîne avec elle. L'évêque d'Autun arrive et prend un dîner froid. Nous jouons et les dames s'endorment. L'évêque fait remarquer que les assignats ont réduit la France à une condition déplorable, ce qui est assez vrai. J'ai assisté dans ma vie à un système de papier-monnaie et à une révolution, et je me retrouve ici au milieu d'une autre révolution et d'un autre système de papier-monnaie. J'ai eu l'occasion d'étudier cette question depuis près de vingt ans (car elle a attiré mon attention en 1772), par conséquent, même avec une dose modérée d'intelligence, je dois aujourd'hui avoir fait quelques progrès. Ma situation et mes relations dans cette ville me donnent une vue assez exacte de ce qui se passe, et en combinant ce que je vois avec ce que j'ai vu, je ne doute nullement que la valeur du papier-monnaie continuera

à baisser. J'apprends que l'évêque va bientôt se rendre en Angleterre.

10 *janvier*. — Ce matin, M. Brémond et M. de Monciel viennent me voir et restent à déjeuner. Après leur départ, je lis et j'écris jusqu'à ce que ma voiture soit prête, puis je vais chez le ministre de la marine, avec qui j'ai une conférence sur la mission de l'évêque d'Autun et sur d'autres affaires publiques. Il me dit qu'il a communiqué à la reine ses sentiments sur la mesure très maladroite que l'on vient d'adopter, et qu'elle est sensible à cette confidence. Il ajoute que l'autre jour le roi a parlé de moi en termes très favorables, lorsqu'il lui faisait connaître le projet d'une correspondance avec M. de Monciel. Je lui dis qu'il est temps de s'entendre avec l'Empereur. Il remarque (et avec justice) qu'il n'osera pas se risquer à moins d'être sûr que le roi et la reine ne feront pas de confidences imprudentes. Le risque est grand, en effet. Je dîne avec l'ambassadrice d'Angleterre. Elle me demande si à Londres je favorise le parti ministériel ou l'opposition. Je réponds que lorsque l'on propose une mesure, mon avis dépend de la mesure en elle-même et non de celui qui la propose. En conséquence, je suis pour ou contre, selon mon sentiment ; mais si l'on nomme lord Gower ministre des Affaires étrangères, je souhaiterai alors, à cause d'*elle*, qu'il réussisse en tout.

Je prie Mme de Tarente d'informer la reine de ma part que M. de Molleville est le seul ministre en qui elle devrait avoir confiance. Je vais à la *Porcelaine* avec elle. Nous échangeons de petits présents d'*amitié ;* elle m'en témoigne beaucoup, mais je trouve plus commode de donner de la porcelaine que mon temps. M. de Monciel me dit qu'il s'est entretenu avec M. Barthélemy au sujet de la mission de l'évêque d'Autun à Londres. Ils m'assurent que l'objet en est de contracter une alliance avec l'Angle-

terre, pour faire contre-poids à l'Autriche, et d'offrir à l'Angleterre l'Ile de France et Tabago. C'est de bien mauvaise politique. Brémond prétend que le parti jacobin est en possession d'un plan de ses ennemis pour opérer par la violence des changements dans la Constitution; il m'apporte un journal contenant ce plan. Il y a lieu de croire que l'on a songé à quelque chose en ce genre. C'était absurde.

Mme de Flahaut me demande, d'un ton des plus sérieux, si j'ai conseillé à M. de Molleville de s'opposer à l'ambassade de l'évêque d'Autun. Je réponds par l'affirmative. Elle en est furieuse et nous avons une conversation aigre-douce. Après quoi, je suis très à mon aise et n'éprouve aucun embarras dans ma conversation avec elle et son évêque. Marbois m'a dit qu'il espérait que l'ambassade de l'évêque n'aurait pas lieu. L'ambassadeur de Venise a voulu avoir mon avis sur l'état des affaires. Je lui réponds que je ne sais que peu de choses et qu'il ne me plaît pas d'en savoir plus long. Il en paraît tout surpris; il ajoute que de Staël a un congé et qu'il pense que l'ambassade en Angleterre sera arrêtée.

13 *janvier*. — Ce matin, M. Brémond et M. de Monciel viennent me voir. Ce dernier m'a envoyé hier soir un écrit de Duport contre M. Pitt. C'est une bien triste prose. Ils (les triumvirs : Duport, Lameth et Barnave) l'ont donné à Brémond pour le faire imprimer, et il voudrait corriger quelques-uns des défauts, mais je lui conseille de n'en pas changer une lettre, de le faire imprimer de suite, et de garder l'original. Il tiendra ainsi l'auteur à sa discrétion, car il a été écrit par Duport et corrigé par Lameth. Brémond et Monciel ont eu hier une conférence avec ces messieurs au sujet de l'ambassade de l'évêque d'Autun; parlant des conditions qu'il allait proposer, Brémond demanda comment l'on pourrait présenter un

tel traité à l'Assemblée. Les autres répondirent que l'auteur en serait pendu et, pour ma part, j'en suis persuadé. Moustier vient, et Monciel cherche à se présenter, mais inutilement, jusqu'à ce que j'aie dit en anglais à Moustier qu'il devrait faire sa connaissance. M. de Laborde me consulte sur la proposition faite par Beaumarchais d'accorder sa fille unique (une charmante personne) au fils de Laborde. Il me parle de la fortune de Baumarchais qui est très grande, tandis que lui, Laborde, est ruiné. Je lui dis que la réputation de Baumarchais est très mauvaise, mais cela ne regarde pas la jeune fille, puisqu'elle n'y peut rien; dans mon pays, un tel mariage serait détestable, car nous ne nous marions pas pour l'argent, mais dans ce pays, où l'argent est tout, si le fils se conduit bien par la suite, le monde ne se plaindra pas.

14 *janvier*. — Je trouve Mme de Flahaut très malade et au lit; je passe près d'elle l'après-midi et la soirée. L'évêque, qui reste ici une partie de la journée, part demain. Sur un rapport du Comité diplomatique, l'Assemblée a aujourd'hui décidé d'attaquer l'Empereur, à moins qu'il ne fasse amende honorable avant le 10 février. L'évêque dit que la nation est une *parvenue*, et, par conséquent, insolente. La situation est telle, dit-il, que seuls les remèdes violents pourront agir, et ceux-ci amèneront la guérison ou la mort. Sainte-Foy dit que l'Empereur sera furieux, mais, éprouvant encore plus de crainte que de colère, il devra se soumettre. Je demande ce qu'il adviendra des finances. L'évêque dit qu'à partir d'une date à fixer les assignats n'auront plus cours forcé, et leurs détenteurs auront à les convertir en terres comme ils le pourront. Je ne crois pas avoir jamais entendu des hommes sensés dire de telles absurdités.

16 *janvier*. — Visite à M. de Montmorin à qui je parle

de l'étrangeté de la situation. Je lui conseille d'écrire un mémoire, dont je donne les points principaux. Il promet de le faire. Il me dit que pendant son séjour en Angleterre le duc d'Orléans fit de grands efforts pour être autorisé à proposer un traité à l'Angleterre, ce en quoi, naturellement, il échoua. Il me raconte la conversation qu'il a eue à ce propos avec l'évêque d'Autun, qui espère renverser Pitt, et croit son succès certain s'il pouvait avoir l'aide du duc de Biron. C'est assez curieux. Je dîne avec l'ambassadeur d'Angleterre et sa femme. Nous sommes très à l'aise, n'étant que quatre à table (son secrétaire particulier est le quatrième convive). La conversation est exempte de toute contrainte. L'ambassadrice met encore sur le tapis M. Short (j'ignore pourquoi elle le déteste à ce point) et demande s'il sera jamais un grand homme chez nous. Je réponds que je ne le pense pas, car il n'est pas orateur, mais il peut, malgré cela, être très utile ici. Je dis cela d'un ton qui met fin à cette partie de la conversation. Je trouve dans cette maison un profond mépris, mélangé de répulsion, pour mon ami l'évêque d'Autun, et je pense que les lettres qui partiront d'ici ne lui faciliteront pas sa mission.

18 *janvier*. — M. Short me dit aujourd'hui qu'il apprend par sa correspondance que les nominations à l'étranger sont déjà sûrement faites en Amérique. Il déclare ignorer absolument qui sera nommé, mais en même temps il parle d'acheter de l'argenterie et d'employer un maître d'hôtel, d'où je conclus qu'il est à peu près certain de rester ici. Je lui dis que je parierais deux contre un que je ne serai nommé nulle part; je crois probable que si nous sommes nommés tous les deux, nous le serons auprès de cours auxquelles nous ne nous attendions pas, parce que ce sont généralement les événements malheureux qui arrivent. Il croit à la possibilité d'être envoyé en Hollande,

ce qui le désappointerait cruellement, et il ne sait s'il accepterait. Bravo! M. Brémond vient me dire que Delessart a envoyé hier un exprès pour assurer à l'Empereur que l'ambassade de l'évêque d'Autun et les discours violents dans l'Assemblée ne signifient rien du tout. Molleville le confirme, car l'on a maintenant perdu tout espoir du côté de l'Angleterre.

22 *janvier*. — Ce matin je règle mes comptes avec mon cocher, et fais mes préparatifs de voyage en Angleterre. Vicq d'Azir vient pendant que je suis au Louvre, et me dit qu'il s'est rendu chez moi de la part de Sa Majesté, pour me demander de lui faire savoir tout ce que je pourrais apprendre d'intéressant en Angleterre.

6 *février*. — M. Constable vient me voir ce matin, et m'apprend que je suis nommé ministre plénipotentiaire près la Cour de France. M. Penn, avec qui je dîne, me félicite de ma nomination, mais regrette que ce ne soit pas en Angleterre.

6 *mars*. — Je dîne avec le comte Woronzow [ambassadeur de Russie] *en famille*. Il me dit qu'il est impossible que le roi de Prusse se joigne cordialement à l'Empereur. Il m'avait informé dimanche dernier que les émigrés avaient offert au roi un *arrondissement* considérable sur le Bas-Rhin, aux frais de l'électeur du Palatinat, en complétant le Palatinat par la cession de l'Alsace. Il en informa aussitôt l'Empereur, et son messager, Bischoffswerder, offrit son aide pour obtenir la réunion de la Flandre française aux Pays-Bas impériaux, mais l'Empereur répondit que s'il intervenait dans les affaires de France, c'était par amitié et non pour la dépouiller. Il me dit que l'évêque d'Autun a offert la cession de l'île de Tabago, la démolition de Cherbourg et une extension du traité de commerce, si

l'Angleterre veut garder une stricte neutralité, en cas de guerre avec l'Empereur. Il lui fut répondu que l'Angleterre ne pouvait prendre un engagement quelconque au sujet des affaires de France. Il ajoute que l'évêque n'est plus reçu nulle part maintenant, parce qu'il s'est vanté d'un crédit d'un million qui devait faire des merveilles, et qu'il a constamment fréquenté les dissidents. Il me dit que le jeune Laborde a écrit une lettre qu'il a vue, disant que l'on voulait sonder les cabinets de Londres et de Berlin; que le cabinet anglais veut assurer l'indépendance de Saint-Domingue et autres îles françaises, ce qui rend inutile l'offre de Tabago; l'on s'attend que la mer démolira Cherbourg dans son état actuel inachevé, et, en tout cas, l'on s'en désintéresse tant que la marine française restera dans la même situation; quant au traité de commerce, son absence est remplacée par la contrebande, qui est excessivement facile. Mais la possession des Pays-Bas par la France est de première importance, et on ne la souffrira pas. Le comte de Woronzow a parlé contre M. de La Fayette dans les termes les plus violents que j'aie jamais entendus. Il dit que, bien qu'élevé en militaire et obligé quelquefois d'ordonner des châtiments, il n'a jamais pu assister à une exécution, sa nature se révoltant à la vue du malheur d'un homme; mais si La Fayette et le duc d'Orléans devaient être roués vifs à Falmouth, et qu'il n'eût d'autre ressource pour le voir que de s'y rendre à pied, il partirait immédiatement. Ce langage est violent.

13 *mars*. — Ce matin, M. Jaubert a déjeuné avec moi. Il est venu de Paris me consulter de la part de M. de Monciel pour savoir s'il doit accepter une place dans le ministère. Je suppose que c'est celle des Affaires étrangères, *comme la seule faisable*. Il m'informe que de Narbonne s'est rendu notoirement coupable de péculat, et qu'après avoir vendu des adjudications pour l'armée, il a tenu

compte aux adjudicataires de la baisse de l'argent. On doit le mettre à la porte; M. de Graave est l'un de ceux dont l'on parle pour le remplacer. Delessart devra aussi partir, comme prix de sa duplicité, et Cahier de Gerville à cause de sa nullité. Monciel a refusé toute place avant d'être sûr, par M. Bertrand, de l'approbation personnelle du roi; puis il préférait plutôt le ministère de l'Intérieur, mais il attend mon opinion et mes conseils. Nous parlons longuement de la situation des partis. Il me dit que l'autorité de l'Assemblée est très petite et serait même complètement nulle, si les intrigues de Narbonne ne lui en avaient un peu redonné, aux dépens de l'ordre et d'un bon gouvernement. Il est au mieux avec Brissot et les autres membres de cette faction misérable et pernicieuse. Ils désirent savoir de moi comment il faut s'y prendre pour arriver à un bon gouvernement. Je ne tiens pas à m'étendre sur ce sujet en ce moment, parce que la part de l'imprévu est trop grande; je me contente de dire d'une façon générale que la première condition est de convaincre le public que la Constitution actuelle n'est bonne à rien. Il répond que c'est déjà fait, et que l'opinion générale est que le royaume est ruiné sans espoir de salut. Je ne pense pourtant pas que cette opinion soit encore aussi répandue qu'il est nécessaire. J'ajoute qu'il faut, comme ministre de la guerre, quelqu'un de déterminé; un homme de cette trempe, comme tous les autres, se ruinera personnellement, mais il commencera à faire du bien au pays. Pour le chevalier de Graave, il n'y a rien de bon à en attendre; du moins, je le crois.

11 *mai*. — A Paris, Mme de Flahaut me dit que M. Dumouriez ne me recevra pas comme ministre des États-Unis; du moins, un membre de l'Assemblée le lui affirme. Nous verrons. Je répète à M. Brémond et à M. Jaubert les propos de M. Crèvecœur; ils décident d'en parler à La

Londe. M. Swan vient me voir, et affirme que l'idée de ne pas me recevoir a été lancée par M. Short, mais je n'en crois rien. Il ajoute que La Forêt a écrit aux ministres d'être sur leurs gardes, pour ne pas se laisser jouer par moi.

12 *mai*. — Je dîne chez Mme de Foucauld, où se trouvent de nombreux aristocrates. Les correspondances des différentes armées sont unanimes à affirmer que la discipline est parfaite. A mon départ, Tronchin, qui est un grand révolutionnaire, m'expose ses craintes et demande mon avis. Je lui dis que le rétablissement du despotisme paraît probable, comme conséquence nécessaire de l'anarchie. J'ai loué une maison rue de la Planche pour 3,500 francs par an. Je vais à la manufacture d'Angoulême, et fais une commande de porcelaine. Mon domestique Martin dit qu'il ne peut me servir comme maître d'hôtel, à moins que je ne lui donne un *frotteur;* il demande son compte et je le lui règle. Au moment où je sors, le baron de Grandcour m'arrête pour m'apprendre les nouvelles. Il me dit que deux régiments et demi de cavalerie sont passés à l'ennemi; les troupes sont partout en révolte, et l'armée de La Fayette est dépourvue des choses les plus nécessaires : les chevaux sont morts, les hommes malades et fatigués et les officiers anxieux et mécontents. Je me rends ensuite à l'ambassade d'Angleterre. On considère ici la France comme à la dernière extrémité; tout devra être terminé dans quelques semaines. Mme de Montmorin exprime le désir de voir l'armée de La Fayette complètement battue; elle croit cela nécessaire pour détruire les espérances des révolutionnaires. Mme d'Albani me dit, entre autres choses, que sa parente, Mme de Tarente, est heureuse de mon retour. C'est la satisfaction ressentie de mon côté qui indispose les autres contre moi; du moins, telle est l'explication que j'en donne.

14 *mars*. — M. de Favernay déjeune avec moi. Il me consulte sur la conduite à suivre, mais je me récuse. Il me dit qu'il y a à Paris une foule d'ardents amis du roi qui attendent un moment favorable pour agir. Je réponds qu'ils feraient mieux de rester tranquilles, car le peuple s'opposera certainement aux mesures qu'ils prendront. Je vais chez Mme de Tarente, qui a eu la folie de jouer à l'aristocrate dans sa section. Elle désire beaucoup savoir ce que j'en pense, et je lui dis que je n'ai aucune idée à ce sujet. Elle demande des conseils pour la reine; je réponds que, dans ma situation actuelle, je ne puis en donner, mais j'ajoute que, d'après moi, non seulement Leurs Majestés devraient s'en tenir strictement à la Constitution, mais qu'elles ne devraient pas permettre à n'importe qui d'en rire en leur présence, et encore moins de blâmer les actes des ministres. Je dîne au Louvre. Mme de Flahaut me prend à part pour me dire, comme une heureuse nouvelle, qu'elle vient d'apprendre de M. de Cicé, que les vieux Jacobins consentent à une seconde Chambre. Je réponds qu'il est trop tard, car ils ont perdu toute influence; la querelle doit être vidée par les armes. Elle en est enfin convaincue et en éprouve une grande peine.

Il est vrai que les deux régiments et demi de cavalerie ont déserté, et M. de Favernay me dit que le régiment de cavalerie auquel il est attaché a fait savoir à Coblentz qu'il était prêt à rejoindre les déserteurs au premier signal. Il parle d'un autre qui était dans l'affaire de Biron, et qui s'est sauvé exprès. On dit tout bas que le corps sous les ordres de Gouvion a reçu une leçon, et M. de Flahaut me raconte qu'un commissaire est venu du département du Bas-Rhin pour avertir le ministre qu'il se passe de telles scènes de pillage et de désordre qu'il ne peut plus répondre des fournitures à livrer à l'armée.

15 *mai*. — Je vais chez M. Short. De chez lui, nous

nous rendons ensemble chez le ministre des Affaires étrangères, relativement à ma présentation. L'entrevue est très courte. Je lui dis que j'ai une petite faveur à demander au roi, celle de me recevoir sans épée, à cause de ma jambe de bois. Il répond qu'il n'y aura aucune difficulté pour cela, et il ajoute que je connais déjà le roi. Je réplique que je n'ai jamais vu Sa Majesté qu'en public, et que je n'ai jamais échangé un mot avec lui, bien que quelques journaux aient fait de moi l'un de ses ministres; je suis persuadé qu'il ne me reconnaîtrait pas, s'il me voyait. A cela il répond que, puisque j'en parle, il avoue que telle est l'opinion générale. Je lui dis que je suis naturellement franc et ouvert; je n'hésite donc pas à dire que, du temps de l'Assemblée Constituante, j'ai essayé, comme simple particulier et par affection pour ce pays-ci, d'amener dans la Constitution certains changements qui me paraissaient essentiels à son existence; je n'y réussis pas, et maintenant que je suis un homme public, je considère comme mon devoir de ne pas intervenir dans ces affaires. Je lui demande quand il voudra bien me présenter; il répond qu'il me le fera savoir et qu'il pense que le plus tôt sera le mieux.

17 *mai*. — Visite à M. de Moustier. Sa sœur, Mme de Bréhant, me dit qu'en lui retirant ses appointements, on l'a réduit à 2,000 francs par an, ce qui l'a obligé à se défaire de son train de maison. On assure que les troupes prussiennes avancent très lentement, et qu'elles ne seront pas à Coblentz avant le 1er juillet. M. de Moustier s'attend à une coopération certaine de la Prusse et compte 160,000 hommes pour les armées réunies. Il ajoute que le prince de Condé a un corps de 7,000 cavaliers qui sont excellents. Ce soir, j'ai une longue conversation avec M. de Sainte-Croix; il ne croit pas à un coup de main sur Paris de la part des puissances étrangères, qui limiteront leurs efforts à l'Alsace et à la Lorraine. Il calcule que les troupes

autrichiennes actuellement dans les Pays-Bas s'élèvent à 60,000 hommes, et qu'il y a environ 20,000 Prussiens dans leur voisinage. Il fixe à 36,000 hommes le nombre des troupes prussiennes en marche, et à 14,000 celles de Hesse et de Brunswick. Il suppose qu'il y en a 20,000 dans le Brisgau, y compris celles qui s'y rendent, et le contingent de l'Empire, qui devrait être de 50,000, n'est que de 30,000. Il déclare donc qu'il y a une armée de 200,000 hommes, sans compter ni la seconde ligne des troupes autrichiennes ni les émigrés français, qui s'élèvent à au moins 20,000 hommes.

20 *mai.* — Je suis sans nouvelles de M. Dumouriez, bien que je lui aie adressé hier une note, renfermant une copie de mes lettres de créance, lui demander quand je dois être présenté. J'examine mes chevaux, qui viennent d'arriver d'Angleterre, puis je me rends chez M. de Montmorin, où je dîne. Le comte de Goltz arrive; il doit partir dans quelques jours avec M. Blumendorf, le chargé d'affaires impérial, et d'autres membres du corps diplomatique. Il affirme que toutes les troupes prussiennes seront arrivées pour la mi-juin. Je me rends ensuite chez l'ambassadeur d'Angleterre. Nous apprenons que l'Assemblée a décrété d'accusation le juge de paix, qui, dans l'exercice de ses fonctions, avait cité quelques-uns de ses membres. Aujourd'hui Roubit, le tailleur, m'apporte de la dentelle pour livrée à examiner, et comme il est officier dans la garde nationale, il parle politique. Il dit que la garde est *très montée*. Il parle du ministère actuel comme d'un ramassis de coquins et du club des Jacobins, comme comprenant les plus abominables tyrans. L'ancien régime dont on se plaignait tant, n'a jamais, dit-il, jeté une telle perturbation dans sa vie, mais le système actuel rend toute société intolérable, soit en lui causant un mal réel, soit par la crainte constante de maux à venir.

28 *mai.* — L'Assemblée a décrété une séance permanente; elle va, à ce que l'on croit, licencier la garde du corps du roi et renverser la Constitution. Je pense qu'elle agit plus par crainte que d'après un plan ou des principes réguliers. Les officiers de l'armée du Nord ont tous démissionné, dit-on, et tout semble tombé dans la plus extrême confusion. M. de Favernay ajoute que Luckner a écrit au ministre de la guerre que le désordre et la privation des choses les plus utiles sont tels dans son armée, qu'il croit à l'impossibilité de faire quelque chose.

1er *juin.* — M. Brémond et M. de Monciel viennent me voir ce matin et me disent que, pour montrer sa sincérité, M. Dumouriez a lu au conseil un plan pour renverser les Jacobins, mais qu'il ne put le faire adopter. Il a promis depuis lors de renvoyer Clavière et Servan. Ce dernier doit être remplacé par un jacobin. On cherche un ministre des Contributions, et l'on pense que M. de Semonville sera le successeur de Dumouriez. Je conseille à M. de Monciel de prendre cette place. Ils me feront savoir demain où ils en sont. Ils doivent proposer de rétablir la garde du roi, selon le plan que je leur ai donné. Les justices de paix auront à s'occuper de la plainte de MM. de Montmorin et Bertrand. J'apprends ce soir que la garde du roi a été désarmée aujourd'hui par ordre de Sa Majesté elle-même.

3 *juin.* — M. Spardow déjeune avec moi et nous allons ensemble au château des Tuileries. Je suis présenté au roi qui, en recevant ma lettre de créance, dit : « C'est de la part des États-Unis; » le ton de sa voix et son embarras indiquent la froideur de ses sentiments. Je réponds : « Oui, Sire, et ils m'ont chargé de témoigner à Votre Majesté leur attachement pour elle et pour la nation française. » Je suis ensuite présenté à la reine qui me montre son fils et dit : « Il n'est pas encore grand. » Je réplique : « J'espère,

madame, qu'il sera *bien* grand et *véritablement* grand. — Nous y travaillons, monsieur. » Je vais ensuite à la messe. Il y a eu aujourd'hui une fête civique, en l'honneur du maire d'Étampes, massacré par la foule en faisant son devoir.

4 *juin.* — Je rends visite à M. Dumouriez, chez qui je dîne. La société est bruyante et mal composée; le dîner est encore pire. Je m'entretiens avec M. Bonnecarrère et lui expose les raisons qu'il y a pour abroger les décrets sur notre commerce. Il répond qu'il partage entièrement mon opinion, mais l'on ne peut rien faire avant d'avoir introduit une plus grande stabilité dans l'Assemblée. Je remarque que Dumouriez désire me parler. Je lui en fournis l'occasion, et commence par lui remettre la lettre du Président des États-Unis au roi sur son acceptation de la Constitution. Il me dit être dans l'impossibilité de s'occuper des affaires des États-Unis jusqu'à son retour des frontières. Il ajoute que si les négociateurs ont fait en Angleterre des offres considérables depuis son entrée au ministère, ils n'y étaient pas autorisés. Il est opposé à tous les traités autres que les traités de commerce. Il pense que la Constitution ne court actuellement aucun danger, qu'elle triomphera de tous les obstacles et qu'elle s'améliorera. Je doute qu'il puisse croire la moitié de ce qu'il dit.

10 *juin.* — Je fais aujourd'hui mes visites au Corps diplomatique et je vais à la Cour. Le roi a l'air moins affligé. Je dîne et passe la soirée au Louvre. Je dis à Vicq d'Azir que le roi et la reine doivent se persuader qu'ils sont hors de danger. Il me demande si c'est mon opinion. Je l'assure que oui, et que les troubles actuels ressemblent à ces coruscations qui suivent une tempête.

14 *juin.* — Je dîne aujourd'hui avec Dumouriez. Il est

plus à son aise que d'habitude, s'étant expliqué au roi et à la reine et leur ayant donné des assurances de son attachement; Mme de Flahaut l'a appris par Sainte-Foy. Je lui parle de beaucoup de choses *avec connaissance de cause;* les autres membres du corps diplomatique ne peuvent comprendre cela, et ils en sont surpris. A la Cour, je remarque que le roi et la reine sont moins gênés que d'habitude. Le changement de ministère s'est opéré très tranquillement, malgré le bruit du moment. M. de Montmorin me dit que Dumouriez et Brissot ont eu une entrevue, et qu'ils étaient sur le point de s'allier. En conséquence, les décrets pour la levée de 20,000 hommes et pour la relégation des prêtres allaient être sanctionnés, et M. de Clavière devait être ramené au ministère. Le roi refusa de sanctionner ces décrets odieux et inconstitutionnels, et Dumouriez donna alors sa démission.

17 *juin.* — Ce matin, M. de Monciel vient me dire que le parti Lameth avait insisté pour qu'il acceptât la place de ministre de l'Intérieur. Je lui conseille de n'accepter que les Affaires étrangères; il me quitte dans cette intention, mais il me dit qu'on lui a offert l'Intérieur comme moyen d'arriver à l'autre ministère. Je m'habille et je vais à la Cour; nous y trouvons une liste des ministres sur laquelle Monciel est indiqué pour l'Intérieur. L'Assemblée a reçu et a renvoyé aux bureaux une pétition de la Société des Jacobins tendant à la suspension du roi.

19 *juin.* — Je vais avec lord Gower au *Jeu de la reine;* c'est le plus stupide des amusements pour tout le monde. Mme de Staël qui m'a invité à souper n'est pas chez elle. Il y a un malentendu, mais c'est fort heureux, car il me fournit le prétexte de ne pas être exact une autre fois. Brémond me dit que Monciel a accepté. La lettre de M. de La Fayette a été lue à l'Assemblée, et y a produit une certaine impres-

sion. Brémond m'informe que Monciel viendra me voir demain matin de bonne heure. Il a eu avec le roi une longue conversation dont il est enchanté. Il doit y avoir demain une sorte d'émeute au sujet d'un arbre de la liberté à planter devant le château.

20 *juin.* — Il y a un grand mouvement dans Paris et la garde est passée en revue. Pendant que j'écris, le foule et les gardes nationaux font des marches et des contre-marches sous mes fenêtres. Je ne pense pas que l'on en vienne aux coups. Je dîne avec le baron de Blum; après le dîner, nous apprenons que la députation des faubourgs a forcé la faible résistance de la garde, a rempli le château et grossièrement insulté le roi et la reine. Sa Majesté s'est coiffée du *bonnet rouge*, mais elle persiste dans son refus de sanctionner les décrets. « Ce n'est ni la manière dont on devrait me le demander, ni le moment de l'obtenir, » répondit-il d'un ton calme à la foule agitée des gens furieux qui l'entouraient presque au point de le suffoquer. Je passe la soirée au Louvre. La Constitution a, je pense, rendu aujourd'hui le dernier soupir.

21 *juin.* — M. de Monciel et M. Brémond viennent me voir ce matin de bonne heure. Le premier me demande mon avis sur la crise actuelle. Je recommande de suspendre M. Pétion et de poursuivre les meneurs des désordres d'hier. Il me quitte. Après le déjeuner, Brémond revient me montrer une lettre du Comité de ravitaillement, d'où il semblerait résulter que les ressources de Paris en viande de boucherie seront bientôt considérablement réduites. Je me rends à la Cour. M. Swan entrant au moment où je sortais me dit que les gardes nationaux sont rendus furieux par les événements d'hier. La conduite du roi a été parfaite. Ce matin, un M. Sergent, membre de la municipalité, a reçu des coups de pied et de poing de la garde nationale dans

la cour du château, à cause de l'indignité de sa conduite hier. M. Pétion est également accueilli par une bordée d'injures. Le résultat de l'émeute n'est donc point celui qu'en espéraient les auteurs. Je rends visite, après dîner, à M. de Montmorin. Il s'attribue le mérite de ce qui s'est déjà fait et se fait actuellement, « car, dit-il, Dupont est venu me voir, et en me quittant s'est rendu chez Monciel, » etc. Or, Brémond m'a dit qu'il avait trouvé Dupont profondément endormi, et qu'il l'avait fait lever pour aller chez Monciel, après m'avoir quitté ce matin. Après dîner, nous nous promenons dans le jardin avec lui, Malouet et Bertrand, tout en réfléchissant sur l'état des choses. Pour les mettre à l'épreuve, je leur indique les mesures qui mettraient fin à tous les troubles, mais ces mesures sont dangereuses. Quand nous entrons dans le cabinet de M. de Montmorin, il se sent indisposé.

24 *juin.* — Brémond vient me raconter ce matin sa conversation avec Servan, ex-ministre de la guerre, qui va prendre le commandement dans le sud de la France. Il s'attend à l'établissement d'une grande République, et invite Brémond à diriger les Finances. Brémond espère graduellement en approfondir les secrets. Je fais pour Monciel le brouillon d'une réponse à l'Assemblée. Si elle ne rougit pas de l'inconsistance de sa conduite, elle se montrera dure pour les ministres. Je vais à la Cour. Le roi reçoit aujourd'hui une partie de la milice. Le dauphin porte l'uniforme de la garde nationale.

25 *juin.* — Le roi a reçu de Picardie des offres de secours. Je donne à Brémond quelques indications, et il écrit sous ma dictée un plan à soumettre par le roi à l'Assemblée ; il ne finit qu'après minuit.

26 *juin.* — Ce matin Brémond vient me dire que Mon-

ciel remettra aujourd'hui au roi la note préparée hier soir. Mon tailleur, qui est capitaine dans la milice, assure que les choses vont très mal; les opinions de la milice sont très divisées. Je vais chez le ministre des Affaires étrangères, et l'entretiens de différentes choses que j'avais à lui communiquer. Je dois faire des notes à ce sujet. Pendant que je suis là Monciel arrive, mais nous ne nous reconnaissons pas.

28 *juin.* — Monciel vient me dire que M. de La Fayette est arrivé, et doit se rendre ce matin à l'Assemblée. Le roi en recevant le projet préparé à son intention a dit qu'il serait excellent, si l'on pouvait compter sur la garde nationale. Je lui fais voir que la visite de La Fayette ne peut avoir aucun résultat, et qu'il devrait se hâter de faire venir les Picards. Monciel pense que l'on peut se servir de La Fayette pour faire sortir le roi de Paris, et il compte sur les Suisses. Cette dernière partie du projet est la plus raisonnable. Je m'habille pour me rendre à la Cour où j'apprends que la réception du Corps diplomatique est renvoyée à demain. Je dine chez l'ambassadeur d'Angleterre et j'y rencontre Mme de Staël. Elle me raconte la réception de M. de La Fayette et son adresse à l'Assemblée. Elle en est mécontente, mais dit que c'est peut-être parce qu'elle aime trop l'éloquence.

29 *juin.* — A la Cour, aujourd'hui, Mme Élisabeth et la reine font allusion à la faute que j'ai commise hier en me rendant à la Cour, alors que le Corps diplomatique n'était pas reçu. Je dis à Sa Majesté que c'était la faute de la poste (c'est du moins ce que l'on m'a assuré); la remarque de la reine semble dirigée contre lui et M. de la Live. La Fayette me parle à la Cour sur le ton de notre ancienne familiarité. Je lui dis que je serais heureux de l'entretenir quelques minutes. Il répond qu'il quitte Paris

ce soir, mais il me donne rendez-vous chez M. de Montmorin. Je lui explique qu'il devra retourner bientôt à son armée, ou aller à Orléans, et se déterminer à combattre pour une bonne constitution ou pour le chiffon de papier qui en porte le nom; dans six semaines il sera trop tard. Il me demande ce que j'appelle une bonne constitution; est-ce une constitution aristocratique? Je réponds affirmativement, et je crois qu'il a assez vécu sous le régime actuel pour voir qu'un gouvernement populaire ne vaut rien en France. Il dit qu'il désirerait la Constitution américaine, avec un pouvoir exécutif héréditaire. Je réponds que dans ce cas le monarque serait trop puissant, et qu'il devrait être contrôlé par un sénat héréditaire. Il réplique qu'il a de la peine à céder sur ce point, et ici se termine notre conversation. Je rentre chez moi et dicte à Brémond de nouveaux conseils à faire donner au roi par Monciel. L'important est d'obtenir une décision.

2 *juillet*. — Brémond et Monciel me disent que le roi n'a ni plan, ni argent, ni moyens d'en avoir, et que la faction Lameth en est aussi dépourvue que lui. Monciel ajoute qu'il redoute de tomber dans les mains des constitutionnels. « J'ai bien peur, dit Monciel, que les Français ne soient trop pourris pour un gouvernement libre. » Je lui dis que l'on peut néanmoins en faire l'expérience, et que le despotisme reste encore comme dernière ressource. Brémond ne s'en va qu'après minuit, et mon temps se perd inutilement.

6 *juillet*. — Brémond me rend compte de ce qui se passe. Je lui donne l'idée d'un décret à faire adopter au sujet des ministres plénipotentiaires étrangers. Je soupe au Louvre. Danton a dit publiquement aujourd'hui, au sujet les intrigues de la Cour, que l'on s'en débarrasserait le 14.

7 *juillet*. — Les différents partis de l'Assemblée sont

unis; on s'embrasse; tout n'est qu'amour et bienveillance. C'est la peur des républicains qui en est cause. Je dîne avec M. de Montmorin, et je fais ensuite une visite à lady Sutherland au Louvre. Je vois Vicq d'Azir et lui dis que j'avais préparé une lettre pour sa maîtresse, mais que je ne l'enverrai pas. Il insiste, mais je refuse. Le roi s'est rendu à l'Assemblée ; c'est une démarche que je blâme.

8 *juillet*. — Brémond me dit ce matin que Monciel a l'intention de démissionner. Il s'est opposé en plein conseil à ce qui s'est fait hier, et en a parlé en particulier au roi et à la reine, mais sans résultat. Je me rends à la Cour. La reine est de bonne humeur et très affable. Je ne suis pourtant point satisfait de sa conduite.

9 *juillet* . — Je passe la soirée chez Mme d'Albany. L'ambassadeur de Venise, qui avait exprimé de grandes espérances après la scène de réconciliation, est complètement abattu aujourd'hui. Brissot a prononcé contre le roi un discours enflammé. Tronchin est absolument malade à cause de la Révolution.

11 *juillet*. — Tous les ministres ont démissionné. Brémond me dit que c'est la faiblesse de Leurs Majestés qui a fait partir le ministère. Je m'y attendais. Il ajoute que Monciel a répondu avec énergie aux reproches qu'on lui faisait. A propos de ces reproches, nous préparons pour Monciel le canevas d'un discours destiné à frapper un coup encore plus décisif, si Leurs Majestés revenaient à la charge. Je crois qu'Elles manquent de courage et que cela les empêchera toujours d'agir de façon vraiment royale.

L'intention actuelle du roi est d'assurer la liberté de la France. Je doute qu'il soit suffisamment maître de son propre parti pour y réussir; je ne sais s'il survivra à l'orage, qui

sera violent. L'ennemi extérieur plane au-dessus de sa proie, et ne semble attendre que le moment qu'il s'est fixé pour frapper. Chaque jour l'on voit de nouvelles adhésions à la grande alliance. Le Palatinat s'est déclaré. La Hollande semble sur le point de donner son adhésion, et des doutes commencent à surgir sur l'Angleterre. Les forces que la France peut opposer à ses nombreux assaillants ne dépassent pas 180,000 hommes indisciplinés, dont quelques-uns n'attendent que l'occasion de déserter. Contre elle sont réunis 250,000 hommes des meilleures troupes d'Europe, sous les ordres du général le plus habile de cet hémisphère. L'on n'avait pas l'intention de commencer avant la moisson, pour pouvoir se procurer facilement des vivres. Je ne puis dire si ce plan est changé en conséquence de ce qui va probablement se produire ici. Je crois bien qu'il le sera. J'apprends que le manifeste qui précédera l'attaque répudiera la Constitution et réclamera pour le roi ce qu'il appelle ses *droits* et pour le clergé ses *possessions;* cette ville sera rendue responsable de la famille royale; la garde nationale sera regardée comme une armée de paysans se mêlant de ce qui ne les regarde pas, et par conséquent non protégés par les lois de la guerre. Les monarques alliés doivent se déclarer armés non contre la France, mais contre les *révoltés.* On voit facilement que l'on fera dire tout ce que l'on voudra à ces termes peu précis.

12 *juillet.* — Je vais à la Cour aujourd'hui; leurs Majestés ont l'air un peu consternées. Brémond me dit que Pellenc blâme Monciel de sa précipitation et dit que tout peut s'arranger encore. Monciel doit avoir une entrevue ce matin avec le roi et la reine. Je vais chez lady Sutherland et je la trouve seule. Nous parlons de l'amour et de son despotisme, jusqu'à ce qu'un vieillard vienne nous raconter l'histoire de sa goutte. Je la laisse en cette compagnie, l'abandonnant ainsi à la merci de son ennui.

17 *juillet.* — M. et Mme de Montmorin et Mme de Beaumont, lord Gower, et lady Sutherland, M. Huskisson, secrétaire de lord Gower, l'ambassadeur de Venise et le chargé d'affaires d'Espagne dînent avec moi. Dans la soirée, M. de Montmorin m'emmène dans le jardin pour me parler de la situation politique et me demander un conseil. Je lui dis qu'à mon avis le roi devrait quitter Paris. Il ne pense pas de même, car il nourrit mille espérances vaines.

18 *juillet.* — Ce matin, M. Brémond ne vient pas, et son ami Monciel a bel et bien quitté le ministère. Un mot de chez Paul Jones m'apprend qu'il est mourant. Je m'y rends et je rédige son testament pour lequel les Français refusent de servir de témoins. J'envoie chercher un notaire, et je le quitte entre quatre et cinq heures, le laissant aux prises avec la mort. Je dîne en famille avec lord Gower et lady Sutherland. Je vais au Louvre et j'emmène Mme de Flahaut et Vicq d'Azir chez Jones, — mais il est mort et le corps est encore chaud. Les gens de la maison me demandent s'il faut apposer les scellés sur ses papiers. Je réponds affirmativement.

20 *juillet.* — Ce matin, Brémond vient me dire qu'en conséquence du mémoire qu'il avait rédigé sur mes indications et que Monciel a présenté au roi, une conversation a eu lieu entre lui, M. de Montmorin et M. Bertrand. Il me donne les grandes lignes du manifeste qui va paraître, et voudrait savoir quelles mesures le roi devrait prendre. Il me dit que Mallet du Pan est envoyé par Bertrand comme secrétaire du duc de Brunswick. J'ai une nombreuse société à dîner.

22 *juillet.* — Les *fédérés* commencent à insulter l'Assemblée. Monciel viendra demain chez moi, à ce que me dit

Brémond. Je m'habille pour me rendre à la Cour. On parle de nouveau de meurtres et d'assassinats dans le sud de la France.

24 *juillet.* — Monciel m'apporte de l'argent de la part du roi (1), qui me fait dire en même temps que je lui ai

(1) L'argent que Monciel apporta à Morris était la propriété personnelle du roi. On lira avec intérêt, à ce sujet, la lettre suivante écrite par Morris, à Vienne, en décembre 1796, et adressée à « Son Altesse Royale, la Princesse de France ». Elle fait connaître en même temps le projet de fuite du roi, préparé par le ministre plénipotentiaire des États-Unis. La lettre est écrite en français.

« Son Altesse Royale recevra ci-jointe la copie du seul compte que les circonstances aient permis de tenir. Il lui en faut une explication. M. M... qui s'était permis quelquefois de faire passer ses idées sur les affaires publiques à Leurs Majestés, confia aux soins de M. le comte de Montmorin, lorsqu'il s'agissait d'accepter l'acte fatal qu'on nommait la Constitution française, un mémoire en anglais, accompagné d'un projet de discours en français. Le premier, qui était le plus essentiel, en ce qu'il devait servir de base à l'autre, ne fut présenté au roi qu'après son acceptation. Sa Majesté désirait en avoir une traduction, et M. de Montmorin pria l'auteur de s'en charger. Il le fit en effet, mais il l'envoya directement au roi, en s'excusant des expressions qui devaient paraître trop fortes. Sa Majesté avait conçu des idées semblables à celles énoncées dans le projet de discours, détaillées et appuyées par le mémoire, et elle ne les abandonna qu'à regret; ainsi, elle vit, dans la conduite de M. de Montmorin, une finesse qui altéra beaucoup sa confiance. Sa position affreuse l'avait pourtant mise dans la nécessité de se servir de personnes qui lui étaient à peine connues. Parmi ceux que les circonstances avaient portés au ministère, se trouvait M. Terrier de Monciel, un homme que M. M... avait connu pour être fidèle au roi, quoiqu'il eût des liaisons à juste titre suspectes. Il crut donc devoir dire à Sa Majesté qu'elle pouvait s'y fier. Il en résulta qu'il fut chargé par elle de l'affaire la plus importante, c'est-à-dire d'aviser aux moyens de tirer le roi de sa périlleuse situation. Il eut à cet effet des consultations fréquentes avec M. M... et parmi les différents moyens qui se présentèrent, celui qui leur parut le plus essentiel fut de faire sortir la famille royale de Paris. Les mesures étaient si bien prises à cet effet que le succès en était presque immanquable, mais le roi (pour des raisons qu'il est inutile de détailler ici) renonça au projet le matin même fixé pour son départ, alors que les gardes suisses étaient déjà partis de Courbevoie pour couvrir sa retraite. Ses ministres, qui se trouvaient gravement compromis, donnèrent tous leur démission. Le moment était d'autant plus critique que Sa Majesté tenait déjà les preuves de la conspiration tramée contre sa personne. Il ne lui restait alors qu'un

toujours donné de bons conseils et qu'il a la plus grande confiance en moi. Nous examinons la conduite à tenir en cas de suspension. Monciel dîne avec moi et nous allons ensuite chez Bertrand *que nous ramenons à nos vues.*

25 *juillet.* — J'ai aujourd'hui plusieurs visites, entre autres celle de M. Francis, qui vient d'arriver par Valen-

seul moyen. Il fallait remporter la victoire dans le combat qu'on allait lui livrer aussitôt que les conspirateurs se trouveraient en force. M. de Monciel, après avoir eu une explication avec Leurs Majestés, consentit à les servir encore, quoiqu'il ne fût plus au ministère. On s'occupa de lever à la hâte une espèce d'armée royale, chose extrêmement délicate, et qui ne pouvait que compromettre ceux qui s'en étaient mêlés, si les ennemis du roi avaient le dessus. M. de Monciel associa à ses travaux M. Brémond, un homme courageux, zélé, fidèle, mais emporté, bavard et imprudent. Cette dernière qualité était presque essentielle, puisque la situation de la famille royale éloignait ceux dont le zèle pouvait être refroidi par les dangers. Vers la fin du mois de juillet, Sa Majesté fit remercier M. M... des conseils qu'il lui avait donnés, et lui témoigna son regret de ne les avoir pas suivis, enfin le pria de surveiller ce qu'on faisait pour son service et de devenir dépositaire de ses papiers et de son argent. Il répondit que Sa Majesté pouvait toujours compter sur tous ses efforts, que sa maison ne lui paraissait pas plus sûre que le palais des Tuileries, puisqu'il était en butte depuis longtemps à la haine des conspirateurs, qu'ainsi ni les papiers ni l'argent du roi ne seraient en sûreté chez lui. Mais comme cet argent ne portait aucune marque de propriété, il consentirait, si Sa Majesté ne pouvait pas trouver une autre personne, à en devenir le dépositaire et à en faire l'emploi qu'elle voudrait bien lui indiquer. En conséquence du consentement ainsi donné, M. de Monciel lui apporta, le 22 juillet, 547,000 livres dont 539,005 livres étaient déjà, le 2 août, en train d'être employées conformément aux ordres du roi. La somme de 449,750 livres, payée le 2 août, devait être convertie par Brémond en louis d'or. Il en acheta effectivement 5,000 et les mit en bourses de 20 louis, car il s'agissait d'en faire la distribution à des personnes qui devaient se transporter avec des affidés aux endroits qui leur seraient indiqués et s'y battre sous leurs chefs. Et pour rendre ces contre-conspirateurs encore plus utiles, il s'agissait de prendre par préférence des Marseillais et autres agents des conspirateurs. Aussi, afin que le roi ne fût pas trompé, il était convenu que le payement ne se ferait que lorsque les services auraient été rendus. En attendant, les 5,000 louis restèrent chez M. M... Les événements du 10 août sont trop connus pour qu'on puisse se permettre d'en faire le pénible récit. Ce jour-là, M. de Monciel apporta 200,000 livres, en se réfugiant avec sa famille chez M. M..., ainsi que plusieurs autres personnes. Après quelques jours, il se trouva dans la

ciennes. Il dit que la situation est des plus mauvaises; les Autrichiens parlent avec la plus grande confiance de passer l'hiver à Paris; les Français semblent complètement découragés. Je reste un instant au Louvre. J'y trouve M. de Schomberg, et l'évêque d'Autun me suit de près. Je le rencontre dans l'escalier, et il m'exprime poliment son malheur de toujours venir quand je m'en vais. Il aura souvent ce malheur. Peu après deux heures, arrivent M. de Monciel, puis M. Bertrand de Molleville. Je leur lis les mémoires écrits pour le roi au moment où il accepta la Constitution. Nous dînons, et après le dîner, je donne lecture d'un projet de constitution; nous discutons ensuite les mesures que le roi va prendre. M. Bertrand est un fanatique de l'ancien régime, mais nous le faisons un peu démordre de son opinion, à laquelle je pense qu'il reviendra. Il doit préparer demain le brouillon de la lettre qui

nécessité de se cacher. Brémond l'avait déjà fait quelque part ailleurs, et Mme de Monciel fut chargée de faire les démarches nécessaires pour sauver les personnes qui étaient compromises, et qui pouvaient d'autant plus compromettre le roi qu'elles étaient connues et que leurs opérations étaient fortement soupçonnées.

« D'Angremont fut pris et sacrifié, mais il eut le courage de se taire. A force d'argent, on trouva moyen de faire évader les uns et cacher les autres. Sur ces entrefaites, Brémond envoya une personne, qu'il avait initiée au secret, chercher les 5,000 louis, qui lui furent payés, d'abord parce qu'il ne fallait pas donner occasion à un homme du caractère de Brémond de dire ou de faire des folies, mais principalement parce qu'on croyait que, de concert avec M. de Monciel, il allait employer cette somme à quelque service essentiel, mais il n'y avait aucun projet de cette espèce. Au contraire, Bremond, avec une légèreté inconcevable, avait trahi un secret important, afin de mettre une assez forte somme entre des mains d'où, jusqu'à présent, on n'a pu en tirer un sou. Lorsque le duc de Brunswick fut entré en France, M. M... persuadé que s'il arrivait jusqu'à Paris, les assignats ne seraient que d'une mince valeur, et sachant d'ailleurs les projets extravagants de ceux qui régentaient la France, fit la remise, en Angleterre, de 104,800 livres, valant alors 2,518 livres sterling, afin de mettre cette somme à l'abri des événements. Il en fit payer à peu près le quart (600 livres sterling) à M. de Monciel, qui se trouvait alors à Londres, et négocia des traites pour le reste, afin de faire face à une demande que lui faisait Mme de Monciel. Enfin, il resta la somme de 6,715 livres qu'il conserva toujours à sa disposition jusqu'à

accompagnera le manifeste. Monciel sera avec lui, ce qui est bien.

26 *juillet.* — Je dîne au Louvre. Mme de Flahaut parle d'une conspiration contre la vie du roi, mais ne veut pas dire de qui elle tient ses renseignements. Je lui parle d'un ton sérieux, presque de blâme. Je rentre chez moi à six heures; j'y rencontre Monciel qui me dit que Bertrand de Molleville a commencé son ouvrage en parlant des *cahiers*, ce qui est bien inutile. Il doit voir le roi à onze heures pour lui donner le résultat des mesures que j'ai proposées et que nous avons discutées.

27 *juillet.* — Brémond et Monciel travaillent avec moi toute la matinée à préparer des mémoires pour le roi.

29 *juillet.* — Nous avons fini hier le brouillon d'une

ce qu'il eût enfin la satisfaction d'apprendre que tous ceux dont les aveux auraient pu être employés par les ennemis du roi pour motiver leur inculpation, étaient en lieu de sûreté. Il est vrai que ces accusations étaient fausses et calomnieuses, puisque le roi n'avait eu d'autre objet que celui de se défendre. Mais le succès était pour eux, et les conspirateurs n'auraient pas manqué de faire valoir les faits ci-dessus énoncés. L'appoint de 6,715 livres a subi le sort des assignats et a perdu de sa valeur, mais on peut estimer le change à raison de...; et c'est cette somme que M. M... aura l'honneur de payer à la personne que Son Altesse Royale voudra bien avoir la bonté de lui désigner. Au moment de la remise, le change était de 17 et demi. Il était parti de Londres pour aller en Suisse y travailler à la rentrée des 5,000 louis, pour venir les verser entre les mains de Son Altesse Royale. Mais les circonstances lui bouchèrent le chemin de la Suisse. Il est donc venu à Vienne, n'y ayant d'autre objet que de communiquer les faits ci-dessus mentionnés. Il voit avec regret, non seulement que les démarches faites pour la restitution ont été jusqu'à présent infructueuses, mais aussi qu'on commence à manifester, à ce sujet, des prétentions extraordinaires. Le récit minutieux en serait trop volumineux; d'ailleurs, le résumé d'une partie de ce que M. M... désirait dire à la princesse se trouve écrit ci-dessus, et son bon esprit en devinera le reste. Elle apprendra facilement combien il est essentiel de tenir secrets, autant que possible, des faits qui regardent de si près le meilleur et le plus malheureux des rois. Il supplie Son Altesse Royale d'agréer l'hommage de son inviolable attachement. »

lettre du roi à l'Assemblée; nous y ajoutons aujourd'hui un *post-scriptum*. Brémond me dit qu'il acceptera la place de ministre des Affaires étrangères.

30 *juillet*. — M. de Monciel est venu me dire aujourd'hui qu'il a remis la lettre au roi, ainsi qu'une autre de M. Bertrand de Molleville, sur laquelle il a fait quelques observations. Je vais le soir chez Mme d'Albany. En arrivant chez elle, je trouve tout le monde terrifié par une rixe au cours de laquelle les Marseillais ont tué un ou deux gardes nationaux. Paris est très excité, mais je ne crois pas qu'il se passe rien ce soir.

31 *juillet*. — Ce matin, M. de Monciel et M. Brémond sont venus me raconter les événements d'hier et ceux d'aujourd'hui. Brémond est furieux, et après son départ nous convenons de ne lui laisser commettre aucune des horreurs auxquelles son indignation pourrait le pousser. Le soir, je revois Monciel, et il me donne les gazettes d'hier. Nous convenons de ce qu'il y a à faire, et du message à envoyer par M. Bureaux de Pusy à M. de La Fayette.

2 *août*. — Ce matin, M. de Monciel vient me dire qu'on essaie de l'envoyer à Orléans. Nous convenons de convertir les assignats du roi en espèces. Je me rends à la Cour, puis je fais une visite au ministre de la marine, qui est sorti, malgré sa promesse de se trouver chez lui. Sainte-Croix est nommé ministre des Affaires étrangères.

3 *août*. — Monciel dîne avec moi et nous préparons une proclamation aux Marseillais. Je me plains de la nomination de Bonnecarrère à Philadelphie, et je promets d'en parler au roi. Je me rends au Louvre après le dîner. Mme de Flahaut me dit que le roi a proposé cette ambassade pour se débarrasser de Bonnecarrère; Sainte-Croix ayant objecté

qu'il ne serait pas agréé, Sa Majesté répliqua : « Tant mieux. Débarrassons-nous seulement de lui. »

4 *août.* — M. Brémond m'apporte ce matin 5,000 louis d'or qu'il a achetés. Il doit en donner 1,000 pour acheter la correspondance des Jacobins. M. de Monciel vient, et nous terminons une lettre soi-disant écrite par le roi au président de la section du faubourg Saint-Marceau, au sujet de la rivière de la Bièvre ; nous supposons qu'elle devra gagner ce faubourg à la cause de Sa Majesté. Monciel me dit que le roi et la reine sont consternés et terrifiés. Je dîne chez l'ambassadeur d'Angleterre. Nous allons après le dîner jusqu'au Champ de Mars, où nous voyons quelques vagabonds signer la pétition pour la déchéance. Je passe chez M. de Montmorin ; j'y trouve une famille profondément affligée. A mon retour, je rencontre lady Sutherland à ma porte. Elle vient pour obtenir une entrevue entre le chevalier de Coigny et moi. Je réponds que je serai chez moi s'il veut venir demain. Il désire transmettre directement mes idées à la reine, sans passer par l'intermédiaire de M. de Montmorin. Tout le monde s'attend à être massacré ce soir au château. Le temps est très chaud.

5 *août.* — Je vais à la Cour ce matin. Rien de remarquable, sinon que personne ne s'est couché dans l'attente d'être assassiné. Je reviens chez moi pour voir M. de Sainte-Croix. Il arrive en retard et me met au courant de ses projets. M. Constable dîne avec moi et M. Livingstone que j'ai pris comme secrétaire particulier. Après le dîner, je fais une visite à lady Sutherland, et je m'entretiens quelque temps avec lord Gower. Il fait encore très chaud.

6 *août.* — M. de Monciel vient m'exposer la situation. M. et Mme de Flahaut dînent avec moi. L'évêque d'Autun et M. de Beaumetz sont parmi les convives. Il continue à

faire très chaud. J'ai une longue conversation avec le chevalier de Coigny sur l'état des affaires. Monciel vient aussi, et me dit que le roi n'a pas voulu entendre parler de mettre Sainte-Croix dans le secret. L'esprit public est bien meilleur qu'il n'était et s'améliorera encore. Nous préparons une pétition pour les Marseillais, afin d'amener le roi à se déclarer. M. de Coigny plaidera la même cause auprès de la reine.

8 *août*. — Aujourd'hui, mercredi matin, Monciel me dit que tout va bien. Le roi aussi semble être dans les dispositions convenables, ce qui est à souhaiter. Je dîne avec Mme de Staël, et, après le dîner, comme les messieurs désirent boire, j'envoie chercher du vin, et je les quitte complètement ivres. Je vais au Louvre et j'emmène Mme de Flahaut faire une promenade à cheval. Après l'avoir reconduite chez elle, je me rends chez lady Sutherland, à qui je fais une assez longue visite. Elle ira demain à la Cour. Il fait encore très chaud.

9 *août*. — Paris est très agité ce matin. M. de Monciel vient m'apporter de l'argent. Je m'habille et me rends à la Cour.

10 *août*. — Ce matin, M. de Monciel vient me voir, et ce qu'il me raconte me rend la tranquillité ; mais peu de temps après son départ, le canon commence à parler, et la fusillade qui s'y mêle annonce que la journée sera chaude. Le château, défendu par les seuls Suisses, est emporté, et les Suisses sont massacrés, partout où on les trouve. Le roi et la reine sont à l'Assemblée nationale, qui a décrété la suspension du pouvoir royal. Mme de Flahaut nous envoie son fils, et vient ensuite elle-même chercher un refuge. J'ai du monde à dîner, mais beaucoup des invités ne viennent pas. M. Huskisson, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre,

arrive dans la soirée. Ses nouvelles sont bien tristes. Il continue à faire très chaud, ou, pour mieux dire, brûlant.

11 *août.* — Une nuit blanche m'empêche d'être à mon aise toute la journée. Le roi et la reine restent à l'Assemblée, qui obéit de plus en plus aux ordres des tribunes. Nous sommes tranquilles ici. Tout se ressent du changement de gouvernement. Il continue à faire très chaud, M. de Saint-Pardou vient dans la soirée et semble rongé de chagrin. Je lui demande de faire savoir à la famille royale, au cas où il la verrait, que des secours vont lui arriver.

12 *août.* — Ce matin, M. de Monciel vient avec sa femme avant que je ne sois levé. Je suis très occupé toute la journée, et je tombe de fatigue le soir. J'ai été chez lady Sutherland qui est *un peu abattue.* L'ambassadeur de Venise était sorti ainsi que Mme d'Albany. Elle arrive avec le comte Alfieri vers trois heures. Elle est profondément émue et affligée. Le temps est encore très chaud et lourd. Ainsi des perches qui étaient vivantes ce matin à dix heures sont gâtées au moment de dîner. Je n'ai jamais vu de décomposition aussi rapide.

13 *août.* — Quatre personnes, dont un Français naturalisé, viennent chercher des passeports. M. Amaury vient dans le même but, et M. Mountflorence en demande un pour Mme Blagden. Mme d'Albany dîne avec moi et me demande de lui procurer un passeport de l'ambassade d'Angleterre. Je m'y rends après le dîner, et, comme je m'y attendais, on me le refuse. Il fait un peu plus frais ce soir, parce qu'il a plu.

14 *août.* — J'écris toute la matinée, mais je suis fréquemment dérangé. Parmi ceux qui viennent me voir, M. Francis me fait un terrible récit de ce qu'il a vu le 10, et dit

qu'il n'osera pas le répéter en Amérique. Le général Duportail vient me voir. Il voudrait s'en aller, si les choses deviennent encore pires.

17 *août*. — Aujourd'hui j'emmène ma triste amie, Mme de Flahaut, faire une promenade au Bois de Boulogne, où nous restons jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée. J'ai des Américains à dîner. Après le dîner, je fais une visite à lady Sutherland, et après que son *monde* est parti, nous prenons le thé. Il pleut ce soir et il fait un peu plus frais. M. de Sainte-Foy qui est venu ce matin dit que le roi, la reine et la famille royale sont traités de la façon la plus honteuse. Il donne de pénibles détails. Lord Gower est prudent à l'extrême. Plusieurs membres du corps diplomatique s'en vont. Le temps s'est rafraîchi.

19 *août*. — Ce matin, j'emmène Mme de Flahaut voir sa belle-sœur à Versailles. J'ai des difficultés au sujet d'un passeport et je me rends près de la municipalité de Versailles, qui est très polie.

20 *août*. — Je fais une visite l'après-midi à lady Sutherland. L'ambassadeur a reçu l'ordre de rentrer en Angleterre; à la fin de la dépêche sont des menaces au cas où le roi et sa famille seraient insultés, « parce que cela exciterait l'indignation de toute l'Europe. » Cette dépêche signifie simplement en bon français que la cour d'Angleterre est irritée de ce qui est déjà fait, et qu'elle fera immédiatement la guerre, si la façon dont est traité le roi autorise ou justifie les mesures extrêmes.

21 *août*. — On ramène quelques Anglais qui étaient en route. Je fais ma visite d'adieu à lady Sutherland. Elle n'a pas encore pu avoir ses passeports. L'ambassadeur de Venise a été ramené et traité de la façon la plus indigne; ses papiers mêmes ont été examinés, à ce qu'il dit lui-même.

Ceci est fort, et je me pose la question de savoir si je ne devrais pas exprimer mon mécontentement en quittant le pays. J'ai du monde à dîner et le soir je vais souper chez lady Sutherland. Elle ne peut obtenir ses passeports et l'ambassadeur est dans une rage folle. Il a brûlé ses papiers, ce que je ne veux pas faire. On me donne clairement à entendre que l'honneur m'oblige à quitter le pays. Le temps est agréable et je suis très gai, ce que Sutherland supporte avec peine.

22 *août.* — Nouvelle visite aujourd'hui à lady Sutherland. Elle a reçu de M. Lebrun une lettre polie et elle espère obtenir les passeports rapidement. Son mari est tellement prudent, que si ce n'est pas de la timidité comme on l'en accuse, c'est du moins quelque chose de très approchant.

23 *août.* — M. Henchman, de Boston, vient me voir. Il dit que les rapports transmis en Angleterre sur ce qui se passe ici y ont causé de telles alarmes qu'il n'a pas osé apporter les dépêches dont M. Pinckney voulait le charger. Il a cependant été traité avec égards tout le long de la route. Il ajoute que la décision que j'ai adoptée pour ma conduite est bonne, et que si je quittais la France sans motif légitime, cela causerait une impression des plus pénibles en Amérique. Je dîne chez l'ambassadeur d'Angleterre, et après le dîner l'ambassadeur de Venise arrive avec M. Tronchin. Ce dernier dit que l'Assemblée a permis au corps diplomatique de partir, mais non aux particuliers. Je ris un peu trop des malheurs du baron Grandcour, et lord Gower se fâche sans raison avec lord Stair. Je suis très peiné du départ de lady Sutherland, et elle est convaincue que je le suis. J'ai beaucoup de monde à dîner. M. Richard vient me dire que M. de La Porte est en route pour le lieu où il sera exécuté.

25 *août*. — Une autre personne est décapitée ce soir pour le crime de *lèse-nation*. Elle a publié un journal contre les Jacobins. Cette sentence est tout au moins sévère. Je fais une visite à lady Sutherland. On termine hâtivement chez elle les préparatifs de départ. Peu de monde à dîner ; je lui dis adieu — pour longtemps, peut-être. Le bruit court que l'ancien évêque de Châlons a reçu une lettre du duc de Brunswick, lui mandant de faire savoir s'il désire que le palais épiscopal, etc., soit respecté. L'ennemi espère être ici bientôt. Si Verdun se rend, comme l'a fait Longwy, les troupes étrangères seront vite à Paris. Il fait encore très chaud, avec un peu de pluie. Je trouve chez moi des visiteurs qui s'attardent. L'un d'eux, Sainte-Croix, vient me demander asile, après que je suis couché. La municipalité est à ses trousses.

28 *août*. — Je passe toute la journée chez moi à écrire. L'on dit que les deux villes de Verdun et de Metz sont prises ; que l'armée prussienne est à Sainte-Menehould, et que tous les courriers apportant les nouvelles sont emprisonnés. Je pense que cela est bien inutile, car la prise des villes ne peut rester secrète. Nous serons bientôt mieux informés.

29 *août*. — Je me rends ce matin chez M. Lebrun. Le ministre des contributions, M. Clavière, et M. Monge, ministre de la marine, me rencontrent à l'Hôtel des Affaires étrangères. Ils voudraient que je rassemblasse 400,000 dollars en Amérique, et ils s'en serviraient à Saint-Domingue. Je leur donne plusieurs raisons qui me mettent dans l'impossibilité de le faire, et je leur dis, entre autres, que je ne suis pas autorisé à traiter avec eux; je ne puis le faire qu'avec l'ancien gouvernement; si je faisais ce qu'ils me demandent, je serais probablement blâmé pour avoir outrepassé mes instructions ; il y avait, du reste, encore un autre

point digne de fixer leur attention, c'est que tout arrangement fait par moi avec eux serait entaché de nullité, puisque je n'avais pas le pouvoir de traiter avec le gouvernement actuel. M. Clavière prétend que la conduite des États-Unis envers le gouvernement actuel différerait certainement de celle des monarques européens, et me demande péremptoirement si je veux, ou non, signer le contrat. Son langage et ses manières étaient naturellement de nature à produire chez moi une certaine indignation, et bien que disposé à pardonner beaucoup à un homme que sa vie d'agioteur n'avait pas beaucoup préparé à un poste où la délicatesse des manières et des expressions est presque essentielle, je ne pouvais personnellement me soumettre à une insulte faite au pays que je représente. Je répondis donc que je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire. Ma figure, je crois, exprima ce que je ne disais pas ; il fut amené à dire, en guise d'explication, qu'il était nécessaire au gouvernement d'avoir un engagement positif, car autrement il faudrait assurer le service par d'autres moyens, et il exprima de nouveau sa conviction que les États-Unis reconnaîtraient le nouveau gouvernement. Je répondis qu'il n'était pas convenable que moi, un serviteur, je prétendisse décider quelle serait l'opinion de mes maîtres, que j'attendrais leur ordres pour m'y conformer quand je les aurais reçus, et qu'il m'était impossible de prendre sur moi de préjuger des questions d'une telle importance. J'ajoutai que j'écrirais pour recommander chaudement l'affaire aux ministres des États-Unis. Mais ce n'est pas ce qu'ils voulaient. Clavière est très fâché. J'ai du monde à dîner. L'ambassadeur de Hollande me dit qu'il a reçu ses ordres et qu'il demandera ses passeports demain. Le soir arrivent chez moi un certain nombre de personnes avec un ordre de rechercher les armes que l'on prétend y savoir cachées. Je leur dis qu'ils ne feront pas de recherches, qu'il n'y a pas d'armes, et que, même y en eût-il, ils n'y toucheraient pas. Je réclame

l'emprisonnement de celui qui leur a donné cette nouvelle, pour que je puisse le faire châtier. Je suis obligé d'être très ferme et enfin je m'en débarrasse. La scène se termine par des excuses de leur part. Aussitôt après leur départ, arrive M. de Sainte-Croix. Il a de la chance. Il était caché, mais l'ordre de fouiller toutes les maisons le ramène ici. Nous aurons, paraît-il, une nouvelle visite ce soir.

30 *août*. — Les aristocrates répandent le bruit que les troupes du duc de Brunswick font des incursions jusqu'à Châlons; que l'armée de Luckner est entourée et que Verdun est pris. Sainte-Foy vient dans la soirée et me dit que le bombardement de Verdun a été entendu dans le voisinage. Saint-Pardou ajoute que six mille hommes ont l'ordre de partir samedi prochain pour une expédition secrète, et il craint que ce ne soit pour enlever la famille royale. Le commissaire de section est venu me voir ce matin et s'est très bien conduit. Le temps est agréable. J'apprends que de nombreuses arrestations ont eu lieu la nuit dernière. L'on a perquisitionné dans toute la ville pour chercher des armes, et des gens aussi, je suppose. Ces recherches continuent. Le commissaire qui est venu me voir aujourd'hui a fait de nombreuses excuses et a pris note de ma réponse, si bien que nous nous quittons en excellents termes.

31 *août*. — Juste avant le dîner, je reçois une lettre injurieuse du ministre des Affaires étrangères. Le soir, l'évêque d'Autun me dit qu'elle est écrite par Brissot, et que son but est de me forcer à reconnaître le nouveau gouvernement. Il me presse de quitter la France parce que tout le reste du Corps diplomatique s'en va, et qu'en restant, je m'exposerai à toute la malveillance insidieuse des méchants. Il me raconte une scène qui s'est passée en sa présence, et qui est à la fois horrible et ridicule. Il ajoute que les gouvernants sont déjà divisés, et me fait

part des desseins de ceux qui, par le cours naturel des choses, doivent devenir les plus forts. Je lui donne les raisons qui me font croire qu'ils poursuivent une chose impossible.

1er *septembre*. — J'emploie la plus grande partie de la matinée à rédiger ma réponse à la lettre de M. Lebrun et à la recopier. Le soir, je la lis, ou plutôt je la montre, à l'évêque d'Autun, qui l'approuve fort et fait remarquer que la lettre est à la fois absurde et impertinente. J'avais envoyé chercher Swan pour lui dire que son ami Brissot avait dépassé son but et qu'il me forcerait à quitter le pays. Il répond qu'il regretterait beaucoup mon départ, car dans quelques jours le gouvernement actuel sera renversé. Je crois bien qu'il se trompe, du moins quant à l'époque, et qu'il pourra y avoir une foule de ministères renversés avant d'avoir un gouvernement stable.

2 *septembre*. — Je sors ce matin pour mes affaires. Mme de Flahaut saisit cette occasion de rendre visite à ses amies. A notre retour, nous entendons parler d'une proclamation ou plutôt nous la voyons. Mme de Flahant s'informe et apprend que l'ennemi est aux portes de Paris, ce qui ne peut être vrai. Elle se trouve mal, par crainte sur le sort de ses amis. Je remarque que cette proclamation répand la terreur et le désespoir parmi le peuple. On annonce ce matin le massacre des prêtres qui avaient été enfermés aux Carmes. On se rend ensuite à l'Abbaye pour y massacrer les prisonniers. C'est horrible.

3 *septembre*. — Le massacre continue toute la journée. On me dit qu'il y a environ huit cents hommes occupés à cette besogne. Le ministre de Parme et l'ambassadrice de Suède ont été arrêtés au moment de leur départ.

4 *septembre*. — Les massacres continuent toujours.

Les prisonniers à Bicêtre se défendent, et les assaillants cherchent à les étouffer et à les noyer. Un certain M. Bertrand, de la cavalerie, vient chez moi. Mme de Flahaut l'avait envoyé chercher pour le récompenser de la bonté qu'il avait montrée en sauvant son mari. Il m'apprend que Paris n'attend que le moment de se rendre. Ce qu'il ne me dit pas, mais je le comprends à de clairs sous-entendus, c'est que la cavalerie a l'intention de se joindre aux envahisseurs. Plusieurs étrangers viennent me voir et se plaignent de ne pouvoir obtenir de passeports. L'on dit que dès que les prisonniers seront détruits, ceux qui s'occupent actuellement de les massacrer s'attaqueront aux boutiquiers. L'Assemblée a reçu la nouvelle officielle de la prise de Verdun, et, dit-on, de Stenay. Le temps s'est beaucoup rafraîchi; cet après-midi et ce soir, la pluie est très forte.

5 *septembre*. — M. P... me dit que le ministère et les comités secrets sont dans l'effroi. Verdun, Stenay et Clermont sont pris. La campagne se soumet et se joint à l'ennemi. Le parti de Robespierre a juré la destruction de Brissot. L'évêque d'Autun a vu un membre de la commission extraordinaire, c'est-à-dire du comité secret, qui lui a dit que le danger est extrême. L'on m'assure que l'un des principaux Jacobins avait exprimé ses craintes, ou plutôt son désespoir, non pas tant à cause de la force des ennemis qu'à cause des divisions intestines du pays.

6 *septembre*. — Rien de nouveau aujourd'hui. Les assassinats continuent et les magistrats jurent de protéger les personnes et les propriétés. Le temps est agréable.

7 *septembre*. — Les nouvelles de l'armée sont assez encourageantes pour le nouveau gouvernement. L'évêque d'Autun me dit qu'il espère avoir son passeport, et m'engage fortement à m'en procurer un et à quitter Paris. Il se

dit persuadé que ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ont l'intention de quitter Paris et d'enlever le roi, et qu'ils se proposent de détruire la ville avant leur départ. J'apprends que la Commune a fermé les barrières, parce que l'on soupçonne que l'Assemblée est disposée à se sauver. Le temps est très agréable.

8 *septembre.* — L'évêque d'Autun a eu son passeport. Il ne croit pas que le duc de Brunswick puisse atteindre Paris, et il me conseille beaucoup de partir. J'ai pourtant reçu du ministre des excuses indirectes pour sa lettre impertinente; c'est pourquoi je resterai. Le temps est très agréable. M. Constable a eu son passeport, mais il me dit que M. Phyn éprouve de grandes difficultés. Lord Wycombe vient me voir ce matin, et Chaumont vient dans l'après-midi pour prendre congé.

10 *septembre.* — Hier on a tué des prisonniers à Versailles. Le nombre de soldats à opposer aux armées alliées semble actuellement laisser autant à désirer que la discipline et les cadres. Lord Wycombe dîne avec moi; il espère que le sort de la France guérira les autres nations de la rage révolutionnaire.

11 *septembre.* — Rien de nouveau aujourd'hui, sinon que le camp de Maulde a été levé, après l'envoi d'un détachement à Dumouriez. Les troupes se sont retirées à Valenciennes. La frontière du Nord est ouverte. Thionville est assiégé, et peut-être aussi Metz. Les prêtres réfractaires sont massacrés à Reims. Le temps s'est rafraîchi. Le duc de Brunswick semble attendre les opérations des autres généraux. On dit que la Champagne en général va saisir l'occasion de se joindre à l'ennemi; l'on affirme également que chacun se lève contre l'envahisseur. En ceci comme en tout, *in medio tutissimus ibis*. Une bataille se prépare,

dit-on, entre Dumouriez et le duc de Brunswick. Nous serons fixés plus tard sur ce point. L'inertie de l'ennemi est si extraordinaire qu'il doit y avoir une raison inconnue. Les forces qui lui sont opposées avouent elles-mêmes leur infériorité, et il serait extraordinaire que dans ces circonstances de grandes manœuvres fussent nécessaires.

14 *septembre.* — Aucune nouvelle des armées ne nous est parvenue aujourd'hui, excepté la confirmation de la levée du camp de Maulde, avec certains détails qui montrent que les Français ont éprouvé certains revers de ce côté-là. Certaines personnes se sont amusées aujourd'hui à arracher les boucles d'oreilles aux oreilles des autres, et à voler leurs montres. L'on dit que quelques-uns de ces voleurs ont été mis à mort.

17 *septembre.* — Aujourd'hui, les comptes rendus de l'armée nous apprennent que Dumouriez a été battu ou à peu près.

18 *septembre.* — D'après les rapports officiels, Paris court les plus grands dangers par suite de ses dissensions intestines. Les factions s'enhardissent de plus en plus. Partout l'on n'aperçoit que la confusion et l'autorité nulle part. Il me revient de différents côtés que la faction brissotine veut me nuire, si elle le peut.

21 *septembre.* — Rien de nouveau aujourd'hui, sinon que la Convention s'est réunie et a déclaré qu'il n'y aurait plus de roi en France. On apprend que l'armée prussienne est en marche sur Reims, après un long combat avec la tête de l'armée de Dumouriez, sous les ordres de Kellermann, dans le but de l'amuser, à ce que je suppose.

26 *septembre.* — On me dit que le roi de Prusse a fait

des ouvertures pour s'entendre avec l'Assemblée. Je suppose que c'est là une ruse de guerre. La nouvelle vient que Montesquiou est entré en Savoie, et qu'il emporte tout devant lui.

30 *septembre.* — Rien d'extraordinaire aujourd'hui, à part la confirmation de la nouvelle que le roi de Prusse désire traiter; je refuse d'y croire.

2 *octobre.* — Nous apprenons aujourd'hui que l'armée prussienne bat en retraite. Cela me paraît extraordinaire. L'on dit qu'elle est décimée par la maladie.

3 *octobre.* — Je reçois ce matin des détails sur la retraite des Prussiens. De nombreux cas de maladie et la politique astucieuse de l'Autriche en sont la cause. Cette retraite ouvre le champ à une longue guerre, si les alliés persistent dans leur plan, à moins que la légèreté naturelle des Français ne les pousse à abandonner leur jeune république au berceau. Il y a tout lieu de redouter une famine. On apprend que le général Custine s'est emparé de Spire et a fait trois mille prisonniers de guerre. Dumouriez paraît se réjouir de façon extravagante de la retraite des Prussiens. L'on envoie des renforts à Lille, de sorte que très probablement cette place est sauvée. Le temps pluvieux est des moins favorables aux troupes malades du duc de Brunswick. Tout paraît sourire à la nouvelle république. Le temps est doux et agréable.

8 *octobre.* — La prise de Nice est confirmée, et les succès arrivent de tous les côtés. Le temps est très mauvais. Dumouriez s'occupe sérieusement de son plan d'invasion en Flandre. Il dit qu'il établira ses quartiers d'hiver à Bruxelles. J'apprends la prise de Worms, où, entre parenthèses, il n'y avait pas de garnison.

.... La situation des choses est maintenant telle qu'en continuant ce journal je pourrais compromettre beaucoup de monde, à moins que je ne continue comme j'ai fait depuis la fin d'août, et dans ce cas il serait ennuyeux et inutile. C'est pourquoi je préfère le terminer ici.

APPENDICE

ANNÉE 1789

La première allusion faite par Morris à Paris (où il était arrivé le 3 février 1789) et aux affaires publiques de France se trouve dans la lettre suivante écrite au comte de Moustier, qui se trouvait alors en Amérique.

23 *février*. — J'essayerais en vain, mon cher monsieur, de vous exprimer toute ma gratitude pour les aimables lettres de recommandation que vous m'aviez données. Vous savez combien vos amis vous sont attachés, et vous vous figurerez mieux que je ne saurais l'exprimer le cordial accueil que ces lettres m'ont valu. Plus je vois Paris et mieux je me rends compte du sacrifice que vous avez fait en le quittant pour traverser un grand océan, et vous établir au milieu d'un peuple encore trop jeune pour goûter le plaisir de la société qui forme ici les délices de la vie. Vous avez été bien mal récompensé jusqu'ici d'avoir sacrifié au service public votre temps et vos plaisirs. Votre nation subit actuellement une crise des plus importantes. La question : Aurons-nous une *constitution*, ou l'*arbitraire* continuera-t-il à faire la loi ? agite tous les esprits et remue tous les cœurs en France. La volupté elle-même se lève de son lit de roses, et jette autour d'elle des regards anxieux sur la scène troublée à laquelle il est impossible de rester indifférent. Vos nobles, votre clergé, votre peuple sont tous en mouvement pour les élections. L'esprit qui était resté

endormi pendant des siècles s'éveille et regarde avec étonnement autour de lui. Il ignore les moyens d'obtenir ce qui est l'objet de ses plus ardents désirs. Il est donc actif, énergique, facile à conduire, et aussi, hélas! trop, beaucoup trop facile à égarer. L'amour de la liberté qui bouillonne actuellement dans le sein de vos concitoyens est tellement instinctif que le respect pour son souverain, marque distinctive des Français, stimule et fortifie en ce moment les sentiments qui jusqu'ici semblaient les plus hostiles à la monarchie. Du haut de son trône, Louis XVI a lui-même proclamé le désir de voir renverser toutes les barrières que le temps ou le hasard ont pu élever contre le bonheur de son peuple. Ce serait présomptueux de ma part de chercher même à deviner l'effet de telles causes, agissant sur des matériaux et des institutions que je vous avoue ignorer complètement.

Je sens que je suis déjà allé trop loin en essayant de décrire ce que je crois avoir remarqué. Mais, avant de quitter ce sujet, je dois exprimer le désir, l'ardent désir, que cette grande fermentation aboutisse, non seulement au bien, mais à la gloire de la France. Les yeux de l'univers se fixent avec anxiété vers les scènes qui se jouent sur ce vaste théâtre. L'honneur national est profondément intéressé à un heureux dénouement. Permettez-moi aussi, je vous prie, d'exprimer l'opinion que, tant que le résultat en sera inconnu tous les arrangements intérieurs ou extérieurs seront fortement dérangés. Horace nous dit qu'en traversant la mer nous changeons de climat, et non pas d'âme. Je puis dire ce que lui ne pouvait prévoir : c'est que je retrouve de ce côté-ci de l'Atlantique une grande ressemblance avec ce que j'ai laissé de l'autre côté : une nation vivant dans l'espoir, dans les projets, dans l'attente; le respect pour la constitution ancienne est parti, les formes de gouvernement existantes sont ébranlées sur leurs bases, et un nouvel ordre des choses va apparaître, dans lequel il ne restera peut-être même plus les noms d'institutions antiques.

Je ne saurais mieux vous faire juger de l'effervescence actuelle qu'en vous disant l'exacte vérité : j'avais pris la plume pour vous donner des nouvelles de vos amis et vous

décrire l'impression faite sur mon esprit par les objets qui nécessairement s'y présentent d'eux-mêmes dans cette grande ville capitale, je ne dirai pas, de la France, mais de l'Europe. Et l'ai-je fait? Oui? puisque le grand objet qui occupe l'attention de tous a fait comme la verge d'Aaron en Égypte : il a dévoré tous les autres enchantements qui fascinaient la France.

Lettre à M. Carmichael, ministre des États-Unis en Espagne.

Juillet. — Jusqu'en ce mois de juillet, le feu a été un compagnon, non seulement agréable, mais même indispensable. Voilà la vérité sur les charmes de la saison printanière en Europe, que j'ai souvent entendu célébrer par nombre de mes concitoyens, dont le principal mérite est d'avoir deux fois traversé l'Atlantique..... Vous me demandez si M. Jefferson est parti en Amérique. Pas encore, mais il est prêt à partir au premier signal Il attend depuis quelque temps déjà son congé qui n'est pas arrivé. J'en conclus qu'on ne le lui enverra qu'après la formation définitive du nouveau ministère. Le ministre des Affaires étrangères refusera probablement d'agir, jusqu'à ce qu'il ait été nommé dans le nouveau gouvernement. Il est probable aussi que la question du congé ne sera pas soulevée avant que l'on n'ait décidé celui qui sera chargé de l'intérim ; je ne doute pas que ce soit le secrétaire, M. Short. Vous supposez que notre ministre m'a présenté au Corps diplomatique. Je lui en ai parlé peu de temps après mon arrivée. Il m'a dit qu'ils ne valaient pas la peine d'être connus. Je me suis formé tout seul un petit cercle, qui n'est pas, vous me croirez aisément, pris dans la plus mauvaise société de Paris. Quant aux dîners ministériels, je n'y suis point allé. On ne me l'a point proposé. Vous savez que les ministres ne lancent pas eux-mêmes leurs invitations et que nous sommes timides. A propos, je suis allé, il y a quelques jours, dîner chez le comte de Montmorin ; il a eu la bonté de me prier, en partant, de vouloir bien me considérer chez lui

comme chez moi, et de sa part, vous le savez, ce n'est point une simple politesse. Je suis *tout bête* de n'avoir point encore profité de sa bienveillance ; mais que faire? Versailles est le plus triste séjour du monde, et, quoique la curiosité me pousse fortement à m'y rendre pour suivre les débats des États généraux, je n'ai pu encore prendre sur moi de le faire. Je crois bien que personne n'a jamais fait moins usage que moi de puissantes recommandations auprès des ministres. J'ai probablement tort, mais je n'y peux rien. A propos, connaissez-vous La Fayette? Si vous me répondez en me demandant : pourquoi une si étrange question? je réplique, avec le grand Montesquieu, que mon but n'est pas de me faire lire, mais de faire penser. On trame ici de grandes intrigues contre l'administration, mais sans succès jusqu'à présent. J'ai constamment combattu la violence et les excès de ceux qui, inspirés par un amour enthousiaste de la liberté ou excités par de sinistres desseins, sont disposés à tout pousser à l'extrême. L'exemple de l'Amérique leur a fait du bien, mais, comme toutes les nouveautés, la liberté leur a enlevé le peu de prudence qu'ils pouvaient avoir. Ils veulent une constitution américaine, avec un roi au lieu d'un président, sans réfléchir qu'ils n'ont pas de citoyens américains pour mettre en pratique cette constitution. Les hommes voient les choses lointaines sous un faux jour, et en jugent plus ou moins favorablement qu'ils ne le devraient ; c'est là une vieille observation; une autre, peut-être aussi vieille, mais que tous ne sont point en état de faire, c'est que nous jugeons de tout d'après des idées préconçues, de sorte qu'il est presque impossible de connaître, par de simples descriptions, les peuples ou les pays éloignés. Quiconque désire appliquer dans la pratique du gouvernement les règles et les formes employées avec succès dans un pays étranger se montrera aussi pédant que nos bacheliers, qui, à peine sortis de l'Université, voudraient tout ramener au type romain. Des constitutions différentes de gouvernement sont nécessaires aux différentes sociétés sur la surface de notre planète. Leur différence de position en est à elle seule un puissant motif, ainsi que leurs mœurs et leurs habitudes. Le tailleur scientifique qui taillerait d'après des modèles grecs ou

chinois, n'aurait que peu de clients à Londres ou à Paris ; et ceux qui veulent emprunter à l'Amérique sa forme de gouvernement ressemblent à ces tailleurs de Laputa qui, au dire de Gulliver, prennent toujours leurs mesures avec un quart de cercle. Il nous dit, il est vrai, ce à quoi l'on doit naturellement s'attendre, que les vêtements sont rarement ajustés. Le roi qui s'était déclaré pour le peuple depuis longtemps, est maintenant indécis. C'est un honnête homme, désirant vraiment faire le bien, mais il n'a ni le génie ni l'éducation nécessaires pour lui montrer le chemin vers ce bien qu'il veut faire. Dans la lutte entre les représentants du peuple et ceux des nobles, son entourage l'a amené à prendre parti pour ces derniers, mais il s'est prononcé trop tard et maladroitement. Il en résulte qu'il a battu en retraite et que les nobles ont dû céder... La noblesse ne possède plus aujourd'hui ni la force, ni la richesse, ni les talents de la nation ; elle a opposé à ses ennemis de la morgue plutôt que des arguments. Se cramponnant à ses chers privilèges qui datent de plusieurs siècles, elle a rempli la *Cour* de ses cris, tandis que ses adversaires se sont emparés partout de l'entière confiance du public. Connaissant et sentant la force de cette situation, ils ont marché avec une audace qui peut sembler de la témérité à ceux qui ignorent la situation. Cette audace en a imposé à tous, car les chefs du parti opposé sont dépourvus de talents et de vertus. Le roi manque même de ce courage, qui, vous le savez, est indispensable dans les révolutions, etc.

On croit savoir que les troupes françaises refuseraient de servir contre leurs concitoyens, et les troupes étrangères ne sont pas assez nombreuses pour produire une sérieuse impression. Cet invincible instinct qui dicte à chaque animal la conduite correspondant à sa situation fait suivre aux habitants de cette ville le chemin qui aboutit à l'aurore de l'opposition américaine. Il y trois mois, la vue d'un soldat inspirait de l'effroi — on parle maintenant d'attaquer des régiments entiers, et de fait de fréquentes rixes se produisent avec les troupes étrangères. L'opinion publique, qui est tout, se fortifie ainsi tous les jours. Au moment où j'écris, je considère que le souverain effectif de ce pays, c'est l'Assemblée nationale; car

vous remarquerez que ce nom est substitué à celui d'États généraux ; c'est absolument comme si une *législature* américaine se transformait en *convention*. On veut rédiger une constitution immédiatement, et je ne doute pas que l'on n'obtienne le consentement du roi. Les partisans des anciens usages ont réussi à faire assembler dans le voisinage d'importantes forces militaires, mais, si je ne m'abuse, elles seront bientôt dispersées. L'Assemblée nationale a déjà exprimé sa désapprobation ; les choses n'en resteront pas là, et tôt ou tard le roi devra les renvoyer. Je suis même porté à croire que cette mesure aidera à débarrasser le royaume des troupes étrangères, car, ne pouvant pas compter sur les régiments français, on a choisi surtout les étrangers. L'objet probable de ceux qui sont au fond de l'affaire est d'arracher des ordres à la crainte de Sa Majesté, crainte que l'on excite sans cesse, si bien que le roi est constamment le jouet de l'appréhension. Mais l'affaire est beaucoup plus difficile et dangereuse qu'on ne la suppose. L'Assemblée a décidé que tous les impôts disparaîtront, lors de sa séparation, sauf ceux qu'elle aura déterminés. Ceci lui assure une existence aussi longue qu'elle le voudra ; si on la disperse, la France refusera certainement de payer. Une armée restera toujours impuissante contre une entente générale ; tôt ou tard il faudra céder, et tout ce que le pouvoir pourra faire pour s'affirmer ne saurait avoir d'autre résultat que de l'affaiblir. Voilà donc l'état du pays ; je considère la crise comme passée sans qu'on s'en soit aperçu ; il en sortira certainement une constitution libre. Si l'on a le bon sens de donner à la noblesse, en tant que classe, une part de l'autorité nationale, cette constitution durera probablement ; autrement, elle dégénérera en une monarchie pure, ou deviendra une vaste république. Une démocratie a-t-elle des chances de vivre longtemps ? Je ne le pense pas ; je suis même sûr que non, à moins que le peuple entier ne change. Quel que soit d'ailleurs le résultat de la crise actuelle, il pourrait bien changer toute la carte politique de l'Europe. Mais où vais-je donc ? »

Lettre au général La Fayette.

Paris, 16 octobre 1789.

Mon cher monsieur,

J'ai pris la liberté, dans une conversation récente, d'exprimer mes sentiments sur les affaires publiques. Je sais la folie qu'il y a à exprimer des opinions qui ont l'air de conseils, mais la considération que j'ai pour vous, et mon très sincère désir de voir prospérer ce royaume, m'ont fait dépasser la limite que la prudence aurait tracée à quelqu'un de caractère moins ardent. Je ne vous demande pas de considérer ceci comme une excuse; je désire au contraire que vous vous rappeliez, maintenant et plus tard, la substance de ces conversations. La marche rapide des événements vous aidera à apprécier la sûreté de mon jugement.

Je suis convaincu que la constitution proposée ne peut convenir au gouvernement de ce pays; que l'Assemblée nationale, naguère l'objet d'un attachement si enthousiaste, sera bientôt un objet de mépris; que l'extrême licence du peuple rendra indispensable d'augmenter l'autorité royale; que dans de telles circonstances, la liberté et le bonheur de la France doivent dépendre de la sagesse, de l'honnêteté et de la fermeté des conseillers de Sa Majesté, et conséquemment que les hommes les plus capables et les meilleurs devraient être adjoints au ministère actuel; qu'en ce qui vous regarde, vous devez veiller à ce que ceux qui y entreront soient sensibles à l'obligation qu'ils vous doivent, disposés à vous en récompenser, et d'un caractère à n'abandonner ni vous, ni leur souverain, ni leurs collègues au moment du danger ou lorsqu'ils y trouveront un avantage; je considère l'époque actuelle comme critique; si l'on n'y prend garde, de nombreux et irréparables malheurs doivent en résulter. Tels sont les présages d'un esprit qui ne se trouble ni ne s'alarme facilement, mais qui prend une grande part à ce qui intéresse ses amis, et est profondément attaché aux libertés du genre humain. Vous avez sûrement de bien meilleures sources d'information que moi.

Vous possédez certainement cette intime connaissance de votre nation, qu'il est impossible à un étranger d'acquérir, et vous comprenez mieux les caractères des gens les plus en vue.

Ne vous attachez donc pas à ce que j'ai dit; je l'ai répété ici, parce c'est en quelque sorte l'introduction nécessaire à ce que je vais vous communiquer. Hier soir, je me trouvais en compagnie de quelques-uns de vos amis qui me supposaient avoir sur vous une grande influence, ce en quoi je les ai assurés, selon l'exacte vérité, qu'ils se trompaient. Ils m'ont supplié d'aller vous voir pour vous demander de ne pas entrer au ministère. Connaissant vos nombreuses occupations et l'incorrection d'une intervention de ma part, j'ai refusé la visite, mais leurs instantes prières m'ont amené à promettre que je vous expliquerais par lettre les raisons qui les font agir : 1° Votre commandement actuel réclame tout votre temps, et exige une attention constante; par suite, vous manquerez nécessairement à votre devoir, soit comme ministre, soit comme général. 2° Au conseil des ministres, vos opinions n'auront pas plus de poids, et peut-être moins, qu'à présent, parce que maintenant on les respecte comme venant de vous, tandis qu'au conseil elles ne seront reçues que d'après les raisons données pour les faire valoir, et ce n'est pas toujours le plus sage qui est le plus éloquent. 3° Si vos opinions ne sont pas admises, vous aurez la mortification de sanctionner par votre présence des mesures que vous désapprouvez, ou vous quitterez avec dégoût la place que vous aurez acceptée. 4° Si vos opinions sont admises, vous aurez, comme général, à faire exécuter les mesures que vous aviez conseillées comme ministre. Dans cette situation, l'opinion publique se révoltera à moins d'être réduite au silence. Dans le premier cas, ce sera votre ruine; dans le second, celle du pays. 5° La jalousie et le soupçon, inséparables des révolutions tumultueuses, et que la méchanceté a déjà dirigés contre vous, s'attacheront certainement à chacun de vos pas à l'avenir, si vous semblez trop intimement attaché à la Cour; les bases de votre autorité s'évanouiront, et vous serez vous-même tout étonné de votre chute. 6° On vous attribue la retraite du duc d'Orléans, et si vous entrez au conseil immédiatement après ce que quelques-uns

appellent sa fuite, et d'autres son bannissement, les deux événements seront rapprochés d'une manière particulièrement désavantageuse et désagréable; 7° Si vous entrez au ministère avec Mirabeau, ou vers le même temps, tout honnête Français se demandera la raison de ce qu'il appellera une bien étrange coalition. Il y a dans le monde des gens dont il faut se servir, sans se fier à eux. La vertu sera toujours souillée d'une alliance avec le vice, et la liberté rougira d'être introduite par une main contaminée. Enfin ceux qui vous aiment me prient sérieusement, très sérieusement, d'ajouter un avertissement au sujet de vos amis : Fiez-vous à ceux qui avaient l'honneur de l'être avant le 12 juillet. Les nouveaux amis sont zélés, sont ardents, sont remplis d'attentions, mais ils sont rarement fidèles.

Excusez la liberté d'un vieil et véritable ami.

GOUVERNEUR MORRIS.

ANNÉE 1790

Lettre à Washington.

Janvier. — Je crois parfaitement justes vos sentiments sur la Révolution actuelle, parce qu'ils concordent absolument avec les miens, et c'est là, vous le savez, le seul moyen que le ciel nous a donné pour juger. Le roi est effectivement prisonnier à Paris, et obéit entièrement à l'Assemblée nationale. Cette assemblée peut se diviser en trois partis. L'un, appelé les *aristocrates*, comprend le haut clergé, les membres de l'ordre judiciaire (moins les juristes) et ceux de la noblesse qui pensent qu'ils devraient former un ordre séparé ; un autre, qui n'a pas de nom, comprend toutes sortes de gens, vraiment désireux d'un gouvernement libre. Le troisième se compose de ce que l'on appelle ici les *enragés*. Ils sont les plus nombreux, et appartiennent à la classe qu'on dénomme en Amérique les avocats chicaniers ; ils ont avec eux une foule de curés, et beaucoup de ceux qui dans une révolution adoptent le drapeau du changement parce qu'ils ne sont pas bien. Ce parti tire une grande puissance de son union intime avec la populace. Il a déjà tout désorganisé. Le torrent s'élance, irrésistible, jusqu'à ce qu'il se soit épuisé.

Les aristocrates n'ont ni chef, ni plan ni projet jusqu'à présent, mais sont prêts à se jeter dans les bras du premier qui s'offrira. Le parti du centre, plein de bonne volonté, a malheureusement puisé dans des livres ses idées de gouvernement ; il est admirable quand il écrit ; mais il arrive malheureusement que les gens qui vivent sont très différents de ceux qui existent dans la tête des philosophes ; il ne faut pas s'étonner si les systèmes empruntés aux livres ne

sont bons qu'à y être renvoyés. Marmontel est le seul que j'aie rencontré parmi leurs littérateurs semblant vraiment comprendre cette question ; quant aux autres, ils ne discutent rien à l'Assemblée. Une grande moitié du temps est employée à crier et à hurler (c'est leur manière de parler). Ceux qui désirent parler inscrivent leurs noms sur un tableau, et ils sont entendus dans l'ordre où les noms sont écrits, si les autres veulent les écouter, ce qu'ils refusent souvent de faire, en causant un tumulte ininterrompu jusqu'à ce que l'orateur quitte la tribune. Celui qui est autorisé à parler expose le résultat de ses élucubrations, si bien que les partis contraires tirent aussi leurs cartouches, et il y a un million de chances contre une pour que les arguments qu'on s'envoie à la tête ne se rencontrent pas. Ces arguments sont généralement imprimés; on recherche donc autant des arguments solides et bien présentés, que des arguments instructifs ou convaincants. Mais il y a une autre cérémonie que les arguments ont à subir et qui ne manque pas d'en affecter au moins la forme, sinon la substance. Ils sont lus à l'avance dans un petit groupe de jeunes hommes et de jeunes dames, dont fait généralement partie la belle amie de l'orateur, ou la belle dont il veut faire son amie. Très poliment l'assistance donne son approbation, à moins que la dame qui donne le ton à ce cercle n'ait quelque chose à reprendre ; dans ce cas, le passage est changé sinon amélioré. Ne supposez pas que je joue au voyageur. J'ai assisté à quelques-unes de ces lectures, et je vais vous raconter une anecdote. J'étais chez Mme de Staël, la fille de M. Necker. C'est une femme d'un esprit merveilleux, et au-dessus des préjugés vulgaires de tout genre. Sa maison est une sorte de temple d'Apollon où les gens d'esprit à la mode se réunissent deux fois par semaine pour souper et une fois pour dîner, quelquefois même plus souvent. Le comte de Clermont-Tonnerre (l'un de leurs plus grands orateurs) nous lit un très pathétique discours tendant à prouver que, les châtiments étant la compensation légale des injustices et des crimes, un homme qui a été pendu, ayant de cette façon payé sa dette à la société, doit cesser d'être méprisé ; semblablement,

celui qui a été condamné à sept ans de galères, doit être de nouveau reçu dans la bonne société, comme si rien n'était arrivé, dès qu'il a fini son apprentissage. Vous souriez; mais remarquez que l'extrême auquel on s'est porté dans l'autre sens, en déshonorant des milliers d'hommes pour le crime d'un seul, a choqué le sentiment public au point de rendre cette thèse acceptable. Le discours était très beau, très sentimental, très pathétique, et le style en était harmonieux. Il y eut des cris d'applaudissement et une approbation complète. Quand tout fut bien fini, je déclarai que son discours était extrêmement éloquent; mais que ses principes n'étaient pas très solides. Surprise générale. Quelques remarques changèrent la face des choses. La thèse fut universellement condamnée et il quitta l'appartement. Inutile d'ajouter qu'il n'a pas encore prononcé son discours à l'Assemblée, bien qu'il soit de ceux qui font passer un décret par acclamation; car il arrive qu'un orateur se lève au milieu d'une autre discussion, et fait un beau discours se terminant par une bonne petite résolution que l'on adopte aux cris de : *hourra*. Ainsi, l'on discutait un plan de banque nationale proposé par M. Necker; un député se met dans la tête de proposer que tous ses collègues donnent leurs boucles d'argent; cette mesure fut aussitôt adoptée; l'honorable député déposa les siennes sur la table; après quoi l'on revint à la question. Il est difficile de deviner où s'abattra une bande dont le vol est si irrégulier, mais d'après ce que l'on peut présumer en ce moment, cet ex-royaume sera réparti en un nombre de petites démocraties, divisées non par les rivières et les montagnes, mais à l'équerre et au compas, selon la latitude et la longitude; les provinces avaient anciennement des lois différentes (dénommées *coutumes*), et comme les rognures et les restes de plusieurs provinces doivent se rencontrer dans quelques-unes des nouvelles divisions, je pense que des matières aussi fermentées leur donneront une sorte de colique politique.

Leur Assemblée nationale ressemblera un peu à l'ancien congrès, et le roi sera *de nom* le pouvoir exécutif. Jusqu'ici l'on s'est activement occupé à piller celui qui remplit cette

fonction. Ce qu'on lui laissera d'autorité effective dépendra du chapitre des accidents; je crois que ce sera peu, mais, que ce soit peu ou beaucoup, la perspective d'un pareil roi et d'une pareille assemblée me rappelle des paroles mises par Shakespeare dans la bouche de deux vieux soldats, en apprenant que Lépidus, l'un des fameux triumvirs, est mort : « C'en est donc fini du troisième. O monde, tu n'as plus qu'une paire de mâchoires; jette entre elles toute la nourriture que tu as, elles ne s'entre-déchireront pas moins mutuellement ». En ce moment, le peuple est bien déterminé à soutenir l'Assemblée, et, bien qu'il y ait des mécontents, je ne crois pas qu'il existe rien de sérieux en fait d'opposition. Il serait même étrange qu'il y en eût, car jusqu'ici chaque pas a été marqué par l'extension des privilèges et la diminution des impôts des classes inférieures. De plus, l'amour de la nouveauté adoucit beaucoup de choses dans les révolutions. Mais le temps viendra où la nouveauté n'existera plus, et tous ses charmes disparaîtront. A la place des impôts diminués, il faudra en remettre d'autres par suite de la nécessité de faire face aux charges publiques. Les administrateurs élus devront alors soit flatter leurs électeurs, ce qui sera ruineux pour le fisc, soit, en veillant à la rentrée des impôts, déplaire à leurs commettants. Selon toute probabilité, ils essaieront de faire les deux choses à la fois; d'où il résultera des querelles et des animosités entre les différents districts, et grand malaise dans tout le royaume, car les rentrées doivent être inférieures aux prévisions pour le temps, sinon pour le total (ceci revient au même quand il est question de finances). Et alors, ou bien l'intérêt de la dette publique ne sera pas payé régulièrement, ou bien divers départements seront réduits à la famine; probablement un peu de l'un et de l'autre. Il s'ensuivra la perte du crédit de l'État, causant un grand tort au commerce et aux manufactures, diminuant encore les sources de revenu, et affaiblissant considérablement les opérations extérieures du royaume. A ce moment, les esprits mécontents trouveront en abondance des sujets à exploiter, et dès lors l'avenir sera tout enveloppé des brouillards de l'incertitude. Si le prince régnant n'était pas aussi mou de caractère, il est certain qu'en observant les événements et en s'en

servant à propos, il regagnerait son autorité; mais que peut-on attendre d'un homme qui, dans sa situation, mange, boit et dort bien, qui rit et est le gaillard le plus gai du monde? Il est entièrement satisfait de savoir qu'on lui donnera de l'argent quand on pourra faire des économies, et qu'il n'aura pas de mal à gouverner. Pauvre homme! il réfléchit peu à l'instabilité de sa situation. Il est aimé, mais non de la sorte d'amour qu'un monarque devrait inspirer ; c'est plutôt la pitié compatissante éprouvée pour un prisonnier qu'on emmène. Il est, de plus, impossible de le servir, car au moindre signe d'opposition, il abandonne tout et tous. Parmi les ministres, le comte de Montmorin est plus intelligent qu'on ne le croit généralement; ce qu'il veut est bon, très bon, mais sa volonté est faible. C'est un homme bon et doux, qui ferait un excellent ministre pacifique dans des temps tranquilles, mais il lui manque la vigueur nécessaire aux grandes occasions. Le comte de La Luzerne est un compagnon indolent et agréable, un homme d'honneur têtu à souhait, mais il croit, avec le général Gates, que le monde fait une grande partie de ses affaires, sans l'aide de ceux qui sont à sa tête. Le succès de pareilles gens dépend beaucoup d'un coup de dés. Le comte de Saint-Priest est le seul parmi eux possédant ce qu'ils appellent du *caractère*, correspondant à notre idée de fermeté, jointe à une certaine activité; mais quelqu'un le connaissant bien (ce qui n'est pas mon cas) m'assure qu'il est mercenaire et faux ; si cela est vrai, il ne peut pas avoir beaucoup de bon sens, quels que puissent être son génie ou ses talents. M. de La Tour du Pin, que je connais à peine, est bien mal partagé sous ce rapport, me dit-on. C'est la peur des *enragés* qui a poussé M. Necker à l'accepter au lieu du marquis de Montesquiou, qui a énormément de talents, et beaucoup de méthode. Montesquiou est naturellement devenu l'ennemi de M. Necker, après avoir été son ami.

Quant à M. Necker, c'est un homme qui a obtenu une bien plus grande réputation qu'il ne mérite. Ses ennemis disent que, comme banquier, il a acquis sa fortune par des moyens que l'on dit indélicats, pour parler modérément, et ils en donnent des exemples. Mais dans ce pays tout est si

exagéré que rien n'est plus utile qu'un peu de scepticisme. Dans son administration publique, M. Necker a été toujours honnète et désintéressé, ce que je considère comme un garant de sa conduite d'autrefois, comme particulier, ou bien cela prouve qu'il a plus de vanité que de cupidité. Quoi qu'il en soit, son intégrité sans tache comme ministre, et le fait de servir à ses frais dans un emploi que d'autres recherchent pour s'y enrichir, lui ont acquis une grande confiance des plus méritées. Ajoutez à cela que ses écrits financiers débordent de cette espèce de sensibilité qui fait la fortune des romans modernes, et qui convient bien à cette nation enjouée, aimant la lecture mais haïssant la réflexion. De là sa réputation. C'est un homme de génie, et sa femme, une femme de bon sens. Mais l'un et l'autre manquent de talents ou, plutôt, des talents d'un grand ministre. Son éducation de banquier lui a appris à ne traiter que des affaires sérieuses, et l'a mis en garde contre des projets. Bien que comprenant l'*homme* comme une créature cupide, il ne comprend pas l'*humanité*, et c'est un défaut irrémédiable. Il ignore complètement aussi la politique, je veux dire la politique au sens large du mot, c'est-à-dire cette science sublime qui prend pour but le bonheur de l'humanité. Il ignore, par suite, quelle constitution il faudrait rédiger, et ne sait comment amener les autres à consentir à ses désirs. Depuis la réunion des États généraux, il a flotté à la dérive sur l'immense océan des incidents. Mais le plus extraordinaire est que M. Necker est un financier très inférieur. Je sais que cela semblera une hérésie à bien des gens, mais c'est la vérité. Les plans proposés par lui sont faibles et ineptes; jusqu'ici il s'est soutenu en empruntant à la Caisse d'Escompte, qui (étant à l'abri de toute poursuite par ce que l'on appelle ici un *arrêt de surséance*), lui a prêté en papier une somme supérieure d'environ quatre millions de livres sterling à son capital tout entier. L'automne dernier il se présenta à l'Assemblée, en racontant une lamentable histoire, tout au bout de laquelle était un impôt d'un quart sur le revenu de chaque membre de la communauté, impôt qu'il déclarait nécessaire au salut de l'État. Ses ennemis l'ont adopté (en déclarant, ce qui est vrai, que c'est un expédient mauvais et impraticable) dans

l'espoir que lui et son plan tomberaient ensemble. L'Assemblée, cette bande de patriotes, adopta en bloc la proposition du ministre, à cause de sa confiance en lui et de celle du peuple en ses députés, disait-elle, mais en réalité parce qu'elle ne voulait pas encourir l'impopularité d'un nouvel impôt. Le plan ainsi adopté, M. Necker, pour éviter le piège où il s'était presque laissé prendre, changea son impôt en ce qu'on appelle la contribution patriotique. Pour cela chacun doit déclarer à sa volonté ce qu'il lui plait d'estimer comme son revenu annuel, et en payer un quart en trois années. Vous supposez facilement que cette ressource produisit peu, et que, malgré le danger imminent de l'État, nous ne tirons aucun secours de la *contribution patriotique*. Son projet suivant fut celui d'une banque nationale, ou tout au moins d'une extension de la Caisse d'Escompte. On l'a remanié depuis de diverses façons, en faisant disparaître plusieurs objections capitales, mais, somme toute, il ne vaut rien, ainsi qu'on s'en apercevra à l'usage : actuellement on ne fait que l'essayer. Pour fournir une base à cette opération, on a proposé et adopté la vente d'environ dix ou douze millions de biens de la Couronne ou de biens d'Église, qu'une résolution de l'Assemblée a déclaré appartenir également à la nation ; mais comme il est clair que ces terres ne se vendront pas bien en ce moment, on a nommé un trésorier pour recevoir le montant de ce qu'elles se vendront plus tard ; on tire sur ce trésorier des espèces de traite que l'on appellera *assignat*, et qui seront payées (au moyen des ventes) dans un, deux ou trois ans d'ici. On s'attend à pouvoir emprunter sur ces assignats assez d'argent pour faire face aux engagements de la Caisse d'Escompte, et on doit en même temps payer quelques-unes des dettes les plus criardes avec ces mêmes assignats. Or, ce plan ne peut réussir, parce que : 1° il y aura doute sur les titres de ces terres, au moins tant que la révolution ne sera pas terminée ; 2° pour une raison que nous allons voir, le signe extérieur des terres devra toujours se vendre moins cher que le signe extérieur de la monnaie ; donc, jusqu'à ce que la confiance publique soit assez rétablie pour que le 5 pour 100 soit au-dessus du pair, ces assignats, rapportant

5 pour 100, doivent être au-dessous du pair; on ne pourra donc en tirer de l'argent qu'avec un escompte considérable ; 3° les terres dont on dispose devront se vendre bien au-dessous de leur valeur, car il n'y a pas dans le pays d'argent pour les acheter; la preuve en est que l'on n'a jamais pu emprunter à un taux légal, mais toujours avec une prime suffisante pour attirer l'argent du commerce et des manufactures; la Révolution ayant considérablement diminué la somme d'argent disponible, le résultat de cette disette sera encore plus grand. Maîs de plus, il y a dans ce plan un solécisme qui échappe à presque tous, et qui est cependant très palpable. Vous savez qu'en Europe la valeur des terres est estimée d'après le revenu. Disposer de terres publiques, c'est donc vendre les revenus de l'État; en adoptant l'intérêt légal de 5 pour 100, une terre qui rapporte 100 francs devrait donc se vendre 2000; mais l'on s'attend à ce que ces terres se vendent 3,000 francs et que, de cette façon, non seulement le crédit public sera rétabli, mais que l'on effectuera même de grandes économies, les 3,000 francs pouvant racheter un intérêt de 150 francs. C'est pourtant un fait indéniable, que lorsque le crédit public est solide, les rentes sur l'État valent plus que des terres à revenu égal, et cela pour trois raisons : d'abord, absence complète de souci pour la gestion; deuxièmement, rien à craindre des mauvaises récoltes ou des impôts; troisièmement, on peut en disposer à la minute, si le possesseur a besoin d'argent et les racheter aussi facilement dès que cela lui convient. Donc si le crédit public se rétablit, et qu'il y ait un excédent de dix ou douze millions à placer, quand même de si grandes ventes (contrairement à l'usage) ne feraient pas fléchir les prix, les terres devraient encore se vendre meilleur marché que la rente. L'intérêt acheté sera donc moindre que ce revenu vendu.

Vous ayant ainsi fait connaître à très grands traits les hommes et les choses de ce pays, je vois et je sens qu'il est temps de conclure. Je souhaiterais sincèrement pouvoir dire qu'il y a des hommes capables pour prendre le gouvernail, si le pilote actuel abandonnait le navire. Mais je redoute beaucoup ceux qui devront le remplacer. Le lot actuel sera hors

d'usage avant la fin de l'année, et la plupart voudraient bien, à cette heure, avoir tiré leur épingle du jeu, mais il est également dangereux de rester ou de partir, et il faut patiemment attendre le souffle de l'Assemblée et suivre sa direction. Le nouveau régime ne pourra pas durer. J'espère qu'on l'améliorera, mais je crains qu'on ne le change. Toute l'Europe ressemble actuellement à une mine sur le point de sauter, et, si cet hiver n'apporte pas la paix, l'été prochain verra une grande extension de la guerre.

Lettre à Washington.

Février. — L'imposition de lourds droits d'entrée sur l'huile, et les grands avantages faits au tabac importé par navires français, joints à la déclaration que seront seuls réputés français les navires construits en France, tout cela va causer beaucoup de mauvaise humeur en Amérique. Ceux qui donnent le ton ici semblent penser que, parce que l'ancien gouvernement avait quelquefois tort, on doit avoir raison de faire toujours le contraire. Ils ressemblent à Jack, dans le « Conte du Tonneau », qui mettait en pièces son habit en arrachant les franges et les garnitures que Pierre y avaient mises, ou à l'ancien Congrès dans ses premiers jours, alors qu'il rejetait l'offre de traités avantageux et employait une armée de commissaires et de quartiers-maîtres, parce que la Grande-Bretagne avait recours à des fournisseurs. En réalité, dans l'effervescence actuelle, très peu d'actes de l'Assemblée peuvent être considérés comme reflétant la volonté nationale. Il continue à y avoir trois partis. Les *enragés*, connu depuis longtemps sous le nom de Jacobins, ont beaucoup baissé dans l'opinion publique; aussi sont-ils moins puissants qu'autrefois dans l'Assemblée; mais leurs comités de correspondance (appelés *sociétés patriotiques*,) couvrant tout le royaume, leur ont donné une influence profonde et forte sur la populace. D'autre part, les nombreuses réformes, quelques-unes inutiles, et toutes sévères, précipitées ou extrêmes, ont rejeté dans la parti aristocratique un grand nombre de mécontents.

Les militaires qui, comme tels, lèvent les yeux sur le souverain, sont un peu moins factieux qu'ils ne l'étaient, mais c'est plutôt une cohue qu'une armée qui, à ce que je crois, épousera fatalement la cause des aristocrates ou des jacobins. Le parti moyen est dans une étrange position. A l'Assemblée, il suit les conseils des jacobins plutôt que de paraître attaché à l'autre parti. La même timidité se montre en dehors de l'Assemblée dans les grandes occasions, mais comme le torrent de l'opinion publique a arraché les aristocrates du sommet de leurs prétentions absurdes, et que le parti moyen commence à s'alarmer des extrémités auxquelles on l'a poussé, ces deux partis pourraient s'unir s'il n'y avait pas d'animosité personnelle entre leurs chefs.

Ce parti moyen serait le plus fort si la nation était vertueuse, mais, hélas! ce n'est pas le cas; je crois donc qu'il ne servira que de marchepied à ceux qui pourront trouver avantageux de changer de côté. Cependant, parmi toutes ces confusions, la confiscation des biens d'Église, la vente des domaines, la réduction des pensions et la destruction des offices, et surtout le papier-monnaie, ce grand liquidateur de la dette publique, cette nation poursuit son chemin vers une nouvelle forme d'activité énergique qui se fera sentir, à mon avis, dès qu'un gouvernement vigoureux sera établi. La confusion intermédiaire fera surgir des hommes de talent pour former le gouvernement et en exercer le pouvoir.

ANNÉE 1791

Lettre à Washington, du jeudi 30 septembre.

Aujourd'hui, dans une heure, le roi va clôturer la session de l'Assemblée nationale, ou plutôt lui dire adieu. Vous aurez vu qu'il a accepté la nouvelle Constitution, et qu'en conséquence son arrestation a été levée. C'est une conviction générale et presque universelle que cette Constitution est inexécutable; ceux qui l'ont faite sont unanimes à la condamner. Jugez de ce que doit être l'opinion des autres. Le roi s'occupe actuellement de se rendre populaire; sa vie et sa couronne en dépendent, il est vrai; la Constitution est telle qu'en peu de temps son pouvoir devra augmenter ou diminuer considérablement; il commence heureusement à s'en apercevoir, mais, malheureusement, ses conseillers n'ont ni la prudence ni la fermeté qu'exigent les circonstances. Autant que l'on peut le prévoir, la nouvelle Assemblée est profondément imbue de principes républicains ou plutôt démocratiques. Les provinces méridionales du royaume sont dans les mêmes dispositions; le caractère du Nord le porte vers l'Église; l'Est est attaché à l'Allemagne et serait content d'être réuni à l'empire; la Normandie est aristocratique ainsi qu'une partie de la Bretagne; le centre du royaume est monarchique. Vous pouvez être certain que cette carte est juste, car c'est le résultat d'une enquête faite à grands frais par le gouvernement, et je crois qu'en vous en servant, ainsi que des quelques observations qui précèdent, vous arriverez à comprendre facilement une foule de choses que vous n'auriez démêlées qu'avec peine sans

cela. Vous vous rappelez sans doute que l'Assemblée qui touche à sa fin avait été convoquée pour arranger les finances, et vous apprendrez peut-être avec surprise qu'après avoir dépensé une somme de cent millions sterling provenant des biens d'Église, elle laisse ce département dans une situation pire qu'elle ne l'avait trouvé, et, à mon avis, toutes les chances sont plutôt pour que contre la banqueroute. Les aristocrates, qui sont partis et partent encore en grand nombre pour rejoindre les princes émigrés, croient sincèrement à une coalition des puissances européennes pour rendre à leur souverain son ancienne autorité, mais mon avis est qu'ils se trompent beaucoup. Rien d'important ne peut être tenté cette année, et bien des faits peuvent se produire avant le mois de juin prochain, même si les divers souverains y songeaient sérieusement. Je suis porté à croire que leurs vues diffèrent beaucoup de celles qu'on leur prête, et il n'est pas du tout improbable que cette tentative, si l'on en fait une, se bornera, en ce qui concerne la France, à un démembrement. Le point faible du royaume actuellement, c'est la Flandre, mais si les provinces d'Alsace et de Lorraine, la Flandre française et l'Artois étaient enlevés au pays, la capitale serait constamment exposée à la visite d'un ennemi. Ces provinces, vous le savez, ont été acquises au prix de beaucoup de sang et d'argent, et si Louis XIV avait réussi à faire du Rhin sa frontière depuis la Suisse jusqu'à l'Océan, il aurait presque obtenu les avantages d'une position insulaire. Il est bien difficile de ne pas souhaiter voir les pays compris dans ces limites, unis sous un gouvernement libre et effectif, car ce serait le moyen de répandre en peu de temps les bienfaits de la paix sur toute l'Europe. Mais à ce sujet un être raisonnable n'a maintenant que le droit de faire des souhaits et non de nourrir des espérances. Ci-joint une note, reçue à l'instant, avec les dernières nouvelles de Coblentz; elle est écrite par le prince de Condé à son confident à Paris, et elle est accompagnée de la demande que tous les gentilshommes français capables de service actif rejoignent immédiatement l'étendard de la royauté — au delà du Rhin ou plutôt sur les rives de ce

fleuve. Aux troupes indiquées dans cette note, les contre-révolutionnaires d'ici ajoutent 15,000 Hessois et 16,000 réfugiés français; si bien qu'en dehors de ce que peut fournir l'empereur, c'est une armée de 100,000 hommes *sur le papier*. L'empereur a environ 50,000 soldats dans les Pays-Bas. Mais toutes ces apparences et le congrès d'ambassadeurs projeté à Aix-la-Chapelle ne modifient nullement mon avis qu'aucune tentative sérieuse ne sera faite cette année.

M. de Montmorin est démissionnaire, et le comte de Moustier est nommé à sa place, mais son acceptation est très douteuse. Il est en ce moment à Berlin, et, comme c'est un intime de M. de Calonne, un des piliers de la contre-révolution, je le suppose dans le secret de ce qui se prépare réellement. Ajoutez-y que c'est là une charge dont le pouvoir et l'autorité sont absolument nuls, car vous remarquerez que, d'après la nouvelle Constitution, tout traité, toute convention devront être soumis à l'examen de l'Assemblée, qui les ratifiera ou les rejettera. Vous aurez vu ce qui a été fait pour les colonies. Leur commerce, dont dépend leur existence, est laissé à la merci de l'Assemblée, qui ne sera pas trop soucieuse de leurs intérêts lorsqu'ils seront contraires à ceux de la métropole. J'envoie à M. Robert Morris un paquet de brochures écrites d'après mes indications et mes observations. M. Morris vous en donnera une, et vous verrez que le but de l'auteur est l'établissement d'un système libéral de gouvernement colonial, avantageux pour eux et pour nous. Pour y arriver, on propose l'envoi de commissaires munis de pleins pouvoirs pour traiter avec les assemblées coloniales; si l'on avait pu l'obtenir, cette brochure aurait formé la base des instructions aux commissaires. La proposition a été repoussée. Je m'attends à ce que finalement le gouvernement soit obligé de prendre une mesure de ce genre, et qu'un traité utile soit établi entre la France et les États-Unis, ouvrant la route à de solides rapports avec la Grande-Bretagne. Nous avons, en tout cas, la consolation que, si les puissances européennes, par leurs principes exclusifs, nous privent des débouchés nécessaires à nos produits, qui

deviennent de jour en jour plus abondants, nous ferons de grands et utiles progrès dans les manufactures utiles par suite du bas prix de la vie et de celui des matières premières qui en découle. C'est la seule chose manquant à notre indépendance; nous serons alors un monde à nous seuls, loin des querelles et des guerres de l'Europe. Ses diverses révolutions ne serviront qu'à nous instruire et à nous amuser, de même que le mugissement d'une mer en fureur devient à une certaine distance un bruit agréable.

Lettre à Washington.

27 *décembre.* — Je voudrais vous rendre un compte aussi complet que possible de ce qui se passe ici, mais j'ignore comment je ferai partir cette lettre; jamais, sous le plus despotique des ministres, la poste n'a commis plus d'abus qu'à présent, malgré les décrets contraires. Chaque lettre reçue porte des marques évidentes de curiosité patriotique. Ce système de terreur et de petites infamies prouve les craintes de ceux qui y ont recours, et vraiment ils ont raison de craindre, car chaque jour prouve davantage que leur nouvelle Constitution n'est bonne à rien. Ceux que j'avais avertis à temps du mal qu'ils préparaient, essayent, maintenant qu'il est trop tard, de rejeter le blâme sur d'autres pour s'excuser. Mais la vérité est que, au lieu de chercher le bien public en faisant ce qui était bien, chacun a cherché son propre avantage en flattant l'opinion publique. On n'ose pas maintenant proposer les amendements que l'on voit et que l'on reconnaît indispensables. Ils n'ont, de plus, aucune confiance les uns dans les autres, car chacun éprouve des raisons de n'en pas avoir, et trouve chaque jour des preuves que ses compatriotes ne valent pas mieux que lui. L'Assemblée (et vous qui savez ce qu'elle vaut, le supposez aisément) commet journellement de nouvelles folies, et si ce malheureux pays n'est pas plongé de nouveau dans les horreurs du despotisme ce ne sera pas sa faute. Elle a dernièrement fait un coup de maître pour cela; elle a

résolu d'attaquer les peuples voisins à moins que ceux-ci ne dispersent les assemblées d'émigrants français qui se sont réfugiés sur leurs territoires. Ces peuples voisins font partie de l'empire d'Allemagne, et la France menace d'importer dans ce pays, non pas le fer et la flamme, mais la liberté. Or, comme ce mot, tel que l'entendent les cours allemandes, signifie plutôt *insurrection* que *liberté*, vous voyez qu'un *prétexte* est donné aux hostilités, sans violer le droit international. Ajoutez-y que trois armées françaises de 50,000 hommes chacune ont l'ordre de se rassembler sur les frontières — l'une en Flandre, sous les ordres de votre vieille connaissance Rochambeau, l'autre en Lorraine, sous ceux de notre ami La Fayette, de façon à pénétrer par la Moselle dans l'électoral de Trèves, et une troisième sous les ordres d'un M. Luckner, en Alsace. Ce dernier, dit-on, n'a que bien peu de capacités, et vous connaissez les deux autres. Écartant tous les autres côtés de la question, il est évident que l'empire devra réunir des forces pour les opposer aux forces ainsi ordonnées; on ne peut donc douter que 50,000 Prussiens et 50,000 Autrichiens n'apparaissent aussi rapidement que le permettront les circonstances. Vous n'avez pas idée, mon cher monsieur, d'une société organisée de façon aussi incohérente. Dans ses pires époques, l'Amérique était bien mieux, parce que, au moins, la loi criminelle y était exécutée, sans parler de la douceur de nos mœurs. La lettre où je prédisais la situation actuelle a pu paraître la divagation d'une fantaisie exagérée, mais, croyez-moi, elle restait dans les plus strictes limites de la vérité. L'armée est indisciplinée à un point que vous auriez peine à concevoir. Déjà beaucoup désertent vers ceux qu'ils croient devoir devenir l'ennemi. La garde nationale, devenue un corps de volontaires, n'est souvent que l'écume corrompue de populations trop denses dont les grandes villes se débarrassent, et qui, incapable physiquement de résister à la fatigue et sans courage pour affronter les périls de la guerre, possède tous les vices et toutes les maladies propres à en faire le fléau des amis et la dérision des ennemis.

Les finances sont dans un mauvais état déplorable. Le

mécontentement est général, mais il n'éclate pas, d'abord par antipathie pour les aristocrates et la crainte qu'inspire encore la tyrannie, puis parce qu'aucune bonne occasion ne se présente. Chacun est stupéfait quand il y pense, et, comme une flotte ancrée dans un brouillard, personne ne veut partir de peur de s'échouer. Si l'on en vient aux coups sur les frontières, je pense que le tableau sera curieux. Le premier succès d'un côté ou de l'autre fixera l'opinion d'un grand nombre qui n'ont, de fait, aucune opinion, mais sont seulement décidés *virtuellement* à adhérer au parti le plus fort; et vous pouvez être sûr que si l'ennemi a un certain succès, une personne visitant ce pays dans deux ans se demandera avec étonnement comment une nation qui, en 1788, était dévouée à ses rois, a pu, en 1790, rejeter leur autorité à l'unanimité, pour s'y soumettre, en 1792, avec une pareille unanimité. Les raisons que je vous ai données dans ma lettre du 29 avril 1789, et les craintes que j'y exprimais, semblent à la veille de se réaliser. Le roi a de bonnes intentions et réussira peut-être par sa modération à sauver finalement son pays. J'espère beaucoup de cette circonstance, mais, hélas! il semble qu'il y ait peu à attendre de la modération de quelqu'un qui a été aussi blessé et insulté; je crois pourtant bien que c'est le meilleur, j'allais presque dire, l'unique espoir.

Un courrier est arrivé cette nuit avec des dépêches qui seront communiquées à l'Assemblée ce matin. L'Empereur informe le roi qu'il a donné ordre au général Bender (commandant dans les Pays-Bas) de protéger l'électorat de Trèves avec toutes ses forces. Je n'ai pas dit, comme j'aurais dû le faire, que les cours de Berlin et de Vienne ont conclu un traité par la protection de l'empire allemand et le maintien de ses droits. Vous aurez vu que l'empereur, après avoir adopté les déterminations de la Diète au sujet des réclamations des princes ayant certains droits féodaux qui leur sont assurés par le traité de Westphalie, en Alsace et en Lorraine, a rappelé au roi que la souveraineté de la France sur ces provinces est reconnue par ce même traité. Le gouvernement hollandais a proposé à l'Empereur, comme souverain des Pays-Bas, un traité d'aide et protection mutuelle en cas d'insurrections.

Cette offre est acceptée. Tout ceci s'explique par les intrigues de la France en vue d'exciter une révolte en Hollande et en Flandre ; l'accomplissement d'un tel traité mettra l'Empereur à son aise, s'il doit opérer contre la France au printemps prochain.

ANNÉE 1792

Lettre à Washington.

4 février. — Cher monsieur, je vous ai écrit le 27 décembre, mais il y avait beaucoup de choses que j'avais omises; je vais maintenant en parler. A la fin de la session de l'Assemblée nationale, une coalition eut lieu entre les Jacobins et les Quatre-vingt-neuf. Il est nécessaire d'expliquer ces termes. Les Jacobins, ainsi appelés parce qu'ils se réunissaient dans un couvent ou une église de ce nom, formaient alors le parti violent; les autres, qui ont emprunté leur nom à un club fondé en 1789, étaient de soi-disant modérés. La mort de Mirabeau (qui fut, sans aucun doute possible, l'une des plus abominables canailles ayant jamais vécu) laissa un grand vide chez ces derniers. Il était alors vendu à la Cour, et voulait ramener le pouvoir absolu.

Les chefs des Jacobins étaient violents pour deux raisons : d'abord, parce que les Quatre-vingt-neuf ne voulaient pas d'une union sérieuse et cordiale avec eux. — de sorte que, incapables de marcher seuls, ils furent obligés de recourir à la populace et, par conséquent, de lui faire des sacrifices; et secondement, parce que les objets de leurs désirs étaient plus grands, bien que plus éloignés, que ceux du premier parti. Ces derniers n'avaient jamais cherché dans la Révolution que des places confortables pour eux-mêmes, tandis qu'au début les Jacobins désiraient réellement établir une constitution libre, dans l'espoir que tôt ou tard ils auraient le pouvoir.

Vous remarquerez que les aristocrates étaient réduits à l'impuissance avant la division de leurs adversaires. Vous vous rappellerez que la première Assemblée avait décrété que ses membres ne pourraient accepter de la Couronne aucun

emploi, ni être choisis comme représentants du peuple. Le premier décret était dû aux Jacobins, qui voulaient arrêter leurs ennemis, sur le point d'entrer au ministère; le second fut adopté malgré les inclinations secrètes des deux partis. Mais le résultat fut un sérieux désappointement pour tous les deux, et la Constitution ne pouvant évidemment pas se maintenir, ils commencèrent à s'apercevoir que sa ruine pourrait provoquer la leur; c'est pourquoi ils formèrent une coalition, dans laquelle chacun était décidé à se servir de l'autre pour ses intérêts.

Mais, direz-vous peut-être, les deux ensemble ne vaudraient pas grand'chose; cela est vrai, jusqu'à un certain point; car si la Constitution eût été une chose pratique, ceux-là qui seraient au pouvoir auraient eu une autorité réelle. Mais ce n'était pas le cas; aussi le plan des alliés fut-il d'amener la Cour à croire qu'eux seuls étaient assez populaires dans la nation pour protéger le pouvoir monarchique contre le parti républicain; et, d'autre part, de convaincre l'Assemblée que, disposant entièrement de l'autorité royale, toutes les faveurs, les emplois et les dons devaient passer par leur intermédiaire. Ils s'établirent donc, si je puis employer cette expression, *courtiers en gouvernement* près de la nation.

J'ai mentionné le parti républicain. C'est naturellement un rejeton de l'ancienne secte jacobine, car lorsque les chefs, trouvant que tout était à peu près ruiné par suite du défaut d'autorité, se mirent sérieusement à l'œuvre pour corriger leurs erreurs, beaucoup de leurs disciples, qui croyaient à ce que ces paôtres avaient prêché, et d'autres qui prévoyaient dans le rétablissement de l'ordre la perte de leur importance, résolurent de rejeter toute soumission aux têtes couronnées, comme « indigne d'un peuple libre », etc. Ajoutez à cela la foule de mendiants, mécontents et affamés, d'une période de désordre et de confusion. Ce fut cette coalition qui empêcha le roi d'accepter la Constitution d'une façon virile, en en indiquant les fautes capitales, en en marquant les conséquences probables, en en demandant un nouvel examen et en déclarant que sa soumission aux décisions

de l'Assemblée était due à ce qu'il la considérait comme le seul moyen d'éviter les horreurs d'une guerre civile. Ils virent que cette conduite les rendrait responsables, et bien que ce ne fût pas le plus sûr moyen d'obtenir plus tard une bonne constitution, et que le roi se fût trouvé lié par les principes qu'il exposait alors, ils s'y opposèrent pourtant, parce qu'autrement une bonne constitution allait être établie, non seulement sans eux, mais contre eux, et leur ferait perdre naturellement les objets auxquels ils visaient. Le roi luttait fort pour cette acceptation conditionnelle, dont j'ai parlé, mais il succomba, sous la menace de commotions populaires, qui seraient fatales à lui et à sa famille, et de cette guerre civile, conséquence nécessaire de ces mêmes commotions, qu'il voulait éviter par-dessus tout.

Bientôt après son acceptation, il devint nécessaire de choisir un autre ministre des Affaires étrangères ; M. de Montmorin avait tellement insisté pour se retirer que le roi ne pouvait plus décemment lui demander de rester. Voici quelle fut alors la composition du ministère : M. Duport, garde des sceaux, créature et âme damnée du triumvirat ; ce triumvirat comprend un autre Duport, Barnave et Alexandre Lameth, chefs des vieux Jacobins. Je dis les *vieux* Jacobins, car les Jacobins actuels forment le parti républicain. Ce garde des sceaux communiquait constamment à ses coadjuteurs tout ce qui se passait au Conseil. Le ministre de l'Intérieur, M. Delessart, était un indécis, un de ceux qui, comme dit Shakespeare, « nient, affirment et changent tranquillement suivant les changements de leurs maîtres. » Il avait été sous les ordres de Necker, qui lui avait procuré de l'avancement ; il s'était lié avec les triumvirs, ennemis de Necker, parce qu'ils étaient les plus forts, mais il restait en bons termes avec les autres. Duportail, ministre de la guerre, dont je vous ai parlé au moment de sa nomination, en prédisant la conduite qu'il tiendrait envers M. de La Fayette auquel il doit tout, était également absolument dévoué au triumvirat. Mais à ce moment il avait de telles difficultés avec l'Assemblée que sa démission paraissait inévitable à brève échéance. M. Bertrand de Molleville venait d'être nommé à la Marine, emploi que M. de Bou-

gainville avait refusé. Il y était poussé par les Quatre-vingt-neuf, qu'il méprise, et il dit au roi qu'il ne voulait pas faire partie d'un ministère, dont il savait que plusieurs membres n'étaient pas fidèles. La même influence favorisa M. Bertrand, bien qu'il soit réellement attaché à la Couronne et désire ardemment obtenir pour son pays une bonne constitution; c'est un homme sensible, intelligent et laborieux — il a porté la robe — et l'ami intime de M. de Montmorin. Je vous ai informé autrefois que M. de Choiseul avait refusé les Affaires étrangères. Pendant que l'on cherchait quel successeur l'on donnerait à M. de Montmorin, le roi, de son propre mouvement, nomma le comte de Moustier, et lui écrivit à ce sujet une lettre que Moustier m'a montrée depuis. Il a eu la prudence d'écrire de Berlin pour refuser d'accepter jusqu'à son retour à Paris. Lorsqu'il y arriva, le roi lui dit qu'il ne pouvait le nommer, parce qu'on le considérait comme aristocrate. Vous remarquerez que la coalition avait travaillé pour l'éliminer, et ici je dois faire une digression. Le plan était de nommer, dès que les circonstances s'y prêteraient, un ministre de la guerre fidèle au roi; puis Bougainville prendrait la marine, Bertrand serait nommé garde des sceaux, et Delessart serait conservé ou renvoyé selon sa conduite. Ce plan était complètement ignoré de la coalition, mais elle savait bien que si Moustier était nommé, ce serait un pas de fait vers la destruction de son influence et de son autorité; on assura donc au roi qu'on ne pouvait répondre des conséquences, on le menaça de commotions populaires, d'opposition dans l'Assemblée et ainsi de suite, si bien qu'enfin il abandonna la nomination et expliqua l'affaire à Moustier. Il s'ensuivit un long interrègne à ce ministère, et comme M. de Montmorin refusait absolument d'y rester, le *portefeuille* fut confié à M. Delessart, et quelque temps après, le comte de Ségur fut nommé. Il accepta en croyant à deux choses pour chacune desquelles il se trompait : l'une, qu'il jouissait des bonnes grâces du roi et de la reine, mais il n'avait jamais pris le bon chemin pour obtenir leur confiance ou celle des autres; le second article de son *credo* était que les triumvirs (ses patrons) disposaient d'une majorité dans l'Assemblée. Il fut immédiatement détrompé

sur ce dernier point; il abandonna aussitôt le ministère et quitta la ville.

Dans ces circonstances, M. de Narbonne fit tous ses efforts pour obtenir la place, et puisque j'ai écrit son nom et celui de M. de Choiseul, je veux parler ici de l'abbé de Périgord, devenu évêque d'Autun. Tous les trois appartiennent à de grandes familles; ce sont des hommes d'esprit et de plaisir. Les deux premiers avaient eu de la fortune, mais l'avaient dépensée. Ils étaient tous les trois intimes, et avaient ensemble parcouru la carrière de l'ambition pour refaire leur fortune. Aucun n'est un modèle sous le rapport de la moralité. On blâme particulièrement l'évêque sur ce chapitre, non pas tant parce qu'il est adultère, chose assez commune dans le haut clergé, mais à cause de la variété et de la notoriété de ses amours, à cause du jeu, et surtout de ses spéculations sous le ministère de M. de Calonne, avec qui il était dans les meilleurs termes — il avait ainsi des renseignements dont ses ennemis disent qu'il profitait largement. Je n'en crois rien, cependant, et je pense qu'en exceptant ses galanteries et sa manière de penser un peu trop libérale pour un ecclésiastique, les accusations sont très exagérées. Ce fut *principalement* par les intrigues de l'évêque que M. de Choiseul fut autrefois nommé aux Affaires étrangères, mais il préféra rester à Constantinople, jusqu'à ce qu'il pût voir comment les choses tourneraient; pour cela, il détermina le Vizir, ou plutôt le Reis Effendi, à écrire qu'il pensait que l'intérêt de la France demandait pendant trois ans encore son maintien dans cette ville. L'on dit que M. de Narbonne est le fils de Louis XV et de Mme Adélaïde, sa propre fille et tante du roi actuel. Il est certain que la vieille dame, actuellement à Rome, l'a toujours protégé et favorisé très chaudement.

Au commencement de la Révolution, il était grand *anti-Neckeriste*, bien qu'étant l'amant *en titre* de Mme de Staël, fille de M. Necker; il était violemment opposé à la Révolution, et il y eut plus tard une certaine froideur entre lui et l'évêque, en partie à cause de la politique, et en partie parce que, d'accord avec tout le monde, il croyait l'évêque trop bien avec sa maîtresse. A ce propos, elle me dit qu'il n'en est

rien, et naturellement moi, qui suis charitable, je la crois. Cette froideur finit par disparaître après l'intervention de leurs amis communs, et l'évêque fit tous ses efforts pour faire nommer son ami Narbonne aux Affaires étrangères. Mais le roi ne voulut pas consentir, à cause de la grande indiscrétion de Mme de Staël. M. Delessart fut donc nommé, très content de se débarrasser du ministère de l'Intérieur où il avait tout à redouter, n'ayant ni pouvoir, ni ordre, ni pain à distribuer. On chercha ensuite à faire nommer M. de Narbonne à la place de M. Duportail; M. Delessart donna à ce plan son aide cordiale, pour compenser son désappointement dans l'autre ministère. Finalement l'intérieur échut à un M. Cahier de Gerville — que je connais peu, et qu'il m'est inutile de connaître.

Ce ministère, extrêmement désuni, et fortement hostile à l'Assemblée, ne comprend en somme qu'une dose modérée de talents; car, bien que le comte de Narbonne soit un homme d'esprit, et un garçon agréable et actif, ce n'est nullement un homme d'affaires; et bien que M. Bertrand de Molleville ait des talents, pourtant, comme dit le proverbe, « une seule hirondelle ne fait pas l'été. » Tel qu'il est, chacun de ses membres est convaincu que la Constitution ne vaut rien; malheureusement, beaucoup sont assez indiscrets pour faire connaître cette opinion, au même moment où ils déclarent leur détermination de la maintenir et de l'exécuter, ce qui est en fait la seule manière rationnelle restant aujourd'hui, d'en montrer les défauts. Il est inutile de vous dire que quelques membres de l'Assemblée nationale sont à la solde de l'Angleterre, car vous le supposez bien. Brissot de Warville est du nombre, dit-on, et à la vérité (soit par corruption ou pour tout autre motif que j'ignore) sa conduite tend à nuire à son pays et à favoriser celui de ses vieux ennemis, au plus haut degré. La situation des finances est telle que tout homme sensé voit l'impossibilité de continuer comme en ce moment, et parce qu'un changement de système après tant de déclamations pompeuses ne va pas sans quelque danger chez un peuple aussi sauvage et déréglé, il a paru qu'une guerre fournirait un prétexte plausible pour des mesures décisives pour lesquelles

on invoquera la nécessité, en dépit de la politique, de l'humanité et de la justice. D'autres considèrent la guerre comme le moyen d'obtenir pour le gouvernement le commandement éventuel d'une force militaire disciplinée, qui pourrait être employée à rétablir l'ordre, ou en d'autres termes, à ramener le despotisme, puis ils espèrent que le roi donnera à la nation une constitution qu'ils n'ont ni la sagesse de rédiger, ni la vertu d'adopter eux-mêmes.

D'autres encore supposent qu'en cas de guerre, le roi sera tellement attiré vers son frère, la reine vers l'empereur, les nobles (en très petit nombre) qui restent ici vers la masse de leurs frères qui ont quitté le royaume, que les revers, inévitables pour des foules indisciplinées en présence d'armées régulières, seront facilement mis au compte de conseils donnés par des traîtres, et que le peuple sera amené à les bannir complètement et à établir une République fédérale. Enfin, les aristocrates, brûlant du désir de se venger, presque tous pauvres, mais tous remplis d'orgueil, espèrent qu'avec l'aide des armées étrangères, ils pourront revenir victorieux et rétablir l'espèce de despotisme qui conviendra le mieux à leur cupidité. Il se trouve donc qu'avec des vues différentes, la nation entière désire la guerre; car, dans des assertions générales de ce genre, il est bon de tenir compte de l'esprit du pays, qui a toujours été belliqueux.

Je vous ai dit, il y a longtemps, que l'empereur n'est pas du tout un prince entreprenant ou belliqueux. Comme preuve, je dois aujourd'hui vous informer que dans la fameuse conférence de Pilnitz, il a été joué par le roi de Prusse, car il venait, décidé à discuter la nature et l'étendue de l'aide à fournir et des forces à employer; mais le roi y coupa court en déclarant que la différence d'étendue de leurs états respectifs, et une foule d'autres circonstances, justifiaient la demande d'efforts plus grands de la part de l'empereur, mais qu'il irait avec lui sur le pied d'une parfaite égalité. En conséquence, l'empereur fut obligé de consentir, mais il le fit avec le dessein et le désir de n'en rien faire. Lors donc que le roi accepta la Constitution, il voulut considérer ce fait comme ôtant aux princes étrangers toute raison d'intervenir. Cependant, le roi

de Prusse donnait au roi des assurances personnelles de son bon vouloir et de son attachement *fraternel*, et il en fournit des *preuves substantielles*. L'intérêt véritable du roi (qui en est persuadé) semble être de maintenir la paix, et de laisser l'Assemblée agir à sa guise, ce qui montrera la nécessité de rétablir en grande partie l'autorité royale. La faction hostile au roi s'en rend bien compte, et c'est pour elle une nouvelle raison de pousser les choses à l'extrémité ; en vue de détruire tout ce qui peut se rattacher à l'ancien régime, elle a imaginé de rechercher l'alliance de la Grande-Bretagne et de la Prusse. En conséquence, l'évêque d'Autun a été envoyé ici ; si mes informations sont exactes, il est autorisé à proposer la cession des îles de France, de Bourbon et de Tabago, comme prix d'une alliance contre l'empereur. Ceci tend directement à rompre le pacte de famille avec l'Espagne, que l'Angleterre courtise depuis longtemps ; car il est évident que l'Angleterre ne s'embarquera pas dans un conflit dont la France tirerait le moindre profit ; le jeu de M. Pitt est donc aussi clair que le soleil et convient parfaitement à son tempérament et à ses dispositions. Il n'a qu'à accepter les offres faites, et en envoyer des copies à Vienne et à Madrid pour aider à ses négociations, surtout avec l'Espagne. Il peut aussi leur offrir de garantir leurs États et leurs droits contre nous ; de cette façon nous nous trouverions subitement entourés de nations hostiles.

Le ministre de la guerre a violemment combattu cette mission en plein conseil ; il en a exposé les conséquences et obtenu quelques restrictions utiles. Au Comité diplomatique, M. Brissot de Warville proposait la cession de Dunkerque et de Calais à l'Angleterre, comme gages de la fidélité de la France aux engagements qu'elle pourrait prendre. Cet échantillon vous permettra de juger de la droiture et de la vertu de la faction à laquelle il appartient, et je suis sûr que votre cœur d'honnête homme se remplira d'indignation et de mépris, quand je vous dirai que parmi les chefs de cette faction, il y en a qui doivent tout à la munificence du roi.

La mission de l'évêque d'Autun a produit une sorte de schisme dans la coalition. Le parti de Lameth et de Barnave y est fortement opposé. M. Delessart, après en avoir adopté le

plan sur les instances de l'évêque (qui en était l'auteur) et de ses amis, l'a abandonné sur les instances des autres, et deux jours avant mon départ de Paris, un exprès fut envoyé pour assurer à l'empereur que, malgré les apparences, rien ne se tramait contre lui. De fait, on allait de nouveau faire l'essai d'une alliance entre la *nation* et lui, d'après un plan élaboré, il y a environ trois mois, par ceux qui plus tard firent le plan d'une alliance avec la Grande-Bretagne. Vous jugez quelle confiance on peut avoir en ces hommes d'État de formation récente. Le roi et la reine sont blessés jusqu'au vif de ces démarches téméraires. Je crois que l'on a donné toutes les assurances nécessaires à l'empereur et au roi d'Espagne. Une personne dans le secret m'a demandé de vous assurer, de leur part, que l'on est très loin de désirer un changement dans le système de la politique française et d'abandonner les anciens alliés ; par conséquent, s'il résulte le moindre avantage des avances actuellement faites à l'Angleterre, vous supposerez qu'il est dû uniquement à la folie du moment, et non à ces gens-là ; ils n'approuveraient même pas ces avantages, mais bien le contraire.

Je vous enverrai cette lettre de la façon qui promet d'être la plus sûre, et je dois vous supplier, mon cher monsieur, de la détruire par crainte d'accidents. Vous sentez combien il est important de ne pas publier ces informations.

Lettre à Washington.

Londres, 17 *mars.* — L'évêque d'Autun étant maintenant rentré à Paris, il peut être bon de faire connaître le résultat de son ambassade. Il a été mal accueilli, pour trois raisons : d'abord, parce que la Cour regarde avec horreur et appréhension les scènes qui se passent en France, et dans lesquelles on le considère comme l'un des principaux acteurs ; secondement, parce que sa réputation déplaît à des personnes se piquant d'honorabilité dans leurs manières et leur maintien, et enfin, parce qu'en arrivant il a commis l'imprudence de répandre l'idée qu'il corromprait les membres du ministère, et ensuite

de fréquenter les chefs du parti des dissidents, et d'autres faits similaires. Il a renouvelé l'impression produite avant son départ de Paris, qu'il voulait intriguer avec les mécontents. Sa réception en public ne fournit pourtant aucun moyen de connaître le résultat de sa mission, car la réception aurait pu être très mauvaise et le résultat très bon. Mais le fait est qu'il n'a pu faire aucune offre digne d'être accueillie, et que ses demandes ne pouvaient être accordées. Il se bornait à offrir la cession de Tabago, la démolition des ouvrages de Cherbourg, et une prolongation du traité de commerce. Il demandait une stricte neutralité en cas de guerre avec l'empereur. Or, vous remarquerez qu'aucune Cour ne pourrait prudemment traiter avec la France dans sa situation actuelle, vu que personne ne peut faire en son nom des promesses d'autre sorte que celles que font les parrains et les marraines à un baptême, et tout le monde sait comment ces promesses sont tenues. Convaincu de ceci, l'évêque n'a jamais dit un mot de sa mission à lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui m'en a parlé comme d'une chose extraordinaire, mais qui était pourtant bien content de n'avoir pas eu à donner des lettres de présentation.

Au sujet de Tabago, il me faut faire une digression. Voilà longtemps que j'ai été informé à Paris que des colons de Saint-Domingue étaient venus à Londres faire des ouvertures à M. Pitt. Depuis lors, j'ai appris que le ministère français possédait des documents prouvant non seulement qu'il fomentait les désordres en France, mais qu'il intriguait profondément au sujet de cette colonie. J'ignore les preuves particulières ; je ne puis donc parler d'une façon positive. Je ne puis non plus me porter garant de ce que j'ai encore appris à ce sujet depuis un mois, mais on m'assure que M. Pitt a l'intention, s'il le peut, d'assurer l'indépendance de Saint-Domingue. On me désigne comme son agent à Paris M. Clerkson, le grand avocat des nègres, et la conduite d'une partie de l'Assemblée, en refusant de porter secours à cette île, me corrobore dans cette idée. Le cas étant tel, ou supposé tel, l'offre de Tabago est trop minime pour attirer l'attention de M. Pitt, même en ne tenant aucun compte des autres

circonstances. A ce propos, mon informateur me dit aussi que M. Pitt a l'intention de nous enjôler jusqu'à l'adoption de son plan pour Saint-Domingue ; et j'apprends d'une autre source qu'il a l'intention de nous offrir sa médiation pour la paix avec les Indiens. Cette médiation doit être pour *nous* la récompense de l'adoption de ses plans, et en ce qui regarde les *tribus indiennes*, il veut, par ce moyen, se constituer leur patron et leur protecteur. Il peut être bon de rapprocher ceci de la récente division du Canada et les mesures prises actuellement pour coloniser militairement le haut pays, et par-dessus tout, de ce qui peut venir de M. Hammond.

Je reviens à Saint-Domingue. Si tel est le plan de M. Pitt, bien que je ne nous suppose pas disposés à nous y engager ni même à nous y arrêter, le succès en sera pourtant tout à notre avantage, et une simple préface de ce qui arrivera sûrement à la Jamaïque au premier changement de vent dans le monde politique. La destruction du port de Cherbourg n'a actuellement aucune importance pour le ministère anglais, parce qu'on suppose que les éléments le détruiront avant qu'il ne soit achevé, et parce que la marine française, manquant de discipline, forme plutôt un objet de mépris que de crainte. La prolongation offerte du traité de commerce ne répond à rien, car actuellement toutes les parties de la France sont ouvertes à la contrebande, et l'on a peu de raison de croire à la longue durée d'un traité fait en ce moment. Il arrive donc qu'aucune des offres n'arrête l'attention. La neutralité demandée a une très grande importance, au contraire. En laissant les Pays-Bas autrichiens exposés à une invasion française on aurait violé les anciens et les récents traités. Ce n'est pas tout, car (comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer) l'annexion de ces provinces à la monarchie française serait presque, sinon tout à fait, fatale à la Grande-Bretagne. Et si nous considérons qu'elles sont déjà presque en révolte ouverte, et que leur intérêt est en fait de se réunir à la France, il y a lieu de supposer que cette union pourrait s'accomplir en cas de guerre avec l'Empereur. J'en ai dit assez sur le chapitre de la bonne

foi et de la bonne politique. Mais il y a encore une autre cause qui peut produire des effets égaux à toutes les autres. Il paraît que la question est de savoir si c'est le cabinet anglais ou le cabinet russe qui dirige l'autre. Il y a peut-être un peu des deux, mais, quoi qu'il en soit, ceci est certain : ni l'un ni l'autre n'est disposé à contrecarrer ouvertement les vues de son allié. Or, en laissant de côté les sentiments personnels qui agitent naturellement le souverain de ce royaume-ci comme ceux de tous les autres à l'égard de la Révolution française, il est notoire que, dès son début même, des agents furent employés à fomenter un esprit de révolte dans les autres États, et particulièrement en Prusse. Le roi de Prusse ressent donc pour les révolutionnaires français toute la colère d'un prince allemand, fier, passionné et offensé. Ajoutez-y que l'électeur de Hanovre ne peut, à ce titre, souhaiter aucun changement dans le gouvernement de l'Allemagne. Si donc l'intérêt de la Grande-Bretagne eût été d'établir en France une constitution libre (ce qui n'est certainement pas le cas), je suis parfaitement convaincu que cette Cour n'aurait jamais fait un seul effort dans ce but.

Je vous ai mandé dans ma dernière lettre que le ministère français était désuni à l'extrême. Il l'était trop pour pouvoir durer; de plus, ses membres s'employaient à préparer mutuellement leur chute. M. de Narbonne voulait entrer aux Affaires étrangères. Il avait une foule de raisons pour le désirer, dit-on, et principalement parce qu'il disposerait de grosses sommes sans avoir à en rendre compte. Quels que fussent ses motifs, voici quel paraît avoir été son plan. Il s'est fait l'avocat de toutes les mesures de violence. Une pareille conduite aurait naturellement excité les soupçons de tout homme sensé, mais pas ceux de l'Assemblée. Il s'allia aux partisans de la démocratie et tout en s'assurant par ce moyen contre leurs clameurs, il prenait grand soin de ses intérêts pécuniaires. On me l'affirme, du moins, mais en ajoutant qu'il a eu la grandeur d'âme de payer ses dettes, bien que ses domaines (situés à Saint-Domingue) soient notoirement parmi ceux qui ont été dévastés. On affirme encore

que, pour apaiser les cris des adjudicataires qui lui ont donné de l'argent et qui se trouvaient sur le chemin de la ruine, il a consenti à les indemniser de la dépréciation des assignats. Pour faire disparaître un grand obstacle à ses agissements, il a pris part aux intrigues contre M. Bertrand de Molleville, et en même temps en commença d'autres contre M. Delessart, en vue d'obtenir sa place. On dit que le roi a dans les mains les preuves de toutes ces choses. J'ai déjà fait connaître en partie la conduite de M. Delessart. Je dois ajouter que plus tard, croyant à la toute-puissance de Brissot de Warville et de Condorcet dans l'Assemblée, il viola les engagements qu'il avait pris avec les triumvirs, et rédigea quelques dépêches conformes aux vues de ces deux messieurs. On résolut donc de le déplacer, et l'on recherchait son successeur. La personne à laquelle l'on s'adressa était en train de délibérer si elle accepterait ou non, lorsque Brissot amena sa mise en accusation et son arrestation. En même temps, M. de Narbonne était renvoyé et M. de Gerville devait le suivre dans sa retraite. Le chevalier de Graave succède à M. de Narbonne. Quand j'ai quitté Paris, il était attaché aux triumvirs. Il ne manque pas d'intelligence, mais je considère sa réussite comme presque impossible. J'apprends que M. Bertrand, contre qui l'Assemblée a enfin voté une adresse, a donné sa démission. Il y a là-dessous quelque chose que je ne puis découvrir sans être sur les lieux, mais vous pouvez être certain qu'il se retire avec l'entière confiance du roi et de la reine. Les informations reçues de Paris étaient antérieures à la nouvelle de la mort de l'Empereur, qui a probablement occasionné les violences employées contre le pauvre Delessart, en faisant disparaître les craintes de ceux qui (malgré tous leurs grands mots) éprouvaient une frayeur terrible. Il est impossible de déterminer, ou même de conjecturer quelles seront les conséquences de cet événement. Beaucoup dépendra du caractère personnel de son successeur, que je ne connais pas encore.

Lettre à Washington.

6 *avril.* — Mon cher Monsieur, je vous ai fait part de beaucoup de choses que je n'aurais pas voulu confier à d'autres; j'aurai encore par la suite des renseignements qu'il sera bon de vous faire parvenir en particulier; mais, en même temps, on compte en Amérique que les fonctionnaires publics vont correspondre librement et sans réticences avec le ministère des Affaires étrangères; il pourrait donc être inconvenant de ne pas *tout* dire dans les lettres adressées à ces bureaux. Donnez-moi, je vous prie, votre opinion à ce sujet. Je serais très fâché de déplaire à n'importe qui, mais je ne puis avoir en les autres la même confiance qu'en vous, et ma lettre du 4 février vous montrera qu'il peut se faire que je ne puisse agir autrement.

Un exprès arrivé hier soir a apporté la nouvelle de l'assassinat du roi de Suède à un bal masqué, le 26 du mois dernier; voici encore une autre couronne qui tombe sur la tête d'un jeune Souverain. Ceux qui croient les Jacobins français engagés dans un grand complot régicide rapprochent la mort de l'empereur et celle du roi de Suède des préparatifs faits contre la France, d'où ils concluent que le roi de Prusse devrait prendre des précautions et surveiller ses regards et ses compagnons. Ces morts subites à un moment si critique sont extraordinaires, mais je ne crois pas d'habitude aux monstruosités, et je ne puis voir comment un club pourrait suivre un sentier d'horreurs, où le secret est essentiel à la réussite. Le jeune roi de Hongrie a fait aux demandes péremptoires de la France une réponse de nature à réprimer un peu la joie extravagante manifestée pour la mort de son père. On me dit que c'est un disciple plutôt de son oncle Joseph que de son père, et, s'il en est ainsi, il ne restera pas lontemps sans agir. La mort du roi de Suède va pourtant déranger quelque peu le plan des opérations. Dieu seul sait comment tout cela finira.

Lettre à M. Thomas Jefferson, secrétaire d'État.

10 *juin.* — Monsieur, dans mon entrevue du 15 mai avec M. Dumouriez, il m'a dit qu'il pensait que le mieux était de me présenter immédiatement au roi ; ma première audience n'eut pourtant lieu que le 3 courant. Il a donné comme excuse de ce retard l'état des affaires publiques, qui l'ont maintenu dans un état d'occupation et d'agitation constantes. Je ne veux pas vous imposer le récit de ce qui s'est passé lors de ma réception par le roi et la reine. Le lendemain j'ai diné avec M. Dumouriez, à qui j'ai remis la lettre du Président au Roi sur son acceptation de la Constitution. J'avais préparé une traduction de cette lettre, pour éviter les erreurs assez fréquentes de leurs agents. A propos, différents membres du corps diplomatique m'ont parlé de cette lettre, qui leur a donné une haute idée de la sagesse du Président. Selon vos instructions, j'ai saisi l'occasion de parler de la mesure odieuse prise par l'ancienne Assemblée contre M. Dumouriez et M. Bonnecarrère, son secrétaire intime. Ce dernier m'a dit qu'il partageait complètement mon avis là-dessus, mais que rien ne pouvait se faire avant d'avoir rendu l'Assemblée moins nerveuse ; l'on pouvait, il est vrai, réunir une majorité, mais non pas l'amener à voter autre chose que des mesures provisoires ; nous pourrions cependant préparer la chose et la mettre en train. M. Dumouriez m'a dit que son système politique était extrêmement simple : une puissance aussi grande que la France n'a pas besoin d'alliances ; il est donc opposé à tout traité autre que ceux de commerce. Vous êtes déjà informé, je suppose, des raisons qui ont déterminé la déclaration de guerre contre le roi de Hongrie, et vous savez que l'une de ces raisons était l'espoir d'une révolte dans la Flandre autrichienne. On a même avoué publiquement (et je crois que c'est la première fois dans les temps modernes) l'intention de la provoquer et les efforts faits dans ce but. Cet espoir a été déçu jusqu'ici, autant que l'on peut en juger par le tempérament et le

caractère des populations flamandes; d'après les informations que j'ai pu me procurer, il paraîtrait que, quelle que soit leur répugnance envers le gouvernement autrichien, elles sont encore moins bien disposées envers la France. Une diversion de ce côté est donc absolument improbable; la possibilité en diminue chaque jour pour deux causes naturelles : d'abord, les troupes françaises sont extrêmement indisciplinées, et secondement les forces de leurs ennemis vont prochainement recevoir des renforts considérables. De toutes les nouvelles dignes de foi, il résulte que vers le milieu du mois prochain, les armées alliées compteront environ 180,000 hommes, en laissant de côté les émigrés français. Il est douteux qu'on laisse agir ces derniers, pour les raisons suivantes : d'abord, on ne peut supposer que vingt mille volontaires nobles, servant à leurs frais, soient jamais bien disciplinés; on redoute en conséquence qu'ils ne fassent plus de tort à leurs amis qu'à leurs ennemis. Secondement, il est presque impossible que dans ce nombre de gens, tous irrités par des injures, réelles ou supposées, il ne s'en trouve quelques-uns pour agir plutôt en vue d'assouvir des vengeances particulières que pour le bien public, et il est certain que des actes de cruauté et d'injustice serviront plutôt à prolonger qu'à terminer la lutte, ou, du moins, la terminer selon leurs désirs. Troisièmement, il est notoire que la grande masse du peuple francais désire moins maintenir l'état actuel des choses qu'empêcher le retour des anciennes oppressions, et naturellement se soumettrait plutôt à un pur despotisme qu'à cette sorte de monarchie dont les seules limites se trouvaient dans ces corps de la noblesse, de la magistrature et du clergé, qui opprimaient et insultaient le peuple à tour de rôle. Cette observation me mène tout droit au but poursuivi par les puissances alliées, que je suppose être l'établissement d'un gouvernement militaire sur les ruines de l'anarchie qui règne actuellement, et à la continuation de laquelle aucune puissance, sauf l'Angleterre, ne trouve son intérêt. Les autres, voyant que s'il n'existe pas de contre-poids à sa marine, l'Angleterre doit être maîtresse de l'océan (ce qui, dans l'état actuel du commerce du monde, équivaut à l'empire universel) ne peuvent que désirer rétablir le royaume de France.

Ici une question importante surgit. Quelle sorte de gouvernement établira-t-on? Les émigrés espèrent que ce sera leur chère aristocratie ; mais il est difficile de supposer que des rois s'efforceront d'établir à l'étranger ce qu'ils travaillent sans cesse à détruire chez eux, d'autant que la Révolution française ayant été commencée par la noblesse, l'exemple sera bien plus frappant si elle en devient la victime. Mais si les monarques alliés ont intérêt à détruire l'aristocratie, ils ont un intérêt encore bien plus grand et plus évident à empêcher l'adoption d'un système libre et bien équilibré. Un tel système s'étendrait inévitablement, et forcerait les puissances voisines à se relâcher de leur tyrannie. Si la cour de Berlin avait pu être insensible à cette vérité qui la touche de si près, les zélés réformateurs d'ici n'auraient pas permis aux ministres de Prusse de s'endormir dans le danger. Le désir de propager leurs opinions et de se faire des recrues les a conduits si loin que cette querelle, qui n'aurait pu être que politique, est devenue personnelle, et j'ai de bonnes raisons de croire, malgré le profond secret dont sont entourés les desseins de la grande alliance, que l'on a l'intention de remettre tout le pouvoir aux mains du roi. Les partisans irréfléchis de la liberté ont préparé cet événement. Dans leur ardeur à détruire les anciennes institutions, ils ont oublié qu'une *monarchie* sans degrés intermédiaires n'est qu'un autre nom pour *anarchie* ou *despotisme*. L'anarchie malheureusement existe à un degré inouï; et telles sont l'horreur et la crainte qu'ont inspirées partout des sociétés licencieuses, que l'on a lieu de croire que la grande masse de la population française considérerait même le despotisme comme un bienfait, s'il était accompagné de la sécurité pour les personnes et les propriétés, telle qu'on la trouve sous les pires gouvernements de l'Europe. Un autre grand moyen d'établir le despotisme semble être la banqueroute nationale, qui paraît inévitable. Les dépenses du mois dernier ont dépassé les revenus d'environ 10 millions de dollars. Les dépenses continuent à augmenter et les revenus à diminuer. Les biens du clergé sont dévorés, et la dette est aussi grande qu'à l'ouverture des États géné-

raux. En enlevant ses biens à l'Église, les dépenses courantes ont augmenté d'environ un sixième. Les dilapidations dans chaque ministère sont sans exemple, et l'on a, pour couronner le tout, une monnaie de papier dont le total augmente sans cesse, et qui monte déjà à plus de trois cents millions de dollars. De ces faits, il est impossible de ne pas tirer les plus sinistres présages. Les campagnards ont été poussés jusqu'ici, dans une grande mesure, par l'espoir du gain. L'abolition des dîmes, des droits féodaux et des impôts accablants, était si agréable, qu'on ne pouvait se résoudre à en examiner froidement les conséquences, ni même à faire une enquête au point de vue de leur stricte justice. Après cette abolition, vinrent les combinaisons philosophiques et mathématiques du fisc, qui sont très belles et satisfaisantes, et auxquelles on ne peut faire qu'une seule objection de quelque valeur, savoir qu'elles ne sont pas réalisables. Or, j'ai fréquemment remarqué que, quand l'humanité en arrive à abandonner le sentier de la justice, il n'est pas facile d'arrêter sa marche à un point déterminé; par conséquent, tout le royaume (sauf Paris) ayant intérêt à ne pas payer les impôts, la question sera décidée sans grande difficulté, si le Corps législatif quitte cette ville. Il se prépare déjà à un déplacement et a l'intention d'emmener le roi; à cet effet, un décret est déjà passé qui licencie la garde du corps, et un autre qui ordonne de rassembler 20,000 hommes au nord de la ville. La milice parisienne s'opposera à ce dernier décret, dont elle commence à voir le but; et comme l'opinion générale semble être qu'aucune résistance sérieuse ne sera faite aux troupes autrichiennes et prussiennes, on considère la personne de Louis XVI comme la plus solide des alliances, pour se protéger du pillage et des outrages. Ce décret peut donc produire un schisme entre la milice et l'Assemblée, ou entre les habitants de Paris, ou tous les deux. Il existe déjà une rupture sérieuse entre les membres du ministère actuel, et quelques-uns devront se retirer. J'ai les meilleures raisons de croire qu'ils seront tous changés dans quelques semaines, et un certain nombre dans quelques jours. Il existe aussi une inimitié

mortelle entre les divers partis de l'Assemblée. A la tête de la faction jacobine est la députation de Bordeaux, et cette ville, vous le savez, est particulièrement hostile aux intérêts de notre commerce. C'est à cette hostilité, ou plutôt à cette confusion universelle, que Dumouriez faisait allusion en s'excusant d'avoir retardé mon audience. C'est elle aussi que son secrétaire intime avait en vue quand il me parlait de la nécessité de mettre plus de suite dans les idées de l'Assemblée, avant de pouvoir rien faire. M. Dumouriez m'a dit qu'il n'avait aucune inquiétude du côté de la Prusse, dont le seul but était d'engager à fond la maison d'Autriche, puis de profiter de ses embarras. Je lui ai répondu qu'il devait naturellement être bien informé à ce sujet, mais depuis que le ministre de Prusse était parti sans prendre congé, je ne pouvais que supposer les intentions de cette cour plus sérieuses qu'il ne se l'imaginait. Il me donna de nombreuses raisons pour son opinion, que je n'aurais regardée que comme une opinion objective, si en d'autres circonstances ses intimes ne me l'avaient pas citée, et si je ne connaissais la source où il puise ses meilleurs renseignements.

Un événement récent vient de donner une nouvelle force à cette manière de voir : je parle de l'attaque de la Pologne par l'impératrice de Russie pour détruire sa nouvelle constitution. On ignore si ce mouvement est concerté avec les cabinets d'Autriche ou de Prusse. Je ne puis pas encore me faire une opinion acceptable à ce sujet, mais je crois que, dans l'un et l'autre cas, ces cabinets poursuivront leurs vues sur ce pays-ci. Les détails où je suis entré et les renseignements que vous pourrez avoir par les journaux publics, montrent qu'en ce moment il sera bien difficile d'attirer l'attention sur d'autres objets que ceux qui causent en ce moment une si grande agitation. Le meilleur tableau que je puisse vous donner de la nation française serait celui d'un troupeau fuyant devant la tempête. Pour ce qui est du ministère, chacun de ses membres s'emploie à se défendre ou à attaquer son voisin. Je m'occuperai néanmoins des choses que vous me recommandez. Les obstacles au succès ne font qu'exciter mes efforts. Il faut pourtant s'y prendre avec précaution,

parce qu'un changement soudain peut faire arriver au pouvoir des personnes qui s'opposeraient à une mesure simplement parce que leurs prédécesseurs l'auraient approuvée. Vous m'avez demandé, entre autres choses, de vous envoyer le *Moniteur*, mais l'éditeur de ce journal ne donne pas un compte rendu de ce qui se passe à l'Assemblée aussi fidèle que celui que vous trouverez dans le *Logographe*. S'il existe un journaliste impartial, c'est l'auteur, ou plutôt le transcripteur de ce journal.

Je vous envoie naturellement la *Gazette de France* qui, d'après vous, dit tout ce que le ministère lui ordonne de dire. Le *Patriote Français*, écrit par M. Brissot, vous donnera la version républicaine des événements, comme la *Gazette universelle* donne celle de l'espèce de monarchie proposée par la Constitution. Le journal appelé *l'Indicateur* est écrit par un parti qui désire un exécutif plus vigoureux, bien que, chose étrange à dire, ce parti se compose de ceux qui, au début de l'ancienne Assemblée ont tout fait pour amener le royaume dans la situation actuelle. Le journal des Jacobins vous dira ce qui se passe au sein de cette société. La *Gazette de Leyde*, que je vous envoie sur votre demande, vous donnera une espèce de sommaire de tous ces divers sentiments et opinions. Si donc, Monsieur, vous avez la patience de parcourir ces différentes feuilles, vous aurez une notion claire non seulement de ce qui se fait, mais de ce qui se prépare.

Lettre à Jefferson.

17 *juin*. — A la grande surprise de Dumouriez, le roi a accepté sa démission, et en conséquence tous ses amis, qu'il venait de nommer, s'en vont avec lui. Les Jacobins se sont occupés toute la nuit à exciter des désordres dans la ville, mais les précautions prises pour les réprimer ont réussi jusqu'ici et l'on m'assure que M. de Luckner et M. de La Fayette persistent toujours dans leur intention de ne pas risquer une action. S'il en est ainsi, l'état actuel d'incertitude

peut durer quelque temps. S'ils se battent et qu'ils gagnent une victoire, il est assez probable que nous serons témoins d'abominables excès. Si au contraire on éprouve un échec décisif, la faction jacobine deviendra un peu plus modérée. Somme toute, monsieur, nous sommes sur un vaste volcan. Nous le sentons trembler, nous l'entendons gronder, mais il est impossible à des prévisions humaines de découvrir comment, quand et où aura lieu l'éruption, et quelles en seront les victimes. Le nouveau ministère sera soulagé, dans tous les cas, de quelques-uns de ses membres, mais il reste un point fort obscur : ne sera-t-il pas chassé par la faction jacobine? On se propose de faire un sérieux effort contre cette faction en faveur de la Constitution, et M. de La Fayette commencera l'attaque. Je vous avoue que j'ai peu d'espoir dans le succès. Il y a beaucoup à faire et fort peu de temps pour le faire, car l'ennemi sera bientôt fort supérieur en nombre, et on se demande actuellement, paraît-il, si l'Alsace et la Lorraine sont prêtes à se joindre aux envahisseurs. Ainsi, tandis qu'une grande partie de la nation désire renverser le gouvernement actuel pour rétablir les anciennes formes, et qu'une autre partie, encore plus redoutable par sa position et le nombre de ses membres, désire l'établissement d'une république fédérale, les modérés, attaqués de toutes parts, ont à lutter seuls contre une force immense. Je ne puis poursuivre ce tableau, car mon cœur saigne en réfléchissant que la plus belle occasion qui se soit jamais offerte d'établir les droits de l'homme dans le monde civilisé est peut-être perdue à jamais.

Lettre à Jefferson.

10 *juillet.* — Le samedi, 7 juillet, l'Assemblée a joué une farce dont les principaux acteurs remplirent bien leur rôle; le roi fut trompé selon l'habitude, et nous marchons à grands pas à la catastrophe finale. Pendant quelques semaines les partis en présence, c'est-à-dire la Cour et les Jacobins, se sont efforcés de se rejeter mutuellement l'odieux d'avoir

violé totalement la Constitution et d'avoir commencé la guerre civile. Le parti qui s'appelle indépendant, et qui est de fait le parti des peureux, demande instamment la paix, et saisit avec empressement tout ce qui en a l'air ou le nom. C'est pour attraper ces goujons que s'est jouée la scène de samedi. Le roi et la reine, croyant que les acteurs étaient sérieux et sachant qne leurs vies étaient en jeu, en furent remplis de joie, et leurs timides conseillers, tremblant devant la puissance tyrannique de l'Assemblée, happèrent avidement l'hameçon de réconciliation qu'on leur jetait sans espérer qu'ils l'avaleraient. L'un deux, dont je vous ai parlé dernièrement comme d'un homme très digne, a vu à travers le voile très mince qui couvrait la fraude, et combattit mais sans succès l'opinion des autres. Les événements, en le justifiant, l'ont mis au premier plan. Aujourd'hui le roi commence une nouvelle carrière, et s'il va jusqu'au bout je crois qu'il réussira. J'ai tout lieu de croire que cette lettre vous arrivera en toute sûreté; je ne puis pourtant prendre sur moi de vous parler plus ouvertement, car autrement la confiance que l'on a en moi pourrait, dans le cours des événements, devenir fatale à celui qui me renseigne.

Lettre à Jefferson.

1er *août.* — Dans ma lettre n° 2, j'ai raconté que M. de La Fayette allait commencer une attaque contre la faction jacobine, et j'exprimais la crainte qu'il ne réussît pas. Je crois, en vérité, que si M. de La Fayette se montrait en ce moment à Paris sans être accompagné de son armée, il serait écharpé. Actuellement il semble évident que si la royauté n'est pas détruite, elle deviendra vite absolue. Je pense que les chefs de la Révolution ne voient pas d'autre manière d'établir les affaires du pays sur une base acceptable, et qu'en conséquence ils feront leur soumission à Sa Majesté, en donnant comme raison que l'Assemblée, et le club des Jacobins qui en est le maître, ont aboli la Constitution. Si ma lettre était interceptée, elle donnerait lieu à beaucoup de ce bruit et de ces folies auxquels il est désa-

gréable de se trouver mêlé, car les gens malintentionnés ne peuvent faire la distinction entre une personne ayant des renseignements exacts sur ce qui se passe, et ceux qui agissent personnellement. Je dois, pour ce motif, refuser de parler des plans actuellement discutés pour l'établissement d'une bonne constitution. Je n'ose pas dire que *j'espère* leur réussite. Je la *désire ardemment*, mais j'ai des doutes et des craintes, n'ayant aucune confiance dans la moralité du peuple. Le roi cherche à assurer le bonheur de celui-ci, qui, hélas! n'est pas disposé à recevoir les bienfaits de Sa Majesté. Le soupçon, compagnon constant du vice et de la faiblesse, a rompu tous les liens de l'union sociale, et détruit tout espoir honnête au moment même où il se produit.

Quelques personnes m'ont parlé ironiquement des dispositions des États-Unis, mais je leur ai assuré très sincèrement que nos sentiments de reconnaissance pour la conduite de ce pays se traduiraient en actes dès que l'occasion s'en présenterait; les changements que l'on pourrait faire ici dans le gouvernement n'altéreraient en rien notre affection et ne diminueraient pas notre attachement. Ce langage non officiel, mais tenu dans la sincérité de la vie sociale, a surpris ceux qui, malheureusement pour eux, ne peuvent trouver à la conduite des nations que des motifs intéressés et ont la vue assez courte pour ne pas avoir observé qu'une conduite vertueuse et honorable est encore la plus profitable à un pays. Quant aux autres objets dont je suis chargé, il est à peine nécessaire de dire qu'il n'y a rien à faire en ce moment. Le temps que l'Assemblée n'emploie pas à la discussion des querelles de parti est forcément pris par les départements de la guerre et des finances. La résolution de suspendre le roi a été un peu refroidie par la nouvelle que les armées se soulèveraient immédiatement, particulièrement celle du sud, en qui l'on avait la plus grande confiance. Cette circonstance a grandement dérangé le plan d'opérations, d'autant plus que beaucoup des instruments spécialement rassemblés pour frapper ce grand coup sont devenus de sérieux empêchements pour ceux qui voulaient le frapper. Parmi eux sont les Bretons et les Marseillais, actuellement à Paris. Quelques chefs des Jacobins, à ce que l'on me

dit, ont préparé les moyens de fuir en Amérique; dans ce nombre est M. de Condorcet, que vous connaissez depuis longtemps. Ils s'embarqueront à Dunkerque et à Saint-Valéry.

Lettre à Jefferson.

18 *août.* — Depuis ma lettre du premier, une nouvelle révolution a eu lieu dans cette ville. Elle a été sanglante. Il y a un parti considérable intéressé à renverser l'ordre actuel; ceux qui composent ce parti sont les modérés. Je suis convaincu depuis longtemps que ce parti modéré, lequel, entre parenthèses, a été le promoteur de la Révolution, devra disparaître et que ses membres devront s'inféoder à l'une des factions existantes. La faction aristocratique est encore divisée en deux ou même davantage. Les uns sont pour une monarchie absolue, d'autres pour l'ancien régime, et un petit nombre désire un gouvernement mixte. Les rédacteurs de l'ancienne Constitution avaient adopté cette dernière idée, mais sans pouvoir accepter celle d'un État héréditaire. Le roi qui déploie une fermeté extraordinaire dans ses souffrances, mais qui est dépourvu de moyens pour l'action, et qui de plus est très religieux, s'est trouvé lié par ses serments à la Constitution, que sa conscience lui faisait trouver mauvaise, et au sujet de laquelle il n'y a plus qu'une seule opinion dans le pays, parce que l'expérience, cette grande source de sagesse, l'a déjà jugée et condamnée. Pour les causes que je viens de dire, le roi n'a pas voulu se mettre en avant, et comme conséquence il n'y eut plus d'étendard auquel pussent se rallier les partisans des deux Chambres. Les républicains eurent le bon sens de marcher hardiment et ouvertement vers leur but, et, comme ils eurent soin de ne pas mâcher leurs mots ni de s'embarrasser dans des subtilités légales ou constitutionnelles, ils eurent l'avantage d'être unis et d'avoir un plan concerté contre les membres disjoints d'un corps sans tête. Si, dans ces circonstances, il n'était pas question de forces étrangères, je n'ai aucun doute que la république ne s'établît assez paisiblement, et ne durât aussi longtemps que le permettrait la moralité du

peuple. Vous savez ce qui en est de cette moralité, et vous pouvez naturellement, si c'est nécessaire, faire le calcul.

Les forces de l'étranger sont, pourtant, une circonstance prépondérante en cette occasion et je crois que le résultat dépendra de leur activité. Si le duc de Brunswick s'avance rapidement, beaucoup le rejoindront, même parmi les armées qui lui sont opposées, parce que la dernière révolution fournira à quelques-uns une raison et à d'autres un prétexte pour quitter la cause qu'ils avaient épousée. Si, au contraire, sa marche est prudente et lente, il est probable que ceux qui actuellement se taisent par crainte s'habitueront graduellement à parler favorablement du gouvernement actuel, pour détourner les soupçons, et qu'ainsi nous verrons grandir une opinion publique qui, dès qu'elle se sera manifestée, s'imposera à la généralité. Si de cette façon la nouvelle république s'enracine plus profondément, je crois que les puissances étrangères trouveront une certaine difficulté à la renverser; car la nation française forme une masse immense, qu'il n'est pas facile de mettre en mouvement ni d'arrêter. Vous remarquerez, monsieur, que tout se réduit aujourd'hui à un simple débat entre une monarchie absolue et la république, tous les termes intermédiaires ayant disparu. Ce débat devra aussi être résolu par la force, parce que l'un des adversaires est le peuple qui ne peut pas traiter lui-même, et ne veut pas permettre à d'autres de traiter, à sa place, les intérêts importants actuellement en jeu. Si, comme autrefois, quelques nobles factieux étaient à la tête d'un parti, ils saisiraient, comme alors, la première occasion de faire des arrangements pour eux-mêmes sur le dos de leur parti; mais sans entrer ici dans une question d'honnêteté relative, je ne crois pas que le peuple soit assez attaché à des individus pour avoir ce que l'on appelle des chefs; ceux qui paraissent tels sont, à mon avis, plutôt des instruments que des agents. Je n'entre pas dans l'histoire des choses pour ne pas vous ennuyer de la récapitulation des faits. Je saisis l'occasion actuelle de vous envoyer tous les journaux depuis ma dernière lettre; vous y trouverez tous les détails que vous pourrez désirer. Depuis l'affaire du 10, le *Logographe*, la *Gazette universelle* et l'*Indicateur* sont sup-

primés, ainsi, du reste, que tous ceux coupables de *feuillantisme*, c'est-à-dire adhérant aux clubs « des feuillants soi-disant constitutionnels ». Il faudra donc faire un choix de ce que vous trouverez dans les autres gazettes, écrites non seulement dans l'esprit, mais sous les yeux mêmes d'un parti. Cet esprit influera sur le plus honnête imprimeur dans la manière de présenter les faits, et ces yeux empêcheront le plus hardi d'imprimer certains faits.

Vous verrez que M. Boncarère a été nommé ministre plénipotentiaire aux États-Unis. Le caractère de cet homme est aussi mauvais que possible et souillé de vices infâmes. J'ignore quelle influence l'a fait entrer au ministère des Affaires étrangères, car j'étais alors en Angleterre; mais je crois que c'était un pitoyable moyen de la part des Feuillants de surveiller, de contrecarrer, et peut-être de trahir le ministère jacobin. Tandis que le roi insistait près de M. de Sainte-Croix, un ministre de huit jours, pour qu'il acceptât le ministère des Affaires étrangères, celui-ci déclara refuser ses services, si l'on conservait Boncarère, et pour s'en débarrasser on inventa l'expédient de l'envoyer en Amérique. J'ai considéré cette mesure comme une sorte d'insulte, et j'ai transmis mes sentiments à ce sujet au roi, qui dit alors à M. de Sainte-Croix que j'étais irrité de cette nomination et qu'il eût à s'en arranger avec moi; il désirait que j'empêchasse cette nomination. Le ministre s'excusa comme il put, admettant sans cesse qu'on avait eu tort; il ajouta que son embarquement serait retardé et que j'étais libre d'empêcher sa réception. Je répliquai qu'il ne fallait pas lui permettre de s'embarquer du tout. Le ministre refusa de signer le *bon* pour sa nomination. La nouvelle révolution survint alors, et l'histoire de la mission de Boncarère est finie. Malgré les plus grands efforts, je n'ai pu décider le ministre des Affaires étrangères à examiner la question de notre dette. De fait, le pouvoir exécutif nommé par l'ancienne Constitution a été à l'agonie pendant trois mois, et a songé davantage à son salut qu'à ses affaires. Le pouvoir exécutif actuel ne fait que de naître; il sera peut-être étouffé au berceau.

Lettre à Jefferson.

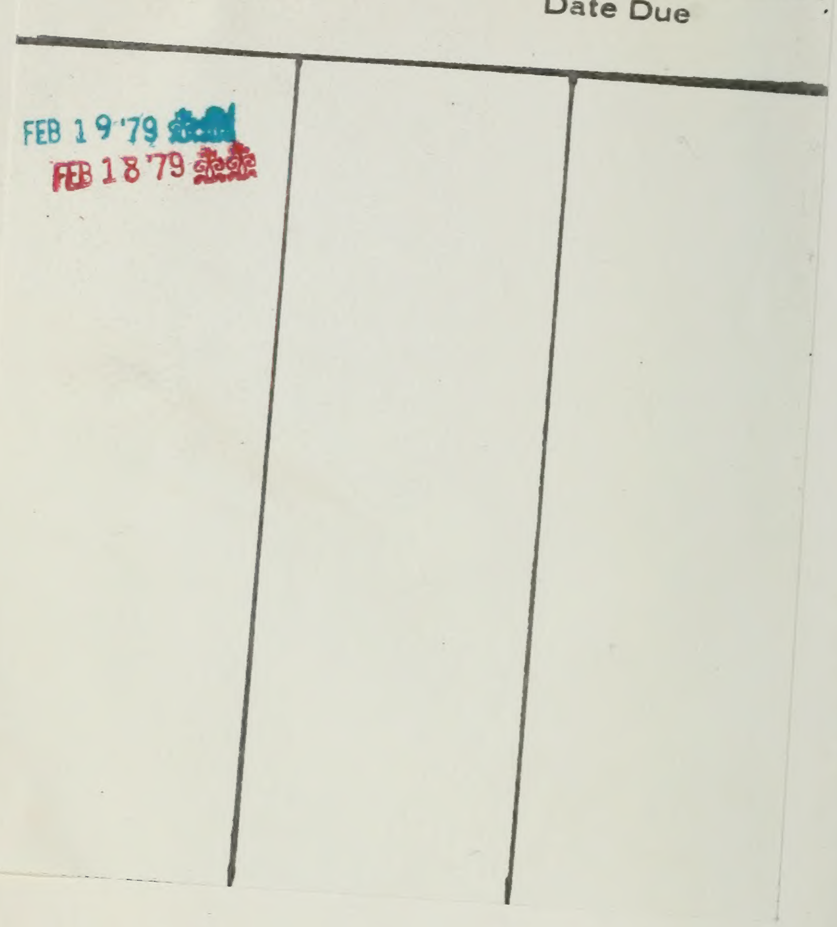
22 *août.* — Les différents ambassadeurs prennent tous la fuite, et si je reste, je serai tout seul. J'ai cependant l'intention de rester, à moins que les circonstances ne m'obligent à partir; parce que, dans l'hypothèse que mes lettres de créance sont adressées à la monarchie, et non à la république française, il est sans importance que je reste dans ce pays ou que j'aille en Angleterre pendant le temps qui pourra être nécessaire pour recevoir vos ordres ou arranger ici les affaires courantes. Mon départ me donnerait cependant l'air de prendre parti contre la dernière révolution; or, non seulement je n'y suis pas autorisé, mais je suis tenu de supposer que, si la grande majorité de la nation adhère à la nouvelle forme de gouvernement, les États-Unis donneront leur approbation; car, en premier lieu, nous n'avons pas le droit de prescrire à ce pays le gouvernement qu'il devra adopter, et ensuite, la base de notre propre Constitution est le droit imprescriptible d'un peuple à se gouverner. Il est vrai que la position n'est pas sans danger, mais je présume que quand le Président m'a fait l'honneur de me nommer à cette ambassade, ce n'était pas pour ma sûreté ou mon plaisir personnels, mais pour défendre les intérêts de ma patrie. Je continuerai donc à les défendre de toutes mes forces; pour ce qui est des conséquences, elles sont dans la main de Dieu.

Lettre à Jefferson.

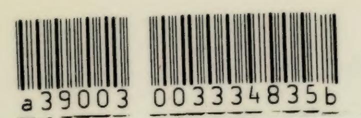
10 *septembre.* — Nous avons eu une semaine de massacres incessants, au cours desquels plusieurs milliers de personnes ont péri. On a commencé par deux ou trois cents ecclésiastiques, qui n'ont pas voulu prêter le serment prescrit par la loi. De là, ces *exécuteurs d'une justice sommaire* se sont rendus à l'Abbaye, où étaient enfermés les prisonniers qui se trouvaient à la Cour le 10 août. Je crois que Mme de Lamballe fut la

seule femme tuée; elle fut décapitée et on lui ouvrit le ventre. La tête et les entrailles furent promenées dans les rues au bout de piques, et le corps traîné sur le sol. L'on me dit que l'on continua dans le voisinage du Temple, jusqu'à ce que la reine regardât cet horrible spectacle. Hier les prisonniers venus d'Orléans furent massacrés à Versailles. Les assassinats ont commencé ici vers cinq heures de l'après-midi, le dimanche, 2 courant. On avait envoyé, il y a quelques jours, des gardes pour faire le duc de la Rochefoucauld prisonnier. Ainsi escorté, il était en route pour Paris avec sa femme et ses enfants, quand il fut arraché hors de sa voiture et tué. Les dames furent reconduites à la Roche-Guyon, où elles sont actuellement en état d'arrestation. M. de Montmorin est parmi les victimes de l'Abbaye. Vous vous souvenez qu'une pétition, couverte de milliers de signatures, demandait le déplacement du maire à cause de sa conduite au 20 juin. La signature de cette pétition est considérée comme une preuve suffisante du crime de feuillantisme et quelques-uns songeaient à mettre à mort tous ceux qui étaient coupables de l'avoir signée. Pourtant, cette mesure semble suspendue, du moins pour l'instant; mais, en l'absence de tout pouvoir exécutif réel, on pourrait aisément reprendre ce projet, s'il rentrait dans les vues de ceux qui ont la confiance de la partie du peuple actuellement occupé à tuer.

PARIS. — IMPRIMERIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 801.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
FEB 19'79
FEB 18'79


a39003 003334835b